

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR &
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE CONSTANTINE 3
FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

N° d'ordre :

Série :

MEMOIRE

POUR L'OBTENTION DE DIPLOME DE : MAGISTER
OPTION : Stratégies de préservation du patrimoine

Présenté par : Mme. BERDI née KECHACHA Imène

THEME :

La nouvelle muséologie active appliquée
à la présentation des sites archéologiques.
Cas de la Pointe-Noire à Jijel

Sous la direction du : Pr. Bachir RIBOUH

Jury d'Examen :

Président :	Mme. DEBBACHE Samira	Pr. Université Constantine3
Rapporteur :	Mr. RIBOUH Bachir	Pr. Université Constantine 3
Examineur :	Mr. DEKOUMI Djamel	Mc. Université Constantine3
Examineur :	Mr. MAHIMOUD Aissa	Mc. Université Constantine3
Examineur :	Mr. MAKHLOUF Mokhtar	Mc. Université Constantine3

SOUTENU LE : 22 / 09 / 2015

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR &
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE CONSTANTINE 3
FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

N° d'ordre :

Série :

MEMOIRE

POUR L'OBTENTION DE DIPLOME DE : MAGISTER
OPTION : Stratégies de préservation du patrimoine

Présenté par : Mme. BERDI née KECHACHA Imène

THEME :

La nouvelle muséologie active appliquée
à la présentation des sites archéologiques.
Cas de la Pointe-Noire à Jijel

Sous la direction du : Pr. Bachir RIBOUH

Jury d'Examen :

Président :	Mme. DEBBACHE Samira	Pr. Université Constantine3
Rapporteur :	Mr. RIBOUH Bachir	Pr. Université Constantine 3
Examineur :	Mr. DEKOUMI Djamel	Mc. Université Constantine3
Examineur :	Mr. MAHIMOUD Aissa	Mc. Université Constantine3
Examineur :	Mr. MAKHLOUF Mokhtar	Mc. Université Constantine3

SOUTENU LE : 22 / 09 / 2015

A mon fils Adam

REMERCIEMENTS

Avant tout louange à ALLAH, l'unique Dieu, Lumière des cieux et de la terre, de nous avoir donné le courage, la force, la volonté et la patience.

*Je remercie, en premier lieu, **Monsieur le Pr. Bachir RIBOUH**, mon encadreur de thèse pour avoir dirigé ce travail, pour son accompagnement et ses encouragements tout au long de la recherche. Son disponibilité, Ses critiques constructives, ses précieux conseils et ses analyses pertinentes ont contribué à rendre ce travail enrichissant et agréable. Je suis très honorée d'avoir dirigé mes recherches.*

Je vous remercie les membres du jury de m'accorder l'honneur de juger ce travail :

*A **Madame le Pr. Samira DEBBACHE**, je vous remercie de m'accorder de votre temps, de me faire l'honneur de présider ce jury et de juger ce mémoire. Veuillez recevoir mes plus vifs remerciements et l'expression de mon profond respect.*

*A **Monsieur le Dr. Djamel DEKOUMI**, je vous remercie de me faire l'honneur d'accepter de juger ce travail. Vous m'avez fait l'honneur de faire partie du jury de ce mémoire.*

*A **Monsieur le Dr. Aissa MAHIMOUDI**, je vous remercie de me faire l'honneur d'accepter de le juger. Veuillez recevoir mes plus vifs remerciements.*

*A **Monsieur le Dr. Mokhtar MAKHLOUF**, je vous remercie de me faire l'honneur d'accepter de le juger. Veuillez recevoir l'expression de mon profond respect.*

Vous m'avez fait l'honneur et le plaisir de bien vouloir participer au jury de ce mémoire.

Mes remerciements et mes sincères reconnaissances vont aussi à tous les enseignants de la PG notamment : Mme Nadia CHABI et Mme Samira DEBBACHE.

Mes remerciements s'adressent enfin à mes parents, à mon mari, à ma famille et à ma belle-famille, qui m'ont accompagnée dans les moments difficiles, pour leur soutien, leur assistance et leur amour, et qui m'ont aidé à leur manière à l'achèvement de ce mémoire.

Enfin nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui auront contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire : Amira, yasmîna, Ryma et Rahima.

Et... un grand pardon à tous ceux dont, à la hâte, j'ai omis de citer le nom par inattention!

Sommaire

Introduction générale

Introduction	1
Problématique.....	3
Hypothèse	5
Objectifs	6
Méthodologie	7

Chapitre I : Les sites archéologiques ; une nécessité primordiale à conserver

Introduction	12
I-1-Définition du patrimoine archéologique	12
I-1-1- Composants du patrimoine archéologique	14
I-1-1-1- Sites et monuments archéologiques	14
I-1-1-2- Les objets façonnés : le mobilier archéologique	16
I-1-1-3- Traditions de recherches	17
I-1-1-3-1- La naissance de l'archéologie	17
I-1-1-3-2- Déroulement des recherches archéologiques	19
I-1-1-3-3- Les acteurs de la recherche archéologique	20
I-1-1-3-4- Les différents régimes de l'archéologie	21
I-1-1-4- Un savoir pour survivre	22
I-2- Spécificité du milieu archéologique	22
I-2-1- Les sites archéologiques selon des contextes spécifiques	23
I-2-1-1- Sites archéologiques situés en milieu urbain	23
I-2-1-2- Sites archéologiques industriels	24

I-2-1-3- Sites archéologiques inscrits dans des milieux ruraux	25
I-2-1-4- Sites archéologiques situés dans des aires naturelles protégées	26
I-2-1-5- Lieux sacrés : lieux spirituels ; nécropoles, lieux de sépulture et cimetières ...	26
I-2-1-6- Sites archéologiques subaquatiques	27
I-2-2- Les valeurs associées aux sites archéologiques	28
I-2-2-1- La valeur scientifique	28
I-2-2-2- La valeur monumentale	28
I-2-2-3- La valeur esthétique et artistique	29
I-2-2-4- La valeur d'évocation	29
I-2-2-5- La valeur cognitive	29
I-2-2-6- La valeur économique	30
I-2-2-7- La valeur ludique	30
I-2-2-8- La valeur identitaire	30
I-2-3- Les effets pervers liées à la dégradation des sites archéologiques	31
I-2-3-1- Les facteurs liés aux actions naturels	31
I-2-3-1-1- Les facteurs liés aux conditions atmosphériques	31
I-2-3-1-2- L'action de la température	32
I-2-3-1-3- L'action de la pluie	33
I-2-3-1-4- L'action du vent	34
I-2-3-1-5- Les catastrophes naturelles	34
I-2-3-1-6- La biodégradation	34
I-2-3-2- Les facteurs liés aux actions humaines	35
I-2-3-2-1- Les conflits	35

I-2-3-2-2- La négligence	35
I-2-3-2-3- L'ignorance	36
I-2-3-2-4- Le vandalisme	36
I-2-3-2-5- Le pillage des pièces archéologiques	37
I-2-3-2-6- L'effet du tourisme anarchique	37
I-2-3-2-7- L'urbanisation	38
I-2-3-3- Les facteurs liés aux actions temporelles	38
I-2-3-3-1- Le vieillissement	38
I-3-Analyse de la réglementation officielle traitant le patrimoine archéologique	39
Conclusion	47
<u>Chapitre II : La présentation des sites archéologiques</u>	
II-1- L'interprétation du patrimoine	48
II-1-1- Les six principes d'interprétation du patrimoine	48
II-1-2- Le musée ; outil d'interprétation du patrimoine	49
II-1-2-1- Le musée ; éclairage sur sa terminologie	49
II-1-2-2- Evolution de la muséologie à travers l'histoire	49
II-1-2-2-1- La question de la collection	52
II-1-2-2-2- De la collection au musée	52
II-1-2-3- La muséologie ; sa philosophie	53
II-1-2-3-1- La muséologie ; quelques précisions terminologiques	58
II-1-2-4- Diversité des musées	60
II-1-2-5- Les différentes fonctions du musée	60
II-1-2-5-1- La fonction d'exposition	61

II-1-2-5-2- La fonction de conservation	61
II-1-2-5-3- La fonction scientifique	62
II-1-2-5-4- La fonction d'animation	62
II-2- Le musée du site archéologique face à la pratique de présentation	62
II-2-1- Le musée de site archéologique; définition et historique	63
II-2-2- Classification des musées de sites archéologiques	63
II-2-3- La pratique de présentation dans les musées de sites archéologiques	65
II-2-3-1- La présentation d'un site archéologique	66
II-2-3-2- Les principes de présentation d'un site archéologique	66
II-2-3-3- La méthode de présentation d'un site archéologique	66
II-2-3-4- La présentation et la conservation des vestiges <i>in situ</i>	67
II-2-3-4-1- La sélection des vestiges à valoriser	70
II-2-3-4-2- La conservation <i>in situ</i> et la conservation hors site	70
II-2-3-4-3- Les différentes options de présentation <i>in situ</i> des vestiges immobiliers ...	71
II-2-3-4-4- Les mesures attendues de la conservation	71
II-3- Le contenu et les limites de la réglementation officielle sur la notion de présentation des sites archéologiques	74
II-3-1- La charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux (la charte d'Enarge 2008)	78
II-3-1-1- Principe 1 : Accès et compréhension	78
II-3-1-2- Principe 2 : Sources d'information	79
II-3-1-3- Principe 3 : Attention portée au contexte et à l'environnement	79
II-3-1-4- Principe 4 : Préservation de l'authenticité	80

II-3-1-5- Principe 5 : Organisation de la durabilité	81
II-3-1-6- Principe 6 : Attention portée à la participation	82
II-3-1-7- Principe 7 : Importance de la recherche, de la formation et de l'évaluation .	83
Conclusion	84

Chapitre III : La nouvelle muséologie active une approche renouvelée pour une mise en exposition des sites archéologiques

Introduction	85
III-I- L'exposition, un outil de communication	85
III-I-1- Spécificité du média exposition	86
III-I-1-1- Types d'expositions	87
III-I-1-1-1- L'exposition permanente	87
III-I-1-1-2- L' exposition temporaire	87
III-I-1-1-3- L' exposition itinérante	87
III-2- L'évolution de la présentation muséographique	87
III-2-1- L'apparition de la nouvelle muséologie active	88
III-2-2- La philosophie du mouvement de la nouvelle muséologie active : abolir la distance musée/public	90
III-2-3- Compariason entre la muséologie traditionnelle et la nouvelle muséologie active	92
III-2-4- L'absence d'évaluation dans ce mouvement	93
III-2-5- Les musées de société, symbole de la nouvelle muséologie active	94
III-2-6- Les dispositifs de la présentation muséographique	94
III-2-6-1- Une muséographie analogique	94

III-2-6-1-1- Les périod rooms	95
III-2-6-1-2- Les dioramas	95
III-2-6-1-3- Les reconstitutions	96
III-2-6-1-4- Les décors reconstitués	96
III-2-6-1-5- Les expositions-spectacles	97
III-2-6-2- La notion du guide dans les parcours archéologiques	98
III-2-6-2-1- La visite guidée	98
III-2-6-2-2- L’audioguides	99
III-2-6-3- Le texte dans l’exposition	101
III-2-6-3-1- Le titre	102
III-2-6-3-2- Le chapeau	102
III-2-6-3-3- Le texte informatif	102
III-2-6-3-4- Le cartel	102
III-2-6-3-5- Texte « pour en savoir plus »	102
III-2-6-3-6- Le fond	102
III-2-6-3-7- La typologie des textes	103
III-2-6-4- La conservation des objets de présentation	104
III-2-6-4-1- La scénographie	104
III-2-6-4-2- La lumière	104
III-2-6-4-3- Les vitrines	105
III-2-6-5- Les animations	106
III-2-6-5-1- Le théâtre au musée	107
III-2-6-5-2- Les animations pédagogiques	107

III-3- Le public comme concept muséographique	110
III-3-1- Identification des catégories des publics	111
III-3-1-1- Le public scolaire : les enfants et les professeurs	112
III-3-1-2- Le public local	112
III-3-1-3- Les touristes	112
III-3-1-4- Les familles	112
III-3-1-5- Les amateurs et les spécialistes	113
III-3-2- l'évaluation de l'exposition par les publics	113
III-4- La nouvelle muséologie une activité multidisciplinaire	115
III-4-1- Les acteurs du projet de mise en présentation	115
III-4-2- Processus d'élaboration d'un plan muséographique des sites	
Archéologiques	116
III-4-2-1- Séquence 01 : L'étude préalable exploratoire	116
III-4-2-2- Séquence 02 : Conception du projet	116
III-4-2-3- Séquence 03 : Réalisation, suivi et évaluation	116
III-5- Essai d'élaboration d'un modèle de la muséalisation des sites archéologiques	
dans le cadre de la nouvelle muséologie active	118
III-5-1- Synthèse : les modalités d'approche pour la mise en présentation	
d'un site archéologique	119
Conclusion	120
<u>Chapitre IV : Expériences de présentation des sites archéologiques à travers le monde</u>	
Introduction	121
IV-1- Expérience de présentation des sites archéologiques dans le monde	121

IV-1-1- Le site archéologique d'Argentomagus en France	121
IV-1-1-1- le musée d'Argentomagus	122
IV-1-1-2- Le théâtre	123
IV-1-1-3- Les remparts	124
IV-1-1-4- Les temples	124
IV-1-1-4-1- Le sanctuaire des Mersans	124
IV-1-1-5- Les thermes	124
IV-1-1-6- Le pont	125
IV-1-1-7- La maison de Quintus	125
IV-1-1-8- Jardin Romain unique en France	125
IV-1-1-9- Les objets en os	125
IV-1-1-10- Les objets usuels	126
IV-1-1-11- Les visites guidées	126
Synthèse	130
IV-1-2- Le parc archéologique de la Pointe-du-Buisson (Montérégie -Canada)	131
IV-1-2-1- Le musée de site la Pointe-du-Buisson	131
IV-1-2-2- Le discours muséographique	133
IV-1-2-3- Les visites guidées	133
Synthèse	137
IV-1-3- Les musées archéologiques de Saragosse: la Route de Caesaraugusta (Espagne)	138

IV-1-3- 1- La nature des vestiges archéologiques	138
IV-1-3- 1-1- Le musée du Forum	138
IV-1-3- 1-2- Les musées des Thermes et du Port	139
IV-1-3-1-3- Le musée du Théâtre	139
IV-1-3-2- Les discours muséographiques	140
Synthèse	146
IV-1-4- Comparaison entre les trois exemples étudiés	146
IV-1-4-1- La présentation	146
IV-1-4-2- L'interprétation	148
IV-1-4-3- La muséologie	148
IV-2-Réalité de la protection et la présentation des sites archéologiques dans la législation algérienne	150
IV-2-1- Evolution de la législation relative à la protection et la présentation des sites archéologiques en Algérie	151
IV-2-1-1- 1830-1940 une organisation balbutiante menée par les militaires	151
IV-2-1-2- 1830-1940 une 1942- 1962 Une nouvelle restructuration du cadre juridique de la préservation des sites archéologiques	151
IV-2-1-3- 1830-1940 une La période post-indépendance : l'adoption de lois algériennes	151
IV-2-1-3-1- 1830-1940 une L'ordonnance n°67-281 promulguée en 1967	151
IV-2-1-3-2- 1830-1940 une La loi n°98-04 du Safar 1419 correspondant du 15 Juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel	152
IV-2-1-3-3- 1830-1940 une Décret exécutif n°03-323 portant sur le	

plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques (PPMVSA)	153
IV-2-2- Les institutions créées dans le cadre de la protection et la présentation des sites archéologique en Algérie	153
IV-2-2-1- Ministère de la communication et de la culture (Décret exécutif n °96-141 du 20 Avril	153
IV-2-2-2- Agence nationale d'archéologie et de protection des monuments et sites historiques (Décret exécutif n°87-10 du 6 Janvier 1987)	154
IV-2-2-2-1- Organisation	154
IV-2-2-3- Circonscription archéologique	154
IV-2-2-4- Direction de la culture de Wilaya (Décret exécutif n°94-414 du 23 Novembre 1994)	155
Conclusion	155
<u>Chapitre V : Le site archéologique de la Pointe-Noire: nécessité d'une approche de muséologie active</u>	
Introduction	157
V-1- Présentation du contexte géographique de la nécropole de la Pointe-Noire	157
V-1-1- Etude du corpus ; La ville Jijel	157
V-1-1-1- Historique de la ville de Jijel	158
V-1-1-2- Contexte actuel de la ville de Jijel : potentialités	158
V-1-1-2-1- Un riche patrimoine naturel classé	159
V-1-1-2-2- Des sites d'attrait touristique	159
V-1-1-2-3- Les potentialités Culturelles	160
V-1-1-2-4- Développement de nouveaux produits touristiques	161
V-2- Le cas d'étude : La nécropole de la Pointe-Noire a Jijel	162
V-2- 1- Présentation générale de la nécropole de la Pointe-Noire (Rabta)	162
V-2-1-1- Situation	162

V-2-1-2- Délimitation et accessibilité	163
V-2-1-3- Environnement immédiat	164
V-2-1-3-1- La valeur paysagiste de la nécropole	165
V-2-1-4- Approche globale de la nécropole de la Pointe-Noire	166
V-2-1-4-1- Etude historique	166
V-2-1-4-2- Etude architecturale	168
V-2- Diagnostic	173
V-2-1- Désordres et pathologies	173
V-2-1-1- Les dégradations naturelles	174
V-2-1-2- Les dégradations anthropiques	175
V-2-1-3- La diversité sociale dans la nécropole de la pointe noire	176
V-3- Identification des agents de vulnérabilité des sites archéologiques	178
V-3-1- Les aléas naturels	178
V-3-2- Les aléas anthropiques	178
V-4- Analyse des catégories de visiteurs	178
V-5- Edictions des orientations et des prescriptions techniques et normatives	179
V-5-1- La mise en valeur du site	179
V-5-2- Le plan muséographique du site	183
V-5-2-1- Le processus de la mise en scène du site archéologique de la Pointe-Noire	183
V-5-2-2- Les modalités muséographiques peuvent être appliquées au site archéologique de la Pointe-Noire	184
V-5-2-2-1- Les procédés de muséalisation du site archéologique de la Pointe-Noire	184

V-5-2-2-2- Les aménagements muséographiques	185
Conclusion	190
Conclusion et recommandations générales	192
Bibliographie	197
Liste des figures	205
Liste des photos	206
Liste des tableaux	207
Liste des planches	208
Liste des cartes	209
Annexes	210
Résumé	221
Abstract	222
ملخص	223

Introduction générale

I. Introduction :

La question du patrimoine est au cœur de discussions universelles. Face au risque d'uniformisation, toutes les sociétés, sans exception, aspirent à protéger ce qu'elles considèrent appartenir à leur culture, leur identité et leur histoire. Elles tentent de sauvegarder ce patrimoine comme un trésor car il est chargé de symboles, de significations accumulées à travers les expériences passées. En effet, l'identité constitue le résultat d'un long processus historique, d'un passé.

Comme expression matérielle de la mémoire, le patrimoine archéologique est sans doute l'une des composantes palpables de cette identité. C'est l'élément le plus visible que les peuples perçoivent d'une façon claire et directe. En d'autres termes il est constitué aussi bien des monuments prestigieux que des traces les plus modestes de l'occupation humaine. Au-delà de son importance scientifique ; il peut avoir des significations politiques pour les descendants des groupes qui les ont produits. En effet, le patrimoine archéologique comprend l'ensemble des biens présentant une valeur patrimoniale dont il s'agit de garantir la pérennité et la transmission aux générations futures.

À l'origine, les sites archéologiques font partie de ce patrimoine. Ils représentent le résultat d'un processus historique marqué par la succession d'époques, de courtes ou de longue durée, qui formaient des *strates culturelles* contenues dans les masses du sol. Ces traces sont alors assimilées à des archives (*archives du sol*), dans lequel, chaque génération a son dossier. Qu'il s'agisse de monuments dressés, visibles ou des vestiges encore enfouis, ils nous aident à comprendre ce que nous sommes et, à ce titre, constituent un lien social et intellectuel important entre le présent et le passé.

A l'instar des héritages culturels et naturels, le patrimoine archéologique comme richesse n'est pas renouvelable une fois détruit. Il est important de l'étudier, de le documenter, de plaider et de veiller à sa conservation et sa valorisation pour permettre une continuité entre le passé, le présent et l'avenir. D'une manière générale, la conservation du patrimoine archéologique se fait à travers son interprétation au large public profane.

La présentation du patrimoine au public est un moyen indispensable de sensibilisation, de communication de ses valeurs pour son maintien en vie¹. Jean Davallon précise que l'accès

¹ La charte pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux. www.international.icomos.org/chartes/interpretation.pdf

physique aux biens patrimoniaux permet de voir, et de découvrir, mais il est suivi aussi d'un bénéfice symbolique délectation, éducation, émotion, connaissance, mémoire...etc.²

Le musée est en lui-même un moyen d'interprétation du patrimoine³. Celle-ci se réalise par l'exposition, par laquelle les concepteurs proposent une interprétation, mais chaque visiteur en fait sa propre lecture, notamment par la liberté des parcours qui lui est laissée. Au croisement des nouvelles technologies de l'information et le développement des théories de communication et de l'apprentissage surgissent de multiples dispositifs de présentations dans le monde muséal. La muséologie a renouvelé ses attitudes et a créé un courant d'une « *nouvelle muséologie* », Ces dispositifs sont sensés conférer aux sites et vestiges vulnérables réduits en de simples traces du passé un attrait, une force et une lisibilité qu'ils n'avaient pas ou pas assez, rendre leurs sens facilement saisissable et appropriable par des publics variés.

Cependant, la muséalisation d'un site archéologique constitue un facteur de dégradation en masse. Devant cette dichotomie, la réglementation internationale en matière de protection et de gestion du patrimoine reste limitée. Elle aborde le sujet obscurément, soulignant l'importance de la présentation et les méfaits du tourisme mal géré, mais sans donner les règles ou les normes pratiques pour faciliter l'application sur terrain.

En Algérie malgré les évolutions immenses réalisées dans le domaine de la muséologie et la muséographie et malgré la reconnaissance de la pratique de présentation comme un moyen nécessaire de la communication des valeurs que porte le patrimoine et un maillon important du processus général de sa conservation : cette pratique reste très faible, voire inexistante. Quand à la présentation des sites archéologiques, on remarque que dans notre pays aussi riche en sites archéologiques, nous ne trouvons aucune expérience de mise en présentation gratifiante.

Envisager une démarche de muséaliser un site archéologique, exige une compréhension optimale de ses caractéristiques et de ses particularités. Il faut, nécessairement, prendre le temps de connaître ses spécificités en sachant qu'il représente un thème de recherche très récent et d'actualité car « *la nouvelle muséologie active* » est une démarche récente apparue (fin des années 1980). En d'autres termes, il est très important de mettre le point sur le fait que les connaissances indispensables pour la médiation et la communication d'un site

² Davallon. J, (1999), « l'exposition à l'œuvre » Paris. p167.

³ André GOB, Noémie DROUGUET, La muséologie : histoire, développements, enjeux actuels 2em édition, Octobre 2008.

archéologiques sont, aujourd'hui, très limitées, du fait que la documentation et les références qui traitent chaque cas étudié sont pratiquement inexistantes. Ces déficits sont préjudiciables à la mise en valeur de ce patrimoine. Ils handicapent, par ailleurs, l'interprétation et la mise en présentation des sites patrimoniaux merveilles.

La muséalisation d'un site archéologique nécessite une phase d'études et de recherches (collecte et cumul des informations). Elle est, parfois, longue compliquée et difficile. Elle a pour fonction de donner du sens pour convaincre les différents publics. Plus le discours sur le bien patrimonial est riche et clair, plus le sens de la mise en valeur patrimoniale est acceptable, audible et recevable par l'ensemble des publics diversifiés et variés déterminés par leurs différents niveaux d'appartenance.

II. Problématique :

La notion de conservation et de mise en valeur du patrimoine ne cesse de prendre de l'importance dans nos sociétés actuelles. Car, les biens patrimoniaux qui se trouvent dans des situations précaires, possèdent des valeurs précieuses. La préservation du patrimoine qui appartient à une société, peut intéresser toute l'humanité. Dans ce cas, il va mobiliser les moyens à l'échelle mondiale afin de le sauver car les conséquences générées par la perte d'un élément du patrimoine qu'il soit matériel ou immatériel, enfoui ou visible, ... sont désastreuses pour la mémoire, l'histoire, l'identité du groupe concerné. Cette prise de conscience, vis-à-vis du patrimoine n'a pas laissé l'Algérie insensible. Bien au contraire, elle s'intéresse de plus en plus à son héritage patrimonial.

Carrefour de civilisations, l'Algérie jouit d'un paysage culturel riche et diversifier. Plusieurs civilisations se sont succédées sur son territoire, et ont marqué ce dernier ; en laissant des traces permanentes qui méritent d'être sauvegarder pour la pérennité de la nation et son identité. Certaines de ces legs ont pu défier le temps et nous parvenir sous forme de vestiges archéologiques d'une importance inestimable.

Toutefois, les sites archéologiques ne sont pas à l'abri d'actes de pillage et de transactions illicites de receleurs des pièces archéologiques. Faute de moyens efficaces de protection et de gestion attentive ; ces sites subissent les injures de l'homme et du temps. Cependant ces sites archéologiques sont tantôt visibles, tantôt invisibles. Pour les premiers, qui sont porteurs de valeurs multiples qui échappent à un large public non spécialiste, ils sont souvent mal appréciés par leur visiteurs, ils sont perçus des lieux vétustes abandonnées incapables d'évoquer leur essence. Fernand Colin atteste : «*les vestiges archéologiques sont rarement intelligibles directement.... Ils ne prennent souvent un sens qu'après l'étude de l'explication*

de l'archéologue.... »⁴. Pour les seconds, l'enjeu consiste surtout à les conserver intacts, notamment pour une mise en présentation ultérieure.

Par ailleurs, ces lieux de mémoire sont caractérisés par une grande vulnérabilité. Cela semble une évidence, quand nous réalisons que ce sont des sites qui ont vécu des milliers d'années ensevelis, abandonnés et sans entretien. L'accessibilité du public et leur présentation, constituent un facteur de dégradation de taille.

Cependant, ces dernières décennies, plusieurs pays européens et américains se sont tournés vers la mise en présentation de leur patrimoine archéologique. Conscient du rôle qu'il peut jouer dans le développement du pays, il a été intégré dans leurs politiques. Aujourd'hui, il fait l'objet de protection et de valorisation à l'échelle de la planification nationale. Comme l'Algérie dispose d'un patrimoine architectural réduit en ruine très important. De ce fait, le territoire algérien renferme une grande variété de sites archéologiques dont les spécificités dépendent de leur situation géographique, leur degré d'enclavement et leur emplacement. Alors, il convient de s'interroger sur la muséalisation de ces sites prestigieux, connaissant que la muséologie embrasse des fonctions contradictoire. Outre sa mission de communication de diffusion de l'art. son rôle de conserver pour le futur .

Dans le cadre de l'interprétation du patrimoine archéologique, il est important de contribuer modestement en se demandant si en Algérie, **En exploitant les dernières technologies d'information et de communication liées à la présentation ; les sites archéologiques peuvent-ils être muséalisés ou non ?** Afin de cerner le phénomène dans sa totalité, une série de questions secondaires méritent d'être soulevées :

1- Comment faire apprécier, interpréter et présenter ces lieux de mémoires souvent vétustes et réduit en ruine, dont la connaissance s'échappe à un grand public profane ?

2- Quelles seraient les nouvelles modalités pour une muséalisation des sites patrimoniaux ?

3- Actuellement, les politiques patrimoniales en Algérie prennent-elles en considération la reconnaissance de la mise en présentation des sites archéologiques comme outil de valorisation de ces derniers ?

⁴Colin. F, (2000), Patrimoine archéologique et société : relations difficiles ? Le rôle du médiateur, Préhistoire de Ramioul.in Marie-Thérèse Boumival (Avril 2009) : participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux volet archéologie, la mise en valeur des sites archéologiques euro québécois. P18.

4- Est ce que le site archéologique de la Pointe-Noire de Jijel peut avoir une mise en présentation en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication ? Comment muséaliser et mettre en valeur ce site archéologique ?

5- Comment réussir à satisfaire une ouverture de ce site vers un public plus large demandeur de loisirs et de culture sans tomber dans le tout loisir et touristique en ignorant la portée scientifique, éducative et patrimoniale de ce dernier ?

Il nous a paru intéressant d'évaluer le niveau d'intégration des nouvelles méthodes de présentation des sites archéologiques dans la politique de la gestion du patrimoine en Algérie ; une condition primordiale à la longévité de cette catégorie patrimoniale sensible et vulnérable.

A cet effet, la wilaya de Jijel est prise comme cas d'étude illustratif dans la mesure où son patrimoine archéologique, étant parsemé et risquerait de subir de dommages irréparables et les diverses perturbations liées aux divers usages du sol. Le choix de ce joyau archéologique est fondé, d'une part, sur l'importance des témoignages que porte le site ; qui présente l'un des plus extraordinaires sites archéologiques du Maghreb : englobant un témoignage significatif pour l'étude des contacts entre les civilisations autochtones et les différentes vagues de colonisation du VI^e siècle avant J-C. Et d'autre part, le site archéologique de la Pointe-Noire apporte un témoignage exceptionnel sur la civilisation punique disparue.

III. Hypothèses :

Afin de mieux saisir le concept de la nouvelle muséologie active, le présent travail s'inscrit dans le cadre d'une réflexion approfondie qui vise à expliquer l'importance de la mise en présentation des sites archéologiques. Deux principales hypothèses peuvent être émises afin de pouvoir étudier et cerner ce sujet :

1- La première hypothèse suppose que les sites archéologiques ne peuvent être préservés qu'après leur appréciation et compréhension, à travers l'utilisation des évolutions de l'informatique et des sciences de communication dans leur présentation, ce qui contribue d'une part à la satisfaction des publics, d'autre part, à la sauvegarde de ces vestiges caractérisés par une grande vulnérabilité.

2- La deuxième hypothèse suppose que le déclin du patrimoine archéologique et l'état de délaissement de certains éléments de l'histoire et de la mémoire collective de l'Algérie est dû à l'absence d'une stratégie nationale efficace de conservation et de présentation des sites archéologiques.

IV. Objectifs :

Le présent travail de recherche constitue une modeste contribution pour approfondir nos connaissances sur l'importance de la nouvelle muséologie dans la lecture, la compréhension et la mise en valeur des sites archéologiques d'une part, et une sonnette d'alarme afin de sensibiliser les élites intellectuelles, les décideurs politiques et économiques et les citoyens à l'intérêt d'une mise en présentation de l'héritage archéologique en Algérie. L'objectif de cette recherche est de proposer quelques éléments de réflexion afin d'établir des bases solides qui prennent en compte la protection, la valorisation et la mise en présentation des sites archéologiques en Algérie. Il est important de voir comment la reconnaissance de la pratique de muséologie peut constituer une solution efficace aux problèmes des sites patrimoniaux.

A travers ce travail de recherche, il est question d'examiner les modalités, les enjeux de la présentation et la valorisation des sites archéologiques. Effectivement, il est important de connaître et de déterminer les niveaux d'intervention et les actions à mener pour atteindre une bonne présentation de biens. Ainsi, la préoccupation majeure de ce travail est soutenue par des objectifs secondaires qui peuvent être présentés comme suit :

- 1- Il est question de connaître la notion du patrimoine archéologique et déterminer ses composants, ses spécificités, ses valeurs et les effets pervers liés à la dégradation de ses sites.
- 2- Explorer les nouvelles tendances dans les domaines particuliers de la muséologie et la muséographie qui sont des aspects fondamentaux dans le projet de la mise en scène des sites archéologiques.
- 3- Il s'agit de déterminer l'importance de l'interprétation du patrimoine archéologique par l'exploitation des avancées de la nouvelle muséologie active pour mettre en valeur la richesse de ce patrimoine, constitutif de l'identité, assurer sa sauvegarde et l'utiliser comme outil de développement afin d'assurer sa transmission aux générations futures.
- 4- Atteindre une bonne présentation qui concilie entre attributs de la conservation et les besoins d'un public diversifié.
- 5- Sensibiliser tous les acteurs de la société sur les valeurs que porte ce type de patrimoine tant sur le plan scientifique, identitaire et économique que sur les dangers de leur perte.
- 6- Proposer un guide pratique pour le projet de mise en présentation pour notre cas d'étude, qui vise à faire mieux connaître et à rendre accessible le patrimoine archéologique. Il vise bien sûr à raconter les séquences d'occupation humaine, les événements, l'adaptation de groupes et de communautés à un territoire donné. Mais il vise aussi à :
 - Communiquer les valeurs d'un site archéologique mis en valeur;

- Ancrer le propos dans l'histoire de l'occupation humaine (ancienne et récente) d'un territoire;
- Créer des liens entre le passé et des enjeux contemporains par la sauvegarde des ancrages culturels de la société.
- Promouvoir une conscience publique tout en favorisant un questionnement quant à la conservation et à l'importance du patrimoine archéologique.
- La socialisation du patrimoine : l'insertion du site dans la vie socioculturelle de la population se concrétise par l'intégration des activités ludiques et scientifique.

A travers cette recherche, il s'agit de mettre en lumière les modalités se rapportant à la muséalisation d'un site archéologique. Elle s'appuie sur le cas du site archéologique de la Pointe-Noire de Jijel, un milieu marqué par une richesse historique, patrimoniale et touristique qui représente des opportunités sur lesquelles peut s'appuyer la durabilité du site et son environnement.

V. Méthodologie :

Ce travail de recherche vise à étudier et à analyser la question de l'application de la nouvelle muséologie active dans la présentation des sites archéologiques. Il s'agit d'apporter des précisions théoriques concernant le patrimoine archéologique, son rôle et les enjeux qu'il présente. De ce fait, ce mémoire s'attèle à répondre à la question clef de la problématique tout en essayant de trouver une démarche méthodologique qui s'appuie sur l'analyse de contenu afin d'illustrer la situation vécue par les sites archéologiques en Algérie. En d'autres termes, cette méthode doit être logique et cohérente avec tout d'abord, la constitution d'un corpus d'étude approprié. Ce dernier a été formé essentiellement à la lumière de l'étude des documents, qui consiste à analyser des documents pour mieux comprendre le thème. Toutefois, elle est complétée par un travail réalisé sur le terrain, afin de pallier au manque d'informations.

Par conséquent, l'étude théorique est effectuée à partir d'une synthèse de plusieurs sources bibliographiques. La recherche bibliographique concerne la collecte de documents, d'ouvrages, de travaux de recherche, d'articles de journaux, d'actes de séminaires, des colloques et des journées d'études, ainsi que, la consultation des sites web, des médias, dans le but de définir les différents concepts de base se rapportant au thème de ce travail afin de mieux comprendre et traiter le sujet.

Quant au travail sur terrain, il consistera à prendre un cas d'étude national, en l'occurrence le site archéologique de la Pointe-Noire à Jijel pour tenter de vérifier et d'appliquer les conclusions et les résultats obtenus à l'issue du traitement théorique. Malgré le manque d'études sur le sujet traité, un diagnostic a pu être effectué à partir des données qui ont pu être rassemblées. Ainsi, ces données ont été traitées et présentées sous forme de tableaux, de cartes et de figures dans le but est de mieux comprendre l'état actuelle de ce site archéologique.

C'est pourquoi, le mémoire se compose de cinq chapitres dont les trois premiers constituent le cadre conceptuel du mémoire à travers un apport théorique composé de définitions, de concepts et de notions nécessaires à l'étude des principaux axes de la recherche. Ils ont pour objet de démontrer l'intérêt et la portée de la valorisation patrimoniale, notamment celle associée à l'archéologie en tant que milieu porteur de mémoire et d'histoire. Afin de présenter l'ensemble des arguments qui permettent d'aborder les différentes modalités de la présentation et de la mise en valeur des sites archéologiques, leur contenu traite d'un certain nombre de préoccupations majeures qui sont :

- Sous quelles formes se présentent les vestiges archéologiques sur les territoires ?
- Quels sont les valeurs véhiculées par les biens patrimoniaux archéologiques ?
- Quels sont les principaux facteurs de dégradation des ressources archéologiques ?
- Pourquoi les sites archéologiques nécessitent-ils une approche spécifique de présentation ?
- Quels sont les problèmes et les enjeux de l'application des nouveaux dispositifs de présentation sur la conservation des sites patrimoniaux ?

Le premier chapitre permettra dans un premier temps de préciser ce qu'est un patrimoine archéologique et de décrire ces composants et la spécificité du milieu archéologique. En effet, il s'agit d'explicitier les différentes valeurs qui incitant la mise en exposition et la valorisation des biens patrimoniaux. Par la suite, seront exposés les différents effets pervers liées à la dégradation des sites archéologiques dans ses dimensions variées: naturelles, humaines et temporelles....Enfin, une analyse de la réglementation traitant le patrimoine archéologique sera abordé avec plus de détail.

La notion de l'interprétation et la présentation des sites archéologiques sera largement développée dans le second chapitre. Il s'agit de présenter les différents principes et outils d'interprétation du patrimoine. Ensuite le musée de site archéologique sera examiné au tant d'outil d'interprétation. Le dernier volet de ce chapitre sera réservé à la pratique de présentation dans les musées de sites archéologiques, ses principes et ses méthodes et la législation officielle qui la définit.

Le troisième chapitre s'intéressera à l'étude de la nouvelle muséologie active comme une approche renouvelée pour une mise en exposition des sites archéologiques où elle sera regroupée de nombreuses dimensions sociales, culturelles et scientifiques. Il est question de définir et de préciser les dispositifs de la présentation muséographique et de déterminer le processus d'élaboration d'un plan muséographique des sites archéologiques. Pour conclure ce chapitre, « un modèle de la muséalisation » des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie active sera présenté.

Ces trois chapitres seront complétés par deux autres. Ces derniers sont consacrés à l'étude de l'application de la nouvelle muséologie active aux sites archéologiques à l'échelle internationale et nationale.

Le quatrième chapitre s'attèlera à présenter une vision réelle sur les évolutions des modalités de présentation des sites archéologiques à travers l'étude des différents cas d'études choisis avec soin. Cela permettra à la fois, de confirmer les modalités de présentation proposées dans la théorie et de voir les aspects positifs et négatifs de chaque cas pour les exploiter dans l'application. Pour conclure ce chapitre, l'état des connaissances dans le domaine de la muséologie en Algérie et les modalités de présentation et conservation des sites archéologiques vont être présentés.

Le dernier chapitre se focalise sur la définition et l'élaboration d'un modèle de muséalisation qui s'adapte au contexte algérien en tenant compte des spécificités territoriales de l'exemple étudié « Le site archéologique de la Pointe-Noire à Jijel ». Ce chapitre se développera en deux phases :

La première est une phase qui constituera une batterie d'indicateurs permettant de préciser la problématique du site archéologique de Jijel et d'évaluer ses points positifs et ses points négatifs. Et la seconde permettra d'édicter des prescriptions techniques et normatives définissant un guide pratique, utile pour les aménageurs lors de la conception du projet. Ces directives que nous aurons à proposer doivent répondre à notre problématique posée au début de notre recherche.

Toutes les connaissances acquises dans le cadre de ce mémoire ont pour objectif d'être exploitées dans le cadre d'une approche de mise en exposition et de sensibilisation à venir des sites archéologiques. Ce travail de recherche constitue une approche nouvelle peut être appliquée aux sites archéologiques. A travers une conclusion générale nous reviendrons sur l'ensemble du travail pour évaluer si les objectifs de départ ont pu être concrétisés en mettant

l'accent sur les difficultés rencontrées et sur la délicatesse du thème abordé mais aussi sur les pistes de recherche pour des travaux ultérieurs.

Le schéma suivant illustre la méthodologie de travail :

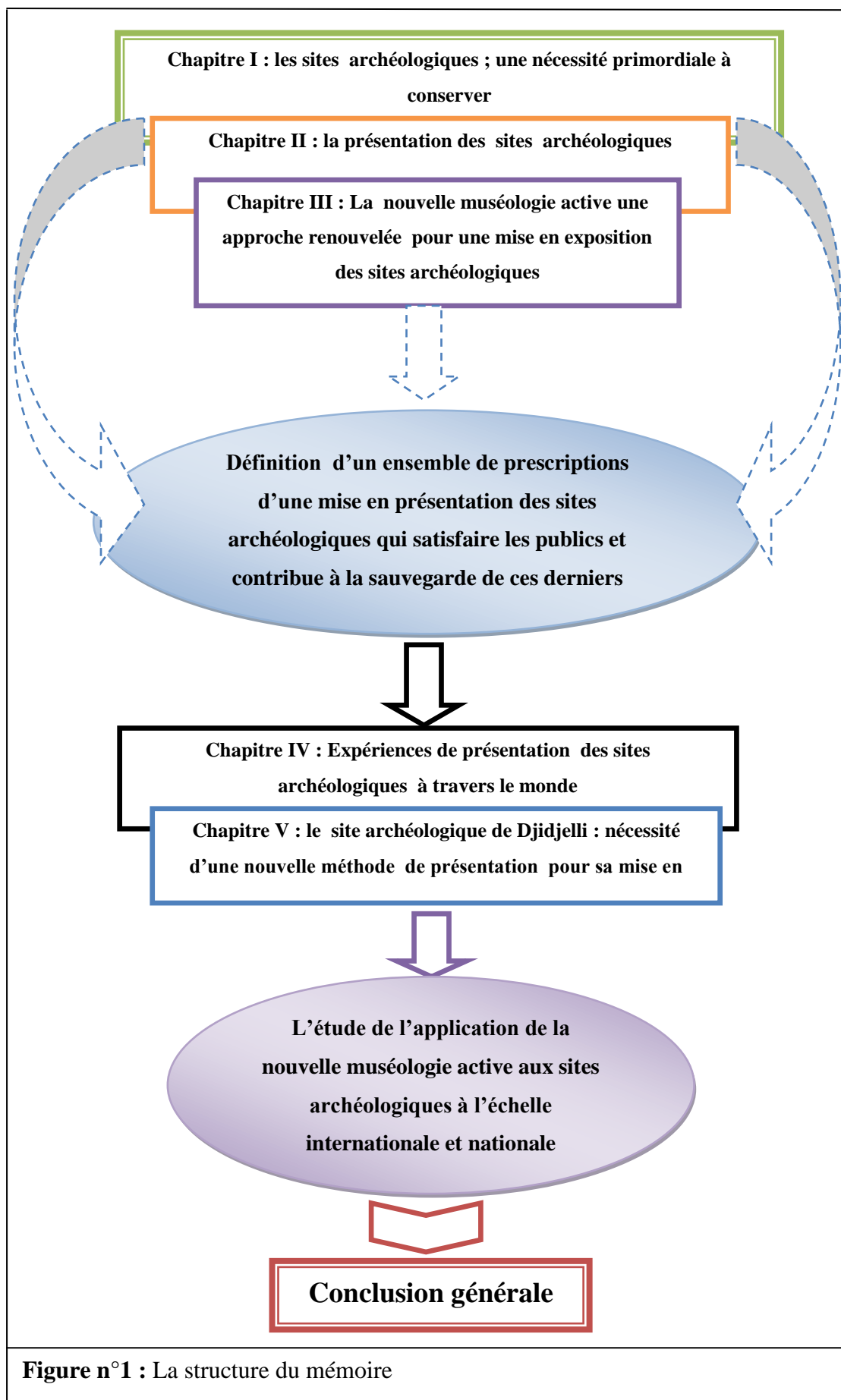


Figure n°1 : La structure du mémoire

Source : Auteur

Chapitre I :

**Les sites archéologiques ; une nécessité primordiale
à conserver**

Introduction :

La mise en valeur du patrimoine repose sur une compréhension approfondie de son contexte, ses caractéristiques et ses moments-clés de l'histoire. Nous essayons dans ce chapitre de clarifier ce que présente un site archéologique tout en exposant ses types, ses valeurs et les différentes menaces qui peuvent atteindre ce dernier.

Toutefois le patrimoine architectural réduit en ruines dans les sites archéologiques est cette chaîne que compose une notion plus vaste appelé « le patrimoine archéologique ». Pourquoi s'intéresser aux vestiges ? Parce que « *les pierres sont des fantômes qui réveillent d'autres fantômes : la « pierre » porte et transporte le souvenir* »¹. Pour cerner la notion du patrimoine archéologique ; il est nécessaire d'appréhender ces concepts, ses spécificités et ses composants. Mots-clés de notre étude, ces notions méritent d'être examinées de près.

I-1- Définition du patrimoine archéologique :

Le terme patrimoine a mis du temps à s'associer aux valeurs véhiculées par l'industrie, ce retard était principalement dû à la rigidité des premiers systèmes d'évaluation et de reconnaissance des valeurs. Ce n'est qu'en 1972, suite à l'adoption par la conférence générale de l'UNESCO, de la convention portant sur « *l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel* », que ce système s'est assoupli et a pu revêtir une dimension plus œcuménique du point de vue chronologique et typologique. Deux disciplines sont à l'origine de cette pluralisation du champ patrimonial, les sciences humaines et l'histoire des techniques².

Aborder la notion du patrimoine est une tâche incommensurable, mais traiter du patrimoine bâti, signature directe d'une parole spatiale. Devient moins ardue pour les praticiens de l'espace que nous sommes. Les monuments historiques, les sites archéologiques, les ensembles urbains et ruraux font tous partie du patrimoine culturel immobilier. Dans cette recherche les sites archéologiques représentent l'objet d'étude ou ils sont eux-mêmes une chaîne dans un ensemble plus vaste qui est le patrimoine archéologique.

Dans les éléments qui suivent, nous tenterons de trouver des réponses aux questionnements suivants :

- Qu'est-ce qu'un patrimoine archéologique ?

¹ Armando Donati, 1992, *Monti, Uomini et pierre*, Locarno, Armando Dado, p 37).

² Françoise Choay, *l'allégorie du patrimoine*, Editions du SEUIL, Paris VIe, 1992.

- Quelles sont ces composantes ?

Cependant, la réponse à ces questionnements peut prendre plusieurs aspects du fait qu'elle est multidisciplinaire; le patrimoine archéologique est une ressource précieuse et non renouvelable, il s'agit d'une base d'informations inexhaustible dans laquelle on peut approfondir et enrichir nos connaissances sur l'histoire et l'évolution de la vie humaine, ses coutumes et croyances, l'économie, la technique, etc. C'est pourquoi les sites archéologiques sont souvent des laboratoires de recherches ou musées qui font avancer la science.

En d'autres termes il est constitué aussi bien des monuments prestigieux que des traces les plus modestes de l'occupation humaine. Autrement-dit, se sont toutes ces découvertes des civilisations disparues ou l'archéologie tend de faire revivre ce qui est mort. Au-delà de son importance scientifique ; le patrimoine archéologique peut avoir des significations politiques pour les descendants des groupes qui les ont produits.

Afin d'opter pour un vocabulaire commun, il faut exposer des différentes définitions adopter aux textes normatifs internationaux et nationaux. Les biens archéologiques représentent d'après la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique, tenue à Londres en 1969 « *les vestiges ou les biens ou toutes autres traces de manifestations humaines, constituant un témoignage d'époque et de civilisations dont la principale ou une des principales sources d'information scientifique est assurée par des fouilles ou par des découvertes* »³. cela veut dire que le patrimoine archéologique peut être constituer de restes monumentales que modestes , l'essentiel est la signification et l'interprétation de ses biens.

Au sens du 1^{er} article de la charte Internationale pour la Gestion du patrimoine Archéologique (ICOMOS 1990), le patrimoine archéologique est considéré comme étant « *la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux ou se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnées de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que matériel qui leur est associé* »⁴. Cette définition se distingue de la précédente par le fait quelle donne une classification aux biens archéologiques selon leurs endroits (en surface, en sous-sol, sous les eaux).

³ Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique Londres, 1969

⁴ Charte Internationale pour la Gestion du Patrimoine Archéologique ,1990

D'après le code du patrimoine, le patrimoine archéologique se définit comme étant « *tous les vestiges et autres traces de l'existence de l'humanité, dont la sauvegarde et l'étude, notamment par des fouilles ou des découvertes, permettent de retracer le développement de l'histoire de l'humanité et de sa relation avec l'environnement naturel* ». Cette définition renforce la relation entre les biens archéologiques et l'environnement naturel.

Aux fins de la loi n°98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, le patrimoine archéologique renferme les espaces bâtis ou non qui ont une valeur historique, archéologique, religieuse, artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique. Il s'agit notamment, des sites archéologiques, y compris les réserves archéologiques et les parcs culturels.

Le patrimoine archéologique est une source de la mémoire collective universelle, il est aussi un instrument d'étude historique et scientifique. Sont considérés comme éléments du patrimoine archéologique tous les vestiges et objets mis au jour, ainsi que toutes autres traces des générations antérieures. Le patrimoine archéologique comprend les structures, les constructions, les groupes de bâtiments, les sites aménagés, les objets meubles et les monuments d'autres sortes avec leur contexte, qu'ils soient sur la terre ferme ou immergés.

A partir des définitions précédentes, il ya lieu de constater que le patrimoine archéologique est un concept large qui admit plusieurs acceptations. Enfin nous sommes optes par celle de **Gustaf TROTZIG** ; dont il considère que : « *les monuments et sites, les objets façonnés, les traditions de recherche et les ''connaissances pour survivre'' constituent à eux tous le patrimoine archéologique* »⁵. Enfin on peut conclure par ceci, le patrimoine archéologique est un ensemble de plusieurs composants.

I-1-1- Composants du patrimoine archéologique :

I-1-1-1- Sites et monuments archéologiques :

Il existe plusieurs définitions du terme site archéologique ; l'ordonnance du 4 mars 1993 le considère comme étant : « *''tout terrain, formation géologique, bâtiment, ensemble ou site qui comprend ou est susceptible de comprendre des biens archéologiques''* »⁶.

Autre définition est donnée par la loi n° 98-04 : « *''des espaces bâtis ou non bâtis qui n'ont pas de fonction active et qui témoignent des actions de l'homme ou des actions conjuguées* ».

⁵ Collectif, Archéologie et aménagement, Rapport du Colloque de Florence, Ed ; UNESCO, Strasbourg 1987, p07

⁶ L'ordonnance du 4 mars 1993, article 2

de l'homme et de la nature, y compris les sous-sols y afférents et qui ont une valeur historique, archéologique, religieuse, artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique'⁷.

Le site archéologique est défini par l'ICOMOS : « *c'est un lieu qui rassemble les traces d'une activité humaine. C'est un lieu chargé d'histoire et de symboles qui s'expriment à travers d'objets meubles ou immeubles.* »⁸

Un site archéologique est un lieu où se trouvent des artefacts ou d'autres preuves tangibles d'un usage ou d'une activité humaine passée qui ont une valeur ou un caractère sur le plan du patrimoine culturel.

Le site archéologique se définit plus physiquement, c.-à-d. à l'intérieur d'un espace plus au moins grand qui couvre une superficie très variable et qui, évidemment, contient des restes d'une occupation humaine. Il est généralement enfoui dans le sol .ce qu'on trouve dans un site sont principalement les artefacts, les écofacts, les vestiges de structures.

Toutefois, l'archéologue ne se contente pas de cela. Il observe aussi chaque couche de sol qui forme la stratigraphie du site et, de plus, il note le contenu de chaque contexte archéologique, ce qui lui permet d'associer les éléments entre eux .C'est avec l'ensemble de ces éléments qu'il arrive à reconstituer le contexte culturel associé à chaque occupation humaine du lieu ; il peut y en avoir plusieurs dans un même site. Plus le site archéologique est ancien plus les indices de l'occupation humaine sont rares. Pourquoi ? Parce que, principalement ; plusieurs matériaux ne survivent pas longtemps dans le sol et disparaissent à jamais.

Depuis des milliers des siècles, l'homme a laissé des traces permanentes dans son milieu naturel. Le paysage a été constamment transformé par l'action conjuguée des forces naturelles et de l'homme lui-même. L'empreinte matérielle des activités humaines sur le paysage a créé d'énormes archives dans lesquelles chaque génération a son dossier. On y trouve de l'information sur la manière dont les hommes ont utilisé les ressources de la nature pour se nourrir, se loger et s'outiller. Tout est consigné, réussite ou échec. On y trouve pour ainsi dire l'expérience humaine accumulée au cours des siècles. Plus concrètement, on considère ces

⁷ Article 28 de la loi n°98-04 du 20 février 1998 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel

⁸ Commission Européenne : « mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain- guide pratique ». Rapport de recherche n°11 : « Typologie et prototype de procédures méthodologiques relatives à la politique de conservation ». Direction générale de la recherche. Belgique. Juillet 2004.p24.

traces comme de strates culturelles, fosses à rebuts, sols de hutte, foyers, trous de poteaux, etc., champs, limites, tumulus, nécropoles, et ainsi de suite, et de leur contenu d'objets façonnés.

Ainsi ces témoignages archéologiques de la vie de l'homme dans son milieu peuvent être considérés comme une sorte d'information en conserve. Nous ne pouvons plus aujourd'hui parler de "monuments" dans un sens restreint : nous devons considérer des sites entiers réunissant un maximum d'éléments de différentes époques, où l'on peut observer la continuité des existences et des activités humaines⁹.

I-1-1-2- Les objets façonnés : le mobilier archéologique :

Le mobilier archéologique se définit comme : « *les objets transformés par l'activité humaine recueillis lors de l'opération du terrain, il s'agit d'artefacts, c'est-à-dire d'objets ayant été façonnés par l'homme pour son usage : objets en céramique, en verre, en métal, etc., il s'agit aussi des matériaux naturels et de nature biologique, non travaillés par l'homme : ossements animaux et humains, graines, bois, prélèvement de sédiments, etc.* »¹⁰

Le mobilier archéologique désigne : « *l'ensemble des matériaux exhumés au cours d'une opération de fouille* »¹¹. Ces objets exhumés sont susceptibles d'apporter des informations sur un site archéologique donné. Le mobilier archéologique constitue, avec la documentation scientifique recueillie lors de l'opération (documentation écrite, graphique, photographique....), un outil précieux et unique pour l'étude du patrimoine archéologique.

De fait, depuis une trentaine d'années et le développement de l'archéologie préventive, la quantité de mobilier archéologique mis au jour a considérablement augmenté, formant ainsi une importante banque de données et permettant, grâce au perfectionnement des techniques d'analyses scientifiques, des études spécialisées plus fines (céramologie, mobilier lithique, etc.)¹².

Le mobilier archéologique sorti de son milieu d'enfouissement subit un choc environnemental Et climatique pouvant entraîner sa perte irrémédiable. C'est pourquoi la conservation préventive constitue un enjeu majeur tout au long de la chaîne opératoire de sa

⁹ Collectif, Archéologie et aménagement, Rapport du Colloque de Florence, Ed ; UNESCO, Strasbourg 1987, p03

¹⁰ Le mobilier archéologique- PAIR. <http://www.pair-archeologie.fr>

¹¹ Collectif, sous la direction de Caroline Gaulter-Kurhan, *le patrimoine culturel marocain*, Ed. Malsonneuve et Larose , Paris 2003

¹² Le mobilier archéologique au SRA Alsace/Doc et patrimoine. <http://www.docpatdrac.hypotheses.org/323>

conservation. Les objets exhumés du sol sont nettoyés, conditionnés et stockés selon des normes et des matériaux adaptées à leur nature et leur sensibilité.

L'aspect esthétique du mobilier archéologique est très important surtout en cas d'exposition ou de publication. L'objet donc ; doit être présentable et lisible par un public néophyte.il doit donc être remonté, stable ou stabilisé, et ses lacunes les plus importantes doivent être comblées si cela représente un risque de manipulation ou un gêne pour la perception.

La plus grande partie consiste en matériaux de recherche qui non seulement peuvent éclairer les performances techniques et esthétiques des cultures passées, mais révèlent les conditions du milieu et nous renseignent sur l'homme biologique. Cela ne veut cependant pas dire que les objets façonnés ont perdu de leur importance comme source d'information : au contraire, ils constitueront toujours, avec les paramètres des lieux où on les a découverts, une des bases essentielles de l'archéologie.

I-1-1-3- Traditions de recherches :

I-1-1-3-1- La naissance de l'archéologie :

La prise de Constantinople par les Turcs se traduisant par l'exil d'intellectuels imprégnés de culture gréco-latine, la redécouverte des auteurs de l'Antiquité et leur diffusion rendue possible grâce à l'invention de l'imprimerie, les grands voyages de découverte vers des terres jusque-là inconnues, les travaux de Nicolas Copernic et de Galilée sur la place de la terre dans l'univers favorisent l'essor d'un mouvement intellectuel dans lequel l'archéologie puise ses racines : la Renaissance.

Tout comme les auteurs anciens, les vestiges de l'Antiquité sont redécouverts. Ainsi, on porte à l'égard des ruines existantes un regain d'intérêt. Mais des fouilles sont également pratiquées dans la mesure où la physionomie des villes évolue profondément, en Italie en particulier. Rome, capitale du monde chrétien, connaît ainsi sous l'égide des papes une série de travaux visant à remodeler son visage. Ces grands travaux se traduisent par des percées et des éventrations du sous-sol qui permettent d'exhumer les vestiges de la Rome antique.

Nombre de sources écrites montrent que les papes éclairés et l'aristocratie romaine, cette dernière étant pétrie de culture gréco-latine, interdisent d'emblée la destruction de ces découvertes. Ces mêmes sources prouvent que des artistes comme Michel-Ange et Raphaël

sont mandatés par l'autorité papale pour inventorier l'ensemble des monuments antiques mis au jour durant cette période.

La redécouverte de ces œuvres d'art associe pouvoirs publics, intellectuels et artistes. Elle prend naissance dans une optique de sauvetage grâce à la réalisation de travaux d'aménagement. Cette archéologie de sauvegarde s'intéresse uniquement aux œuvres monumentales et met de côté les témoignages plus modestes déconsidérés en raison de leur faible valeur esthétique.

➤ **Qu'est-ce que l'archéologie ?**

Les éléments du patrimoine archéologique sont constitués par tous les vestiges matériels de l'existence de l'humanité. L'archéologie étudie les éléments de ce patrimoine pour en tirer des informations historiques sur les occupations humaines qui se sont succédé et sur leur contexte. Son champ chronologique s'étend donc depuis l'apparition de l'Homme jusqu'à nos jours. Les vestiges matériels sur lesquels portent les investigations archéologiques peuvent se trouver en milieu terrestre, subaquatique (lacs, rivières...) ou sous-marin.

Gilbert Charles-Picard définit l'archéologie comme « *une discipline scientifique dont l'objectif est d'étudier et de reconstituer l'histoire de l'humanité depuis la préhistoire jusqu'à l'époque moderne à travers l'ensemble des vestiges matériels ayant subsisté* ». ¹³

Créée à l'origine par de savants collectionneurs d'objets, cette discipline a adopté au cours du XIXe siècle une démarche scientifique fondée sur la notion de stratigraphie qui contribue, par une approche originale inspirée des sciences de la Nature, au développement de l'Histoire, en complétant les sources écrites, en les contredisant ou en palliant leur absence.

Les premiers archéologues se sont essentiellement intéressés à la datation et à la chronologie des vestiges afin de caractériser et de comparer les différentes civilisations pour saisir les étapes successives de l'évolution humaine.

La recherche archéologique a désormais élargi son champ d'étude à tous les actes de la vie quotidienne mais aussi aux contextes environnementaux, économiques et culturels des sociétés du passé. Ceci explique la complexité et la diversité des méthodes de l'archéologie. Il ne s'agit plus seulement de décrire et de dater monuments et objets, mais de tenter de restituer tous les aspects de la vie de l'homme au fil des millénaires.

¹³ Gilbert C.P. (1969) : « l'archéologie, une auxiliaire de l'histoire. L'archéologie. Découvertes des civilisations disparues ». Paris. Larousse. P7.

Cette ouverture sur toutes les sciences est relativement récente mais riche de découvertes et d'avancées sensibles des connaissances.

I-1-1-3-2- Déroulement des recherches archéologiques :

Une recherche archéologique de terrain est un processus complexe ; il commence par un **inventaire exhaustif** de toutes les connaissances disponibles sur la zone à étudier et sur son contexte : dépouillement de la littérature historique et archéologique ainsi que des sources manuscrites disponibles, enquête orale auprès des habitants et prospection de terrain.

L'étape ultérieure peut être la mise en place de sondages afin d'établir un **diagnostic** des traces d'occupations humaines encore conservées. Ensuite, peut commencer la **fouille** des sites découverts. Elle comprend l'exploration minutieuse de toutes les structures identifiées et leurs enregistrement par des plans, des coupes, des photographies, des notes et des fiches diverses.

Après l'étude de terrain, on entre dans une nouvelle phase de la recherche, les travaux de **post-fouille** : mise au net des documents de terrain, étude du matériel découvert, exécution des études complémentaires et des analyses nécessaires, travail de synthèse et rédaction de textes. Ils aboutissent à l'élaboration du **rapport final d'opération**. Ce n'est qu'après toutes sortes de travaux complémentaires, de comparaisons et de corrélations pour interpréter les résultats obtenus et apprécier leur apport aux connaissances archéologiques générales, que voit le jour la **publication** du site, sous la forme d'une monographie ou d'articles de synthèse.

Le processus de la recherche archéologique est synthétisé dans le schéma ci-dessous :

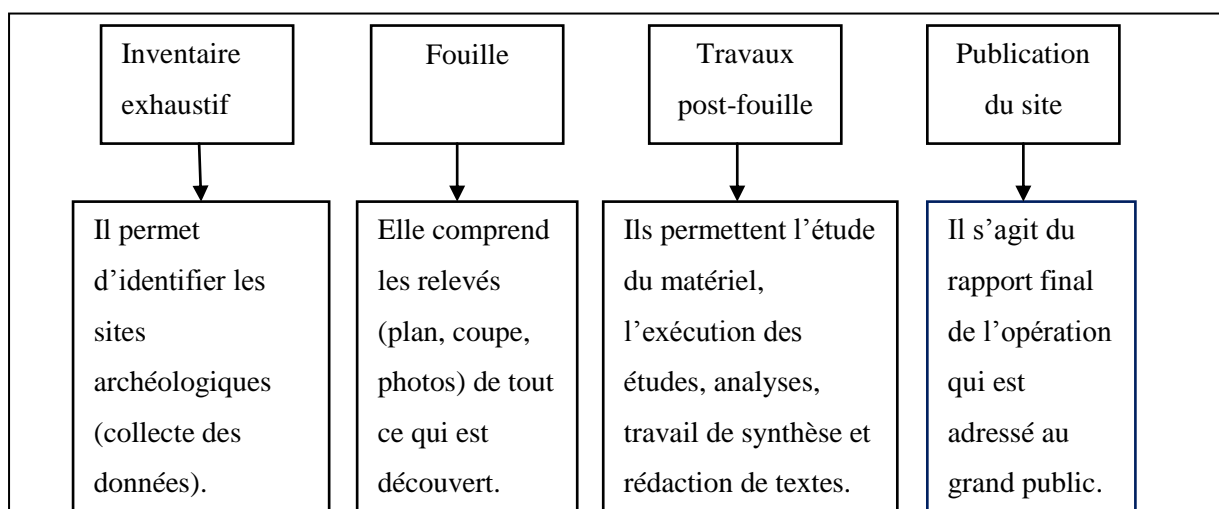


Figure n° 2 : Déroulement de la recherche archéologique

Source : Auteur

I-1-1-3-3- Les acteurs de la recherche archéologique :

L'archéologue ne saurait être un chercheur isolé. La recherche archéologique est le travail d'une équipe qui doit regrouper de nombreux spécialistes :

- les spécialistes des sciences naturelles, géologues et géomorphologues, botanistes, palynologues et zoologues contribuent sur le terrain et en laboratoire à connaître le milieu naturel ancien dans lequel se sont développées les activités humaines mises au jour. Ils contribuent ainsi à mieux cerner les modes de vie, l'exploitation des ressources minérales, animales et végétales, les échanges commerciaux...etc.

L'utilisation de méthodes de datation fondées, entre autres, sur la radioactivité et les analyses physiques et chimiques, d'un usage relativement récent en archéologie, ont ouvert de nouveaux champs d'études.

- les anthropologues, spécialistes du squelette humain mais aussi des processus de dépôt et de décomposition des corps (anthropologie de terrain), sont devenus indispensables, car ils dévoilent de précieuses informations sur l'aspect physique des populations anciennes, sur leurs pratiques alimentaires, les maladies dont elles souffraient, comme sur des pratiques culturelles et cultuelles souvent insoupçonnées.

- pour les périodes récentes (Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne) plus particulièrement, les archéologues travaillent avec des géographes, des historiens, des architectes et des historiens de l'art et des techniques.

L'archéologue a également le devoir de faire connaître et de diffuser les résultats des fouilles et des études scientifiques réalisées. Publications et expositions contribuent à la sensibilisation du public, ce qui est l'un des facteurs fondamentaux de la préservation du patrimoine archéologique.

I-1-1-3-4- Les différents régimes de l'archéologie :

Les recherches archéologiques sont toujours motivées par des sollicitations extérieures, parfois naturelles (l'érosion ou les catastrophes naturelles), ou humaines (les extensions urbanistiques ou les transformations des sols par des actions artificielles)¹⁴. La pratique archéologique peut être réalisée dans trois cadres différents : l'archéologie préventive, programmée et de sauvetage.

¹⁴ L'archéologie en Suisse, une et unique. NIKE bulletin 6/2010(en ligne) http://www.nike-kultur.ch/F/tools/fileadmin/user_upload/index.php?id=687&L=1

➤ **L'archéologie préventive :**

L'archéologie préventive vise à assurer la sauvegarde du patrimoine archéologique lorsqu'il est menacé par des travaux d'aménagement. A ce titre, l'État prescrit les mesures visant à la détection, à la conservation et à la sauvegarde de ce patrimoine par l'étude scientifique. Il assure les missions de contrôle et d'évaluation de ces opérations et veille à la diffusion des résultats obtenus.

En effet, si l'archéologie a pour objet l'étude des « archives du sol », ce sol est en permanence remué, dans des proportions croissantes, par les grands travaux : constructions, autoroutes, lignes ferroviaires, carrières, etc.¹⁵

➤ **L'archéologie dite « programmée » :**

L'archéologie programmée est la réponse à des questions qui concernent l'histoire de l'homme. Les fouilles « programmées », terrestres ou subaquatiques ; sont donc motivées par des objectifs de recherche scientifique indépendants de toute menace pesant sur des vestiges archéologiques. Elles peuvent bénéficier d'aides financières du ministère chargé de la Culture. Elles sont réalisées soit par ses agents, soit par des archéologues relevant d'autres institutions (universités, collectivités territoriales...) ou indépendants. Aux fouilles « programmées » s'ajoutent, dans ce même cadre de recherche, les prospections thématiques, les relevés d'art rupestre, ainsi que les projets collectifs de recherche.

➤ **L'archéologie de sauvetage :**

Il s'agit du type de l'archéologie pratiquée dans les centres urbains modernes ou historiques. Cette archéologie fournit à la fois les informations sur les méthodologies appliquées par les pays concernés pour enrichir leurs inventaires ou leur documentation sur les villes historiques et les relations entre archéologie et urbanisme. Les fouilles dites « de sauvetage », sont motivées par l'objectif de rassembler une banque de données sur les parties concernées par les projets de construction et d'aménagement avant leur disparition immédiate.

Ces trois types d'archéologie sont les composantes d'une seule et même discipline et concourent, chacune à leur niveau, à la connaissance de l'histoire des sociétés anciennes.

I-1-1-4- Un savoir pour survivre :

Les connaissances nécessaires pour survivre, signifient l'ensemble des expériences que l'homme a accumulées à travers les âges et qui lui a permis de lutter et de survivre en dépit

¹⁵ Encyclopédie Universalis 2009

des forces adverses de la nature¹⁶. Le chasseur d'aujourd'hui utilise une connaissance du comportement animal qui existe depuis que l'homme chasse. Et aussi dans le travail quotidien de nombreux artisans, on voit encore des méthodes et des formes d'outils connues depuis des millénaires.

Ce sont là des exemples tirés des aspects pratiques et matériels de la vie, mais il y a aussi des aspects spirituels dans lesquels les matériaux archéologiques permettent de suivre les efforts de l'homme à travers les âges pour résoudre les grandes questions de la vie et de la mort. Mais il y a encore un autre aspect, qui est peut-être le plus important : le besoin de chacun de connaître son passé, le besoin de "racines" et, partant, de monuments comme symboles et comme preuves.

I-2-Spécificité du milieu archéologique :

Les sites archéologiques sont des témoins présents d'une vie passée, ils sont considérés comme des repères significatifs par rapport à quoi s'identifient et s'honorent les sociétés. L'appropriation de ces emblèmes par les populations développent et renforcent les sentiments de fierté, d'affection et d'attachement aux territoires.

I-2-1-Les sites archéologiques selon des contextes spécifiques :

Le site archéologique a été toujours relié par son contexte culturel, social ou environnemental ; dont la connaissance et la compréhension de ces contextes est indispensable pour toute intervention de conservation, de mise en valeur ou de réintégration de ces sites archéologiques dans leur contexte d'origine. Ces derniers peuvent être classés selon deux milieux : terrestres et aquatiques ; ces contextes sont nombreux dont on peut citer :

I-2-1-1- Sites archéologiques situés en milieu urbain :

Le milieu urbain se caractérise par son dynamisme et sa vitalité à cause de la forte concentration en activités économiques, tertiaires...etc. ; cependant la conservation des sites archéologiques dedans présente un grand défi pour les responsables de la ville (surtout les urbanistes et les archéologues). L'étude des sites archéologiques en milieu urbain peut être

¹⁶ Collectif, Archéologie et aménagement, Rapport du Colloque de Florence, Ed ; UNESCO, Strasbourg 1987, p10

abordée par deux façons différentes : l'archéologie dans la ville et l'archéologie de la ville¹⁷.

La première considère le site archéologique comme monument isolé et intervient d'une façon ponctuelle. La deuxième assimile la ville à un écosystème¹⁸ et prend en considération la ville dans sa totalité. Depuis les années 1960, l'archéologie urbaine est devenue une préoccupation croissante. Quantité de fouilles ont été réalisées dans le cœur historique des villes soulevant de nombreuses interrogations :

- Dans quelles circonstances la préservation in situ de vestiges immobiliers est-elle souhaitable?
- Ces vestiges peuvent-ils être intégrés dans l'environnement urbain contemporain ?
- Comment un site peut-il être rendu accessible, compréhensible et attrayant pour le plus large public possible ?

Malgré les problèmes que peut engendrer sa découverte, le patrimoine enfoui est apparu comme un moteur potentiel de développement durable des villes. L'intérêt de la population pour le passé en général et l'archéologie en particulier s'est significativement accru. Les sites visitables et les musées qui leur sont généralement associés ont connu un essor important.

Il est probable que cet engouement correspond à un besoin identitaire grandissant face à la dissolution des cultures locales dans le processus de standardisation qui frappe les villes.

Il peut aussi être expliqué par l'essor d'un tourisme de plus en plus tourné vers la culture et témoigne d'une approche nouvelle d'un patrimoine longtemps oublié ou négligé.

Les valeurs intrinsèques des vestiges et les possibilités offertes par leur utilisation rendent plus que jamais la question de leur intégration dans le système urbain incontournable. Alors que les motivations et les approches des différents protagonistes concernés par la gestion des ressources archéologiques (décideurs, spécialistes, citoyens, etc.) sont généralement différentes, ils partagent les mêmes objectifs : protéger, conserver, connaître et valoriser.

I-2-1-2- Sites archéologiques industriels :

Constituant une branche du patrimoine culturel, le patrimoine industriel concerne l'ensemble des biens matériels et immatériels, hérités du XIXe siècle voire du XXe siècle, se

¹⁷ Laurier Turgeon, Jocelyn Létourneau, Khadiyatoullah Fall, *Les espaces de l'identité*, Ed. La presse de l'Université Laval, Canada 1997, p226

¹⁸ Ibidem p 231r

rapportant au secteur industriel : production, transformation et transport. « *Le patrimoine industriel (...) concerne les biens immobilier (bâtiments, sites aménagés et paysages), les installations, machines et outillages, ainsi que l'ensemble des produits issus de l'industrie* »¹⁹. Il comprend les objets matériels : bâtiments et manufactures ; usines avec leurs machines, ateliers, entrepôts, les structures et infrastructures de transport...etc.

Il est défini aussi par Garcia Dorel-Ferré comme étant « *un champ de la connaissance historique qui associe l'étude du bâti, le milieu géographique et humain, les processus techniques de la production, les conditions de travail, les savoir-faire, les rapports sociaux, les modes de vie, et les expressions culturelles.* »²⁰. Ce patrimoine peut donc être défini comme faisant référence à tout ce qui est matériel et immatériel qui a trait à l'industrie.

Avant toute chose, il est primordial de revenir sur une idée préconçue qui désigne les anglais quant à eux n'ont porté grand intérêt au sujet qu'à la fin de la deuxième guerre mondiale suite aux grandes destructions qu'elle a occasionnées. Confrontés alors au dilemme de la reconstruction ou de la muséification de certains sites, ils ont défini le concept de *l'archéologie industrielle*²¹. Concept dont la définition a été conforté par le TICCIH²² au cours de nombreuses rencontres internationales sous le haut patronat de l'ICOMOS²³.

Analogue de l'archéologie classique, l'archéologie industrielle consiste en l'étude d'un site circonscrit, clos et sans limite temporelle²⁴. A travers des descriptions, des inventaires et des reconstitutions fidèles in situ ou sur des sites propices à la « muséalisation », elle nous permet de comprendre les vestiges de l'industrie dans toutes leurs dimensions (technique, histoire sociale et économique...). On peut alors l'assimiler à une science de production de monographies. Le musée en plein air d'Ironbridge²⁵, toujours en Angleterre, reste l'exemple

¹⁹ M.F.Laborde. Architecture industrielle. Paris et alentours. éd Parigramme. Madrid, 2007.p.14.

²⁰ Garcia Dorel-Ferré, Atlas du patrimoine industriel de Champagne-Ardenne. Les racines de la modernité. Centre régional de documentation pédagogique de Champagne-Ardenne, Reims 2005.

²¹ : L'archéologie industrielle telle que définit dans le Manuscrit auteur, publié dans "Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Arles : France (2007)" « est une méthode interdisciplinaire qui étudie toutes les preuves, matérielles et immatérielles, les documents, les artefacts, la stratigraphie et les structures, les implantations humaines et les paysages naturels et urbains créés pour ou par des processus industriels. Elle se sert des méthodes les mieux appropriées pour accroître la compréhension du passé et du présent industriel. ».

²² : The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage, association fondue entre 1973-

1978 par des experts reconnus sur la scène internationale. A l'origine de plusieurs colloques et de l'édition de la revue Industrial Heritage (Patrimoines de l'industrie), l'association est aussi consultante auprès de l'ICOMOS quant à la détermination des sites à faire figurer sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

²³ Garcia Dorel-Ferré, Op. Cite.

²⁴ Maurice Dumas, L'archéologie industrielle en France.

²⁵ Elément de référence inhérent au patrimoine industriel britannique. Lien internet : www.ironbridge.org.uk.

incontournable de la prise en charge du patrimoine industriel à travers l'approche définie par l'archéologie industrielle.

I-2-1-3- Sites archéologiques inscrits dans des milieux ruraux :

Par définition, le rural est « *ce qui rapporte à la campagne, à l'agglomération humaine concentré en dehors de la cité* »²⁶. Le milieu rural se caractérise par une faible concentration de l'habitat ainsi que des activités tertiaires. Il est caractérisée par une richesse naturelle ; source principale de la production de denrées et de matières premières.

La présence des sites archéologiques en milieu rural les expose à des agents dégradant bien particuliers ,les sites archéologiques fragiles et vulnérables, font face aux aléas naturels, en plus la difficulté de leurs repérage et la imprécision de leurs périmètre. La conservation des sites archéologiques en surfaces ou enfouis ; situés au sein d'un milieu rural est difficile à cause de leurs destruction par les moyens modernes de l'agriculture²⁷

I-2-1-4- Sites archéologiques situés dans des aires naturelles protégées :

Le patrimoine naturel qui s'intéresse à l'environnement au sens large du terme ; recouvre toutes les règnes minéral, végétal et animal. Il englobe les monuments naturels qui touchent les formations géologiques ou biologiques de valeur exceptionnelle. Et encore les formations géologiques ou physiographiques : les habitats d'espèces animales ou végétales, au moment où ces foyers d'habitats relèvent une valeur universelle exceptionnelle. Et enfin les sites et les zones naturelles²⁸qui peuvent abriter des sites archéologiques d'importance historique et patrimoniale. Dans certains cas, la préservation des vestiges archéologique en plein milieu naturels pose des problèmes par rapport aux types et mesures d'interventions. Car il peut s'avérer difficile de préserver à la fois le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sans compromettre l'un ou l'autre.

Afin d'atteindre cet objectif, il faut qu'on effectue des recherches approfondies sur les conditions environnementales qui assurent la préservation des sites archéologiques sans

²⁶ Dictionnaire Larousse.

²⁷ Perichon Robert, Peronnet Patrick. *Archéologie en milieu rural. Prospection et sauvetage à proximité du site d'Aulnat/Gandillat (Puy-de-Dôme)*. In : Revue archéologique du centre de la France. Tome 22, fascicule 1,1983.pp.1-14.

²⁸ La convention du patrimoine mondial culturel et naturel, Unesco, Paris, le 16 novembre 1972.

détruire le milieu naturel ou s'y trouvent. La restauration écologique peut être une possibilité d'intervention.

I-2-1-5- Lieux sacrés : lieux spirituels ; nécropoles, lieux de sépulture et cimetières :

Les lieux sacrés recouvrent les nécropoles, les sépultures, les cimetières et d'autres sites qui revêtent un aspect spirituel pour une nation. Les lieux sacrés font partie des sites archéologiques qu'on doit conserver, les lieux spirituels et les nécropoles englobent un témoignage significatif de la présence humaine depuis des milliers d'années. Les vestiges architecturaux et archéologiques de ces lieux reflètent d'une manière significative le développement socio-économique de certaines civilisations disparues. La matérialisation des pratiques religieuses et rituelles reflète la richesse architecturale de ces sites sacrés.



Photo n°1 : Les vestiges archéologiques d'une nécropole punique (Kerkouane, Tunisie).

I-2-1-6- Sites archéologiques subaquatiques :

Par définition le patrimoine subaquatique comprend : « *toutes les traces d'existence humaines présentant un caractère culturel, historique ou archéologique qui sont immergées partiellement ou totalement, périodiquement ou en permanence depuis 100 ans au moins* »²⁹

Ces restes qui témoignent une ancienne occupation humaine se varient entre des objets restreints aux vastes sites archéologiques. Le patrimoine archéologique subaquatique contribue à éclairer certains aspects de la vie socio-économique ou encore militaire des générations

²⁹ Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (UNESCO 2001)

précédentes (toutes les échanges entre divers pays).Ce qui le rend à ce fait une source d'information historique pour certaines pays de nos jours.

Cependant, dans certains cas, l'identification et la protection des vestiges archéologique en plein milieu marin pose des problèmes par rapport aux types et mesures d'interventions. Car ils peuvent s'avérer difficile de les détecter. Ces difficultés ne peuvent être surmontées que par la création d'une coopération internationale pour l'inventaire et la préservation de ces trésors immergés. Tous ces vestiges du passé qu'ils soient situées dans un milieu terrestre ou aquatique portent en eux des valeurs multiples déterminées par les professionnels et sont classées comme suit :

I-2-2- les valeurs associées aux sites archéologiques :

Ce qui fait patrimoine pour un groupe ne le fait pas forcément pour d'autres. Parfois le processus de déterminer des valeurs de sites archéologiques engendre des attitudes conflictuelles entre les différents groupes d'intérêts. Ce conflit doit être gérer d'une façon logique et objective afin d'atteindre l'objectif essentiel qui est la conservation des sites archéologiques. Les valeurs qui transcendent ces sites classés ou pas varient d'un cas à un autre, d'une typologie à une autre. Cependant il en existe certaines qu'on peut qualifier de « courantes » et qui bien souvent sanctionnent la grande partie de ces biens par un classement.

Les valeurs auxquelles nous faisons allusion sont les suivantes :

I-2-2-1- La valeur scientifique :

Le patrimoine archéologique est une base de données efficace et indéniable, dont les objets exhumés lors des travaux de fouilles, nous permet d'approfondir nos connaissances sur l'histoire et l'évolution de la vie humaine, ces pratiques religieuses et rituels, l'économie, la technique, etc. Les vestiges archéologiques offrent aux chercheurs des épreuves tangibles qui leurs permet de dater plusieurs phénomènes géologiques, écologiques et climatologiques. C'est pourquoi les sites archéologiques sont souvent des laboratoires de recherches ou des musées qui font avancées la science.

I-2-2-2- La valeur monumentale :

La présence des vestiges archéologiques est une fierté pour les nations. Ces ruines sont considérées comme des repères significatifs par rapport à quoi s'identifient et s'honorent les sociétés. Les citoyens sont doter d'une mémoire historique qui jouera le rôle affectif d'une

mémoire vivante, dès lors que la mobilisera le sentiment de fierté et de supériorité nationale³⁰.

Cette présence sert à doter chaque territoire d'une image bien précis. Les sites archéologiques sont des témoins présents d'une vie passée ou la valeur monumentale de ces derniers se stimule dans leur capacité de rappeler, d'avertir et de donner à réfléchir sur les racines les plus profondes de l'homme ; bien que loin des idéaux et des standards de la beauté des arts plastiques, le contact avec la monumentalité et l'esthétisme singulier de l'architecture ancienne provoque en nous une forte émotion qui nous laisse admiratifs.

I-2-2-3- La valeur esthétique et artistique :

A travers l'appréciation artistique des objets exhumés dans les sites archéologiques on peut définir leurs valeurs artistiques et esthétiques. Le site archéologique est considéré depuis le début de sa revalorisation comme un œuvre précieux et romantique. A ce sujet Françoise Choay explique le sentiment devant un monument : « l'émotion esthétique engendrée par qualité architecturale ou pittoresque, le sentiment de déréliction imposée par la perception de l'action du temps »³¹

Qu'elle soit « *architecture d'architecte ou d'ingénieur* », la technicité, et le design des villes et des monuments historiques réduits en ruines a toujours été apprécié pour son originalité et son esprit.

I-2-2-4- La valeur d'évocation :

Une forte relation lie les composantes de la matrice formée par : l'histoire, la mémoire et le patrimoine archéologique. Ce dernier recèle une série de vestiges (villes, artefacts...) qui témoignent de différents moments de l'histoire religieuse, sociale, économique, technique et anthropologique. Ses restes encore vivant constituent le support physique à travers lequel l'histoire déroule son conte du temps qui passe, des évolutions et des rapports aux choses.

Leurs espaces, leurs gestes et leurs images permettent de ressusciter et d'enraciner une mémoire sociale. Ce patrimoine est multiple, il est de nature humaine et sociale, plein d'émotions. P. Colarossi le définit comme « *un mélange complexe d'histoire, de mémoire, d'imagination et d'imaginaire, de curiosité et de savoir, de besoin de représentation de soi et*

³⁰ Françoise Choay, l'allégorie du patrimoine, Editions du SEUIL, P92, Paris VIe, 1992.

³¹ Ibid, P31.

*de communauté, de besoin de donner un sens et une identité aux personnes aux collectivités et aux lieux ».*³²

I-2-2-5- La valeur cognitive :

La valeur cognitive est également éducative, qui se ramifie en une série de branches concernant des savoirs-abstraites et de multiples savoir-faire³³, les sites archéologiques sont des porteurs de valeurs de savoirs spécifiques, pour toutes les catégories sociales, ces sites en ruines sont des témoins irréfutables de l'histoire ils permettent ainsi de construire une multiplicité d'histoires, politiques, de mœurs, de l'art, des techniques, des civilisations disparues.

Le patrimoine archéologique en particulier est un cumul d'informations significatif dans l'anthropologie, l'ethnologie, l'histoire et l'évolution des civilisations que nous devons apprendre et transmettre aux générations futures³⁴.

I-2-2-6- La valeur économique :

Quelles que soient les valeurs attribuées au patrimoine. On ne peut pas assurer sa promotion et sa pérennité si on le conjugue au présent et sans faire valoir ces intérêts à ceux qui sont porteurs d'avenir.

De nos jours, grand nombre de régions font de leur identité et ancienneté un atout majeur et en profitent pour générer des profits avec ce que l'on nomme le tourisme culturel.

A travers la mise en valeur des sites archéologiques présents sur leur territoires, des circuits de visiteurs sont créés et régulièrement arpentés par des touristes en soif de découverte, des musées à ciel ouvert dédiés à leur patrimoine archéologique sont aussi des sujets attractifs aux retombées économiques non négligeables. L'aspect économique se manifeste aussi lors des opérations de revalorisation et de mise en valeur des sites archéologiques oubliés, on y parle d'économie matérielle, financière, foncière et bien d'autres.

I-2-2-7- La valeur ludique :

Au-delà des valeurs que nous venons de citer, les sites archéologiques sont aussi des espaces de plaisance et de détente qu'on peut l'utiliser pour les événements culturels

³² Colarossi, P, Spigai, V (1993) : « la stratification de la ville et du territoire. Techniques d'analyse et projets de valorisation ». Cours de post graduation en préservation et mise en valeur des monuments et sites historiques. EPAU. Edition Centro analisi sociales, r, Iroma, P90.

³³ Françoise Choay, l'allégorie du patrimoine, Editions du SEUIL, P92, Paris VIe, 1992.

³⁴ Une réflexion internationale sur l'éducation et la formation initiale des jeunes lors d'un colloque international, s'est tenue à Paris en novembre 1989.

mondains et les excursions d'explorations. Tout le monde reconnaît quand il se retrouve dans les magiques citadelles, jardins et parcs archéologiques ou sont associées sérénité, animation, beauté et atmosphère détendue.

I-2-2-8- La valeur identitaire :

Les sites archéologiques et le mobilier exhumé sont les deux composantes clés du patrimoine archéologique sur lesquelles se sont construites des identités multiples. Des régions et des pays entiers ont fait de l'archéologie une vocation qui transparait dans leurs façons d'habiter, de travailler, de construire et de se socialiser. Souvent la présence des sites archéologiques fait naître chez les sociétés un sentiment d'attachement voire d'orgueil envers leurs territoires.

Pour conclure ; chaque site archéologique recèle d'une richesse propre, par conséquent ces valeurs peuvent être *effectives ou potentielles*³⁵. En effet les valeurs de sites archéologiques ne sont pas perçues de la même façon par les divers groupes d'intérêts (archéologues, décideurs, grand public...etc.). Toutefois la conservation d'un site archéologique dépend de ses valeurs associées mais l'énoncé et la reconnaissance d'un ensemble des valeurs ne doit pas se faire aux dépens d'autres. Tous ces sites archéologiques connaissent des contraintes et des dangers qui risquent de les détruire d'une façon définitive.

I-2-3-Les effets pervers liés à la dégradation des sites archéologiques :

Le patrimoine archéologique se caractérise par une grande fragilité et vulnérabilité, dont l'identification de l'origine des différentes menaces de dégradation des sites archéologiques doit être le point de départ pour toute opération de protection et de mise en valeur de ces précieux témoins de notre mémoire collective, « *...intervenir seulement sur les effets du mal et non sur ses causes est une conception qu'on doit tenir à l'heure actuelle pour périmée* »³⁶.

Les facteurs de vulnérabilité³⁷ des sites archéologiques sont multiples, par conséquent nous étalerons dans notre travail à dépister et à présenter les origines, plus au moins combinées des

³⁵ Jacques Teller, la mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain APPEAR Contribution (1), Novembre 2003. (En ligne) http://www.in-situ.be/contrib_1_fr.pdf

³⁶ Taralon .J. Evolution des doctrines en fonction de l'évolution des techniques. Acte d'un colloque sur « Les restaurations Française et la Charte de Venise »Ed. Caisse Nationale des monuments et des sites .Paris.1977.P-P 31-37

³⁷ Facteur de vulnérabilité : l'ensemble d'avènement, circonstances, contraintes qui agissent sur un site. L'action d'un facteur de vulnérabilité sur un site se traduit par un mécanisme de nature physique, chimique ou biologique. En effet les facteurs peuvent interagir, ce qui rend la prévention plus difficile. La vulnérabilité : Exprime le niveau de détérioration ou perte d'un objet architectural, soumis à un phénomène donné. Ce niveau est exprimé en un pourcentage allant de 0 (aucune perte) à 1 (destruction).Ces définition issue du Rapport

dégradations : l'action de la nature à travers ces multiples agents, l'action humaine par ces interventions directes ou indirectes et enfin l'action du temps due à l'âge de ces vestiges.

Nous résumons ici quelques-uns de ces facteurs de dégradation, ainsi que leurs mécanismes d'action et leurs effets :

I-2-3-1- Les facteurs liés aux actions naturelles :

I-2-3-1-1- Les facteurs liés aux conditions atmosphériques :

L'air extérieur est rarement conforme aux conditions climatiques et hydriques requises pour la conservation d'un site archéologique, dont le tourisme anarchique joue aussi un rôle important dans la perturbation de son équilibre (sa pureté et son homogénéité). Ce qui constitue un facteur primordial d'altération des vestiges et provoque des dégradations assez notables dans les sites archéologiques.

Nous allons apporter un éclairage sur les faits des composantes les plus actives dans l'air à savoir le gaz carbonique, la vapeur d'eau et les impuretés³⁸ :

En commence par le gaz carbonique (CO₂) qui se transforme en présence de l'humidité en acide carbonique, cet acide attaque essentiellement les matériaux calcaires et pénètre dans le béton tout en créant des fissures.

En suit en parle de l'humidité H₂O : en plus des réactions chimiques de l'eau avec les composants de l'air. L'humidité résulte aussi des effets biologiques est cause aussi des effets mécaniques et physiques variés résultants des fissurations, décollements, soulèvement de la couche picturale. L'alternance des phases d'humidité et de sécheresse provoque le phénomène de dilatation et contraction des matériaux, cela réduit l'élasticité naturelle des matériaux et accélère leur vieillissement.

Enfin , il ya aussi la pollution atmosphérique, dont les sources de la pollution sont rarement visibles et son action sur les sites archéologiques est généralement lente, mais son importance n'est pas à sous-estimer lorsque les solides minéraux et les impuretés organiques s'incrustent à l'intérieur des objets et accélère leur dégradation, et attaquent les matériaux et les effets sont différents selon la nature du matériau.

D11, projet APPEAR, juin 2004 : « typologie et prototypes de procédure méthodologiques relative à la politique de conservation », Commission Européenne, p6 sur 25.

³⁸ Op.cit.205. « La muséologie selon Georges Henri Rivière » 1989.

I-2-3-1-2- L'action de la température :

La variation de la chaleur fournit par le rayonnement solaire et la perte de chaleur par rayonnement infrarouge et le phénomène de convection induisent des variations de la température. Cette dernière exerce des contraintes non négligeable voir même importante surtout dans les régions saharienne. Ces contraintes dites thermiques sont dues à l'écart de la température (T), le coefficient de dilatation thermique du matériau, son module d'élasticité (E), le confinement et la présence d'eau et cela sous l'équation.

Pour le calcaire, dont sont construits une grande majorité de nos sépultures et pour un écart de température de seulement 4°C, nous obtenons une contrainte de l'ordre de 0.336 MPa. De cette contrainte résulte la dilatation/contraction du matériau engendrant de ce fait des microfissurations ou bien une flexion déformante des éléments à faible épaisseur comme les dalles³⁹. Dans le cas ou présence de l'eau il y'a deux facteurs de dégradations apparaissent :

- Exfoliation : due à la présence d'eau dans les couches superficielles de la pierre.
- Pression : due à la dilatation des molécules d'eau dans les pores de la pierre.
- Le gel-dégel : en présence d'eau le gel-dégel provoque également des contraintes sur les poires des pores, ce qui provoque à son tour des fissures macroscopiques.

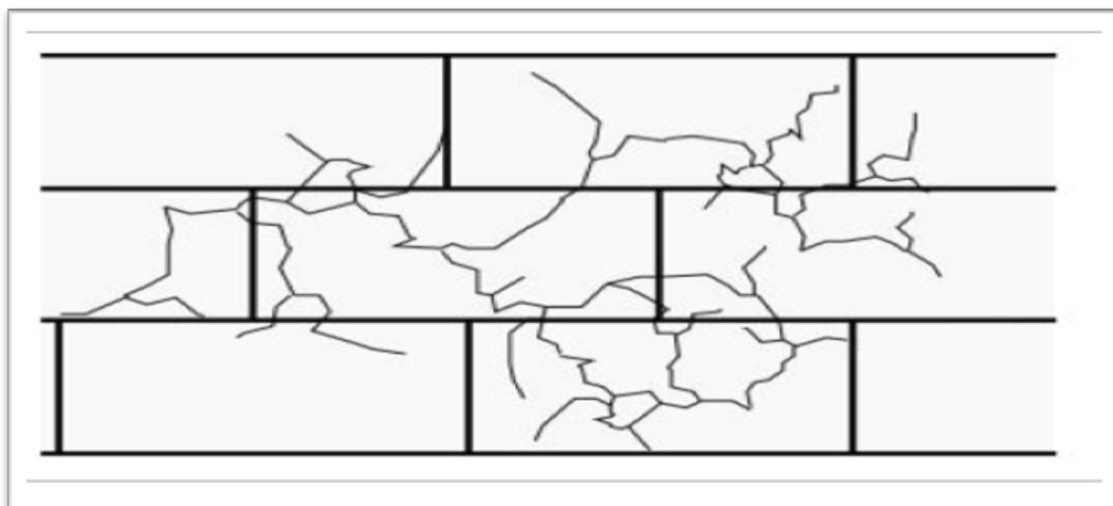


Figure n°3 : Microfissurations superficielles dues aux variations de températures.

Source : Verdel. Thierry .1993

³⁹ Verdel.Th. Géotechnique et monuments historique, méthodes de modélisation appliquées à des cas égyptiens .Laboratoire de mécanique des terrains. Institut National Polytechnique de Lorraine. Février 1993.P45.

I- 2-3-1-3- L'action de la pluie :

La pluie constitue une force destructrice difficile à contenir par la violence avec laquelle les gouttes d'eau percutent la surface des matériaux. L'absence de surfaces protectrices étanches et le mode constructif rudimentaire (empilement de pierres) permettent une infiltration aisée de l'eau jusqu'au cœur des matériaux.

I-2-3-1-4- L'action du vent :

L'action du vent s'exerce sous deux phénomènes sur nos sites archéologiques. L'érosion éolienne en déplaçant les particules constitutives du matériau, ce phénomène est très perceptible pour les pierres en calcaire dont la formation est en sédimentation. Autrement dit des liaisons faibles entre particules. Cette action est encore très néfaste en présence de l'eau (humidité et pluie).

L'érosion éolienne peut provoquer la disparition même de monuments comme les tertres. L'autre phénomène est la désertification, étant un moyen de locomotion pour les particules de sable, ces dernières s'accumulent aux alentours des monuments à titre d'exemple les sépultures qui jouent un rôle de barrage à leurs détriments. Avec le temps et la force du vent, les sites archéologiques se retrouvent sous un amas de sable est donc invisibles.

I-2-3-1-5- Les catastrophes naturelles :

Elles peuvent être d'origine tellurique (les séismes, volcans) ou météorologiques (torrents, neiges...). Ces situations exceptionnelles provoquent des déplacements de fragments qui composent le site, ce qui contribue à la dégradation des monuments voir même leur ruine.

En prend l'exemple du séisme de 1856 qui a également généré un tsunami et qui a inondé toute la ville de Djidjelli⁴⁰ (Algérie). Par conséquent le site archéologique de la pointe noire (Rabta) a perdu beaucoup de ces composants, « *de nombreuses cavités cylindriques trouant le plafond un peu partout* »⁴¹. Et dont Mr Alquier a montré : « *elle était un accident géologique* »⁴² par ces conduits naturels de la terre est souvent tombée dans le caveau, recouvrant et brisant par son poids ossements et mobilier également ébranlés par les tremblements de terre qui se sont manifestés à Djidjelli.

⁴⁰ Nom antique de la ville de Jijel en Algérie

⁴¹ Delmare, op.cit, pl12fig4,5,6 reproduit par saladin, op.cit, fig.141,142,143 ; Gsell, fouilles de gouraya, p48, n°2.

⁴² Alquier, une erreur de Renan (Mercure de France, 1929, p 727), et J et P Alquier, op. Cit, p, 4.

I-2-3-1-6- La biodégradation :

La présence de micro-organismes, des insectes, de certains animaux (chauves, souris, oiseaux, reptiles...) et la croissance de plantes provoquent des dommages importants pour les monuments et les sites archéologiques. La formation d'algues sur la surface des pierres donne naissance à des fissurations. Des altérations chimiques dues aux déjections d'animaux désolidarisant ou disloquent la structure de la pierre.

I-2-3-2- Les facteurs liés aux actions humaines :

L'impact négatif que peut avoir l'homme sur ces monuments historiques est varié et il se situe à des niveaux très différents. Son action peut être directe ou involontaire et ça va de soit pour les raisons⁴³.

I-2-3-2-1- Les conflits :

Pour des raisons d'intérêts matériels soient-ils ou bien idéologiques l'homme peut aller jusqu'à la destruction des monuments, il suffit de voir le bombardement du tombeau de la chrétienne par le Day d'Alger à la recherche d'un trésor enfoui dans le monument et la tentative de renversement du tombeau de Medracen pour les mêmes raisons.

A ce fait l'UNESCO a adopté en 1954, une convention pour la protection du patrimoine culturel en cas de conflit armé et qui oblige les états partis a cette convention d'introduire dès le temps de paix les mesures nécessaires pour protéger le patrimoine culturel d'éventuels conflits armés.

I-2-3-2-2- La négligence :

Avant fait l'objet de sujet pour plusieurs études, avant que notre pays ait eu son indépendance, certains sites archéologiques ont subi des altérations en raisons de la qualité souvent médiocres des procédés de fouilles qui font perdre aux sites leur authenticité. On a recensé :

-Des fouilles sans restitution à l'état initial des sites après études.

-Des interventions hasardeuses sur les sites sans recherches approfondies sur le sujet.

⁴³ Verdel.Th. *Géotechnique et monuments historique, méthodes de modélisation appliquées à des cas égyptiens* .Laboratoire de mécanique des terrains. Institut National Polytechnique de Lorraine. Février 1993.PP 51-54

-Absence de difficultés d'accès aux documents scientifique dont ces sites furent l'objet.

-Disparition d'objets ou déformation de la réalité des lieux.

I-2-3-2-3- L'ignorance :

Avec un nombre et une variété aussi exceptionnels, la méconnaissance de ce fragment de notre patrimoine par la majorité de la société, exception faite par les spécialistes et les assoiffés de la connaissance est un handicap majeur qui doit être pris très au sérieux pour toute opération de sauvegarde.

Nous avons constaté en regardons dans les programmes et les manuels de formation que ce chapitre de ce patrimoine de notre mémoire collective est omis. Mêmes pour les architectes que nous sommes, les spécialistes de bâti. Hormis quelques monuments imposants par leurs valeurs, cette architecture est absente dans notre formation de base.

D'un autre côté, les populations qui côtoient au quotidien ces monuments et sites archéologiques n'ont reçu aucune sensibilisation quand à la valeur que représentent ces vestiges précieux, induisant ainsi le mal traitement des lieux et la dégradation des témoignages ayant survécus aux vicissitudes de la nature.

I-2-3-2-4- Le vandalisme :

Le vandalisme peut être défini comme étant : « *la tendance à détruire, à détériorer par ignorance ou malveillance des œuvres d'art* »⁴⁴. En effet les gestes de vandalisme peuvent se produire par ignorance (bousculade, geste maladroit, contact un peu trop prononcé avec les objets) ou intentionnellement comme le vol qui vise souvent les objets de valeur⁴⁵.

Il convient de rappeler que les sites archéologiques ont été considérés dans beaucoup de cas uniquement comme source d'approvisionnement en matériaux de construction. Citons à titre d'exemple l'attitude généralisée au moment de la colonisation française des terres algériennes qui assimilait : « *les sites archéologiques, et monuments à de véritables carrières à matériaux de construction* »⁴⁶. D'autres impératifs poussent l'homme à détruire

⁴⁴ Robert Paul, 1985, *Dictionnaire de la langue Française*.

⁴⁵ IZZA née Guiri Fatiha, *Les nouveaux modèles de la muséologie active appliquée à la présentation des sites archéologiques, cas du site archéologique de Tipasa (Algérie)*, université Mouloud Mammeri, Tiizi-Oazou, Algérie.

⁴⁶ Nabila Oulebsir, *les usages du patrimoine, Fondation de la maison des sciences de l'homme, Paris 2004, p18*.

volontairement le patrimoine bâti. Le racisme envers les minorités ethniques et religieuses ; la destruction des Bouddhas de Bamiyan en Afghanistan en 2001 est représentatif à cet égard⁴⁷.

I-2-3-2-5- Le pillage des pièces archéologiques :

Ce phénomène peut être défini comme étant : « *l'acte de fouiller de manière illégale un site archéologique, ou considéré comme tel, le pillage induit une détérioration voir une destruction des sites archéologiques et des données y résultant* »⁴⁸

Le pillage des biens archéologiques caractérise les communautés pauvres ; dont ils pillent les sites archéologiques pour satisfaire leur besoins. Les objets récupérés clandestinement des sites violés sont destinés à fournir les collectionneurs et les braconniers du patrimoine culturel,⁴⁹ ce qui rend du mal à ce patrimoine fragile. Les objets archéologiques étant un héritage commun à l'humanité toute entière, la coopération internationale est essentielle pour énoncer et faire protéger ces biens ; plusieurs lois nationales et internationales ont été formulées.

Nous rappelons la préoccupation de l'UNESCO dans ce sens : en commence par la recommandation de 1956 qui définit les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques, afin de réviser la précédente une autre recommandation a été établie en 1964 dont le but d'empêcher et interdire le transfert illicite des pièces archéologiques, et enfin une convention agissant dans le même contexte conclure en 1970.

I-2-3-2-6- L'effet du tourisme anarchique :

Le tourisme⁵⁰ culturel connaît ces dernières années une expansion exceptionnelle⁵¹. Ou les sites archéologiques sont la direction privilégiée chez un nombre considérable des touristes. La curiosité qui naît dans l'esprit des touristes à la vue de ces lieux d'histoire, les pousse à

⁴⁷ Les Talibans qui, depuis 1996 sont au pouvoir en Afghanistan, ont ordonné le 26 février 2001 la destruction de toutes les effigies de Bouddhas présents dans tout le pays.

⁴⁸ UNESCO 1956, *recommandations définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques*.

⁴⁹ Bulletin n°1-juin 2008(en ligne) <http://halte-au-pillage.org/halteaupillage01juin08.pdf>

⁵⁰ Le tourisme est devenu la première industrie selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT). Elle représenterait 12% du PIB Mondial et emploie plus de 200 millions de personnes (8% des actifs). Passant de 25 millions de voyageurs en 1950 à près de 900 millions en 2007, sa croissance est solide, voisine de 5%, si bien que les récentes projections prévoient le cap de milliard pour 2010 et prédisent 1,6 milliards en 2020. Le tourisme est envisagé comme un acteur majeur du développement et la lutte contre la pauvreté.

⁵¹ <http://www.cyberpresse.ca/voyage/top-10/200911/23/01-924285-dix-endroits-menaces-par-le-tourisme-de-masse.php>

commettre des actes nuisibles à l'authenticité des sites (graffitis, déplacements d'éléments ou d'objets, vol, abandon de déchets sur les lieux...).

La présence de l'homme sur les sites archéologiques provoque des dégradations mécaniques graves causées par le frottement des chaussures des visiteurs sur les parcours, à titre d'exemple nous citons le cas des tombeaux égyptiens situés dans la vallée des Rois⁵², ce qui a amené les autorités à définir un nombre limite de visiteurs ou d'envisager carrément leurs fermeture aux touristes⁵³.

I-2-3-2-7- L'urbanisation :

Depuis l'aube de l'histoire l'implantation de sites archéologiques (villes et monuments anciens qui sont devenues des ruines à nos jours) a été choisi de manière stratégique : villes côtières, terres fertiles, crêtes...etc. Ces critères encouragent les populations d'édifier des regroupements et même des villes aux abords de ces sites archéologiques. Connaissant que l'un des risques physiques majeurs encourus par le patrimoine archéologique résulte des programmes d'aménagement.

La croissance des villes s'accompagne inévitablement par les travaux d'aménagement et d'infrastructure (voiries et réseaux divers, autoroutes...etc.), ce qui introduit des conséquences néfastes sur les sites archéologiques.

L'obligation pour les aménageurs de faire procéder à une étude d'impact archéologique avant de définir leurs programmes doit donc être énoncée dans une législation adéquate. Le principe selon lequel tout programme d'aménagement doit être conçu de façon à réduire au maximum les répercussions sur le patrimoine archéologique doit être également énoncé par une loi.

I-2-3-3- Les facteurs liés aux actions temporelles :

I-2-3-3-1- Le vieillissement :

Un des facteurs principaux d'altération du patrimoine archéologique est le vieillissement⁵⁴.

⁵² Op.cit.Pedregal, P.D, Diekmann, A. Décembre (2004) : « Comment concilier la protection des sites archéologiques et leur ouverture au public ? ».

⁵³ <http://www.cyberpresse.ca/voyage/top-10/200911/23/01-924285-dix-endroits-menaces-par-le-tourisme-de-masse.php>

⁵⁴ G.H Bailly, *le patrimoine architectural, les pouvoirs locaux et la politique de conservation intégrée*, Ed Delta Vevey, 1975, p20.

Construits à des époques lointaines avec des techniques rudimentaires et sommaires, nos sites archéologiques succombent à leur vieillesse, des matériaux usés provoquant des effondrements structurels, des tassements dus à la masse des monuments notamment pour les tumulus simples avec ou sans ouverture sommitale.

L'état de dégradation et d'abandon du patrimoine archéologique est un facteur aggravant qui rend la lecture architecturale de ces sites sans prise en compte des transformations naturelles ou artificielles qu'elles ont subies, subjectives et surtout erronée.

La protection du patrimoine archéologique est une obligation morale pour chaque être humain. Mais c'est aussi une responsabilité publique collective. Cette responsabilité doit se traduire par l'adoption d'une législation adéquate. Depuis plus d'un demi-siècle, la protection des sites archéologiques avait fait l'objet d'efforts internationaux intenses.

I-3-Analyse de la réglementation officielle traitant le patrimoine archéologique :

Le patrimoine archéologique est un patrimoine commun pour toute société humaine; c'est donc un devoir pour tous les pays de faire en sorte que des fonds appropriés soient disponibles pour sa protection. La législation doit garantir la conservation du patrimoine archéologique en fonction des besoins de l'histoire et des traditions de chaque pays et de chaque région en faisant largement place à la conservation "in situ" et aux impératifs de la recherche.

Dans le tableau ci-dessous nous exposons les principaux textes traitant le patrimoine archéologique au fil des années. Afin de faciliter la lecture, nous essayons de synthétiser :

Texte législatif	Contenu
Recommandations de la conférence de Madrid (1904) :	Ces brèves recommandations, résultant du Sixième congrès international des architectes, constituent une première tentative pour fixer les principes de la conservation architecturale. Les recommandations soulignent l'importance d'intervenir de façon minimale pour ce qui est des constructions en ruine et de trouver une utilisation fonctionnelle pour les monuments historiques. Le document expose le principe de l'unité de style, qui incite à la

	restauration selon une seule expression stylistique.
Recommandations de la conférence d'Athènes (1931):	Les conclusions de la conférence d'Athènes, organisée par l'Office international des musées, ont été rédigées à la fin de la conférence sur la restauration des monuments historiques qui s'est tenue à Athènes en 1931. Ce document a instauré des concepts et principes de conservation aussi importants que l'idée d'un patrimoine mondial commun, l'importance du cadre des monuments, et le principe de réintégration de nouveaux matériaux. Les recommandations étaient en avance sur leur temps en demandant le ré-enfouissement des vestiges archéologiques quand leur conservation ne peut être garantie, mais elles ont manqué de clairvoyance en prenant l'utilisation de béton armé pour la consolidation de monuments historiques.
Recommandation définissant les principes internationaux a appliqué en matière de fouilles archéologiques (1956) :	Ce document, a été adopté par la Conférence générale de l'Unesco en 1956, a établi les principes internationaux régissant la protection et les fouilles des sites archéologiques. En ce qui concerne la conservation, le document recommande de prévoir une réserve de fonds pour l'entretien du site ; de superviser soigneusement la restauration des vestiges archéologiques ; d'empêcher le transfert de monuments sans consentement ; de prévoir un acte de concession pour fouiller, surveiller, entretenir et conserver le site et les objets qui lui sont associés. La recommandation n'engage pas sur le plan juridique mais elle a souvent servi de modèle pour la législation nationale régissant les fouilles.
Charte internationale sur la conservation et la	La Charte de Venise codifie les normes de la pratique de la conservation internationalement acceptées en ce qui concerne

<p>restauration des monuments et des sites (Charte de Venise) (1964, 1965) :</p>	<p>l'architecture et les sites archéologiques.</p> <p>Le document a été élaboré tout d'abord au Second congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques, tenu à Venise en 1964. Il a été officiellement adopté par le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) en 1965. Il a annoncé les principes de conservation fondés sur le concept d'authenticité et l'importance de conserver le contexte historique et physique d'un site archéologique ou d'un bâtiment. La Charte de Venise est le document qui a eu le plus d'influence sur la conservation internationale depuis vingt-cinq ans.</p>
<p>Recommandation concernant la préservation des biens culturels mis en péril par les travaux publics ou privés (1968)</p>	<p>Ce document, a été adopté par la Conférence générale de l'Unesco en 1968, a classifié les biens culturels en deux grandes catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les biens immeubles : englobe les constructions, sites archéologiques, ensembles traditionnels urbains ou ruraux, vestiges de civilisations antérieures. -Les biens meubles : il s'agit des objets existants ou découverts dans les sites du bien culturel immobilier ayant une importance culturelle, historique ou archéologique. <p>En ce qui concerne la conservation, le document recommande d'élaborer un inventaire dans le but d'identifier et recenser les biens culturels.</p> <p>En ce qui concerne les stratégies proposées, ce document a adopté des mesures préventives et correctives proportionnelles à l'importance et la valeur des biens culturels menacés par les travaux d'aménagement.</p> <p>Il a mis en place un cadre juridique, administratif et financier propice à la mise en œuvre des mesures de mis en valeur in situ ainsi que des mesures de sauvetage de biens mis en péril par les risques d'expansion urbaine et les effets des travaux d'aménagement publics ou privés (exécutions des travaux de routes, barrages, ponts, travaux agricoles, carrières, mines,..etc.)</p>

<p>Conseil de l'Europe 1969. Convention Européenne pour la protection du patrimoine archéologique.</p>	<p>La Convention Européenne pour la protection du patrimoine archéologique a été élaboré par le conseil de l'Europe en 1969.cette convention mis l'accent sur les biens archéologiques. Elle les définit comme étant : « <i>vestiges matériels et toutes trace témoignant de la présence et des activités de l'homme dans un territoire donné</i> ».</p> <p>En ce qui concerne les principes généraux, la convention recommande :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La nécessité de délimitation des secteurs présentant un intérêt archéologique et pouvant faire l'objet d'investigation dans le présent imminent ou dans le futur. -Enrichissements des savoirs scientifiques et historiques liées aux pratiques archéologiques. <p>En ce qui concerne la conservation, cette convention codifié les recherches archéologiques par l'interdiction de réalisations des fouilles illégales, qui sont réalisées par des personnes non qualifiés. Et encore la prohibition de tout trafic illicite de pièces archéologiques.</p> <p>En ce qui concerne les politiques proposées, ce document a adopté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des méthodes scientifiques permettant la documentation -Réglementation intégrale des offres d'achat et d'acquisition, par les musées ou d'autres institutions culturels des objets archéologiques, et de déclaration de tout objet issue d'une fouille illicite ou d'un pillage.
<p>Charte du tourisme culturel (1976) :</p>	<p>La Charte du tourisme culturel est le résultat du séminaire du Comite du Tourisme de l'ICOMOS qui s'est tenu en 1976 pour traiter de « <i>Tourisme et humanisme contemporain</i> ». Cette charte présente une approche du tourisme culturel qui considère les sites archéologiques et les monuments historiques comme des sources</p>

	<p>de profit économique et d'éducation culturelle. L'approche préconise d'apprendre aux touristes (y compris aux enfants, touristes de demain) .La valeur des vestiges et de former les responsables au développement et à la mise en œuvre d'une utilisation touristique des sites du patrimoine.</p>
<p>Charte de l'ICOMOS-Australie pour la conservation des lieux possédant une importance culturelle (La Charte de Burra) (1979) :</p>	<p>La Charte de Burra est une charte nationale qui établit des principes de gestion et de conservation de sites archéologiques en Australie. Cette charte a été adoptée par l'ICOMOS-Australie en 1979. Ce qui la rend particulièrement importante est sa définition de la portée culturelle et le processus de gestion et de conservation des sites culturels qu'elle expose. Elle fournit un exemple de la manière d'adapter les principes internationaux aux valeurs et aux besoins d'un pays particulier ou de groupes culturels particuliers à l'intérieur de ce pays.</p>
<p>Conseil de l'Europe 1989 Recommandation N°R(89) 5 relative à la protection et mise en valeur du patrimoine archéologique dans le contexte des opérations d'aménagement urbain et rural</p>	<p>Ce document, a été adopté par la Conférence générale de l'Unesco en 1989, il appelle à la mise en valeur du patrimoine archéologique en tant que levier de développement culturel, économique et touristique.</p> <p>Il recommande l'archéologie préventive comme alternatif efficace en vue de préserver le patrimoine archéologique contre les risques de destruction induits par les projets d'aménagement urbain ou rural.</p> <p>Son objectif est de promouvoir la pluridisciplinarité dans les institutions chargées d'élaboration de programmes d'aménagement harmonisé avec la sauvegarde du patrimoine archéologique.</p> <p>Ce document a rappelé les conséquences néfastes que provoquent les opérations désordonnées d'aménagements urbains et ruraux sur les sites archéologiques.</p> <p>En ce qui concerne les principes généraux, cette recommandation avait favorisée l'établissement d'inventaires systématiques, la</p>

	<p>constitution de banques de données archéologiques mise à la disposition d'aménagements et des principaux acteurs de transformation des territoires notamment à travers d'outils cartographiques et favoriser l'institution d'organes qui disposent des compétences en matière de connaissances archéologiques capables de traiter des dossiers de projets d'aménagements du territoire.</p> <p>Elle a aussi prévoit l'implication des archéologues dans les différents stades de prise de décisions relatives aux opérations d'aménagement et d'urbanisme.</p>
<p>Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (adoptée par l'ICOMOS en 1990)</p>	<p>Ce document est un travail du Comité de l'ICOMOS pour la gestion du patrimoine archéologique.</p> <p>Le patrimoine archéologique constitue selon cette charte <i>«La partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé».</i></p> <p>En ce qui concerne les principes généraux, ce document a introduit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La notion de la « conservation intégrée » qui se base sur la reconsidération du patrimoine archéologique parmi les autres politiques d'aménagement du territoire, de la culture, de l'éducation, de l'agriculture...etc. Cette approche nécessite aussi l'information du public et la participation active de la population dans les politiques de conservation. -Les politiques de protection du patrimoine archéologique doivent être prises en compte par les planificateurs à l'échelle national, régional et local.

	<p>En ce qui concerne la conservation ce document a adopté les inventaires généraux du potentiel archéologique, qu'on doit admettre comme principe fondamental toute collecte d'information sur le patrimoine archéologique.</p> <p>Cette charte a codifié la procédure de prospection et de réalisation des fouilles. De ce fait les méthodes d'intervention (observations aériennes, observations sur le terrain, observations subaquatiques, échantillonnage, prélèvements, sondages) doivent être encouragées dans tous les cas, de préférence à la fouille intégrale.</p> <p>La charte appelle également à des stratégies d'une conservation « in situ » comme mesure élémentaire de protection.</p>
<p>Convention Européenne pour la protection du patrimoine archéologique (révisée) (La Valette, 1992)</p>	<p>La Convention a été élaborée par le conseil de l'Europe qui s'est tenue en 1992. Elle a pour but de protéger le patrimoine archéologique en tant que source de la mémoire collective européenne et qu'instrument d'étude historique et scientifique. Sont considérés comme éléments du patrimoine archéologique : <i>« tous les vestiges et objets mis au jour, ainsi que toutes autres traces des générations antérieures. Le patrimoine archéologique comprend les structures, les constructions, les groupes de bâtiments, les sites aménagés, les objets meubles et les monuments d'autres sortes avec leur contexte, qu'ils soient sur la terre ferme ou immergés ».</i></p> <p>En ce qui concerne les stratégies retenues de cette convention, Chaque état parti à la convention est invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Instituer, par des moyens à sa convenance, un système juridique pour la protection du patrimoine archéologique, en prenant des dispositions pour l'établissement d'inventaires et pour la désignation de monuments et sites protégés. -Créer des réserves archéologiques, même en l'absence de vestiges visibles sur le sol ou sous l'eau, en vue de sauvegarder des traces matérielles qui seront étudiées par les générations futures. -Instituer l'obligation, pour tout inventeur, de signaler aux

	<p>autorités compétentes la découverte fortuite d'éléments du patrimoine archéologique et de donner accès à ceux-ci en vue de leur examen.</p> <p>-Appliquer les procédures d'autorisation et de supervision des fouilles et autres activités archéologiques de manière à prévenir les fouilles illégales ou le retrait illégal d'éléments du patrimoine archéologique.</p> <p>-Soumettre à autorisation préalable, dans les cas où le droit interne de l'État concerné le prescrit, l'emploi de détecteurs de métaux et autres équipements de détection.</p> <p>-Prendre des mesures pour la protection matérielle du patrimoine archéologique en prévoyant l'acquisition ou la protection par les pouvoirs publics des sites destinés à devenir des réserves archéologiques par des moyens appropriés.</p>
<p>Conseil de l'Europe (1995)</p> <p>Convention Européenne pour la protection du patrimoine archéologique (révisée)</p>	<p>Cette convention a été élaborée par le conseil de l'Europe qui s'est tenue en 1995. Elle définit le patrimoine archéologique comme étant : <i>« tous les vestiges mobiliers et immobiliers ainsi que leurs contextes, pouvant fournir des informations sur des activités de l'homme, des époques et des civilisations passées »</i>.</p> <p>Ce document soutient la protection du patrimoine archéologique et l'intégration de ce patrimoine dans les politiques de l'aménagement du territoire et du développement culturel. Cet objectif exige une mise en œuvre d'une procédure juridique permettant l'établissement d'inventaire, la constitution de zone de réserve archéologique, ainsi obligeant sans délai la signalisation d'objets découverts fortuitement.</p> <p>La convention appelle également à une politique de conservation intégré prouvant la synergie entre : aménageurs, archéologues, urbanistes, cette nouvelle approche prévoit la conciliation entre le besoin de conserver les sites archéologiques et l'aspiration du développement des sociétés.</p>

	<p>Cette convention a adopté aussi des mesures de conservation in situ adéquates assurant le maintien d'objets archéologiques exhumés lors des travaux d'aménagement.</p>
--	---

<p>Source : Auteur</p>

On remarque d'après cette étude comparative des textes législatifs qui traitent le patrimoine archéologique une évolution successive des préoccupations internationales menées sur ce dernier, cette évolution a fait adopter des notions nouvelles et des moyens adéquate en matière de prospection des fouilles et d'inventaire, de plus en plus , de nouveaux acteurs pluridisciplinaires ont été intégrés dans ses démarches de conservation.

Conclusion :

Le patrimoine archéologique, offre un outil efficace pour mieux comprendre le passé et mettre en relief la diversité culturelle qui s'est manifestée au cours de l'histoire sur un territoire, indépendamment de son contexte actuel.

Ce type du patrimoine est un concept large qui admit plusieurs acceptations, il se caractérise par une grande fragilité et vulnérabilité surtout en ce qui concerne ses composantes les plus sensibles. La recherche archéologique, au tant que pratique liée à ce patrimoine est un processus complexe qui contribue à l'enrichissement de ce dernier mais aussi, elle progresse en détruisant le substrat, ce qui appelle une vigilance particulière pour la sauvegarde et la conservation des vestiges.

Les sites archéologiques bâtis sont perçue par une grande catégorie du public comme des traces du passé évidés du sens, alors qu'ils portent des témoignages et des valeurs riches et importantes, qui peuvent être effectives ou potentielles. Ces entités patrimoniales se confrontent à deux problèmes confondues :

Le premier est la difficulté de lecture de ces simples traces du passé très souvent incomplets à un public profane.

Le deuxième est que les vestiges se caractérisent par une grande vulnérabilité et les sites archéologiques connaissent des contraintes et des dangers qui risque de les détruisent d'une façon définitive. Et donc l'état de dégradation et d'abandon du patrimoine archéologique est

un facteur aggravant qui rend la lecture architecturale de ces sites sans prise en compte des transformations naturelles ou artificielles qu'elles ont subies, subjectives et surtout erronée.

Enfin; les sites archéologiques ne peuvent prendre leurs places dans les stratégies de conservation qu'après qu'elles deviennent appréhendées et utilisés par le grand public.

Chapitre II :

La présentation des sites archéologiques

Introduction :

Les spécialistes du patrimoine, ont pensé pendant des décennies que la reconstruction des ruines était une bonne méthode pour protéger les vestiges matériels et rendre les sites compréhensibles pour les visiteurs. Cette nécessité, ainsi que le besoin de rendre l'expérience des visiteurs plus enrichissants, ont attiré l'attention sur la façon d'interpréter et de présenter les sites historiques au public.

Cela est pleinement mis en lumière dans une enquête menée par Pierre Bourdieu qui confirme le fossé qui s'est constitué entre le musée ; autant qu'institution de présentation du patrimoine et le public¹. L'enquêteur explique cela par l'inadaptation du langage de communication aux différents niveaux des publics : « *le conservateur consciemment ou inconsciemment code les messages qui ne peuvent être décodés que par ceux qui connaissent son système de codage*² ». Cela induit au rejet de grandes catégories des publics « *Le sentiment d'indignité et d'incompétence qui hante les visiteurs les moins cultivés contribue à les tenir éloignés du musée*³ ».

Pour comprendre la problématique de présentation du patrimoine en général et celle des sites archéologiques bâtis en particulier, nous voudrions plutôt mettre l'accent sur les traits principaux et les tendances essentielles qui contribuent à la présentation et l'interprétation des sites patrimoniaux.

II-1- L'interprétation du patrimoine :

Les professionnels du patrimoine soulignent que , pour la plupart des gens, le patrimoine culturel, historique, scientifique, technique, social...ne parle pas par lui-même. Il faut l'interpréter c-à-d l'expliquer, en dégager une signification auprès du public. A vrai dire l'exposition est déjà une forme d'interprétation.

Le concept d'interprétation du patrimoine⁴ a été théorisé par Freeman Tilden dans les années 1950, dans le contexte des parcs naturels américains. Il la définit comme « *une activité éducative qui veut dévoiler la signification des choses et leurs relations par l'utilisation d'objets originaux, par l'expérience personnelle et des exemples plutôt que par la seule*

¹ P. Bourdieu, A. Darbel, (1969) : « *L'amour de l'art, les musées européens et leur public* », Paris, Minit, p. 89

² Cameron.D, (1971) : « Problème de langage en interprétation muséale », *Vagues*, p. 278.

³ Op.cit.p.87.Cameron.D, (1971):« Le musée un temple ou un forum Une anthologie de la nouvelle muséologie ».

⁴ Le mot « patrimoine » est pris ici dans son sens le plus large ; il inclut le patrimoine scientifique et naturel.

communication de renseignements factuels (...). L'interprétation, partant de la simple curiosité, doit développer celle-ci pour enrichir l'esprit de l'homme »⁵.

II-1-1- Les six principes d'interprétation du patrimoine⁶ :

1- Toute interprétation qui ne relie pas, d'une façon ou d'une autre, ce qui est exposé ou décrit à un élément de la personnalité ou de l'expérience du visiteur sera stérile.

2- L'information, comme telle, n'est pas de l'interprétation. L'interprétation est une révélation basée sur l'information. Mais les deux concepts sont complètement différents, cependant, toute interprétation comprend de l'information.

3- L'interprétation est un art, qui en combine beaucoup d'autres, que le matériel présenté soit scientifique, historique ou architectural. Tout art peut s'enseigner dans une certaine mesure.

4- L'objectif principal de l'interprétation n'est pas l'instruction mais la provocation.

5- L'interprétation devrait chercher à présenter un tout plutôt qu'une partie et elle doit s'adresser à l'homme tout entier plutôt qu'à une quelconque de ses facettes.

6- L'interprétation adressée aux enfants ne devrait pas être une dilution de la présentation aux adultes mais elle devrait suivre une approche fondamentalement différente. Pour être parfaite, elle demande un programme séparé.

II-1-2- Le musée ; outil d'interprétation du patrimoine :

Le musée est en lui-même un moyen d'interprétation du patrimoine⁷. Celle-ci se réalise par l'exposition, par laquelle les concepteurs proposent une interprétation, mais chaque visiteur en fait sa propre lecture, notamment par la liberté des parcours qui lui est laissée.

II-1-2-1- Le musée ; éclairage sur sa terminologie :

Dans l'antiquité, le mot *museion*, désigne un bois sacré consacré aux musées, ces compagnes d'Apollon protectrices des arts. C'est à Alexandrie qu'est créé le *mouseion*, institué par *Ptolomé Soter*, roi d'Égypte, sur les conseils de deux philosophes venus d'Athènes. Ce musée, est un lieu, un ensemble de bâtiments et de portiques, ou est réunie une

⁵ Freeman Tilden, « *interpreting our heritage*»; 1957.

⁶ Ibid.

⁷ André GOB, Noémie DROUGUET, « *La muséologie : histoire, développements, enjeux actuels* », 2^{em} édition, Octobre 2008.

communauté de savants entretenus par le roi afin que ceux-ci puissent se consacrer entièrement à l'étude. C'est là que se trouvait la célèbre bibliothèque. Ce n'était donc pas un musée au sens moderne du mot. Le terme réapparaît sous sa forme latine et italienne (*museo*) au XVe siècle pour désigner une collection, un ensemble d'objets de nature artistique ou culturelle. Son emploi se restreint petit à petit au domaine artistique et scientifique pour désigner le lieu où, elle est conservée une collection d'objets remarquables et son sens se fixe dans son acceptation actuelle au milieu du XVIIIe siècle.

➤ **Qu'est-ce qu'un musée ? :**

Il existe plusieurs définitions du terme musée, il est considéré d'après les encyclopédies ; comme étant : « *Tout établissement permanent crée en vue de conserver, étudier, exposer, pour la délectation et l'éducation du public, des collections d'objets d'intérêt artistique, historique, scientifique et technique* »⁸.

Une autre définition le considérer comme : « *Etablissement dans lequel sont rassemblées et classées des collections d'objets présentant un intérêt historique, technique, scientifique, artistique, en vue de leur conservation et de leur présentation au public* »⁹. Et encore : « *Musées et galeries sont des endroits dans lesquels des collections d'objets sont exposées pour leur intérêt particulier. Certains concernent une ou plusieurs thématiques(...) certains sont limités à un matériel particulier comme le verre, la céramique(...)* »¹⁰.

On remarque que les points communs entre ces premières définitions portent sur le rassemblement d'une collection d'objets ainsi que sur son exposition, c'est-à-dire sur deux caractéristiques des plus visibles avec l'architecture, évoqué très vaguement par « *établissement* » et « *endroit* », bien que le mot musée renvoie généralement à un bâtiment.

Dans les ouvrages de muséologie , on trouve d'autres définitions ; *George Henri Rivière* a donné définition du musée en 1975 comme étant « *Le musée est une institution permanente , sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, et qui fait des recherches concernat les témoins matériels de l'homme et de son environnement acquiert ceux-la, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation* » .

⁸ Encyclopédie grand public Alpha encyclopédie (1971, vol.11, p.4117)

⁹ Dictionnaire Petit Robert (1993, s, v. musée p.1639)

¹⁰ Encyclopédie Britannica (1964, vol.15, p.1037)

Cependant, l'association anglaise des musées le définit (définition de 2002) comme : *« les musées permettent aux gens d'explorer les collections comme source d'inspiration, pour s'en instruire et pour en tirer du plaisir. Ce sont des institutions qui collectent, conservent et rendent accessibles au public des artefacts et des spécimens, dont elles assurent la garde au nom de la société ».*

Et l'association américaine des musées considère ce dernier : *« Une institution établie, permanente, sans but lucratif, dont la finalité première n'est pas de montrer des expositions temporaires, exemples de taxes et impôts sur le revenu, ouverte au public et administrée dans l'intérêt public, dans le but de restaurer et de conserver, d'étudier, d'interpréter, de rassembler et d'exposer au public, pour son instruction et son plaisir, des objets et des spécimens présentant une valeur éducative ou culturelle, et comprenant le matériel artistique, scientifique (animé ou inanimé), historique et technologique ».*

En dernier lieu ; on illustre la définition internationale du musée donné par L'ICOM¹¹ (*l'organisation internationale des musées et des professionnels de musée*). Elle a donné une première définition du musée en 1948. Dès 1951, une définition officielle est reprise dans les statuts de ce conseil : *« Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation ».*

On relève, dans ces définitions, plusieurs éléments communs :

- Le musée est un établissement permanent: la permanence est indispensable à sa mission de conservation. Cela l'oppose à une salle d'exposition qui ne possède ni collection ni thématique permanentes et à une organisation éphémère, créée pour occasion particulière.
- Sa collection est classée, étudiée, fait l'objet de recherches: il ne s'agit pas de simple stockage ; une collection non inventoriée et non étudiée est comme perdue.
- Le musée vise l'intérêt général, il est sans but lucratif: la finalité du musée n'est pas de générer du profit, il remplit des missions au service de la société, ce qui n'interdit ni un statut privé (association, fondation), ni des activités commerciales (tickets d'entrée, boutiques).

¹¹ L'ICOM (international Council of Museums), créée en 1947, est une organisation non gouvernementale, sans but lucratif, en relation formelle d'association avec l'UNESCO, elle compte 21000 membres (institutionnels et individuels) dans 146 pays.

- Le musée est ouvert au public: une collection privée ne constitue pas au musée.
- Le musée doit exposer, présenter au public: il ne s'agit pas d'un patrimoine économique, comme celui conservé dans les coffres-forts des banques.

II-1-2-2- Evolution de la muséologie à travers l'histoire :

II-1-2-2-1- La question de la collection :

La collection est théoriquement la condition de la constitution d'un musée. Selon Krzysztof Pomian « *la collection est une institution coextensive à l'homme dans le temps et dans l'espace, produit d'un comportement sui generis, qui consiste précisément à former les collections dont le rôle principal, sur lequel se greffent tous les autres, est celui de lien entre l'invisible et le visible* »¹². Les objets deviennent alors des intermédiaires entre ceux qui les regardent et le monde qu'ils représentent.

La question de la collection nous amène inéluctablement à celle de patrimonialisation. Jean Davallon, dans son livre *Le don du patrimoine*, l'aborde comme *fait communicationnel* « *c.à.d. comme un processus dans lequel l'objet patrimonial est le support d'une relation entre celui qui le met en valeur et le visiteur (comme un support de médiatisation), tout en étant l'opérateur par lequel se construit un lien entre nous qui en avons l'usage et ceux qui l'ont produit (c.à.d. un opérateur de médiation)* »¹³, ce qui signifie de sortir d'une logique selon lesquels les objets patrimoniaux le sont par nature et par fonction, « *selon une nature que le spécialiste serait chargé de reconnaître et selon une fonction sociale d'attachement au passé, ou d'effets d'imposition, dont la mise à jour reviendrait au sociologue* »¹⁴.

A l'origine de collection, on peut relever de multiples motivations :

- La curiosité** : on rassemble des objets insolites, curieux, rares ;
- Le gout du passé** : qu'il s'agisse du passé proche ou lointain de l'archéologie et de l'histoire ou simplement de souvenirs de famille, de la vie d'autrefois ;
- Un certain sentiment religieux** : une certaine mystique de l'objet, le culte de la beauté ;
- La volonté de possession et de puissance** : en particulier lorsqu'il s'agit de collections prestigieuses, de grande valeur ;

¹²POMIAN (Krzysztof), *Collectionneurs, amateurs, curieux: Paris, XVIe - XIIIe siècles*, Paris, Gallimard, 1987.

¹³ DAVALLON, (Jean), *Le Don du patrimoine : Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*. Paris, Hermès Sciences-Lavoisier, Coll. Communication, médiation et construits sociaux, 2006, p16.

¹⁴ Ibid.

-**Un sentiment d'ordre, de complétion** : on veut acquérir la dernière pièce qui manque à la série ;

-**Le marché de l'art** : y a ajouté l'attrait de la spéculation, qu'on en attende une plus-value rapide ou qu'il s'agisse d'un placement à long terme.

II-1-2-2-2- De la collection au musée :

Rechercher les origines de l'institution muséale, c'est d'abord retracer l'histoire du passage de la collection au musée. Non seulement parce que les premiers musées résultent de la transformation de collections rassemblées par les souverains ou des particuliers, mais aussi parce que nombre des musées sont, aujourd'hui encore, créés à partir des collections privées.

➤ De l'antiquité au moyen Age :

Les premières mentions d'une collection remontent aux rois de l'empire néo babylonien (VII-VI siècle avant notre ère) : leur but est de manifester la richesse et la puissance du souverain (la collection est un butin). Mais on y trouve aussi des sceaux-cylindres du temps de la 1^{er} dynastie babylonienne ; le nouvel empire se rattache ainsi au prestige de la lignée d'Hammourabi.

➤ A la Grèce classique :

C'est le prestige encore dont il s'agit. Mais a considération religieuse cette fois, lorsque les cités grecques rivalisent pour rassembler chacune un 'trésor' (non accessible) dans les grands sanctuaires; les œuvres d'art et les objets rares témoignent de la piété de la cité. La démocratie athénienne voit la création, au Ve siècle, d'une *pinacothèque* dans une aile des propylées de l'Acropole (c'est la plus ancienne galerie publique) où sont conservées des peintures, des plus célèbres peintres du temps.

➤ A l'époque hellénistique :

Un sentiment d'admiration envers le passé classique et un goût tout oriental du luxe, conduisent à la constitution de grandes collections par les souverains et potentats locaux ; ceux-ci font réaliser des copies des grandes œuvres classiques, grâce auxquelles, le plus souvent, celles-ci nous sont parvenues.

➤ **A Rome :**

On retrouve ce même gout de la collection et cette admiration pour la Grèce à partir du II^e siècle avant notre ère.

Là, ce sont des riches patriciens qui rassemblent dans leur jardin et sous leurs portiques des collections fastueuses de sculptures qui feront la joie des archéologues de la renaissance. César fait construire un portique sur le capitole pour exposer sa collection, ainsi visible par tous. Mais cela restera sans lendemain, malgré les exhortations d'Agrippa qui veut faire exposer au public les richesses cachées dans les villas privées. L'extension de l'empire amène à Rome des œuvres d'art et des objets précieux de toutes les provinces, en particulier d'Égypte¹⁵. Pline l'Ancien, dans son *histoire naturelle*, décrit les collections conservées dans les enceintes des temples, les établissements thermaux, les palais impériaux et les jardins des villas.

➤ **Au moyen Age :**

Les trésors des églises et des monastères rassemblent principalement des objets culturels et des œuvres d'art religieux ; rares sont les occasions de les montrer au public des fidèles et des pèlerins. Dès le XIII^e siècle en Italie, à partir de la fin du XIV^e ailleurs, les rois et les princes¹⁶ se mettent à rassembler de grandes collections ou se côtoient livres précieux, orfèvrerie, ivoires, objets exotiques et curiosités. C'est la première renaissance.

➤ **De la renaissance au XVII^e siècle :**

Dès ce moment, plusieurs facteurs vont se conjuguer pour provoquer, en même temps qu'une certaine émancipation par rapport aux institutions religieuses, un engouement extraordinaire pour l'activité artistique et un développement considérable des collections des princes et des particuliers.

- Les auteurs anciens, grecs et latins, sont redécouverts et traduits ; leurs textes sont recherchés et viennent enrichir les bibliothèques des collections neufs.

- L'humanisme place l'homme au centre de sa réflexion: les créations artistiques y trouvent une justification en dehors de toute référence religieuse.

¹⁵ Les premiers musées d'antiquités égyptiennes et les premiers écrits sur ce sujet seront basés exclusivement sur les découvertes faites à Rome.

¹⁶ On doit citer Frédéric II Hohenstaufen, empereur d'Allemagne et roi d'Italie (1220-1230) qui rassemble une collection à Palerme (Sicile).

- Le gout pour l'antiquité va trouver une circonstance extraordinaire de s'alimenter dans le retour des papes à Rome. Ce sera l'occasion de nombreuses et importantes découvertes d'antiquités. Toute l'Europe se met à collectionner. C'est l'époque des cabinets d'amateurs ; chaque prince, chaque duc, chaque comte veut avoir son *Kunstund Wunderkammern* (cabinets d'art et de curiosités).

L'ouverture du musée au public s'accompagne de la création d'un nouveau cours d'histoire naturelle. Le docteur Robert Plot chargé de ce cours est le premier « garde » du musée ouvert au public. Le musée trouve ici un rôle nouveau, qui s'inscrit dans une vision globale de la science et de l'univers. « *Le musée est une nouvelle bibliothèque, qui peut contenir les pars plus remarquables du grand livre de la nature et rivaliser ainsi avec la collection bodléienne de manuscrits, et d'imprimés* »¹⁷.

➤ **Le musée public :**

Le musée n'est pas donné et il n'est pas là par hasard. L'émergence progressive du musée au cours des XVII^e et XVIII^e siècle répond à une nécessité sociale : les fondements de la collection privée, les raisons de collectionner, ne coïncident pas avec les missions que la société assigne alors, de façon plus au moins implicite, au musée, si le musée s'ouvre au public, s'il passe de la propriété du prince à celle de l'état afin de satisfaire les attentes de la société, qui elle-même évolue, à l'égard du musée, celui-ci s'inscrit dans l'espace public en cours de création.

Il faudra cependant la révolution Française pour que la société, par la bouche de ces représentants politiques, exprime ce qu'elle préserver, conserver, sauver le patrimoine (menacé par le vandalisme), s'appropriier l'héritage des rois, des aristocrates, de l'église, des abbayes pour le donner à voir au peuple, à la nation, éduquer le peuple, former le gout des artistes, étudier l'histoire et l'archéologie au travers de ces trésors, mais aussi édifier le peuple, justifier la nation....

➤ **Le XIX^e siècle, le siècle des musées :**

Lorsque s'ouvre le XIX^e siècle, de nombreux musées existent à travers l'Europe; on peut distinguer trois grandes catégories :

¹⁷ Déclare le vice-chancelier de l'université d'Oxford, lors de l'inauguration du musée.

- **Les musées d'art :** ce sont les plus nombreux. Directement issus des grandes collections privées, ils rassemblent peintures, sculptures, antiquités, moulages ; certaines sont davantage spécialisées¹⁸.
- **Les musées des sciences naturelles ou muséums :** les uns exposent des spécimens naturalisés, des fossiles, des cristaux et des roches, des herbiers, des planches illustrées. Les autres des plantes et des animaux vivants : jardins botaniques¹⁹ et ménageries²⁰.
- **Les musées d'histoire :** ils sont peu nombreux. Il s'agit le plus souvent de galeries de portraits et de tableaux historiques.

On va alors assister à une véritable frénésie de création de nouveaux musées à la diversification de leur thématique. les mots d'ordre seront éclectisme, romantisme, nationalisme.

➤ **L'évolution des musées depuis 1920 :**

Le premier XXe siècle est sérieux, scientifique. Il consolide et approfondit les avancées rapides du siècle précédent. On crée des laboratoires dans les musées pour étudier et restaurer les objets archéologiques découverts sur les grands chantiers des fouilles du Proche et du Moyen Orient.

Parallèlement, les activités scientifiques des musées se développent. Le catalogage bénéficiera du développement de la mécanographie d'abord, de l'informatique ensuite pour fournir aux chercheurs, du moins dans les grands musées, une base documentaire solide et fiable. Un certain renouveau vient, des années 1970, des « *nouvelles frontières* » : les pays neufs issus de la décolonisation massive et l'art contemporain.

On a essayé de récapituler la genèse de la muséologie dans le tableau ci –après :

¹⁸ On trouve ainsi des pinacothèques (peintures), des glyptothèques (sculptures), des gypso thèques (moulages).

¹⁹ Les premiers jardins botaniques sont créés au sein d'universités : à Leyde en 1590, à la faculté de Médecine de Montpellier dès 1593.

²⁰ Ces ménageries, comme celle de Laurent de Médicis, présentaient surtout des animaux exotiques, apporté en Europe à la suite de l'exploration de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique à partir du XV e siècle.

Planche n°1 : Evolution de la muséologie à travers l'histoire

-Cabinet de curiosités : D'après Georges Henri Rivière, il ya une préhistoire à l'éclosion des collections à la renaissance. Mais leur mise en valeur n'a guère fait l'objet d'études avant cette période (du XVe au XVIIIe siècle).



Les figures ci-dessus présentent les cabinets de curiosités ; une collecte d'objets précieux, dont l'objectif n'était guère la conservation.

-Naissance du musée : Au principe de mélange des genres qui transformait les cabinets des curiosités en caverne d'Ali Baba et en image du microcosme muséologique.



Les figures ci-dessus présentent la grande galerie du Louvre entre 1794 (avant sa restauration) et 1801 (après sa restauration).

-L'accumulation : Le XIX siècle marque la naissance du musée raisonné, ou ils ont été construit des bâtiments spécifiques ; pour abriter des collections.



Les figures ci-dessus présentent l'accumulation ; premières pratiques muséologiques.

-Classement : Le classement des collections est une nécessité primordiale pour les responsables de l'univers muséal pour éviter le désordre.



Ces figures illustrent la vitrine de Mas d'Azil. Musée des Antiquités nationales. Saint Germain en Laye.

Source : Traitement de l'auteur, inspiré de « la muséologie selon Georges Henri Rivière ».1989.

I-1-2-3- La muséologie ; sa philosophie :

Étymologiquement parlant la muséologie est « l'étude du musée » et non pas sa pratique, qui est renvoyée à la muséographie. Mais le terme confirmé dans ce sens large au cours des années 1950, et son dérivé muséologique, ont trouvé cinq acceptations bien distinctes²¹.

- **La première acceptation** : vise à appliquer, très largement, le terme « muséologie » à tout ce qui touche au musée et qui est généralement repris, sous le terme « muséal ». C'est souvent cette acceptation qui est retenue dans les pays anglophones et de même, par contamination, dans les pays latino-américains. C'est ainsi que, là où n'existe pas de profession spécifique reconnue, les termes de « muséologue » s'appliquent à toute la profession muséale²², et en particulier aux consultants qui ont pour tâche d'établir un projet de musée ou de réaliser une exposition.

- **La deuxième acceptation** : elle se rapproche de celle qui fut proposée par Georges Henri Rivière : « *La muséologie : une science appliquée, la science du musée. Elle en étudie l'histoire et le rôle dans la société, les formes spécifiques de recherche et de conservation physique, de présentation, d'animation et de diffusion, d'organisation et de fonctionnement, d'architecture neuve ou muséalisé, les sites reçus ou choisis, la typologie, la déontologie* »²³. La muséologie s'oppose, en quelque sorte, à la muséographie, qui désigne l'ensemble des pratiques liées à la muséologie. Les milieux anglo-américains, généralement réticents face à l'invention de nouvelles « sciences », ont généralement privilégié l'expression *museum studies*, particulièrement en Grande Bretagne, ou le terme *museology* est encore assez peu employé à ce jour. Cette acceptation, très largement partagée par les professionnels, s'est progressivement imposée à partir des années 1960 dans les pays latins.

- **La troisième acceptation** : à partir des années 1960 dans les pays de l'Est, la muséologie a progressivement été considérée comme une discipline à part entière. Cette perspective présente la muséologie comme étant : « *La muséologie est une discipline scientifique indépendante, spécifique, dont l'objet d'étude est une attitude spécifique de l'homme à la réalité, expression des systèmes mnémoniques, qui s'est concrétisé sous différentes formes muséales tout au long de l'histoire. La muséologie a la nature d'une science sociale,*

²¹ Desvallées André et Mairesse François, « *Concepts clés de muséologie* », Ed Armand Colin, 2010.

²² Par exemple au Québec.

²³ Rivière Georges Henri, « *La muséologie selon Georges Henri Rivière* », Paris, Dunod, 1989.

ressortant des disciplines scientifiques documentaires et mnémoniques, et contribue à la compréhension de l'homme au sein de la société »²⁴. Cette approche particulière a été largement critiquée, et elle n'en reste pas moins féconde quand aux questionnements qu'elle suppose. Ainsi en va-t-il de l'objet d'étude de la muséologie, qui ne peut être le musée. C'est à partir de ce constat qu'a été défini le concept de « relation spécifique de l'homme et la réalité », parfois désigné comme *muséalité*²⁵.

- **La quatrième acceptation** : il s'agit de la nouvelle muséologie ; c'est un mouvement de pensée apparu à la fin des années 1980²⁶, et qui se présente comme un discours critique sur le rôle social et politique du musée. Il met l'accent sur la vocation sociale du musée et sur son caractère interdisciplinaire, en même temps que sur ses modes d'expression et de communication renouvelés. Son intérêt va surtout vers les nouveaux types de musées conçus en opposition au modèle classique et à la position centrale qu'occupent les collections dans ces derniers : il s'agit des écomusées, des musées de société, des centres de culture scientifique et technique et, de manière générale, de la plupart des nouvelles propositions visant à l'utilisation du patrimoine en faveur du développement local.

- **La cinquième acceptation** : cette acceptation recouvre le champ muséal, le commun dénominateur de ce champ pourrait, être désigné par une relation spécifique entre l'homme et la réalité caractérisée comme la documentation du réel par l'appréhension sensible directe. Une telle définition ne rejette, aucune forme de musées, puisqu'elle tend à s'intéresser à un domaine volontairement ouvert, ou les lignes directrices du champ muséal peuvent être tracées dans des directions différentes au champ (documentation, thésaurisation, présentation ou encore préservation, recherche, communication). C'est dans cette perspective que Bernard Deloche a suggéré de définir la muséologie comme: « *La muséologie est une philosophie du muséal investie de deux tâches : elle sert à la science documentaire intuitive concrète et elle est aussi une éthique régulatrice de toute institution chargée de gérer la fonction documentaire intuitive concrète* »²⁷.

²⁴ Stransky Z, Z. « *Muséologie as a science (a thesis)* », *Museologia*, 15, XI, p33-40. 1980.

²⁵ Waidacher, F, *Handbuch der Allgemeinen Museologie*, Wien, Bohlau Verlag, 2^{ème} éd 1996

²⁶ Vergo P, (dir), « *The New Museology* », London, Reaktion books, 1989).

²⁷ Deloche Bernard, « *Le musée virtuel* », Paris, Presses universitaires de France, 2001.

II-1-2-3-1- La muséologie ; quelques précisions terminologiques :

➤ Muséographie :

Georges Henri Rivière définissait la muséographie en 1981; comme « *un corps de techniques et de pratiques appliqué au musée* »²⁸. Elle est définie aussi comme une activité intellectuelle tournée vers l'application pratique, celle qui consiste à définir ou à décrire et analyser la conception d'une exposition (qu'elle soit permanente ou temporaire), sa structure, son fonctionnement. C'est aussi le résultat de cette activité : on parlera de la muséographie d'une exposition pour désigner sa conception, son agencement, sa structure. Comme le signale André Desvallées²⁹, l'usage de ce mot a malheureusement tendance, en Français, à ne pas désigner que l'art (ou les techniques) d'exposition.

➤ L'expographie :

Est un terme proposé en 1993 par Desvallées pour compléter le précédent. Il a surtout l'avantage de présenter moins d'ambiguïté. Selon l'auteur, l'expographie est « *l'art d'exposer* » ; elle désigne la mise en exposition en ce qui concerne la mise en espace ainsi que tout ce qui tourne autour dans les expositions (à l'exclusion des autres activités muséographiques comme la conservation, la sécurité, etc.), que les expositions se situent dans un musée ou dans un autre lieu muséal. Elle vise à la recherche d'un langage et d'une expression fidèle pour traduire le programme scientifique d'une exposition. En ce sens, ce terme comporte le risque d'être confondu avec la scénographie.

➤ La scénographie :

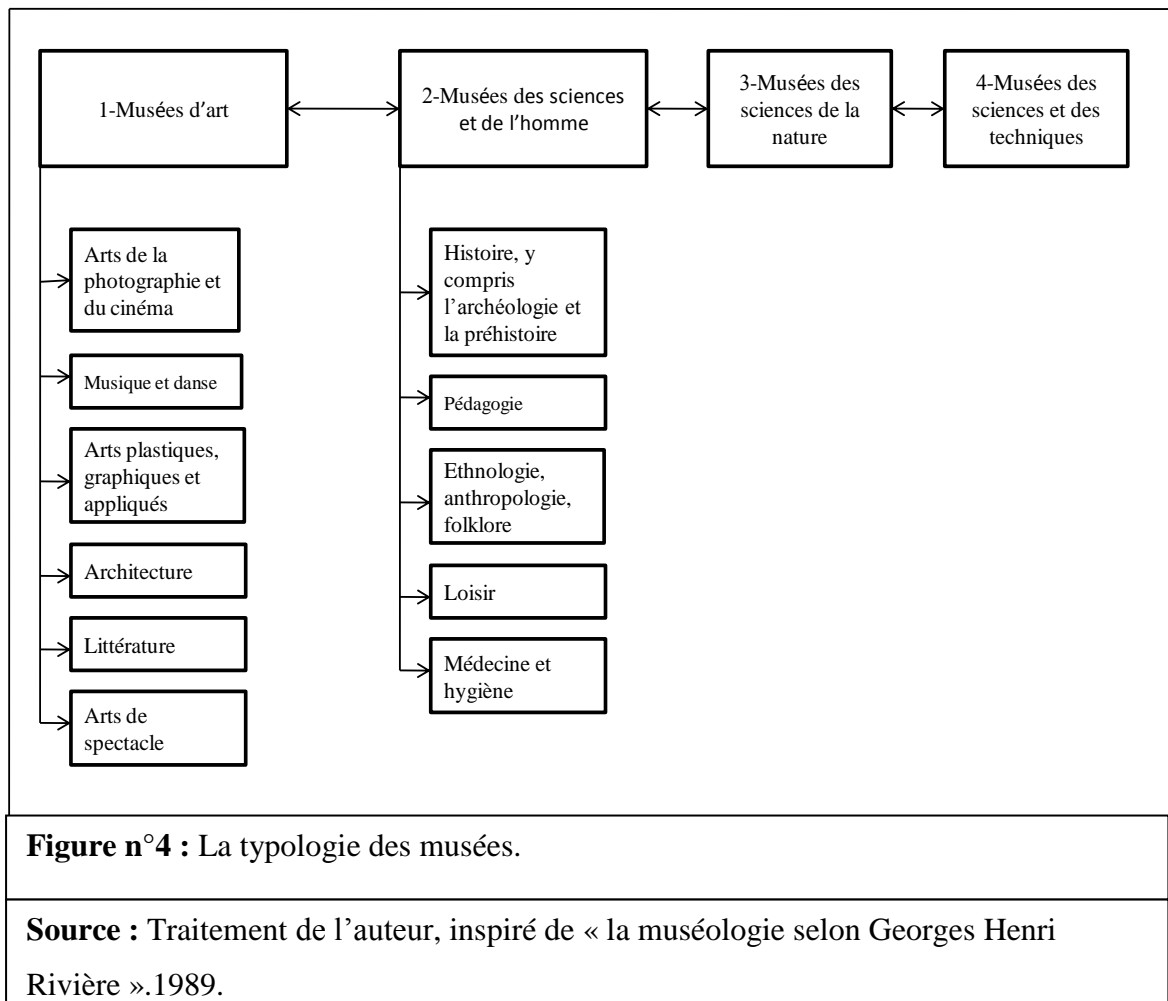
Regroupe les aspects proprement formels et matériels de l'exposition : cimaises, couleurs, vitrines, éclairage....Les applications de scénographie consistent à mettre en œuvre les meilleures formules pour communiquer au visiteur le programme scientifique d'une exposition, à la différence de la décoration, qui utilise les collections et autres éléments de la présentation uniquement en fonction de critères esthétiques.

²⁸ Rivière Georges Henri, « *La muséologie selon Georges Henri Rivière* », Paris, Dunod, 1989. P4.

²⁹ Ibid.

II-1-2-4- Diversité des musées :

La très grande diversité des musées doit s'apprécier selon de nombreux critères. G.H.Rivière a proposé une classification hiérarchique en quatre grandes catégories³⁰, Dans le schéma ci-dessous nous exposons les principaux types de musée. Afin de faciliter la lecture, nous essayons de synthétiser :



Une telle classification, plus pragmatique que systématique, est par nature critiquable, spécialement pour les subdivisions secondaires : pour quoi isoler la médecine, par exemple, alors qu'on regroupe histoire, archéologie et préhistoire dans une vaste catégorie ?, les groupes des sciences naturelles et des sciences et techniques mériteraient d'être subdivisés de la même façon que les autres et ils le sont en effet dans le commentaire de G. H. Rivière, mais pas de la manière systématique avec laquelle il détaille les arts et les sciences humaines.

³⁰ André GOB, Noémie DROUGUET, La muséologie : histoire, développements, enjeux actuels 2em édition, Octobre 2008.

II-1-2-5- Les différentes fonctions du musée :

Nous distinguons quatre fonctions que doit remplir le musée³¹ :

II-1-2-5-1- La fonction d'exposition :

Sans exposition accessible au public³², des collections privées ou des chambres fortes feraient tout aussi bien l'affaire : le musée sert à présenter au public, des collections d'objets... ou des éléments de valeur culturelle. La nationalisation du patrimoine culturel et la prise en charge de celui-ci par les pouvoirs public n'a de sens que si ce le patrimoine est effectivement mis à la disposition du public, de la « Nation », par exposition.

II-1-2-5-2- La fonction de conservation :

Le musée est un lieu de rassemblement et de préservation du patrimoine ; il doit assurer la protection de ses collections contre le vol bien sûr, mais aussi contre les dégradations dues aux agents de toutes natures qui peuvent altérer l'intégrité ou le bon état des objets. Le musée doit réunir les conditions de conservation adéquates pour maintenir, aussi longtemps que possible³³, les objets qui lui sont confiés dans le meilleur état possible.

II-1-2-5-3- La fonction scientifique :

Le musée doit réaliser des études scientifiques multiples (documentaires, archéologiques, historiques, chimico-physiques...) dont peuvent bénéficier les objets et leur contexte. Ces recherches peuvent être réalisées au musée par le personnel attaché à l'institution, mais c'est aussi le rôle du musée de favoriser l'étude des objets dont il est dépositaire par les chercheurs extérieurs. Remarquons que, dans certains cas, le mot recherche peut être pris dans les deux sens complémentaires : la recherche de nouveaux objets pour enrichir les collections du musée et la recherche (scientifique) sur les collections. Les deux démarches peuvent coïncider comme lors de fouilles archéologiques ou d'expéditions ethnographiques.

³¹ Ibid.

³² Accessible dans tous les sens du terme : physiquement (l'exposition doit être ouverteMême au handicapés), intellectuellement (et c'est là que le mot didactique prend tout son sens), socialement(le prix et l'élitisme de certains musées sont de redoutables barrières).

³³ On peut se donner l'illusion que le patrimoine est éternel.....mais ce n'est qu'une illusion. Les plus grands chefs-d'œuvre disparaîtront un jour le rôle de musée est de retarder maximum ce moment afin que les générations futures puissent jouir, comme nous, de la présence de ces objets.

II-1-2-5-4- La fonction d'animation :

C'est la fonction la plus récemment apparue. Le musée doit s'insérer dans la vie culturelle et sociale de sa ville et de sa région. L'animation agit comme un moteur dans l'institution muséale et peut prendre des formes variées : expositions temporaires, visites guidées, conférences, concerts, ateliers, événements et manifestations de tous genres. Le musée est un lieu privilégié d'animation culturelle, grâce à son prestige, ses ressources institutionnelles, son attractivité ; en retour, il bénéficie du courant créé par cette animation, en particulier en se faisant connaître et attirant des visiteurs nouveaux.

Ces quatre fonctions regroupent les différentes missions qui ont été assignées au musée au cours du temps.

II-2- Le musée du site archéologique face à la pratique de présentation :

La compréhension et la présentation des vestiges archéologiques sont une pratique qui remonte au XVII^e siècle³⁴, et le besoin de les conserver est apparu avant cela. La pratique de présentation est initiée d'abord par des descriptions de voyageurs qui se portent essentiellement sur « *l'esprit des lieux, le Genius loci*³⁵ » A cette époque l'archéologie tenait un aspect artistique, par conséquent, les vestiges valorisés sont uniquement ceux qui portent ces valeurs et les éléments représentatifs de la vie quotidienne sont fortement négligés³⁶.

La mise en valeur et la présentation des sites archéologiques ont commencé juste après la découverte de la ville de Pompei³⁷ en bon état de conservation. Ce qui était un précieux exemple de la génie humaine Romaine et qui a attribué à l'élargissement des recherches archéologiques au-delà des œuvres artistiques à des sites et des villes entières.

II-2-1- Le musée de site archéologique; définition et historique :

La notion de musée de site archéologique suit de peu les réflexions sur le patrimoine monumental, qui aboutissent à la charte de Venise adoptée en mai 1964 pour défendre l'intégrité de tout vestige mobilier ou immobilier conservé « in situ ».

³⁴ IZZA née GURI Fatiha, « *Les nouveaux modèles de la muséologie active appliquée à la présentation des sites archéologiques, cas du site archéologique de Tipasa (Algérie)* ». Thèse de magistère, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, Novembre 2011.

³⁵ Ibid.

³⁶ Ibid.

³⁷ La ville de Pompéi est située près de Naples au pied du Vésuve, elle fut fondée au VI^e av.J.C. et entièrement ensevelie. Redécouverte au XVII^e siècle, elle fut retrouvée en bon état de conservation, précieux témoignage de l'urbanisme et de la civilisation de l'empire romain.

Les premières définitions du musée de site archéologique ont été élaborées en 1978 au sein de l'ICOM. La définition classique de ce type particulier de musée a été rappelée en 1987, par Guy Barruol et C. Poinssot à partir d'exemples pris en France : « *Le musée de site archéologique rassemble un site archéologique, les collections documentaires, ainsi que les objets archéologiques qui en proviennent et qui sont présentés dans le cadre d'un musée aménagé sur le site même ou à proximité immédiate* »³⁸.

L'apparition de cette notion (musée de site archéologique) est le fruit de plusieurs modifications qui a connu le musée ; il est à noter qu'à Paris, les fouilles du Louvre, à partir de 1983, dégagèrent, sous la cour Carrée du Louvre, le donjon de Philippe Auguste, qui, muséographie, rappelle au visiteur la fonction royale du palais : cet espace consacré à l'histoire des lieux peut être considéré comme une variété de musées de site archéologique. On peut citer encore l'exemple du château de Versailles qui n'est pas non plus totalement étranger à cette notion dans la mesure où l'on recherche les anciens meubles, qui retrouvent leur emplacement d'origine ; la chapelle et le théâtre retrouvent leur premier décor.

Et enfin ; le musée archéologique de Metz, qui montre dans ses substructions des ruines romaines toujours en place, des bâtiments médiévaux, en particulier une magnifique halle en pierre, a pu compléter sa rétrospective de l'architecture messine, en déplaçant lors de la rénovation destructrice du centre-ville, il y a une vingtaine d'années, des façades typiques pour constituer un musée architectural unique, cadre d'une riche collection locale d'objets sacrés et profanes.

Dans ces trois exemples a été intégrée d'une manière originale la notion de musée de site archéologique, qui résulte de l'évolution d'une partie des musées actuels dont les responsables ont compris que, pour mettre en valeur les collections, il fallait rendre sensible l'esprit des lieux. Pour cela, on peut aménager des ruines ou des bâtiments anciens ou au contraire introduire, à proximité des vestiges, un édifice dont l'architecture résolument contemporaine est adaptée aux exigences de la conservation. De nombreux architectes ont ainsi rendu tangible la confrontation du passé et du contemporain. Il est à noter que les musées de site archéologique ne sont pas toujours réalisés sur la base de vestiges archéologiques.

³⁸ Cette définition stricte est illustrée par le musée des Docks romains de Marseille édifié autour des dolia (grand récipient réservé au stockage) d'un entrepôt romain ou le musée de Solutré, au pied du célèbre rocher préhistorique.

Le musée de site archéologique est donc l'endroit consacré à la conservation, la présentation et l'exploitation des vestiges archéologiques « in situ ». C'est le lieu qui nous informe de la manière dont les ruines ont été élaborées, utilisées et pourquoi ils ont été créés ou détruits, à partir de la matière, la forme, la décoration, ainsi que le contexte dans lequel ils ont été trouvés.

Le musée de site archéologique apparaît comme un challenge motivant à relever pour le musée du XXI^{ème} siècle en tentant de faire revivre le passé de façon captivante et ludique pour un large public local, national et international. Le musée de site devient un facteur d'identification à vocation éducative avec une dimension liée au dialogue interculturel centré sur le patrimoine comme fenêtre ouverte sur l'avenir et outil de développement local.

Ces musées de site incluant rigueur scientifique, culture et loisirs et utilisant les dernières techniques d'interprétation en mettant en avant des objets du quotidien via une approche type « Ecole des Annales » côtoient toujours des musées héritiers de la tradition esthétique. Ainsi, les expositions archéologiques temporaires et dans une moindre mesure permanentes, présentées dans les musées les plus prestigieux des grandes capitales sont marquées par un souci trop souvent esthétique dans la droite lignée de ce qui se faisait au XIX^{ème} siècle où on exaltait plus la culture du beau, l'Histoire de l'Art que la pédagogie.

II-2-2- Classification des musées des sites archéologiques :

Par musée de site archéologique, nous entendons ainsi un établissement qui explique la fonction des ruines qui lui sont attenantes. Il peut à ce titre présenter ou non des objets trouvés lors des fouilles sur le site. On distinguera par ailleurs deux grands types de musée de site :

- Celui qui est en lien direct avec les ruines et où les vestiges servent de support direct à l'exposition (le musée de la Pointe à Callière à Montréal, le musée de la ville romaine d'El Djem en Tunisie, le musée El Brujo et Lambayeque au Pérou, le Musée d'Histoire de Barcelone ou encore l'ensemble de musées archéologiques de Saragosse en sont l'exemple type).
- Celui qui tente d'expliquer le site mais n'est pas physiquement en lien direct avec ce dernier. Le site et le musée sont ainsi plus ou moins proches et on peut dissocier dans ce cas deux types de parcours muséographiques : celui du musée et celui du site qui sont alors reliés avec plus ou moins de réussite (cas du Musée de Chemtou en Tunisie,

du futur musée de site de Volubilis, du Pont du Gard ou du musée d'Ename en Belgique).

Si les musées de sites archéologiques doivent s'adresser à tous les publics et offrir des espaces d'exposition attrayants mêlant distraction et rigueur scientifique, le danger est de tomber dans un spectacle qui relève de celui proposé par les parcs d'attractions. Il s'agit donc d'un défi pour les muséologues contemporains.

II-2-3- La pratique de présentation dans les musées des sites archéologiques :

II-2-3-1- La présentation d'un site archéologique :

La présentation d'un site doit chercher à faire revivre l'histoire en utilisant le témoignage archéologique qui reste. Elle est définie comme étant: « *La présentation concerne plus spécifiquement une communication planifiée du contenu interprétatif par l'agencement d'informations de même nature, au moyen d'un accès physique au site culturel patrimonial. Elle peut être transmise par une variété de moyens techniques, comprenant indifféremment des éléments tels que des panneaux informatifs, une présentation muséale, des conférences, des visites guidées et des applications multimédia* »³⁹.

La présentation doit permettre aux visiteurs de saisir les méfaits du temps en créant un contact visuel direct avec le site. En d'autres termes, la présentation doit permettre aux visiteurs de s'impliquer, d'avoir un contact avec les ruines et de comprendre leur signification.

Une ruine reconstruite ne rétablit pas la construction d'origine, c'est plutôt une création moderne, nouvelle, différente, mais très « réelle ». Sans doute, plus la construction architecturale est complète, plus elle donne au visiteur une impression de force et de compréhension. Les professionnels du patrimoine doivent en plus protéger la valeur scientifique de la documentation archéologique. La présentation d'un site doit donc le rendre attrayant, attirer le regard et pousser à la réflexion, tout en préservant la précision historique et l'intégrité des ruines.

II-2-3-2- Les principes de présentation d'un site archéologique :

Chaque site est unique, à la fois dans ses réalités présentes et passées. L'interprétation appropriée dépend du témoignage physique qui a survécu :

³⁹ Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux (la charte d'Ename 2008).

- Une présentation réussie prend en compte la taille du site, son importance physique et sa valeur esthétique. Un professionnel, après évaluation de ces éléments, doit décider du message à communiquer, de l'histoire à raconter, et des meilleures méthodes pour y parvenir.
- La meilleure méthode pour rendre un site accueillant et attrayant est de commencer par le considérer dans son ensemble. Il est possible de mettre sa présentation en valeur en utilisant largement les vestiges matériels et le paysage environnant pour transmettre l'histoire humaine du site.
- Chaque présentation se fonde sur des choix interprétatifs, et ces choix s'associent pour raconter une histoire. C'est au professionnels, qu'il revient de sélectionner quelle histoire on va raconter. Dans certains cas, on pourrait raconter des histoires parallèles, mais il faut veiller à ne pas embrouiller le visiteur ou le submerger de données.
- La plupart des visiteurs arrivent sur un site en sachant très peu de choses de son histoire. La quantité d'informations transmises par la présentation dépend souvent de la taille du site et de la relation qui existe entre les vestiges matériels et l'histoire racontée.

Parfois, un simple déblaiement autour des éléments essentiels restes in situ peut aider les visiteurs à s'imaginer les contours et les emplacements d'origine des bâtiments. On peut intensifier ces définitions visuelles en différenciant les espaces intérieurs des espaces extérieurs ou en délimitant les pièces d'une construction, en utilisant dans certaines parties des matériaux différents de ceux qui se trouvent sur le site, par exemple du gravier, mais il n'est pas nécessaire de transformer un site pour transmettre efficacement le message désire.

II-2-3-3- Les méthodes de présentation d'un site archéologique :

Il existe plusieurs techniques d'interprétation d'un site archéologique. On va mentionner ci-dessous quelques exemples parmi les possibilités de présentation :

La première étape dans ce processus est d'étudier le site, et d'avoir le maximum d'informations de l'ensemble. En plus de l'histoire à raconter et de la quantité d'informations à communiquer, les responsables de la présentation doivent sélectionner des techniques qui donneront une vision générale de l'espace archéologique et de son histoire.

Une fois l'histoire choisie, le présentateur du site doit choisir le lieu et les moyens de la raconter. Divers endroits du site ou des alentours peuvent devenir le théâtre de l'histoire. De même, il existe de nombreuses possibilités de méthodes et de moyens de présentation. Un centre d'accueil⁴⁰ pour les visiteurs, peut être extrêmement utile. De nombreuses techniques ; des dessins et des hologrammes, ou d'autres interprétations en 3D permettent de communiquer un grand nombre d'informations de manière claire et attrayante.

Une fois que l'on se trouve à l'intérieur de la zone archéologique, il faut encourager les visiteurs à se pencher sur le site lui-même. Certains sites, du fait de leur taille ou de leur nature, peuvent être facilement interprétés à l'aide de brochures (claires et bien rédigées, avec peu de textes et beaucoup d'images explicatives) ou d'audio guides.

On peut aussi communiquer efficacement des informations au moyen de panneaux indicatifs bien conçus sur le site, dans la mesure où ils sont discrets, concis et attrayants et qu'ils n'utilisent pas un style trop intellectuel.

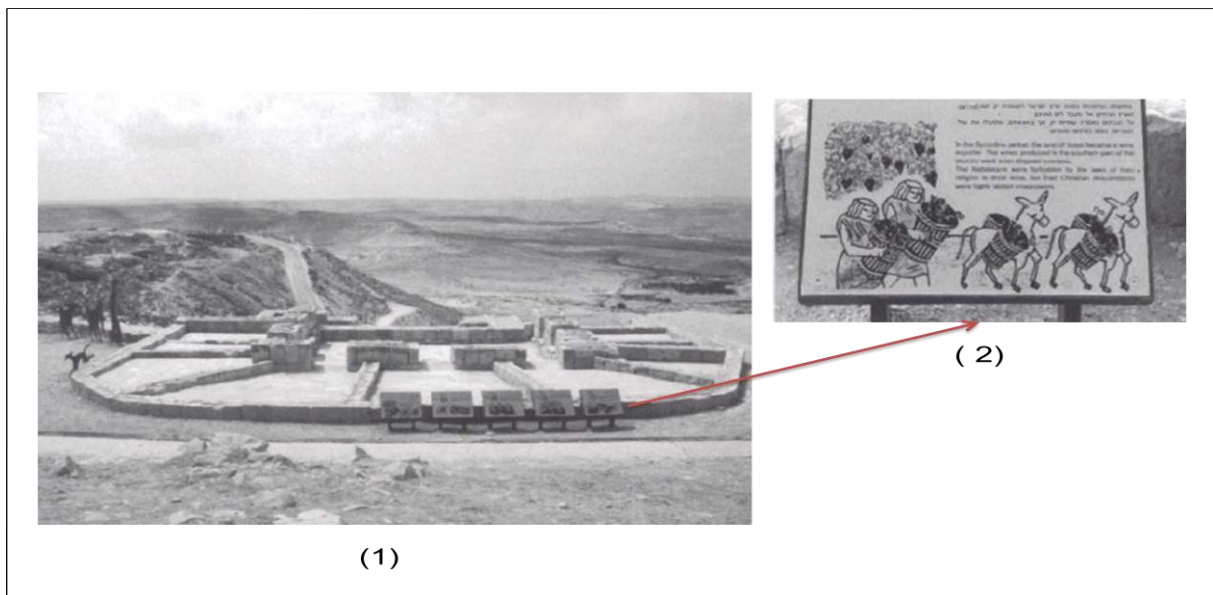


Figure n°5: Un pressoir à vin à Advat (Palestine) : La présentation environnementale, réalisée en métal traité, n'exigent pas d'entretien.

Source : Renée Sivan, la présentation des sites archéologiques, actes de conférence, Getty conservation institue, Los Angeles, mai 1995.

⁴⁰ Le centre d'accueil est un endroit proche du site archéologique ; dans lequel les visiteurs peuvent disposer d'informations et de renseignements généraux concernant le site. C'est aussi un endroit où l'on prépare la visite du site. Il doit fournir des informations sur les visites guidées, les itinéraires de visites individuelles, et autres questions pratiques.

On peut utiliser certaines techniques de présentation pour suggérer un environnement, soit par des éléments visuels soit par le son, dans des endroits des sites comportant peu ou pas de vestiges. Ces techniques peuvent stimuler l'imagination des visiteurs et faire naître un ensemble d'associations d'idées : elles peuvent donc éveiller la curiosité et favoriser la compréhension.

Les progrès technologiques récents ont cependant élargi le choix des méthodes destinées à aider les visiteurs à s'imaginer la vie du site antique. Ces éléments peuvent transmettre des informations détaillées, voire savantes, et cela sans diminuer l'authenticité du site, étant donné qu'ils n'empiètent pas sur les vestiges.

Les méthodes efficaces comprennent des maquettes, et des présentations multimédias évoquant l'atmosphère du passé, et places de manière à instaurer un dialogue direct avec le site. Lorsque ces éléments se trouvent près d'un site au lieu d'être isolés dans un bâtiment éloigné, les visiteurs sont capables de faire le lien entre les informations et ce qu'ils voient réellement et cela peut les aider à s'imaginer le site à une autre époque.

Ces techniques ont un avantage supplémentaire : elles n'exigent pas beaucoup de texte écrit, de manière à laisser les visiteurs libres de s'intéresser surtout à ce qu'ils peuvent voir autour d'eux. Cependant, même s'il est vrai que l'on peut utiliser davantage de techniques dans ces sites que dans les sites en plein air, il faut néanmoins organiser et concevoir soigneusement ces présentations. Exposer des objets à l'endroit précis où ils ont été découverts peut faire comprendre le processus des fouilles, mais cette méthode n'est pas un bon moyen d'interprétation du passé. Par contre, on peut également utiliser des objets ou des copies pour suggérer la fonction ou le caractère d'origine des espaces.

Les sites comportent souvent de grands espaces avec peu ou pas du tout de vestiges ; ces endroits conviennent particulièrement bien aux activités plus créatives. Certaines activités permettent aux visiteurs d'essayer leurs talents dans l'artisanat ou les techniques de production d'autrefois associées au site. Malgré la richesse des techniques disponibles aujourd'hui, il existe des sites qui ne se prêtent pas facilement à l'interprétation et qui pourraient pourtant avoir une histoire intéressante à raconter. C'est alors que des guides-comédiens⁴¹ peuvent s'avérer efficaces. Les guides peuvent incarner la période historique présentée ; dans d'autres

⁴¹Contrairement aux guides traditionnels, les guides-comédiens ne racontent pas l'histoire d'un site ou ne donnent pas d'explications sur les mines ; au lieu de cela, ils s'expriment généralement à partir de textes anciens ou ils font des discours qui évoquent les temps anciens.

cas, des groupes de comédiens peuvent se placer le long de différentes parties de l'itinéraire de visite, en rejouant les événements rattachés au site.

Les solutions disponibles sont aussi variées que la créativité et l'imagination humaines, et les nouvelles technologies élargissent sans cesse les possibilités. Cependant, quelles que soient la technologie, la créativité et l'innovation, une présentation ne doit pas affecter l'intégrité du site. N'est important non seulement d'interpréter le passé, mais aussi de protéger le patrimoine archéologique, en le laissant intact à l'intention des générations à venir⁴².

II-2-3-4- La présentation et la conservation des vestiges *in situ* :

Les vestiges issus de la fouille vont désormais être présentés au public. Il est donc nécessaire qu'ils bénéficient d'un programme de conservation et de restauration dont l'objectif sera double : préserver les structures sur le long terme et faciliter leur compréhension par les visiteurs. Ce plan de restauration se base sur les constats d'états réalisés précédemment.

Mais, chaque acte de conservation étant par nature un acte de conservation étant par nature un acte de communication présenter un site, réalisé précédemment, c'est aussi le rendre attrayant, attirer le regard du visiteur et le pousser à la réflexion, tout en respectant l'intégrité des vestiges et en conservation la précision historique. Il est donc important de définir, les principes de base de la présentation et de l'interprétation, qui font partie intégrante des efforts de préservation et sont les outils essentiels de compréhensions et d'appréciation du site par le public. Les aménageurs doivent donc trouver l'harmonie entre les objectifs scientifiques et les objectifs didactiques. Même si les problèmes rencontrés dans les différents sites ne sont jamais exactement les mêmes, il est possible de dresser une liste générale des traitements mis en place pour assurer la préservation et la présentation des sites et vestiges.

II-2-3-4-1- La sélection des vestiges à valoriser :

Pour assurer une bonne conservation et présentation des vestiges, il est recommandé que la maintenance active soit effectuée de manière sélective sur des sections plus au moins étendues du site, définies sur base des critères scientifiques de qualité et de représentativité. Ainsi, les responsables, doivent d'abord définir ce qu'il est nécessaire de conserver, en ayant à l'esprit ce qui est nécessaire au respect de l'identité et la compréhension du site. Cette sélection des

⁴² Renée Sivan, « *la présentation des sites archéologiques* », actes de conférence, Getty conservation institute, Los Angeles, mai 1995.

vestiges à présenter devra tenir compte des interactions entre l'homme et la nature dont ils témoignent, d'un point de vue culturel ou d'un point de vue social. Les choix en matière de préservation et de présentation font déjà partie de la sphère de l'interprétation. De fait ils représentent la vision de chaque génération de ce qui est ou non significatif et vaut la peine d'être transmis aux générations futures. Cette sélection de ce qui est sera présentée ou non au public sous-entend dès lors des questions d'ordre philosophique. Cette décision doit tenir compte de la durabilité des biens archéologiques. La présentation ne doit en aucun cas être synonyme de destruction.

II-2-3-4-2- La conservation in situ et la conservation hors site :

Les vestiges archéologiques pourront être conservés in situ ou être déposés et transposés ailleurs, au sein d'une structure muséale spécialement aménagée. Si au XIXe siècle, la conservation des vestiges en musée était très populaire, aujourd'hui, la conservation in situ est souhaitée et plus encore, fortement recommandé par tous les auteurs et toutes les chartes internationales. De fait, contrairement aux autres découvertes archéologiques, l'architecture est par nature destinée à être conservée in situ. Ainsi, tout comme la charte de Venise avant elle l'article 3 de la charte de Lausanne précise que les aménageurs doivent toujours privilégier la conservation des vestiges dans leur contexte d'origine⁴³. De même, César Brandi disait que « la conscience de l'authenticité d'un monument non déplacé devra toujours être préférée à la conscience hédoniste du monument même » et ce, même si la dégradation est plus rapide et moins contrôlable. De fait, si les objets, qui possèdent une valeur en soi, conservent leur intégrité lorsqu'ils sont détachés de leur contexte rejoint les grands principes d'inaliénabilité et d'authenticité explicités plus haut.

II-2-3-4-3- Les différentes options de présentation *in situ* des vestiges immobiliers :

Conserver les vestiges archéologiques permet de les maintenir en état dans des contextes présents. Mais, dans le cadre d'un projet comme celui dont nous traitons, il s'agit également d'assurer l'accès physique des visiteurs aux vestiges archéologiques. Cette conservation va donc de pair avec une ouverture et une présentation du site au public. Nous parlerons indifféremment de « présentation », « dissémination », « interprétation » et « popularisation ».

⁴³ ICOMOS. *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites*. 1964.

Pour les sites archéologiques, la présentation a un impact direct sur la lisibilité des vestiges et sur la conception que s'en fait l'observateur. Elle entre également en lien avec l'authenticité du site. Chaque solution a des conséquences sur la façon dont le site est vécu compris ainsi que la manière dont sur les données archéologiques sont préservées.

Différents niveaux de présentation sont possibles, lesquelles dépendent en priorité de l'état de conservation des structures ainsi que de la localisation géographique et de l'environnement naturel et politique du site.

➤ **La présentation hors-sol en aire (semi) ouverte :**

Cette alternative correspond au modèle du « parc archéologique » ou de l'« archéo-site ». Elle consiste en une suggestion des structures architecturales par affleurement de certaines parties. La situation en extérieur est constitutive de ces sites patrimoniaux. Le type de valorisation en aire ouverte représente la plupart des cas traditionnels méditerranéens.

Cependant, la conservation des murs excavés pose de nombreux problèmes de conservation, particulièrement dans les régions d'Europe dont nous traitons. De fait, la dégradation des vestiges est plus rapide lorsque ces derniers sont conservés hors sol, mais elle est d'autant moins contrôlable si les structures sont laissées sans protection, en proie à l'humidité, au vent, à la pollution et aux pluies acides qui les transforment en « ruines de ruines ».

La pratique de la conservation des biens archéologiques en aire ouverte n'est donc pas conseillée, sans que des mesures appropriées ne soient prises afin de ralentir la dégradation des vestiges. Ces mesures consistent essentiellement en une mutation de l'espace entourant ces vestiges ; c.-à-d. en la construction d'une enveloppe de protection destinée à contrôler au mieux les conditions environnementales afin de protéger le bien archéologique. On parlera de valorisation en aire semi-ouverte. Il convient alors de formuler les options architecturales et de réfléchir aux liens fonctionnels, techniques et paysagers à développer entre les vestiges et l'enveloppe destinée à les protéger, d'une part, et l'enveloppe et son environnement, d'autre part, dans le respect des valeurs et de l'intégrité des lieux.

➤ **La présentation hors-sol en aire fermée :**

Les vestiges peuvent également être intégrés à de nouvelles constructions dont la fonction première n'est pas obligatoirement muséale. Cette intégration peut concerner l'ensemble des

vestiges conservés d'un site ou seulement une partie, considérée comme majeure ou la plus représentative, par exemple. Il est clair que cette alternative ne pourra être adoptée si le site est trop vaste. L'incorporation des vestiges dans une structure bâtie peut être de deux types : soit, elle est réalisée dans un édifice déjà existant avant les fouilles, ce qui pose des questions quand à l'utilisation de l'édifice une fois que les structures archéologiques seront valorisées ; soit, elle intègre un bâtiment nouvellement édifié, exclusivement pour les raisons muséales ou non.

Dans les deux cas, l'intervention d'un architecte est recommandée, ne serait-ce que pour assurer la continuité entre les structures actuelles et les vestiges. En outre, selon Dominique Leconte ; il est toujours dommage que les structures archéologiques soient coupées de leur environnement . Dans le cas des vestiges valorisés dans un édifice déjà construit ou dont la fonction est autre que muséale, les structures archéologiques seront le plus souvent minimales ; on ne pourra réellement parler de « site ».

➤ **Le ré-enfouissement visible :**

Quand la conservation des ruines mises au jour est impossible, il est conseillé de les ensevelir à nouveau, après en avoir bien entendu dressé des relevés précis. Dans le cadre d'une mise en valeur, le ré-enfouissement peut être de deux types : partiel ou total. Ainsi, le remblaiement ne peut concerner que certaines zones du site plus fragiles ou ne faisant pas partie des phases chronologiques prises en compte dans la valorisation. On appelle ce type d'intervention un remblaiement différentiel.

Lorsque le remblaiement est total, il suscite souvent la réaction des visiteurs qui sont privés du contact direct avec le patrimoine. Afin de diminuer ce sentiment de privation, les aménageurs pourront mettre en place des sortes de « compensations » sous la forme d'interprétations créatives des vestiges faisant intervenir des artistes contemporains, de restitution en musée ou de reconstitutions volumétriques architecturales ou digitales. Plus simplement, les structures découvertes pourront n'être remblayées qu'artificiellement, laissant

Dès lors transparaître un accident topographique significatif, éventuellement accompagné de légers terrassements .De fait, la végétation permet de montrer les structures remblayées en reconstituant parfois les volumes. Les responsables peuvent enfin opter pour une plaque de verre par-dessus la zone remblayée. Cette alternative est appelée « en hypogée ».S'ils optent

pour cette solution, il est clair qu'il ne faudra alors utiliser aucun remplissage, afin de laisser les vestiges visibles.

Le ré-enfouissement visible se pratique de plus en plus souvent, particulièrement depuis qu'il n'est plus dans les habitudes des chercheurs de transposer les structures archéologiques en musée. Toutefois, comme nous avons déjà pu le voir, remblayer un site ne signifie pas simplement le recouvrir de terre ; des mesures sont à prendre afin de contrôler l'érosion des matériaux, la repousse des végétaux ou encore l'intervention des animaux fouisseurs et, ainsi, assurer la préservation des structures sur le long terme.

II-2-3-4-4- Les mesures attendues de la conservation :

Le premier objectif de la conservation est de ralentir les causes de la dégradation des vestiges. Afin de lutter contre ces causes de désordres, les responsables de la valorisation doivent mettre en place un champ d'action connu sous le nom de « thérapie ». Elle peut être préventive ou curative. La meilleure thérapie pour la conservation est l'entretien préventif.

La conservation préventive consiste essentiellement à intervenir sur l'environnement des vestiges, davantage que sur les structures elles-mêmes. Mais il n'est pas ici uniquement question de température et d'humidité. La conservation préventive est partout. Comme l'a démontré l'identification des facteurs de dégradation, les risques encourus par les vestiges sont liés à tous les champs du projet. Ce principe est d'ailleurs consacré à améliorer les moyens de prévention des incendies et les autres mesures de sécurité. Dès lors, il est recommandé que les responsables de la conservation préventive doivent être consultés tout au long de l'élaboration du projet.

➤ La sensibilisation des visiteurs :

Conserver et présenter des vestiges sont apparemment des antonymes. Pourtant, la présentation d'un site au public est aussi un bon moyen de « propagande » pour assurer la conservation du patrimoine archéologique. L'interprétation permet au visiteur d'acquérir des connaissances. Celles mènent à une prise de conscience du patrimoine culturel environnant. Une fois sensibilisé au patrimoine culturel, il commence à mieux comprendre sa signification et à se l'approprier.

Plus le visiteur est familier avec ce patrimoine et plus il en apprécie sa valeur identitaire, de témoignage et de commémoration, plus il est facile de préserver ses traces. Ainsi, la

meilleure garantie de conservation des monuments vient du respect et de l'attachement des peuples eux-mêmes. Les visiteurs d'un site patrimonial ont en principe du respect pour ce dernier, mais ne sont pas toujours conscients des incidences que leur passage peut avoir sur la conservation du lieu. Ainsi la charte de Québec précise dans son premier objectif qu'il faut : « faciliter la compréhension et l'appréciation des sites culturels patrimoniaux et promouvoir la prise de conscience publique et l'engagement de la nécessité de leur protection et de leur conservation »⁴⁴. Il s'agit de présenter un site au public dans le respect de ces valeurs afin de faire du visiteur un acteur responsable de la préservation du site patrimonial, grâce à une communication adaptée qui le sensibilise à la protection du patrimoine et de son écosystème .

➤ **La protection physique des vestiges :**

La communication au public est un facteur très important de la conservation du site. Néanmoins, certains dégâts liés au climat ou à l'usure notamment ne peuvent être évités par ce biais. La conservation *in situ* n'est souvent possible que si des mesures appropriées sont prises afin de ralentir la rapide dégradation des vestiges une fois exhumés. Ces mesures préventives consistent essentiellement en une intervention sur l'espace entourant les structures, c'est-à-dire en la construction d'une enveloppe de protection destinée à contrôler au mieux les conditions environnementales afin de protéger le bien archéologique. De fait, l'infiltration des eaux de pluie se fait essentiellement par la crête des murs.

Les toitures de protection peuvent être fixes ou mobiles et plus ou moins temporaires. Elles peuvent couvrir l'ensemble du site ou être localisées au-dessus de certains vestiges plus fragiles ou plus caractéristiques. Elles permettent de développer autour des vestiges un environnement stable afin de minimiser les causes de leur dégradation et rendent la visite plus agréable pour le public. Il en existe différents types de la plus simple et pratique à la plus complexe et technique. (Voir Figure n°6).

Ces nouvelles structures doivent donc répondre à des questions de conservation envers les vestiges, mais ont aussi pour mission de rendre ces vestiges accessibles aux visiteurs. Dès lors, elles devront également répondre à des impératifs de présentation et de confort, vis-à-vis du public.

⁴⁴ ICOMOS. *Charte d'Enarge, charte internationale pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux*. 2008. P3.

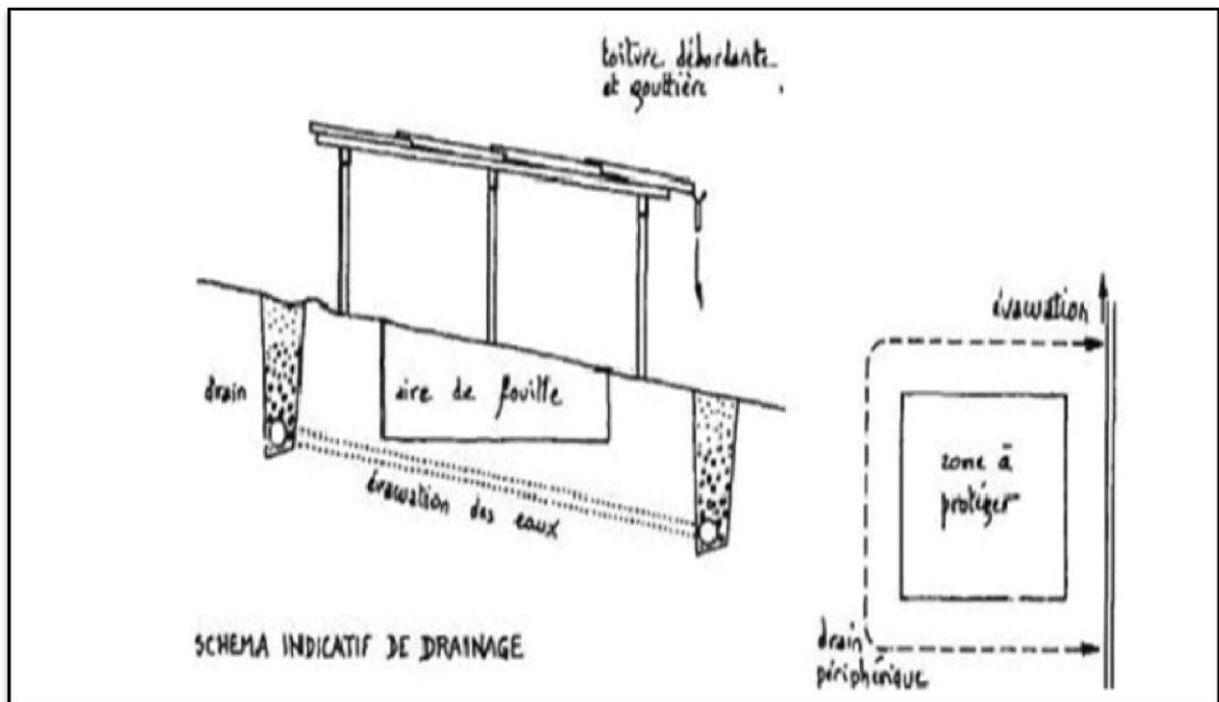


Figure n°6 : Les toitures de protection .

Source : Julie MERCIER, « la reconstitution virtuelle outil de valorisation touristique des sites patrimoniaux », Master professionnel « tourisme » spécialité valorisation touristique des sites culturels. université de Paris 1-Panthéon Sorbonne.(2010).

➤ **La gestion des flux de visiteurs :**

Parallèlement à la sensibilisation qui correspond plutôt à une « gestion douce », il existe d'autres moyens techniques plus concrets pour assurer la conservation des vestiges. Gérer les flux des visiteurs peut également permettre de remplir les objectifs de la gestion du site quand à sa conservation. Les sites patrimoniaux « à ciel ouvert » comme les espaces fermés ne peuvent accueillir qu'un nombre limité de personnes en un temps donné. Ils doivent respecter leur capacité d'accueil au risque que celle-ci, une fois dépassée, engendre des conflits et provoque une dégradation du site et empêche de bonnes conditions de visite.

Une régulation des flux d'accès au site et des conditions de visite, fondée sur une réflexion autour de la capacité d'accueil, permettent de conserver la qualité du site et celle des visites. Ainsi un espace destiné uniquement à la conservation et à la recherche justifiera des règles strictes d'accès au lieu alors qu'un site plutôt destiné à une ouverture limitée mettant l'accent sur la pédagogie et la sensibilisation du public permettra la mise en place de visites guidées et d'autres modes de médiation culturelle en petits groupes et qu'un espace ouvert au grand

public développera davantage encore ces dispositifs. Il est également possible d'hierarchiser les itinéraires selon l'espace et les différents points d'attractivité du site ou de créer des sas et des lieux d'attente. Il faut donc gérer et contrôler la circulation des visiteurs sur le site. Il existe des méthodes qui concernent l'organisation et la planification de la fréquentation.

-Imposer des itinéraires :

Mais le plus souvent, c'est l'organisation des circuits de visite qui reste la solution qui permet de contrôler les flux. Une réflexion autour de la capacité d'accueil peut aussi avoir une déclinaison spatiale selon les secteurs, en fonction de leur fragilité. Cette réflexion se basera sur la dissuasion voire le refus là où la circulation est impossible. Certains sites imposent un itinéraire balisé grâce auquel les structures les plus fragiles peuvent être éloignées par rapport au tracé de cheminement du public. Enfin, il arrive même que certaines zones du site finissent par devoir être fermées au public.

-Diversifier les centres d'attraction et les cheminements :

D'autres sites patrimoniaux, au contraire, multiplient et diversifient les itinéraires. Il s'agit de déterminer, en fonction de l'étude relative à la capacité de charge, des parcours alternatifs, de façon à éviter la concentration des visiteurs à certains endroits. Ainsi, diversifier les centres d'attraction sur le site enrichit l'offre et, de ce fait, l'image du site et permet une première dispersion du public. Alternier les lieux de concentration et de dispersion du public permet également une bonne gestion de ces derniers. Les visiteurs, invités à emprunter différents sentiers, pourront se répartir à travers les vestiges en fonction de leur rythme de marche. On peut aussi soigner plus particulièrement la qualité de certains cheminements comportant moins de risques pour les vestiges et qui seront alors privilégiés par les visiteurs.

-Baliser l'accès dans le temps :

Ensuite, des mesures de gestion peuvent être adoptées pour mieux répartir la fréquentation d'un site dans le temps. Instituer une politique tarifaire variable en fonction des saisons, des jours voire des moments de la journée vise également une meilleure gestion de la capacité d'accueil journalière ou instantanée. Dans certains cas, des indications informent le visiteur de la demi-heure d'accès autorisé, un nombre limité de visiteurs est fixé par jour ou un système automatique d'éclairage limite strictement la durée de stationnement des groupes de visites dans chacune des salles. Enfin, la gestion des flux peut également être assurée par les moyens

de médiation. Par exemple, des projections programmées toutes les heures et pour un nombre limité de personnes permettent de rendre la visite plus agréable.

➤ **L'entretien :**

« *La meilleure thérapie pour la conservation est l'entretien préventif* »⁴⁵. Déjà en 1849, John Ruskin promulguait, dans ses impératifs moraux pour la conservation, la nécessité de pratiquer un entretien systématique. De fait une chimère concernant la conservation des vestiges serait de croire que les mesures prises dans ce but sont permanente. Ainsi, comme explicitée dans l'article 4 de la charte de Venise, la conservation est tout d'abord une affaire d'entretien permanent⁴⁶. Selon la convention de Faro et la charte de Lausanne, il est nécessaire, pour assurer une gestion durable et une minimisation des risques encourus par les vestiges, d'instaurer une politique de maintenance régulière et permanente, propre à assurer la conservation des édifices. Certes, l'entretien régulier permet d'éviter toutes les interventions relevant de la restauration, nécessitant des travaux plus importants et plus coûteux, mais également la perte irrémédiable d'informations antiques irremplaçables.

Cet entretien comprend celui des structures de protection, des restaurations et des appareils qui assurent la stabilité de l'environnement des vestiges comme les climatiseurs ou les filtres. Il est donc important de surveiller, de nettoyer voire de remplacer les outils mis en place sur le site pour préserver les vestiges, surtout s'ils sont présentés à ciel ouvert. Enfin, l'environnement naturel du site doit également faire l'objet d'une surveillance régulièrement, et particulièrement la végétation qui, et tant qu'entité vivante, risque de se développer de manière irraisonnable et de présenter un danger pour les vestiges.

➤ **Le gardiennage :**

Selon la charte d'Athènes, les sites historiques doivent être protégés par un système de gardiennage strict. Comme nous l'avons vu, il est également possible de poser une clôture tout autour du site même si cela a l'inconvénient de diminuer l'unité visuelle et d'isoler le site de son environnement extérieur. Les responsables de la conservation peuvent également mettre en place un système de surveillance vidéo ou d'alarme. Une autre solution est d'engager un concierge ou un garde qui surveille le site la journée, lors des visites et des jours

⁴⁵ ICOMOS. *Charte d'Enarge, charte internationale pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux*. 2008.

⁴⁶ ICOMOS. *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites*. 1964.

de fermeture, mais aussi, éventuellement la nuit. Les sites archéologiques exigent mieux qu'un gardiennage traditionnel. On doit les confier aux soins de personnes qui soient également préparées pour maintenir le site et aider le visiteur à le comprendre et à le respecter.

II-3-Le contenu et les limites de la réglementation officielle sur la notion de présentation des sites archéologiques :

II-3-1-la charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux (la charte d'Enarge 2008) :

En reconnaissant que l'interprétation et la présentation font partie intégrante du processus général de la conservation et de la gestion du patrimoine culturel, cette charte vise à établir sept principes cardinaux sur lesquels l'interprétation et la présentation devraient être basés, quels que soient les moyens et les formes les plus appropriés selon les circonstances.

II-3-1-1- Principe 1 : Accès et compréhension :

Les programmes d'interprétation et de présentation devraient faciliter l'accès physique et intellectuel des sites culturels patrimoniaux auprès du public.

- Une interprétation et une présentation efficaces devraient enrichir l'expérience personnelle et accroître le respect et la compréhension du public et mettre en évidence l'importance de la bonne conservation du site culturel patrimonial.
- L'interprétation et la présentation devraient inciter les personnes individuelles et les communautés à réfléchir sur leurs propres perceptions du site et sur leur relation avec lui. Elle cherche à stimuler un prolongement de l'intérêt, de l'étude, de l'expérience et de l'exploration.
- Les programmes d'interprétation et de présentation devraient identifier et analyser leur public du point de vue démographique et culturel. Tous les efforts sont à déployer pour que l'interprétation et la présentation du patrimoine culturel communiquent effectivement avec les divers auditoires d'un site.

- La diversité des langues parlées par les visiteurs et les communautés en relation avec le site patrimonial devrait être prise en considération dans les équipements et les services d'interprétation.
- Les programmes d'interprétation et de présentation devraient être accessibles à un large public, dans toute sa diversité, y compris les personnes à mobilité réduite.
- au cas où l'accès physique à un site culturel patrimonial est limité, pour des raisons de conservation, de sensibilités culturelles, d'aménagements adaptés ou d'exigences de sécurité, une interprétation et une présentation devraient être proposées en dehors du site.

II-3-1-2- Principe 2 : Sources d'information

L'interprétation et la présentation devraient reposer sur les preuves recueillies par les méthodes scientifiques et de recherche communément admises ainsi que sur les traditions culturelles vivantes.

- L'interprétation devrait présenter l'éventail des informations orales et écrites, des vestiges matériels, des traditions et des sens attribués à un site. Les sources de cette information devraient être documentées, archivées, et rendues accessibles au public.
- L'interprétation devrait être basée sur une étude multidisciplinaire approfondie du site et de son environnement. L'interprétation devrait également reconnaître et inclure les hypothèses historiques alternatives, les traditions et les histoires locales.
- Dans les sites patrimoniaux où des récits et des souvenirs d'acteurs historiques fournissent une importante source d'information à propos de la signification du site, les programmes d'interprétation devraient inclure des témoignages oraux, soit indirectement, dans les équipements et les services d'interprétation, soit directement, par la participation active de membres des communautés associées en tant que guide de sites.
- Les reconstructions visuelles, par dessins d'artistes, par des architectes ou par ordinateur, devraient être basés sur une analyse détaillée et systématique des données environnementales, archéologiques, architecturales et historiques, en ce compris l'analyse des sources écrites, orales, iconographiques et photographiques. Ces sources d'informations sur bases desquelles

les éléments visuels sont basés sur les mêmes preuves, lorsqu'elles sont disponibles, devraient être fournies afin de permettre la comparaison.

- Les programmes et les activités d'interprétation et de présentation devraient également être documentées et archivées pour servir de référence et de réflexion dans le futur.

II-3-1-3- Principe 3 : Attention portée au contexte et à l'environnement

L'interprétation et la présentation des sites patrimoniaux devraient mettre en lumière la relation plus large des sites avec leur contexte et leur environnement social, culturel, historique et naturel.

- L'interprétation devrait explorer la signification d'un site sous tous ses aspects : historique, politique, spirituel et artistique. Elle devrait prendre en considération toutes les valeurs culturelles, sociales et environnementales du site.

- L'interprétation devrait explorer la signification d'un site sous tous ses aspects : historique, politique, spirituel et artistique. Elle devrait prendre en considération toutes les valeurs culturelles, sociales et environnementales du site.

- L'interprétation publique d'un site culturel patrimonial devrait dater avec précision et faire la distinction entre les phases successives et les influences subies au cours de son évolution. Les différents apports historiques à la signification d'un site devraient être respectés.

- L'interprétation devrait également prendre en considération tous les groupes qui ont contribué à la signification historique et culturelle du site.

- Les paysages alentours, l'environnement naturel et le cadre géographique font partie intégrante des valeurs historiques et culturelles d'un site et, en tant que tels, devraient être pris en considération dans son interprétation.

- La signification transculturelle des sites patrimoniaux ainsi que la coexistence des différents points de vue qui s'appuient sur la recherche, des faits anciens ou sur des traditions vivantes devraient se retrouver dans la formulation des programmes interprétatifs.

II-3-1-4- Principe 4 : Préservation de l'authenticité :

L'interprétation et la présentation des sites patrimoniaux doivent respecter leur authenticité dans l'esprit de la déclaration de Narra (1994).

- L'authenticité concerne aussi bien les communautés humaines que les vestiges matériels. La conception d'un programme d'interprétation patrimoniale devrait respecter les fonctions sociales traditionnelles d'un site, les pratiques culturelles et la dignité des résidents et des communautés associées.

- L'interprétation et la présentation devraient contribuer à la conservation de l'authenticité d'un site culturel patrimonial par la communication de sa signification, sans avoir d'incidences adverses sur ses valeurs culturelles ou des altérations physiques irréversibles.

- Tous les équipements et services d'interprétation visibles (tels que kiosques, sentiers, panneaux d'informations) doivent s'intégrer harmonieusement dans le site, respecter son caractère, son environnement et ses valeurs culturelles et naturelles, tout en étant facilement repérables.

- Les concerts in situ, les représentations théâtrales et autres programmes d'interprétation doivent être planifiés avec prudence pour protéger la signification du site et l'environnement physique et de minimiser les troubles à l'encontre des résidents voisins.

II-3-1-5- Principe 5 : Organisation de la durabilité

Le plan d'interprétation d'un site patrimonial doit être attentif à son environnement culturel et naturel. Son caractère durable à long terme est un objectif majeur, aux plans sociaux, financiers et environnementaux.

- L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'interprétation et de présentation devraient relever à part entière du plan général de programmation et de gestion d'un site patrimonial.

- L'incidence possible d'un équipement d'interprétation et d'une fréquentation par de nombreux visiteurs sur les valeurs culturelles, les caractéristiques physiques, l'intégrité et l'environnement naturel d'un site fera l'objet d'étude préalable approfondie.

- L'interprétation et la présentation devraient faire partie intégrante du processus de conservation, accroissant la conscience du public pour les problèmes de conservation rencontrés sur le site et expliquant les efforts faits pour protéger l'intégrité physique du site.
- Les programmes d'interprétation devraient chercher à apporter un bénéfice juste et durable aux acteurs à travers l'éducation, la formation et la création d'emploi dans des programmes d'interprétation de sites.

II-3-1-6- Principe 6 : Attention portée à la participation

- L'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux doivent être le résultat d'une collaboration efficace entre professionnels du patrimoine, communautés associées et autres acteurs.
- L'expertise pluridisciplinaire des chercheurs, des experts en conservation, des autorités publiques, des gestionnaires et des interprètes de sites, des opérateurs touristiques et autres professionnels devraient être intégrée dans la formulation de programmes d'interprétation et de présentation.
- Les droits traditionnels, les responsabilités et les intérêts des propriétaires et des communautés associées devraient être pris en compte et respectés dans l'élaboration des programmes d'interprétation et de présentation des sites.

II-3-1-7- Principe 7 : Importance de la recherche, de la formation et de l'évaluation

L'interprétation des sites patrimoniaux est une entreprise progressive et évolutive de compréhension et d'explication, qui requiert des activités continues de recherche, de formation et d'évaluation.

- L'interprétation d'un site ne devrait pas considérée comme aboutie au moment de la mise en fonction d'un équipement et de services d'interprétation spécifiques. Il importe qu'une recherche et des consultations continues fassent progresser la compréhension et l'appréciation des valeurs d'un site.
- Les programmes et les équipements d'interprétation devraient être conçus et réalisés de manière à faciliter la révision de leur contenu et /ou leur expansion.

- Un suivi permanent et une évaluation continue sont nécessaires pour analyser les programmes d'interprétation et de présentation et leur incidence physique, sur base d'une analyse scientifique et des réactions du public.
- Chaque programme d'interprétation et de présentation devrait être considéré comme une ressource éducative pour personne de tout âge. Sa conception devrait être prise en considération dans son usage possible dans les programmes scolaires, dans les programmes d'études informelles ...etc.

On remarque d'après cette étude, que cette charte a pour but de définir les principes de base de l'interprétation et de la présentation en tant à la fois qu'éléments essentiels des efforts de conservation du patrimoine et outils primordiales à l'appréciation et à la compréhension par le public des sites culturels patrimoniaux.

Conclusion :

La banalisation du musée, l'absence de la médiation de l'objet muséal et l'appauvrissement de son contenu culturel sont parmi les causes majeures qui ont fait du musée une institution critiquée et rejetée dans la société, et considéré comme étant un lieu vaguement « ludique », tourné vers le loisir de masse et destiné à satisfaire l'appétit de la machine touristique,

En plus, les musées de sites archéologiques incluent rigueur scientifique, culture et loisirs en utilisant les dernières techniques d'interprétation. Mais le patrimoine archéologique est très vulnérable, dont l'exploitation touristique constitue un facteur de dégradation de taille.

Enfin, la présentation des sites patrimoniaux est donc un bon moyen de conservation. Ainsi le meilleur moyen pour faire comprendre la nécessité de conserver le patrimoine archéologique au grand public est de permettre à ce dernier d'en prendre connaissance. De ce fait un renouvellement de la présentation « classique » par la nouvelle muséologie est indispensable, surtout que cette tendance est marquée par l'évolution des dispositifs de présentation qui visent à rapproché le public du patrimoine ; donc a augmenté ses valeurs.

Chapitre III :

**La nouvelle muséologie active une approche
renouvelée pour une mise en exposition des sites
archéologiques**

Introduction :

L'ouverture d'un site archéologique au public implique une explication des vestiges afin qu'un non spécialiste puisse comprendre ce qu'il voit. Il est important que l'interprétation révèle la signification et l'essence du site.

La nouvelle muséologie met le musée de site archéologique (ou n'importe quel type de musée) au service de tous et pas seulement au service des seuls amateurs éclairés et des élites. Elle accepte et expose des contradictions du réel et des points de vue différents et permet une pratique muséologique qui est aussi une pratique de vie et une pratique sociale. Tout en considérant le visiteur comme le centre d'intérêt dans la démarche de présentation.

La présentation dans le cadre de la nouvelle muséologie active utilise de multiples dispositifs qui facilitent l'accès physique et conceptuel, dépassant la simple information à l'univers de sentir parfois les événements historiques. Ces dispositifs sont sensés rendre aux sites archéologiques et aux vestiges vulnérables une lisibilité, une force et une durabilité qu'il n'avaient pas .

Nous aborderons dans ce troisième chapitre, les évolutions majeures que connaît l'univers muséal (concernant la présentation des sites archéologiques), les différents outils et approches, ainsi que le processus de leur mise en valeur.

III-I- L'exposition , un outil de communication :

L'exposition est le moyen privilégié pour faire valoir sa mission et mettre en valeur les objets de sa collection. Elle joue un rôle dans le processus identitaire d'une société. Elle montre et démontre des reflets du passé et des parcelles du présent. *« Au sens le plus général, l'exposition est un moyen de communication; elle constitue un discours, elle est porteuse de sens. Son concepteur doit la construire de telle manière qu'elle oriente le visiteur vers l'objet, spatialement, mais aussi conceptuellement [...]. L'exposition ne peut donc jamais se réduire, uniquement et directement à un simple dispositif instrumental mettant en relation le visiteur avec les choses exposées. Une caractéristique fondamentale du média exposition est le rôle essentiel laissé au récepteur — le visiteur — dans la structure du sens »*¹. Jean Davallon définit l'exposition : *« comme un dispositif (résultant d'un agencement de choses dans un*

¹ Davallon Jean, « L'exposition à l'œuvre », P11, Paris, 1999. P11.

espace avec l'intention (constitutive) de rendre celles-ci accessibles à des sujets sociaux »².

Décortiquons cette définition :

-Un dispositif : pour Davallon, un dispositif socio-symbolique désigne des situations ou des objets de langage classiques, des situations ou des objets qui ne se construisent pas en s'appuyant sur le fonctionnement de la langue, mais sont porteurs de sens : « *des objets et des processus qui visent-prétendent-à fonctionner comme objets et faits de langage, mais qui sont avant tout des pratiques sociales »³.*

-Un agencement de choses : l'exposition montre des objets, des documents, des choses réelles et celles-ci ne sont pas seulement juxtaposées mais agencées, leur présentation est organisée.

-Un espace : l'exposition se développe dans les trois dimensions et le visiteur est dedans, il s'y déplace et l'éprouve physiquement.

-Une intention constitutive : montrer est l'essence même de l'exposition, voir mais mettre en oeuvre un dispositif qui donne au visiteur des clés de lecture.

-Un souci d'intéresser des sujets sociaux : les visiteurs, dans toutes leurs dimensions sociales (caractéristiques socio-économiques, appartenance culturelle, niveau d'instruction, mais aussi conditions de la visite...).

Enfin, on peut conclure par « *L'exposition doit donc lui donner des indications lui permettant, à la fois du reconnaître qu'il s'agit d'une exposition, c-a-d qui est constitutif d'une exposition) et de comprendre ce qu'il convient de faire compte tenu par exemple du statut des objets (et déjà, pour aller au plus élémentaire : reconnaître ce qui est un objet etc qui ne l'est pas), du mode de relation proposé (regarder, comprendre, imaginer, transposer, etc.) ou des informations connexes apportées sur les objets exposées »⁴.*

III-I-1- Spécificité du média exposition :

L'exposition a, comme tout média, des particularités qui lui sont propres. Dans l'exposition, le visiteur circule librement, dans un espace réel et pour une période de temps qui lui convient. Ces spécificités jumelées à la présentation de l'authenticité sont les assises de

² Davallon Jean, « *L'exposition à l'œuvre* », P11, Paris, 1999. P11.

³ Ibid.

⁴ Ibid.

l'exposition qu'il faut explorer continuellement pour se démarquer dans l'offre des produits culturels toujours plus nombreux et diversifiés.

III-I-1-1- Types d'expositions :

Dans la plupart des institutions muséales, on trouve divers types d'expositions qui ont des rôles définis dans le processus de communication. Expositions permanente, temporaire ou itinérante, servent à faire rayonner les projets des autres fonctions muséales : conservation, recherche et éducation.

III-I-1-1-1- L'exposition permanente :

L'exposition permanente propose en général de montrer une plus grande partie de la collection en brossant un portrait élargi d'une thématique intimement liée à la mission de l'institution. Sa durée de présentation oscille généralement entre 5 à 10 ans, mais devrait viser un maximum de 5 ans.

III-I-1-1-2- L'exposition temporaire :

L'exposition temporaire permet à l'institution muséale de diversifier les publics et de maintenir l'intérêt de ses visiteurs. Ce type de manifestation favorise l'expérimentation tant sur le plan de sa thématique que sur le plan de sa mise en scène. L'exposition temporaire propose un sujet plus circonscrit, moins vaste que celui de l'exposition permanente. Elle permet d'approfondir une sous-thématique de l'exposition permanente, de faire le point sur un pan de l'actualité, de donner un point de vue précis sur un sujet épineux, et elle favorise l'actualisation de la collection. Sa durée est habituellement de 6 mois à 2 ans.

III-I-1-1-3- L'exposition itinérante :

L'exposition itinérante est une exposition qu'on offre à une autre institution ou qu'on conçoit dans le but de la faire circuler. Elle constitue une forme d'échange entre les institutions et permet à l'institution muséale qui la conçoit une diffusion plus large de son expertise. Pour les institutions muséales qui reçoivent les expositions itinérantes, elles deviennent une source précieuse de renouvellement. Elles permettent aussi un répit au personnel qui peut se consacrer à d'autres productions internes à venir.

III-2- L'évolution de la présentation muséographique:

La présentation in situ étant un élément-clé de la mise en valeur, dans le cas spécifique de sites autochtones, leur accès public est toutefois impossible dans bien des cas ou pose des contraintes importantes. Cette situation entraîne une mise en interprétation à proximité ou à distance des sites ayant fait l'objet d'un énoncé d'importance. L'accès in situ n'est pas privilégié mais on utilise des moyens qui situent, qui illustrent, qui évoquent le cadre géographique et social, anthropologique et spirituel de ces sites. Mais ils visent aussi à :

- Communiquer les valeurs d'un site archéologique mis en valeur;
- Rendre compréhensible au public ce contenu unique;
- Ancrer le propos dans l'histoire de l'occupation humaine d'un territoire;
- Créer des liens entre le passé et des enjeux contemporains;
- Promouvoir une conscience publique tout en favorisant un questionnement quant à la conservation et à l'importance du patrimoine archéologique.

III-2-1- L'apparition de la nouvelle muséologie active :

Le musée était largement critiqué dans la société, certains musées en France (même de grande importance) attirent peu de visiteurs. Les pratiques muséographiques héritées du XIXe siècle profondément remises en cause : « *entassement dans les vitrines de séries d'objets répétitives, tableaux accrochés bord à bord...* »⁵.

En 1968, un groupement de professionnels s'établit spontanément à Paris pour contester les musées ; ils ont constaté que l'institution muséale est destinée à l'élite, ce n'est pas celle du public. À la même période, une série interminable de protestations se manifeste dans le monde :

- Aux États-Unis d'Amérique, des artistes tentent de se grouper pour rejeter l'art dans les musées.

⁵ Gob. A. Drouget. N. (2003): « *Muséologie histoire, développement, enjeux actuels* ». (2003), P34.

- En mai 1968, des étudiants allèrent jusqu'à proposition de suppression des musées et la destruction des œuvres collectionnées dans les milieux publics, le milieu de la vie quotidienne « *La Joconde au métro* »⁶.

Cette crise induit des changements, d'attitude envers la muséologie. Ces mouvements font écho, l'UNESCO organise une réunion du 20 au 31 mai 1972 au Chili à Santiago, où les professionnels « *découvrirent en deux jours que leurs musées ne servaient à rien, sauf peut-être au plaisir intellectuel et esthétique d'une élite locale, à l'autosatisfaction de l'oligarchie en place et à la curiosité de nombreux touristes nord-américains* »⁷. Cette réunion finit par une nouvelle définition des musées qui sera adoptée officiellement par l'ICOM en 1975 : « *le musée est une institution au service de la société, qui acquiert, communique et, notamment, expose, à des fins d'étude, de conservation, d'éducation et de culture, des témoins représentatifs de l'évolution de la nature de l'homme* »⁸.

De nombreux échanges furent engagés sur les pratiques muséales et la nécessité de les renouveler en y introduisant la voie communautaire qui entendait abolir toute frontière entre le musée et le public⁹.

- Celles de Duncan Ferguson Cameron, sont centrées sur le langage¹⁰ de la communication du musée et la nécessité de donner au public les moyens et les codes nécessaires à la lecture du message des expositions.

- Celles de John Kianrad, se fondent sur son expérience de l'Anacostia Neighborhood Museum (ANM) : ce musée communautaire, qu'il fonda à Washington dans un quartier à prédominance noire, illustre la lignée des « musées de voisinage » nord-américains, à savoir, de musées qui avaient pour but de s'implanter au sein de quartiers marginalisés.

Ce débat sur la nouvelle muséologie sociale a fructifié sur le plan international, avec l'organisation en 1982 à Marseille de « **Muséologie nouvelle et expérimentation sociale**

⁶ Desvallées. A : « *La nouvelle muséologie* », encyclopédie Universalis, collection 2010.

⁷ IZZA née GUIRI Fatiha, « les nouveaux modèles de la muséologie active appliqués à la présentation des sites archéologiques. Cas de site archéologique de Tipaza (Algérie), Thèse de magistère, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2011.

⁸ Ibid.

⁹ André Desvallées et François Mairesse, « *Concepts clés de muséologie* », Ed Armand COLLIN, 2010.

¹⁰ Selon Duncan Ferguson Cameron (1992 : 273), le musée est « un médium unique d'une communication basée sur le langage non verbal des objets et des phénomènes observables ».

(MNES), et la création en **1985** à **Lisbonne** du Mouvement international pour une nouvelle muséologie (MINOM)¹¹.

L'anthologie *Vague* présentée par André Desvallées, parue en 1992, regroupe des textes fondateurs variés de ce mouvement. En retraçant son histoire, l'auteur énonce que la nouvelle muséologie n'a pas d'âge, vu qu'il est très difficile de lui attribuer un point de départ¹² précis.

Il estime par ailleurs qu'elle ne fut perçue comme novatrice qu'en contrepoint à la muséologie vieillissante. Ainsi se demande-t-il : « *Notre muséologie n'a-t-elle pas ses modèles chez tous les muséologues et muséographes dynamiques depuis que le musée existe ? N'a-t-elle pas toujours existé et n'est-elle pas la seule bonne muséologie ? Trêve de modestie : la nouvelle muséologie n'est-elle pas en fait que la première, la plus ancienne, la seule, celle qui aurait toujours dû être parce que la seule fidèle au modèle de musée originel au moins dans sa conception républicaine française, celle qui mettait le musée au service de tous et non pas seulement au service des seuls amateurs éclairés ?* »¹³.

III-2-2- La philosophie du mouvement de la nouvelle muséologie active : abolir la distance musée/public :

La neuvième conférence de l'ICOM en 1971, sur le thème « *Le musée au service des hommes d'aujourd'hui et demain* » n'est qu'un des nombreux moments forts d'une réaffirmation du caractère essentiel de la fonction sociale des musées, qui amène la création des musées de voisinage, des musées de site, des écomusées : des initiatives très différentes sont fédérées par une volonté globale identique : abolir la distance entre le public et le contenu du musée. Tout le courant de la nouvelle muséologie active bouleverse, à une échelle mondiale, un milieu de la muséologie dominé par les enjeux de la conservation. C'est la notion de territoire qui incarne le lien entre le collectif et le patrimoine. La nouvelle muséologie active a en effet innové sur deux fronts :

➤ La vocation communautaire :

Le concept de musée éclate, il est entendu spatialement aux dimensions d'un territoire, et le patrimoine est envisagé comme un ensemble. Dans l'écomusée de type

¹¹ Le MINOM est né au Québec en octobre 1985 lors du premier atelier international «Eco-muséologie/Nouvelle muséologie» qui a donné suite à un deuxième atelier, celui tenu à Lisbonne du 3 au 9 novembre 1985 sur le thème « Musées locaux/Nouvelle muséologie » et qui a préconisé la création d'une organisation internationale (MINOM).

¹² Pour François Hubert (1997 : 26), cette école va du musée de l'Homme au musée de société d'aujourd'hui.

¹³ André Desvallées et François Mairesse, « *Concepts clés de muséologie* », Ed Armand COLLIN, 2010.

communautaire, la notion de public n'a pas forcément autant de pertinence que celle de communauté de référence du musée, communauté capable d'initiative, utilisant le musée comme instrument de son développement.

➤ **La création d'un nouveau langage muséographique¹⁴ :**

Avec la revendication de la vocation communicationnelle des expositions. Dans la mesure où le musée communique à un large public (enjeu médiatique) et où il propose moins une collection qu'une traduction des relations de l'homme à son environnement, naturel ou culturel (enjeu épistémologique), la création d'un langage muséographique a fait l'objet d'innovations majeures avec le mouvement de la nouvelle muséologie active. On a essayé de rassembler les points majeurs de ce mouvement dans le tableau ci-après :

La nouvelle muséologie active			
Apparition	Principes	Destination	Réflexions
- Mouvement né en France en 1980 et, sur le plan international en 1984, sur les bases notamment de la plateforme muséologique contenue dans la Déclaration de Santiago du Chili de 1972 ¹⁵ . Il regroupe un certain nombre de théoriciens français. Se référant à un certain nombre de précurseurs ayant publié, depuis 1970, des textes novateurs.	- Le patrimoine est envisagé comme un environnement naturel et culturel vivant, et le public peut utiliser le musée comme instrument de son propre développement. - L'élaboration d'un nouveau langage muséographique ; qui implique des formes de relations entre l'institution et un public conçu non pas comme communauté de référence.	- Son intérêt va sur les nouveaux types de musées conçus en opposition au modèle classique : il s'agit des écomusées, des musées de société, musées de sites, des centres de culture scientifique et technique et, de la plupart des nouvelles propositions visant à l'utilisation du patrimoine .	- La volonté d'abolir la distance entre le public et le musée. Ce courant met l'accent sur la vocation sociale du musée ¹⁶ et sur son caractère interdisciplinaire, en même temps que sur ses modes d'expression et de communication renouvelés.
Tableau n°2 : Tableau récapitulatif définissant la nouvelle muséologie active.			
Source : Auteur.			

¹⁴ Duncan Cameron (1968,1971) notamment a développé longuement ce thème.

¹⁵ André Desvallées et François Mairesse, « Sur la muséologie », point de vue, article_pumus_1766_2923_2005_num6_1_1377.pdf.

¹⁶ André Desvallées et François Mairesse, « Concepts clés de muséologie », Ed Armand COLLIN, 2010.

III-2-3- Comparaison entre la muséologie traditionnelle et la nouvelle muséologie active :

La nouvelle muséologie active a beaucoup apporté d'évolution au langage muséographique :

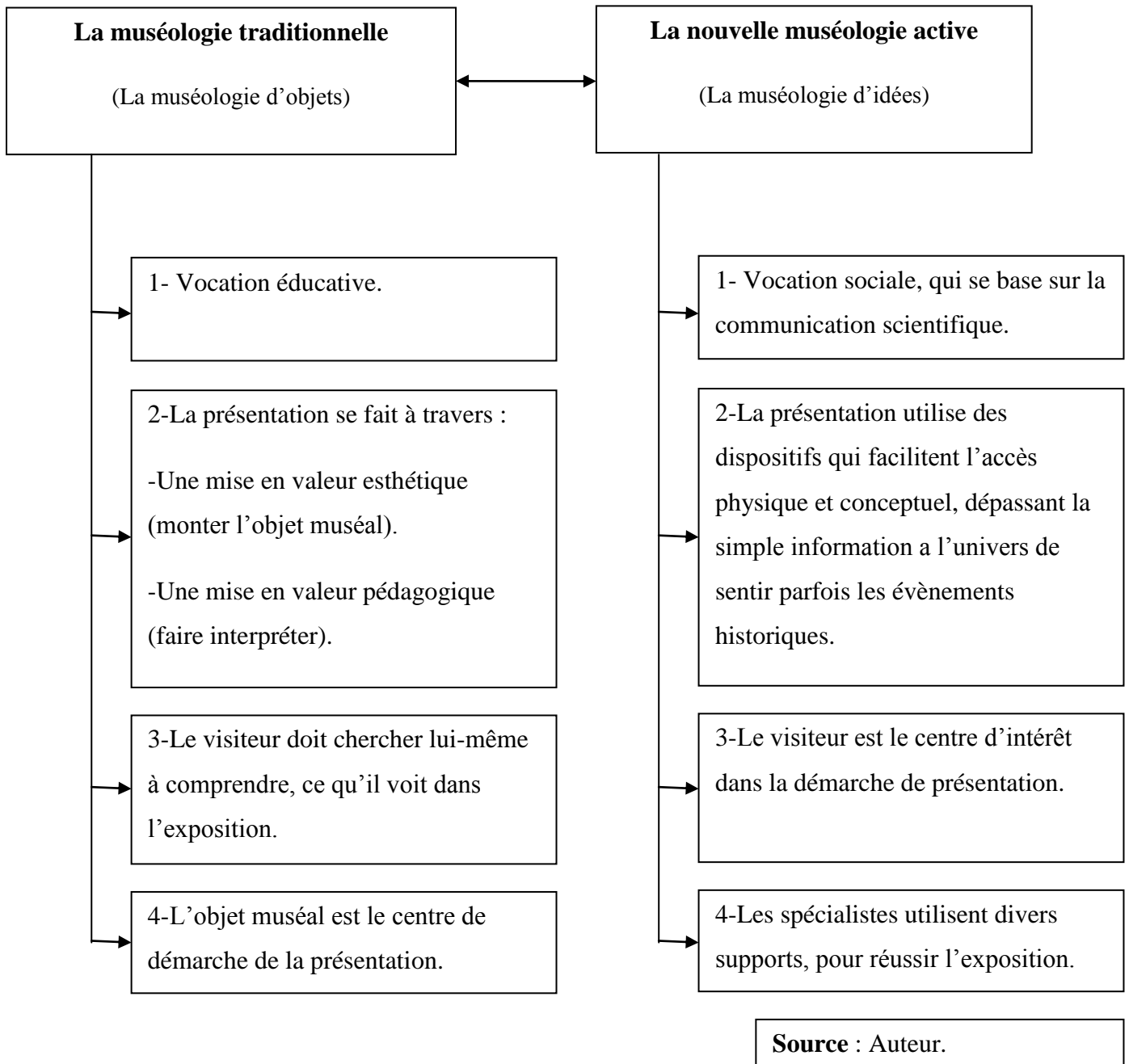


Figure n°7 : Comparaison entre la muséologie traditionnelle et la nouvelle muséologie active.

Enfin , on conclure que avec le nouveau courant; la muséologie d'idées succède à la muséologie d'objets.

III-2-4- L'absence d'évaluation dans ce mouvement :

On peut se demander pourquoi un mouvement ayant eu pour vocation la transformation des relations publics/musées n'a pratiquement généré aucune dynamique d'évaluation. Cette question est importante en ce qu'elle manifeste d'emblée le fait que la réflexion sur les publics. Celles-ci peuvent tout au contraire incarner une des modalités d'un type de rapport publics/musées qui peut apparaître pour certains professionnels comme une modalité de la distance publics/musées. Deux phénomènes retiennent notre attention :

- Le mouvement de la nouvelle muséologie a touché les musées d'ethnologie, pratiquement par les musées d'art et les musées des sciences.

- Le mouvement de la nouvelle muséologie n'a que fort peu promu l'évaluation, bien que Cameron soit à la fois une figure marquante de la nouvelle muséologie, et un pionnier dans les milieux de l'évaluation. Comme le souligne Desvallées¹⁷ : « *La nouvelle muséologie est surtout le fait de musées sensibles à la dimension sociale et politique de leur contenu. Les ethnologues, les archéologues sont sans doute plus sensibles à une approche anthropologique de la réalité et au concept global de patrimoine, naturel et culturel, qui a été promu par la nouvelle muséologie* ».

Desvallées remarque¹⁸ que les tenants de ce mouvement ont pu promouvoir la démarche d'évaluation dans les institutions muséales traditionnelles dans lesquelles ils travaillent, notamment les musées des Beaux-Arts¹⁹, ou bien au département des publics des musées de France où Evelyne Le Halle a mis en place l'observatoire des publics²⁰.

Cameron avait contribué aussi au développement de ce nouveau langage, et au développement de l'évaluation. Ce qui ne fait que refléter la quasi-absence de l'évaluation dans le mouvement d'ensemble de rénovation du langage muséographique, qui recouvre des démarches individuelles de conception très hétérogènes.

¹⁷ André Desvallées et François Mairesse, « Sur la muséologie », point de vue, article_pumus_1766_2923_2005_num6_1_1377.pdf.

¹⁸ Dans une conversation informelle sur le sujet.

¹⁹ Comme a pu le faire Danièle Giraudy au musée Picasso d'Antibes, avec la collaboration de Screven,

²⁰ Voir *Musées et Visiteurs*, « Un observatoire permanent pour les publics, 1993. Paris : Direction des Musées de France.

Gabus écrit ainsi : « *Chaque exposition est, ou devrait être, un essai d'humanisme et un spectacle* »²¹, il a ajouté : « *à la réparation des volumes, au choix des vitrines et à tous les aspects matériels de la présentations des objets, s'intègre l'aspect intellectuel des thèmes c'est-à-dire une pensée didactique, une structure, une chronologie des faits et une certaine recherche d'échos poétiques qui devrait, comme pour toute oeuvre d'art authentique, créer ce miracle de la transmission, à travers des objets morts, des émotions de la vie* »²².

III-2-5- Les musées de société, symbole de la nouvelle muséologie active :

Le terme « musée de société » est apparu dans la terminologie culturelle française depuis le congrès de Mulhouse-Ungersheim²³, organisé en 1991. Derrière ce terme rassembleur se regroupent aussi bien les musées d'ethnologie, les écomusées, les musées du patrimoine technique ou industriel, les musées d'arts et traditions populaires, les musées d'ethnographie régionale, **les musées de site**, les musées maritimes, les musées de ville et les musées d'histoire locale. Tous mettent en valeur le patrimoine matériel et immatériel local et animent, en musées « militants », les territoires qui les desservent. Emilia Vaillant²⁴ précise que le « musée de société » souligne la proximité de leurs démarches respectives, au lieu de les opposer les uns aux autres du fait de leur diversité disciplinaire. Ces musées partagent donc un même objectif, d'étudier l'évolution de l'humanité dans ses composantes sociales et historiques, et transmettre les relais, les repères pour comprendre la diversité des cultures et des sociétés.

Les musées de société se sont imposés par leur succès. L'engouement du public à leur égard s'explique en grande partie par leur discours accessible à de larges couches socioculturelles de la population. Leur discours appelle à la légitimité de mémoires particulières ; il parle des moments concrets de la vie quotidienne et offre, de ce fait, des lieux de rencontre, de débat et d'initiative citoyenne, tout en créant les conditions nécessaires au dialogue avec la population locale.

²¹ Caron .G, « les rôles sociaux des musées québécois du point de vue des acteurs », Mémoire du grade de Maître des arts (M-A), présenté à la faculté des études supérieures de l'Université Laval, Québec. (2009).

²² Ibid.

²³ Le congrès réunit plus de cinq cents participants, sous le double intitulé « Musée et/de société ».

²⁴ Chargée de mission à l'Inspection générale des musées de France à cette époque et qui a accompagné la création de ces musées.

III-2-6- Les dispositifs de la présentation muséographique :

III-2-6-1- Une muséographie analogique :

« La muséographie analogique est un procédé de mise en exposition qui offre, à la vue des visiteurs, des objets originaux ou reproduits, en les disposant dans un espace précis de manière à ce que leur articulation en un tout forme une image, c-a-d fasse référence, par ressemblance, à un certain lieu et état du réel hors musée, situation que le visiteur est susceptible de reconnaître et qu'il perçoit comme étant à l'origine de ce qu'il voit »²⁵.

Muséographie ou scénographie ? Montpetit parle de mise en scène, ce qui devrait assimiler ces modes de présentation à des articles scénographiques. Par leur puissance d'évocation et leur grande valeur significative, ils dépassent cependant le simple cadre de présentation des objets et constituent des éléments constitutifs du discours de l'exposition. Ils font donc partie, de la conception muséographique de l'exposition. Georges Henri Rivière parle lui de « *présentation systématique* »²⁶. Il existe différentes formes de la muséographie analogique :

III-2-6-1-1- Les *period rooms* :

Ces « **chambres d'époque** » apparaissent aux Etats-Unis au début du XXe siècle²⁷, à l'*Essex Institute* de Salem (Californie) d'abord associées à un musée de plein air, mais c'est au *Metropolitan* de New York qu'elles vont s'imposer à partir de 1924, d'abord dans une exposition temporaire, puis dans l'*American Wing*, aile du musée consacré aux artistes américains. Il s'agit d'un système de présentation qui intègre les objets et les œuvres d'art dans des intérieurs reconstituant l'ambiance de l'époque. Ce style scénographique s'est répandu largement en Amérique du Nord. En Europe, il prend plutôt la forme de **reconstitution** et n'est jamais présent dans les musées d'art.

²⁵ Montpetit Raymond, « Une logique d'exposition populaire : les images de la muséographie analogique », dans *Publics et musées*, 9, p56, 1999. Le numéro 9, Janvier-Juin 1996, de la revue *publics et musées*, consacré aux reconstitutions.

²⁶ Davallon Jean, « Le musée est-il vraiment un média ?, dans *publics et musées* », p111-p115, 1992.

²⁷ Certains voient dans la muséographie du Musée des Monuments Français d'Alexandre basée sur des reconstitutions d'ambiance, un antécédent lointain des *period rooms*, il n'y a cependant aucun lien direct. Voir encadré, p29.

III-2-6-1-2- Les dioramas :

Dans son sens muséologique²⁸, il s'agit « *d'une reconstitution tridimensionnelle d'un environnement naturel* »²⁹. Innovation américaine du début du XXe siècle, apparue d'abord au National Museum of Natural History de Washington, ils se sont ensuite répandus dans tous les types de musées, en Europe et sur les autres continents. Il s'agit de créer un cadre illusionniste naturaliste pour présenter un objet authentique en suggérant par des artifices son environnement : le biotope d'un animal, le contexte d'un élément archéologique. Le diorama associe des éléments tridimensionnels en avant-plan et un décor bidimensionnel (peint ou photographique) en arrière-plan. Selon Wonders : « *les dioramas attirent l'attention des visiteurs en créant l'illusion d'une scène réelle vue par une fenêtre* »³⁰. Les dioramas peuvent être réalisés en grandeur naturelle mais le plus souvent, ils sont à échelle réduite. Ils constituent encore aujourd'hui un dispositif scénographique apprécié pour rendre plus vivante et plus parlante, la présentation d'objets ou de spécimens.

III-2-6-1-3- Les reconstitutions :

Elles constituent une caractéristique remarquable du musée classique d'ethnographie régionale. Les premières sont apparues aux Pays-Bas (*Intérieur d'Hindeloopen*, présenté à Leeuwarden, Frise, en 1877) et au Danemark (*Intérieur d'Amager*, présenté à Copenhague, en 1879). C'est le Musée arlaten³¹, ouvert à Arles, en 1899 à l'initiative de Frédéric Mistral, qui en a fixé le modèle « *reconstitutions d'intérieurs* », où sont rassemblés meubles et accessoires d'époque, mannequins portant des vêtements anciens ou figurant l'utilisation d'outils, d'objets divers d'époque mais aussi des accessoires modernes, des moulages de fruits, de pain... pour renforcer l'illusion naturaliste. L'essentiel de la reconstitution y est cependant fait d'objets authentiques ; les fac-similés et les décors sont des éléments de mise en valeur. (Voir Fig n°1. Planche n°1).

²⁸ Dans son acceptation commune (voir dictionnaire Petit Robert), ce mot désigne une sorte de tableau à trois dimensions où des personnages, des éléments de paysage sont présentés sur des plans différents, avec des éclairages latéraux qui accentuent le relief. En vogue au XIXe siècle les dioramas ont servi à représenter des armées, des batailles, des scènes champêtres, des vallées. On assimile abusivement les dioramas aux panoramas. Ce dernier terme, apparu à la fin du XVIIIe siècle, désigne un vaste tableau circulaire peint en trompe-l'œil et destiné à être regardé du centre.

²⁹ Davallon J, « *L'environnement entre les musées* », 1992.

³⁰ K. Wonders, 1990, « *The Illusionary Art of Background Painting in Habitat Dioramas* », Curator, p.90, p.118.

³¹ Ibid.

III-2-6-1-4- Les décors reconstitués :

Les expositions universelles ont très tôt cherché à présenter des ensembles architecturaux en reproduisant de façon plus ou moins fidèle, avec des matériaux authentiques ou non, des bâtiments, des rues, des villages³². Exemples : Paris, 1900 « le vieux Paris », Barcelone, 1929, le « pueblo espanol », Bruxelles, 1958, « l'ancienne Belgique ». Ce type de présentation a fait son apparition dans les expositions et les musées dans le dernier quart du XXe siècle³³, à la suite de la fameuse exposition Cité-ciné à Paris : reconstitution illusionniste (mais fausse) de grottes préhistoriques (*Reiss-Engel horn Museen* à Mannheim), évocation de l'univers du commissaire Maigret (exposition Tout Simenon à Liège, en 1993). Ces décors se distinguent des reconstitutions proprement dites par le fait que les éléments authentiques y sont rares. Ces décors dans lesquels les visiteurs circulent, contribuent à créer une ambiance mais les objets réels sont généralement présentés de façon classique, dans les vitrines³⁴. La reconstitution de paysages naturalistes dans les jardins zoologiques, décors dans lesquels les animaux vivent, témoignent de la même inspiration.

III-2-6-1-5- Les expositions-spectacles³⁵ :

Depuis les expositions de Barnum jusqu'à Cité-Ciné³⁶, en passant par les expositions universelles et le Futurscope, on constate que le « *media exposition* » peut être utilisé à des fins avant tout commerciales. Pourquoi pas ? Nous savons qu'il n'est pas l'âge des musées et, depuis longtemps, les mêmes ressorts sont utilisés dans les salons et foires commerciales. Inversement, le musée, en plaçant au centre de ses préoccupations l'expérience et le plaisir du visiteur, s'est équipé d'outils (ludiques, interactifs), de scénographies impressionnantes et de services (vente d'objets dérivés, boutiques, restaurants...) qui rappellent ces mêmes foires et parcs d'attractions.

A la faveur de cette confusion des genres et en marge des musées, fleurissent des expositions mêlant objets de collection, décors ou reconstitutions et contenu scientifique plus ou moins important. Elles se situent à la lisière des événements commerciaux évoqués. Créées

³² Le nom de *Streetscape*, forgé sur le modèle de *landscape* (paysage) est parfois utilisé pour désigner ces « paysages urbains ». Voir Montpetit, op. cit, p77.

³³ Un exemple pionnier, la Kirkgate, au York Castle Museum à York, remonte à 1938.

³⁴ Pour des raisons de sécurité : dans les reconstitutions ethnographiques de type « *arlaten* », le public ne circule pas et les objets présentés en position naturelle hors vitrine, sont donc hors d'atteinte des visiteurs.

³⁵ Voir à ce sujet Serge Chaumier (dir) ; *Du musée au parc d'attractions*, Cultures et Musées n°5, 2005, et notamment l'article de Noémie Drouguet, « Succès et revers des expositions spectacles », p65-p88.

³⁶ Présentée à la Grande Halle de La Villette en 1989, cette exposition « plongeait » le visiteur dans les décors et des ambiances de films à succès de l'histoire du cinéma.

et exploitées par des sociétés commerciales qui gèrent l'ensemble du « produit » depuis la conception jusqu'à la réalisation, elles connaissent un certain succès. En Belgique, une première exposition en 1991, *Tout Hergé*, consacrée à l'inventeur de Tintin, déclenche l'enthousiasme. Elle est suivie par *Tout Simenon* deux ans plus tard. Ces expositions affichent pour ambition de démocratiser l'accès à la culture. Pour ce faire, elles choisissent une thématique abordable et attractive.

III-2-6-2- La notion du guide dans les parcours archéologiques :

Les visiteurs des musées ou plus particulièrement des sites archéologiques souffrent de plusieurs problèmes qui s'articulent autour de l'incompréhension et la désorientation à cause de l'inadaptation et l'absence de l'information. La nouvelle muséologie active avait proposé des solutions ; dont l'objectif est d'accompagner le visiteur le long du parcours par des messages d'information qui simplifier les œuvres exposées. C'est une manière d'apprendre comment transmettre l'information au visiteur sans le faire gêner ; au contraire (avec les audioguides), il se sent très autonome.

III-2-6-2-1- La visite guidée :

Certains visiteurs apprécient qu'on les « prenne par la main » pour les conduire à travers le dédale du savoir et de l'exposition. Ils se sentent perdus dans une visite individuelle. La visite guidée, qu'il s'agisse d'un guide en chair et en os ou d'un guide électronique, est pour eux la solution rêvée; les enquêtes auprès des visiteurs révèlent que se sont les mêmes qui déclarent apprécier les visites guidées et les audioguides. Pour d'autres, au contraire, ces cicérones représentent une contrainte qu'ils n'apprécient guère.

La visite guidée est une pratique culturelle qui n'est pas liée exclusivement au musée ; pour elle le musée est un lieu parmi d'autres³⁷, ou son action d'animation peut trouver à s'exercer. La visite guidée est une interprétation d'un site archéologique par exemple, d'un thème d'une exposition et, même organisée et préparée par les responsables du musée ou de l'exposition. (Voir Fig n°7, Fig n°8, Fig n°9, Fig n°10. Planche n°1)

Chaque visite est particulière et se trouve la résultante de plusieurs facteurs : l'exposition (le site, le château...) proprement dite, la personnalité du guide, les caractéristiques du groupe

³⁷ Par exemple, cœur historique de villes, monuments et sites classés d'intérêts historiques, naturel, scientifique, artistique...parcs archéologiques, églises...Les visites guidées se sont pas nécessairement organisées par le musée, loin s'en faut, même pour les expositions, permanentes ou temporaires, qu'il présente.

des visiteurs, le temps imparti à la visite, le déroulement même de celle-ci. Le guide prépare en effet la visite en fonction du groupe à recevoir : un grand public adultes, spécialités, cadres d'entreprises, groupes de femmes... Et du temps disponible³⁸. Les visites scolaires sont encore plus particulière.

La visite guidée est un vecteur de médiation souvent apprécié, en particulier par les personnes qui ne visitent pas les musées ou les sites archéologiques de façon fréquente, ou qui leur bagage culturel ne rend pas ces derniers familiers ; elle représente donc un outil pour élargir et diversifier le public. Mais elle rencontre aussi un grand succès auprès de visiteurs plus habituels, qui apprécient la relation humaine qu'elle procure. Elle est aussi un outil d'animation très particulièrement efficace. La visite guidée constitue en quelque sorte un habillage particulier, une interprétation singulière de l'exposition :

- Elle s'appuie pas sur les textes dans l'exposition mais construit son propre appareil sous la forme d'un commentaire, souvent tourné vers l'anecdote, des objets exposés ;
- Le guide sélectionne les exports sur lesquels il attire le regard du groupe et qu'il commente :
- Il peut arriver que l'interprétation donnée par le guide soit sensiblement différente de celle adoptée par le concepteur de l'exposition.

C'est ainsi un moyen de donner un autre point de vue sur la thématique de l'exposition : le visiteur peut construire sa propre lecture en confrontant, les différents points de vue. Certains guides particulièrement volubiles et imaginatifs nappent l'exposition d'un discours qui n'a guère de rapport avec celle-ci.

III-2-6-2-2- L'audioguides :

Pour certains l'audioguide³⁹ est un substitut à la visite guidée, substitut économique et qui manque de la chaleur humaine. Pour d'autres, il remplace les cartels et les cartes et les textes. L'audioguide est un dispositif portable, qui remplace, vaguement à un téléphone, que le

³⁸ Vous aurez constaté que nous insistons souvent sur ce point : la visite d'une exposition se déroule dans le temps. S'agissant d'une visite guidée, sa durée peut être différente de la « durée moyenne d'une visite » prévue ou estimée par le muséographe. Il est désagréable de d'écourter une visite individuelle en parcourant au pas de course les dernières salles ; le guide expérimenté arrive généralement à concilier le discours préparé, les questions des visiteurs et la tendance naturelle d'un groupe à se disperser.

³⁹ La direction des musées de France a publié un rapport sur l'utilisation des audioguides : Jean-Pierre Larrieu, L'usage des audioguides dans les musées, Paris, DMF, Juin 2000. Ce rapport est disponible sur le site Internet de la DMF (<http://www.culture.gouv.fr/dmf>)

visiteur emporte durant la visite et qui lui donne, à la demande, un commentaire dans sa langue. Ce commentaire peut s'agir aussi d'un texte informatif plus général.

La première génération d'audioguides imposait au visiteur un parcours fixe : la séquence préenregistrée des commentaires déterminait le rythme de la visite et les expositions à regarder, exactement comme un guide en chair ou en os.

Les appareils actuels sont plus souples d'emploi. Le visiteur détermine son parcours à sa guise. En entrant sur le clavier de l'appareil un chiffre-code correspondant à l'exposition regardée, il déclenche le commentaire relatif à celui-ci, commentaire qu'il peut interrompre à tout moment par simple pression sur une touche.

Dans d'autres cas, l'audioguide prend la forme d'un casque et le commentaire se déclenche automatiquement (par un rayonnement infrarouge) lorsque le visiteur s'arrête devant une vitrine. Musique à Bruxelles, où les audioguides diffusent les sons émis par les instruments exposés ainsi qu'au musée consacré au compositeur Normand Eric Satie, à Honfleur.

L'audioguide présente plusieurs avantages : commentaire en plusieurs langues, au choix du visiteur ; visite guidée économique ; souplesse de la visite car le visiteur écoute ce qu'il veut au rythme qu'il souhaite (Voir Fig n°2, Fig n°3, Fig n°4, Fig n°5, Fig n°6. Planche n°1). Mais plusieurs défauts en limitent la diffusion :

- Coût élevé
- Système très fragile, qui nécessite de remplacer régulièrement les postes, ce qui le rend très onéreux.
- Regards inattentifs des visiteurs qui ont tendance à plus écouter le commentaire comme dans un téléphone qu'à voir réellement les objets.
- Effet secondaire gênant lié au port du casque : les visiteurs parlent fort car ils ne s'entendent pas parler.

Comme pour la visite guidée, on ne peut pas considérer que l'audioguide remplace le dispositif muséographique didactique et les textes en particulier : on a bien vu que ceux-ci font partie intégrante de l'exposition, au même titre que la scénographie. Mais il est un auxiliaire de visite intéressant pour le visiteur qui apprécie d'être guidé à travers l'exposition. Il procure en outre une solution élégante à la gestion des langues.

- **Guides multi média** : Dans la succession des audioguides, mais ceux-ci proposent son, image et texte. Adaptés même aux handicapés⁴⁰.
- **PDA(Personnel Digital Assistant)** : Il s'agit d'un mini ordinateur qui guide la visite. Il donne des instructions (ce dispositif est capable de situer le visiteur par infrarouge, WIFI ou GPS) permettant des parcours interactifs⁴¹.
- **Combinés téléphoniques** : Reçoivent des vidéos, des images et des textes pendant la visite. Le visiteur peut être repéré grâce au réseau infrarouge, wifi ou GPS⁴².
- **Etiquette RFID(Radio Frequency Identification)** : Ce sont des puces radiofréquences, qui en la rapprochant à quelques centimètres d'un objet exposé peut le reconnaître et donc recevoir des informations⁴³.

III-2-6-3- Le texte dans l'exposition :

« La présence des textes fait l'objet d'une querelle ouverte entre muséologues. Certaines affirment que les textes sont inutiles, encombrants, dirigistes et que le mieux est d'en épargner la lecture aux visiteurs »⁴⁴.

Le texte d'exposition peut fournir de l'information, donner des instructions, rendre les thèmes accessibles ou orienter la lecture. Mais avant tout, le texte d'exposition constitue un des éléments signifiants au même titre que les artefacts, les iconographies et la mise en espace. Avant de rédiger, on peut se demander si le texte est le meilleur moyen pour livrer le propos. Si la réponse est oui, il reste à rédiger selon les règles de l'art.

Une fois les recherches effectuées et le scénario avancé, il est important d'organiser le contenu. Un plan de rédaction permet de déterminer la meilleure façon de véhiculer l'information (texte écrit, texte audio, gros titres aérien, slogans sur les murs, etc.). Par la suite, on doit procéder à la hiérarchisation du contenu à l'aide d'une typologie des textes. Cette catégorisation est établie selon le rôle des textes, leur longueur, leur typographie, leur

⁴⁰ I. Garron, A. Gentes, C. Meunier, S. Filippini-Fantoni, Antenna Audio Yann Le Fichant, Voxinzebox : « Dispositifs de mobilité », Séminaire Muséologie, Muséographie et nouvelles formes d'adresse au public. 06 juin 2007 à L'institut de Recherche et d'innovation du Centre Georges Pompidou, Paris.

⁴¹ Ibid.

⁴² IZZA née GUIRI Fatiha, « les nouveaux modèles de la muséologie active appliqués à la présentation des sites archéologiques. Cas de site archéologique de Tipaza (Algérie), Thèse de magistère, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2011.

⁴³ Ibid.

⁴⁴ Gob.A.Drouget.N, « muséologie histoire, développement, enjeux actuels », Armand Colin, Paris, 2003, p118.

forme, etc. Elle révèle au visiteur non seulement l'organisation du contenu, mais également son découpage dans l'espace. À la rédaction proprement dite, s'ajoutent la validation scientifique du contenu des textes, qui est naturellement indispensable, et la révision nécessaire de l'orthographe et de la syntaxe. Dans certaines institutions muséales, il s'avère essentiel de traduire les textes. C'est à l'étape de réalisation que se fera le travail d'édition, la mise en page graphique avec toutes les règles qui lui sont propres.

Les muséologues distinguent quatre catégories de textes. Ces catégories se différencient selon leur rôle dans l'exposition ; leur longueur, leur difficulté, leur typographie, leur forme :

III-2-6-3-1- Le titre : il joue un rôle informatif (il précise le thème), il permet au visiteur de s'orienter et de choisir de regarder ou non cet espace. La taille des caractères et la typographie permettent de les voir de loin et de les saisir d'un coup d'œil.

III-2-6-3-2- Le chapeau : il résume le contenu de l'espace en explicitant le titre. Sa lisibilité est particulièrement soignée (contenue, vocabulaire et typographie).

III-2-6-3-3- Le texte informatif : il donne l'argumentation principale de l'espace d'exposition concerné. De longueur limitée et pourvue d'un titre, il est structuré en paragraphes. Chaque texte doit être indépendant : il ne faut pas qu'il soit nécessaire d'avoir lu les textes qui précèdent pour les comprendre.

III-2-6-3-4- Le cartel : Ce sont les étiquettes qui accompagnent et documentent chaque œuvre ou objet. On connaît l'information minimale qu'ils portent le plus souvent (dénomination (titre), auteur, date, lieu) sont des notions bien connues des historiens de l'art et des archéologues. Certains cartels peuvent être plus développés pour donner des indications ou des explications qui concernent un objet ou un groupe, information qui sont cependant trop particulières pour figurer dans un texte informatif.

III-2-6-3-5- Texte « pour en savoir plus » : est destiné au public intéressé, ces textes sont pas affichés comme les autres textes, mais nécessitent une démarche volontaire de la part du visiteur : le cas le plus fréquent est la feuille ou le carton plastifié qu'il faut décrocher ou prendre dans un bac. Ces textes sont généralement calibrés, pour chaque catégorie, le

muséographe détermine une longueur moyenne ou maximum, exprimée en nombre de caractères ou des mots⁴⁵.

III-2-6-3-6- Le fond : doit garantir la qualité scientifique et doit être adapté à la spécificité du public attendu⁴⁶ (enfant, profane spécialiste, handicapé, étranger). Il faut simplifier l'information dans les textes et éliminer les les mots incompréhensibles pour les non-spécialistes. Il est important donc de bien travailler le contenu du texte, son écriture , tout en évitant des mots spécialisés.

III-2-6-3-7- La typologie des textes : cette typologie peut être modifiée à chaque projet selon les spécificités de la thématique.le tableau ci-après résume cette variété :

Types de textes	Objectifs	Forme de texte	Nombre de mots
Principaux	-Dévoiler l'atmosphère	-Texte d'introduction générale -Texte de zone	60 à 80
Secondaires	-Communiquer une information plus abstraite. -Créer le fil conducteur.	-Texte de thème	75 à 100
Spécifiques	-Communiquer une information concrète et spécifique.(cœur de contenu).	-Texte de sous-thème -Texte capsule	50 - 60
Illustratifs	-Véhiculer une information précise liée à l'objet ou à l'iconographie.	-Texte étiquette -Texte légende	20 - 30

Tableau n°3 : Typologie des textes.

Source : Gob. A. Drouget. N, 2003: « *muséologie histoire, développement, enjeux actuels* », Armand Colin, Paris.

⁴⁵ Gob. A. Drouget. N : « *muséologie histoire, développement, enjeux actuels* », Armand Colin, Paris, 2003. p119.

⁴⁶ Ibid.

III-2-6-4- La conservation des objets de présentation :

L'objet muséal a été soustrait à son milieu naturel et se trouve incorporé dans un nouvel environnement, artificiel, celui de musée. Cette rupture peut être dramatique dans certains cas. Les conditions de conservation des objets de musée doivent être soigneusement étudiées de façon à atténuer les effets de cette rupture et à assurer la plus grande longévité possible aux objets confiés au musée. Divers facteurs environnementaux menacent l'intégrité de ceux-ci : les conditions microclimatiques à l'intérieur du musée, la lumière, les attaques biologiques (insectes, bactéries, moisissures), les risques de sinistre, mais aussi les procédés de fixation des objets en vue de leur exposition⁴⁷. Pour cela, des techniques de conservation centrées sur ce dernier sont développées par la muséologie active.

III-2-6-4-1- La scénographie : rassemble tous les aspects formels de l'exposition qui aident à accroître l'attention et donnent le sens de la visite : cimaises, couleurs, vitrines, éclairage....etc.

III-2-6-4-2- La lumière : La lumière est un type de rayonnement⁴⁸, une partie du spectre électromagnétique à laquelle notre œil est sensible et qui permet la vision. Si la lumière est essentielle à notre perception, elle constitue toutefois un agent d'altération important qu'il est nécessaire de contrôler. Toute mise en valeur doit rechercher un équilibre entre la visibilité d'un objet et sa vitesse d'altération.

Tous les matériaux ne sont pas sensibles également à la lumière. Pour certains, elle sera problématique, alors que pour d'autres, elle n'aura aucun effet. L'absorption de lumière, donc d'énergie, peut endommager un lien chimique dans une molécule donnée et pas dans une autre. Parmi les types de détérioration que la lumière peut provoquer, on retrouve des variations de chromaticité causées par la dégradation des colorants, l'altération des vernis et l'affaiblissement de la résistance mécanique de certains matériaux. Ce sont toutes des dégradations qui sont cumulatives et irréversibles. Si toutes les sources lumineuses émettent de la lumière visible, plusieurs d'entre elles dégagent aussi du rayonnement ultraviolet (U.V.), une source de dégradation importante, qui ne contribue pas à la perception visuelle et du rayonnement infrarouge (I.R.), qui est en fait un rayonnement calorifique.

⁴⁷ Gob. A. Drouget. N : « *muséologie histoire, développement, enjeux actuels* », Armand Colin, Paris, 2003.p122.

⁴⁸ Ibid.

L'intensité lumineuse se mesure en lux, qui équivaut à l'éclairement d'une surface qui reçoit normalement et d'une manière uniforme un flux lumineux d'un lumen par mètre carré. Voici les niveaux d'éclairement suggérés pour quelques catégories d'objets :

- n 50 lux: objets très sensibles à la lumière : aquarelles, soie, spécimens d'histoire naturelle, textiles, photos albumine et couleur, cuir teint;
- n 150 lux: objets sensibles : peinture à l'huile ou à la détrempe, bois polychromes, cuir, os et ivoire, bois, laque;
- n 300 lux: objets peu sensibles, sans décor peint : pierre, métal, céramique, verre.

Idéalement, une analyse des pigments et des matériaux constitutifs serait nécessaire pour évaluer correctement la sensibilité de chaque objet. Procéder de cette façon rendrait la sélection complexe. Pour contourner cette difficulté, des catégories ont été créées, pour départager les objets les plus fragiles de ceux qui le sont moins et simplifier la classification. Toutefois, des règles simples ne signifient pas que les objets ne subissent pas d'altération si elles sont respectées. Même à 50 lux, un objet de sensibilité élevée exposé pendant 100 ans subira une décoloration variant de 70 à 100 %. Si la vitesse de dégradation des couleurs diminue avec le temps, pour atteindre éventuellement un niveau très bas, il n'est pas acceptable qu'un objet ancien ou fortement décoloré soit exposé à des intensités lumineuses non contrôlées.

Il importe de tenir compte non seulement de l'intensité lumineuse, mais également de la durée de l'exposition. C'est la combinaison de ces deux facteurs qui va déterminer la dose totale d'exposition (DTE). À titre d'exemple, 50 lux pour 10 heures donnent une DTE de 500 lux/heures, tout comme 500 lux pour une heure. Il est donc possible d'accepter une intensité lumineuse plus élevée ponctuelle tout en diminuant la durée d'exposition.

III-2-6-4-3- Les vitrines : L'utilisation d'une vitrine dans une institution muséale va permettre d'atténuer les fluctuations climatiques subies par les objets, minimiser les accumulations de poussière et augmenter la protection contre les insectes. Accessoirement, les objets seront aussi protégés contre les manipulations non sollicitées des visiteurs. Lors de la construction d'une vitrine, l'utilisation de matériaux stables est essentielle pour assurer une bonne préservation des objets. Par exemple, le métal, le verre et l'acrylique constituent de

bons choix, par comparaison à plusieurs essences de bois qui vont dégager des produits volatils acides. On divise habituellement une vitrine en deux zones :

- 1- la partie destinée à la mise en valeur des objets, qui leur procure un microclimat.
- 2- le compartiment destiné à recevoir les matériaux tampons tels que le gel de silice et autres produits de conservation, souvent situé dans la partie inférieure.

La vitrine doit être conçue pour favoriser une bonne diffusion de l'air entre ces deux zones. Il est important de vérifier la stabilité climatique de la salle pour bien concevoir la vitrine en termes d'étanchéité.

La configuration des objets et leur poids vont grandement influencer la structure de la vitrine. On ne devrait pas disposer d'éclairage dans la partie destinée à la présentation des objets, sauf si cet éclairage ne dégage aucune chaleur. De plus, une source de chaleur ne devrait jamais être disposée dans la partie inférieure de la vitrine, pour éviter de réchauffer la zone de mise en valeur, ce qui aurait une influence sur son hygrométrie.

Enfin, il faut penser à la sécurité de la vitrine en termes de stabilité physique contre les vibrations et les chocs. Un ancrage au sol permettra d'éviter le déplacement accidentel de la vitrine, et l'utilisation de vis de sécurité pour le dôme de verre ou de plexiglas assurera une protection minimale contre le vol. Attention à la sensibilité de la vitrine lors du passage des visiteurs; il ne doit pas y avoir de transmission de vibrations aux objets. Il faut prévoir un temps suffisamment long entre la production de la vitrine et sa fermeture, idéalement quatre semaines, pour permettre l'évaporation des produits de fabrication (colles et produits de recouvrement). L'installation des supports dans la zone de mise en valeur des objets va également requérir un certain temps. C'est un travail de précision qui requiert du doigté et qui ne devrait pas se faire à la hâte en raison des risques d'accident.

Après la fermeture de la vitrine, on pourra procéder à l'installation des matériaux tampons pour minimiser les variations d'humidité et autres matériaux d'absorption des polluants (charbon activé et autres) dans les tiroirs de service. De petits enregistreurs de données ou des sondes de température et d'humidité relative permettront de vérifier les conditions climatiques

à l'intérieur de la vitrine. Si vous avez des questions sur la conception de votre vitrine, n'hésitez pas à consulter un restaurateur⁴⁹.

III-2-6-5- Les animations : l'animation est considérée par certains muséologues comme une nouvelle fonction dans un musée⁵⁰. Son objectif est de dépasser la passivité des représentations traditionnelles : « ...il faut animer, agiter, ajouter le geste à la parole .Il faut raconter ce que le monument ne dit pas, rebâtir sur les ruines. Bref, réinventer l'histoire, comme le présentait.... »⁵¹. Elle introduit une variété d'activités culturelles, événementielles et renouvelle ses offres sur le site. Cela permet à la fois de raviver l'intérêt de son public et de répondre aux attentes d'une plus grande variété possible.

III-2-6-5-1- Le théâtre au musée : une forme d'animation et d'interprétation du patrimoine au musée émerge à partir des années 1980, par des présentations théâtrales. Les textes et le décor : relative à la thématique de l'exposition ou des personnages dans le musée. (Voir Fig n°11. Planche n°1)

III-2-6-5-2- Les animations pédagogiques : les enfants et adolescents constituent deux catégories particulières dans le musée. A cet effet les muséographes leur assurent des activités compatibles à leur compétences : des stages de vacances, expérimentations personnelles, ateliers créatifs : ou leur imagination créative et mise en valeur, des animations pédagogiques regroupant les diverses activités le plus ludique possible. (Voir Fig n°12. Planche n°1)

Le choix parmi cette vaste liste des dispositifs de présentation dépend certes des vestiges à présenter, des valeurs qu'il portent, leur état et conditions de conservation. Mais elle dépend aussi largement des publics à qui l'exposition est destinées.

Nous avons rassemblés tout les dispositifs de présentations dans un tableau synthétique; pour mieux cerner les notions :

⁴⁹ Tétreault, Jean (2003). « *Polluants dans les musées et les archives : évaluation des risques, stratégies de contrôle et gestion de la préservation* ». Institut canadien de conservation, 175 p.

⁵⁰ Gob. A. Drouget. N.2003, « *muséologie histoire, développement, enjeux actuels* ». Armand Colin, Paris, p209.

⁵¹ Serge Lewvillon, Philippe Brunella, Jean-Paul Petit (rédacteurs), *Projet Pilote Da. Vina : valorisation des patrimoines en Europe : « création et management des parcs »*. U.V.22, cours B, critique de la médiation, Université D'artois, P6 sur 47.

Planche n°1 : Les nouveaux dispositifs de présentation des sites archéologiques.

- **La reconstitution virtuelle :** est un outil efficace de valorisation touristique des sites patrimoniaux.



Fig n°1: Reconstitution du Parthénon dans une image virtuelle.

- **Dispositif de la réalité virtuelle :** genre de projection du monument devant le visiteur qui porte des lunettes spécifiques ; qui lui permettant de voir l'image en 3 dimensions , à l'échelle réelle et de déambuler virtuellement dans le monument.



Fig n°2: Salle immersive. LITE .musée des arts et métiers Paris.

- **Dispositif de la réalité virtuelle :** les deux images montrent successivement le dispositif de vision et l'image projetée sur les vestiges.

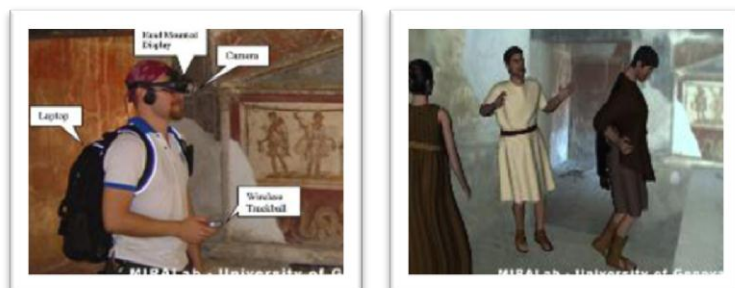


Fig n°3 n°4: le projet life plus Pompéi (Italie).

- **Dispositif de la réalité virtuelle :** les deux figures illustrent successivement l'état actuel du site et une image de réalité virtuelle.



Fig n°5 n°6 : le projet archéo guide (Grèce).

- **Visite guidée : restitution d'un habitat protohistorique en terre :** sur le chantier attenant au site, les visiteurs participent à la construction antique en terre crue (adobe, pisé, bauge), et à la fabrication des briques. Les différentes phases de construction se développent sur plusieurs années jusqu'à l'achèvement d'une maison aménagée.



Fig n°7 : site archéologique Lattara, Montpellier (France).

- **Visite guidée : initiation aux techniques de fouilles archéologiques :**

Après une présentation du site archéologique ; les responsables du site montrent les méthodes scientifiques sur les : fouilles, relevé en plan, nettoyage, observation et analyse des objets découverts.



Fig n°8 : site archéologique Lattara, Montpellier (France).

- **Visite guidée : initiation à la confection d'un costume romain :**

Découverte de l'histoire des vêtements, des modes de tissage et des techniques de confection. Réalisation par chaque élève d'une tenue à la mode romaine (tunique ou robe).



Fig n°9 : site archéologique Lattara, Montpellier (France).

- Visite guidée : initiation à la fabrication de lampes à huile antriques :

Réalisation par chaque enfant, à l'aide de moules bi-valves semblables à ceux utilisés par les potiers romaines, de véritables lampes en argile dont les motifs et les formes datent du début de notre ère.



Fig n°10 : Ces petites veilleuses sont décorées de motifs antiques (végétaux, mythologiques, ou de la vie quotidienne)

- L'animation : est une forme d'interprétation du patrimoine, utilisée comme outil de communication dans les sites archéologiques.



Fig n°11 : Spectacle de la « Cérémonie d'une bataille » .



Fig n°12 : Atelier pour les enfants sur la piste des arènes des Grands jeux Romains (reconstitutions historiques), « les petits gladiateurs ».

Source : Auteur

III-3- Le public comme concept muséographique :

Il est essentiel, dans une perspective de recherche, de dissocier clairement l'évaluation et le public. A cet écart, nous allons tenter de saisir le concept de public en nous dégageant de

l'évaluation. Dans un premier temps, nous nous appuyerons sur une analyse historique qui permet de définir le public comme concept muséographique. Cette question du public sera restituée dans un contexte beaucoup plus extérieur de l'espace public; qu'est est le musée en général, et l'exposition en particulier : on a alors quelque chance de saisir le phénomène du public « *en visite* » dans un lieu d'exposition, désolidarisé de la question de l'évaluation , mais toujours vu dans une perspective muséologique, qui n'est pas forcément celle de la sociologie, ni de la culture⁵².

Le public joue un rôle socialement légitimé dans la justification de la pratique artistique et dans l'attribution de la valeur des produits de cette pratique. On retrouve actuellement un double fondement du public :

- D'une part représentation et enjeu symbolique pour les acteurs impliqués dans le musée.
- D'autre part groupe d'amateurs exerçant un jugement sur ce qui est présenté.

Le premier gagne certainement du terrain . Le public envisagé comme représentation offre bien des avantages, surtout dans une acceptation du mot représentation qui lui confère le sens de fiction. Mais ce public, entité sociale de principe, est caractérisé concrètement comme un ensemble d'individus n'ayant aucune action collective eux-mêmes (exactement comme le public scolaire d'ailleurs), mais touchés individuellement par l'exposition ou le musée.

III-3-1- Identification des catégories des visiteurs :

La valorisation des sites archéologique exige l'ouverture au public comme le précise la charte du tourisme culturel en son principe « *tout site valorisé se doit d'être accessible physiquement, mais aussi intellectuellement et émotionnellement au grand public* »⁵³. Pour cela, il existe plusieurs méthodes d'identification du public, parmi lesquelles ,on cite:

➤ L'approche statistique :

C'est une étude quantitative et qualitative du public des musées -ou d'un musée particulier- se fonde avant tout sur l'enquête; (ou les muséologues interrogent un échantillon de visiteurs pour identifier leurs caractéristiques sociologiques). Il s'agit

⁵² Le phénomène de la visite a ainsi été largement étudié à travers ce qu'il révèle des déterminants de la pratique culturelle. On pense évidemment à Bourdieu et Darbel(1996).

⁵³ ICOMOS. *Charte internationale du tourisme culturel ; La Gestion du Tourisme aux Sites et de Patrimoine Significatif*. 1999.

d'une démarche statistique c-a-d; l'identité personnelle des visiteurs .C'est la démarche suivie par Bourdieu et Darbel à la fin des années 1960⁵⁴. D'après eux, se sont les classes cultivées qui visitent les musées d'art, on a aussi l'influence des scolarités, dont l'école est le premier facteur déterminant la visite d'un musée et son influence est d'autant plus grande et plus durable.Des études plus récentes⁵⁵ont complétés, actualisés les données fournies par Bourdieu et Darbel.

➤ **L'approche comportementale :**

Cette approche est une recherche fondamentale qui s'intéresse à connaître le visiteur et étudier ses comportements, il s'agit de savoir : **Comment le visiteur se comporte devant l'exposition ? il la reçoit comment ? et comment son contexte socioculturel influe sur cette réception ?** Tout cela passe par l'analyse des flux des visiteurs, par des sondages d'opinion dans et à l'extérieur du musée, par des études qualitatives.... Les moyens d'investigation mis en œuvre dans les études de comportement sont variés :

- Questionnaire plus ou moins détaillé à remplir après la visite (parfois avant et après).
- Observation directe visuelle ou sonore durant la visite.
- Mouchard dans les dispositifs multimédias.
- Enregistrement vidéo de visite.

III-3-1-1- Le public scolaire : les enfants et les professeurs :

La médiation relève de l'enseignement non formel.L'avantage d'une sortie scolaire dans un musée de site archéologique, a titre d'exemple ; est que les thèmes correspondent souvent aux programmes scolaires, d'histoire.Dès lors, le musée de site constitue un véritable outil pédagogique adapté et adaptable pour les enseignants.Cela explique la forte présence des groupes scolaires dans ce type d'équipement culturel. Les gestionnaires en sont généralement conscients et soignent particulièrement le public scolaire.De fait, les enfants sont les plus mobilisables à travers les sorties scolaires ou encore les sorties de groupe,lors de leur temps libre et sont sensibles aux problématiques exposés.

III-3-1-2- Le public local :

⁵⁴ Bourdieu et Darbel, « *muséologie histoire, développement, enjeux actuels*»(1985) ,2eme éd, 1985, p35, p56.

⁵⁵ Gob. A. Drouget. N : « *muséologie histoire, développement, enjeux actuels* », Armand Colin, Paris, 2003. p93.

Parmi les visiteurs individuels, le public de proximité est peut-être le plus important. Effectivement, nous l'avons dit, la présence de ce type d'équipement renforce l'identité régionale. La population locale connaît généralement son patrimoine, voire en retire une certaine fierté. S'il se rend sur le site, c'est donc pour découvrir ou redécouvrir celui-ci. Pour cette raison, les thématiques territoriales ont leur importance, ainsi que les programmations renouvelées et diversifiées.

III-3-1-3- Les touristes :

Toute attractivité touristique sous-entend bien sûr la présence de touristes. La plupart des archéosites affichent et assument cette vocation touristique. Il ne s'agit évidemment pas de faire du site une destination de séjour en soi, mais de faire du lieu un pôle d'attraction significatif de la région voire du pays qu'il occupe.

III-3-1-4- Les familles :

L'association de la culture et du loisir au sein d'un même produit attire un public familial. Pour ce public, l'aspect scientifique stricto sensu doit être revu à la baisse. De fait, les visites culturelles sont pour lui plus un prétexte pour une promenade en famille. De fait, les sites archéologiques permettent de combiner la sortie en plein air aux activités manuelles, aux animations et à une thématique culturelle relativement facile à aborder. En effet, il s'agit d'intéresser et d'être compris par tout le monde. Pour cela il existe deux solutions :

- Soit chacun a des activités qui lui sont adressées de façon privilégiée.
- Soit celles-ci sont fédératrices et suffisamment ouvertes que pour satisfaire tout le monde en même temps.

Les membres de la famille peuvent donc profiter ensemble de leur visite et ont invités à communiquer et à échanger.

III-3-1-5- Les amateurs et les spécialistes :

À côté de ce public pas toujours enthousiaste, nous trouvons au contraire des gens qui ont beaucoup d'attentes avant même leur entrée sur le site : les passionnés. Ils ont déjà une certaine culture archéologique et historique et viennent sur les lieux pour avoir des informations plus détaillées ou pour rencontrer des artisans.

III-3-2-l'évaluation de l'exposition par les visiteurs :

L'évaluation des expositions est une recherche appliquée destinée à améliorer le fonctionnement de ces derniers⁵⁶. L'évaluation ne nécessite pas le recours à des évaluateurs professionnels, ou à des psychologues, l'essentiel est de savoir écouter les visiteurs, les mettre à l'aise et prendre en compte leur point de vue dans l'exposition. Il existe deux conditions principales pour réussir l'évaluation d'une exposition médiatique :

- Avoir conscience des objectifs et des intentions de l'exposition : savoir exactement, ce qu'on veut évaluer et formuler des objectifs modulables.
- Il faut un minimum de savoir-faire, il faut choisir les bons outils d'évaluation pour répondre aux questions qu'on se pose⁵⁷.

Le public serait le médiateur de cette relation évaluation/conception. Ainsi Schiele souligne que l'exposition médiatique, est sous la dépendance absolue de l'attribution d'un sens par les visiteurs : « *Tout le travail de mise en exposition ne prend son sens qu'en regard d'un visiteur fictif, en quelque sorte idéal, construit par des représentations intuitives et subjectives que s'en font les concepteurs et sommé de se confirmer à leur système d'attentes préconstruit* »⁵⁸. çt et son destinataire sont alors « *des artefacts du point de vue qui les construit* »⁵⁹.

Certaines recherches dans le champ de l'anthropologie culturelle suivent ce type d'approche, dans le cadre plus global du rapport entre les institutions muséales et les visiteurs : ainsi, Mac Donald (1993) suggère que l'évolution des musées ces dernières années corespond à la naissance d'un nouveau « *corps des visiteurs* » **actifs** plus que **passifs**, **fragmenté** plus que **collectif**, dans les expositions. Mais on peut envisager une analyse de la relation public/musée.

On distingue trois catégories d'évaluations, qui se différencient par la période, auquel elles interviennent :

⁵⁶ Gob. A. Drouget. N, 2003: « *muséologie histoire, développement, enjeux actuels* », Armand Colin, Paris, p93.

⁵⁷ Pour tous les aspects pratiques de l'évaluation, illustrer par de nombreux exemples, On consultera : Samuel Taylor, Essayer-Modifier, Comment améliorer des éléments d'expositions avec l'évaluation formative, Dijon, 1998, p115.

⁵⁸ Gob. A. Drouget. N, 2003: « *muséologie histoire, développement, enjeux actuels* », Armand Colin, Paris, p93.

⁵⁹ Ibid.

➤ **L'évaluation préalable :**

Elle concerne le thème de l'exposition , consiste aussi à faire des enquêtes et des entretiens avec les visiteurs pour connaître leurs représentations , leurs attentes, leurs connaissances d'un thème dont on projette de faire le sujet d'une exposition. Cette collecte d'informations intervient donc très en amont de la conception de l'exposition. En pratique, les évaluations préalables consistent à interroger des visiteurs, d'abord de façon informelle, ensuite sur base d'une liste de questions.

➤ **L'évaluation formative⁶⁰ :**

Il s'agit de tester les éléments de l'exposition (audiovisuel, manip, interactif, panneau, animation, scénographie...) en créant une maquette, plus ou moins rapide, à taille réelle de l'exposition mais avec des matériaux légers. Cette évaluation doit avoir lieu à un moment où il est encore possible de modifier certains éléments.

➤ **L'évaluation sommative :**

Une fois que l'exposition est ouverte au public, on peut analyser sa réception et son impact sur les visiteurs. Cette évaluation peut également amener à modifier certains éléments de l'exposition (en particulier s'il s'agit d'une exposition permanente ou de longue durée que l'on désire à modifier certains éléments de l'exposition en particulier s'il s'agit d'une exposition permanente ou de longue durée). Il s'agit en fait d'une évaluation formative conduite dans une perspective de remédiation.

III-4- La nouvelle muséologie une activité multidisciplinaire :

III-4-1- Les acteurs du projet de mise en présentation :

Dans le cadre de la nouvelle muséologie active, la présentation est considérée comme étant, un acte multidisciplinaire dans lequel plusieurs connaissances sont concertées et par conséquent différents acteurs interviennent :

➤ **Sphère politico-administrative :**

⁶⁰ Lorsqu'on parle d'évaluation formative en générale, on entend le processus continu, qui englobe les trois moments d'évaluation. Par exemple, on trouvera parfois le terme « évaluation formative préalable » pour parler de la première étape de ce processus.

Éventuellement entouré d'experts-conseils œuvrant au sein de l'administration ou sollicités par elle, le décideur public pilote généralement les étapes successives de l'exposition.

➤ **Prestataires de services :**

Il s'agit d'intervenants, plus ou moins spécialisés, chargés d'exécuter les tâches dictées par les mesures adoptées.

➤ **Collectivité urbaine :**

Il s'agit des individus et groupes d'individus qui se déclarent concernés par le projet muséographique et sont susceptibles d'influencer son déroulement, par une action favorable ou défavorable. Les acteurs de la collectivité urbaine peuvent intervenir à divers stades, dans la mesure où ils s'estiment concernés.

III-4-2- Processus d'élaboration d'un plan muséographique des sites archéologiques :

III-4-2-1- Séquence 01 : L'étude préalable exploratoire :

L'exploration a pour principal objectif de dresser un bilan de ce qui est connu et de tout ce qui reste à connaître. L'enquête liminaire portant sur les différents aspects de la problématique de la mise en présentation d'un site archéologique doit s'attacher à identifier les caractéristiques objectives du site et de son contexte général, les catégories des visiteurs et les connaissances des contraintes de conservation.

III-4-2-2- Séquence 02 : Conception du projet :

Cette phase est décisive, car c'est à ce stade qu'on propose les options de présentation à retenir et on passe au concept de sa mise en forme. A la fin de cette phase ; nous aurons un ensemble de mesures proactives, permettant l'ouverture du site archéologique au public et un plan muséographique adapté aux publics diversifiés.

III-4-2-3- Séquence 03 : Réalisation, suivi et évaluation :

C'est une phase exécutive dans laquelle on réalise le projet de mise en présentation du site archéologique. A ce stade, on insiste de garantir que les valeurs inhérentes du patrimoine sont intactes et présentes au cœur des décisions liées au site. Enfin, cette phase se termine par l'évaluation qui vise à analyser la réception et l'impact socioculturel du projet sur le visiteur.

Enfin, la mise en valeur d'un site archéologique est un processus, dont le résultat se traduit par un choix éclairé de présentation in situ. La planche ci-dessous résume ce processus :

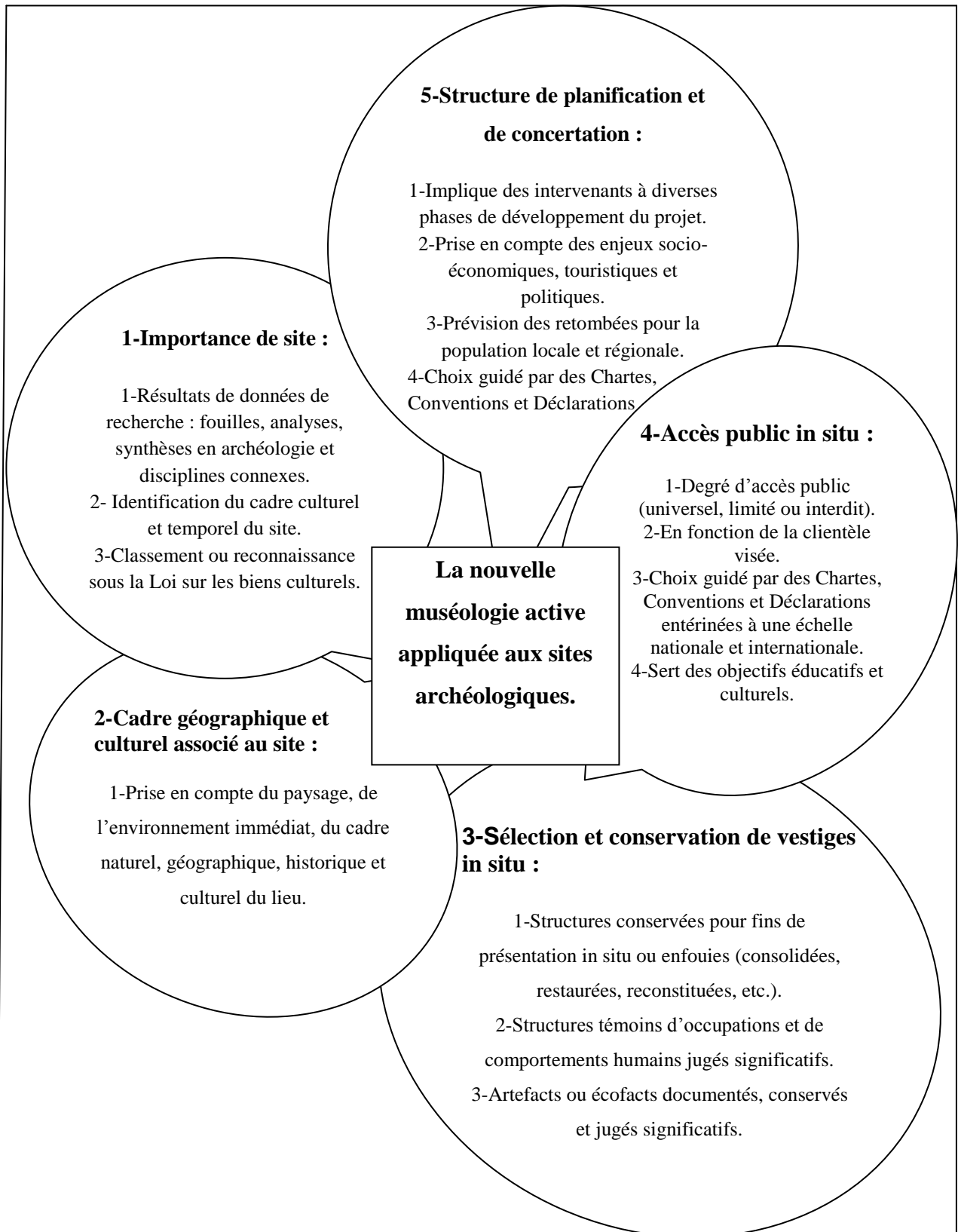


Figure n°8 : Processus d'élaboration d'un plan muséographique des sites archéologiques.

Source : Auteur.

III-5- Essai d'élaboration d'un modèle de la muséalisation des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie active:

A l'issue de ce chapitre, nous avons essayé d'élaborer un modèle de la mise en présentation des sites archéologiques dans le cadre de la nouvelle muséologie active. Le schéma suivant résume ce modèle ; ce qui nous sert de base pour l'entame du volet pratique :

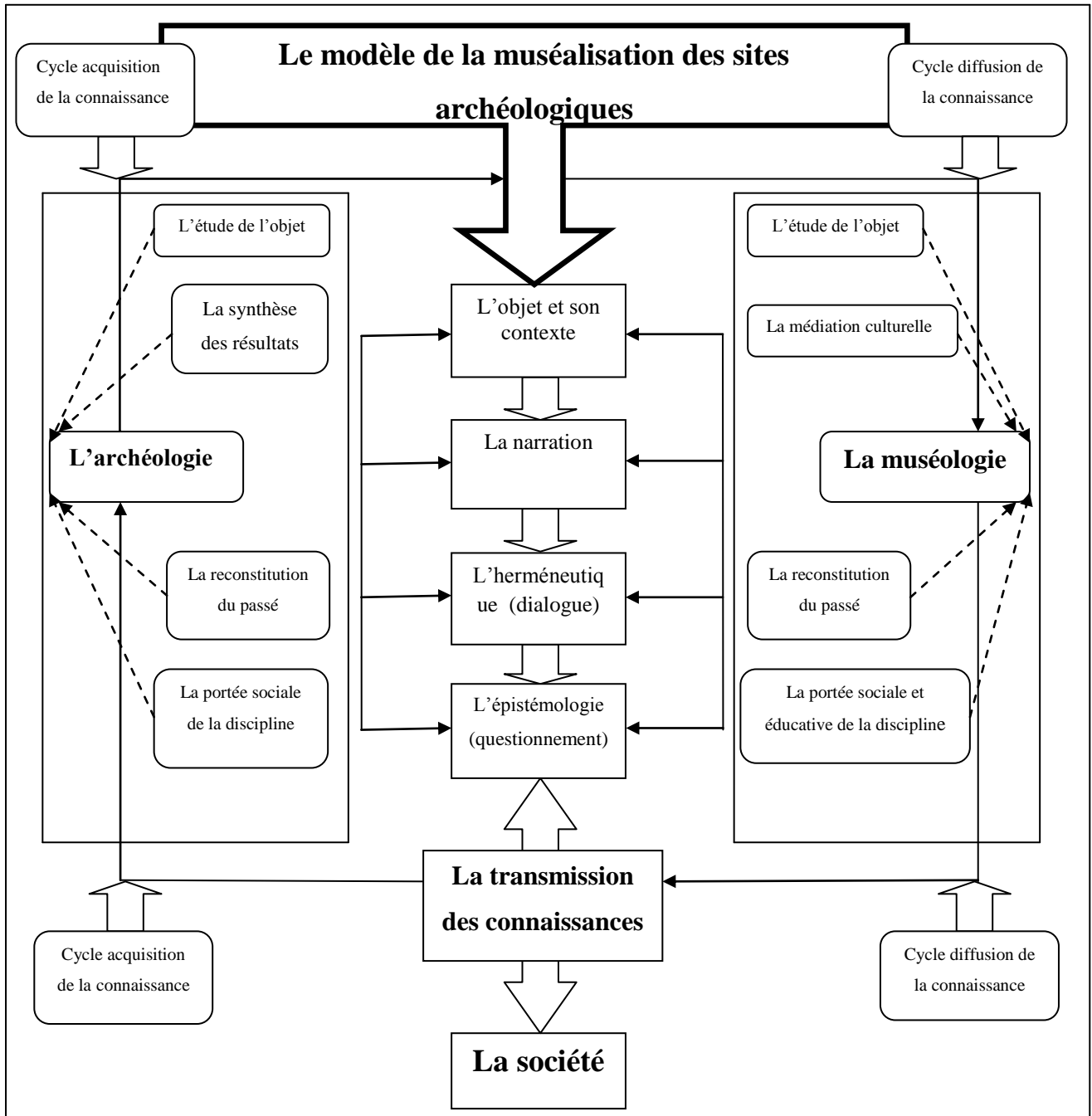


Figure n°9 : Le modèle de la muséalisation des sites archéologiques.

Source : Traitement de l'auteur inspiré du modèle archéomuséologique de Pierre Desrosiers, 2005.

III-5-1- Synthèse : les modalités d’approche pour la mise en présentation d’un site archéologique :

Ce choix se traduit dans la plupart des cas par une **présentation in situ** privilégiant l’une ou l’autre de **sept principales modalités d’approche**. Il apparaît extrêmement difficile de proposer dans cette étude des définitions rigoureuses convenant à chacune de ces modalités. Aucun cadre précis ou comparatif n’a prévalu à ce jour dans les choix de mise en valeur du patrimoine archéologique. Les modalités d’approche varient en fonction :

- La sélection et de la conservation des vestiges
- Les infrastructures implantées sur le site ou à proximité
- Type d’expérience offert au public

Nous avons essayé de résumer ces modalités d’approche dans le tableau suivant :

Présentation in situ	Modalités d’approche
- Le site ou l’ensemble de sites archéologiques est la pierre d’assise de la présentation.	1-Musée de site 2-Musée ou centre d’interprétation 3-Musée d’histoire vivante 4-Mixité d’approche
- Le site ou l’ensemble de sites archéologiques fait partie d’un lieu dont l’objectif n’est pas la mise en valeur de l’archéologie.	5-Jardin de vestiges dans un lieu public 6-intégration dans un lieu à vocation autre
- Le site ou l’ensemble de sites archéologiques ne se prête pas à une présentation in situ.	7-Diffusion hors site
Tableau n°4: Modalités d’approche pour la mise en présentation des sites archéologiques.	
Source : Auteur.	

Conclusion

Nous authentifions que les nouvelles technologies de l'information et des théories de communication ont beaucoup attribués à l'évolution de la fonction de présentation dans les musées des sites archéologiques.

La nouvelle muséologie active n'est donc ni un effet de mode, ni un « *boom de musées* » ; son objectif est d'atteindre le public et d'examiner les moyens utiles pour capter son attention. Dans cette démarche, la pratique muséographique fut nécessaire pour la présentation du patrimoine archéologique, ce qui a eu des répercussions sur la conception et l'exposition de l'objet muséalisé. Elle agit sur :

- La durabilité des sites archéologiques et la mise en valeur de leur univers en introduisant, les valeurs matérielles, immatérielles des vestiges et de tout leur environnement. De ce fait la nouvelle muséologie active apporte un nouveau regard sur les vestiges; en explorant différentes voies muséographiques, comme les restitutions minutieuses d'intérieurs et d'ateliers conservés in situ.

- La prise en compte de la diversification des catégories des visiteurs y compris leur besoins sur le plan de la culture scientifique et technique, le type du contenu à diffuser, le potentiel muséographique et leur attentes, par l'innovation des techniques de communication tout en visant leurs évaluation active.

- La conception et le choix du plan muséographique approprié est une activité pluridisciplinaire, dans laquelle, plusieurs connaissances sont mise en œuvre pour atteindre une présentation efficace qui peut satisfaire les publics.

Par ailleurs, la muséalisation d'un site archéologique passe par un processus complet qui doit être fondé, sur la connaissance de toutes les composantes du projet qui sont successivement : le site, son environnement physique et humain, son état de conservation, et enfin le public. Après son ouverture au public, il doit rester en surveillance continue.

Chapitre IV :

**Expériences de présentation des sites
archéologiques à travers le monde**

Introduction :

Nous avons précédemment fait allusion à un certain nombre de sites archéologiques et de musées de sites présentant un intérêt à priori. Nous avons décidé de n'en retenir que trois en fonction de leur localisation ou d'une caractéristique propre marquante en lien avec nos axes de travail. L'objectif était de mettre trois expériences en lumière possédant chacune des spécificités différentes et susceptibles de brosser l'ensemble des problématiques que nous souhaitons investiguer. La complémentarité des choix quant au traitement des thématiques retenues a été un des fils conducteurs de notre choix difficile. La localisation a aussi pesé dans la balance de nos critères. En effet, compte tenu de la finalité opérationnelle de notre travail * qui passe par la mise en valeur du site de Djidjelli

Une première donnée d'importance réside dans le fait qu'il n'y a à ce jour aucun musée de site archéologique en fonctionnement au Maghreb. Notons qu'au Maroc, l'édifice abritant le musée de site de Volubilis est terminé mais l'exposition permanente du musée n'a pas encore ouvert ses portes au public. Il est donc encore trop tôt pour pouvoir procéder à une analyse fine et complète de cette institution. Autre élément d'importance, on ne trouve à ce jour que des musées de sites archéologiques en Tunisie. Les trois cas-types choisis sont :

- 1- Le site archéologique d'Argentomagus (France)
- 2- Le parc archéologique de la Pointe-du-Buisson (Montérégie-Canada)
- 3- Les musées archéologiques de Saragosse: la Route de Caesaraugusta (Espagne)

Enfin, certaines expériences jouissent d'une réputation qui s'étend au-delà des frontières. Leur renommée et leur exemplarité ne font plus débat dans la communauté scientifique. Donc après avoir filtré les modalités de présentation de chaque cas-type. Nous pouvons entamer la mise en présentation du site archéologique de la Pointe-Noire (Jijel); notre cas d'étude.

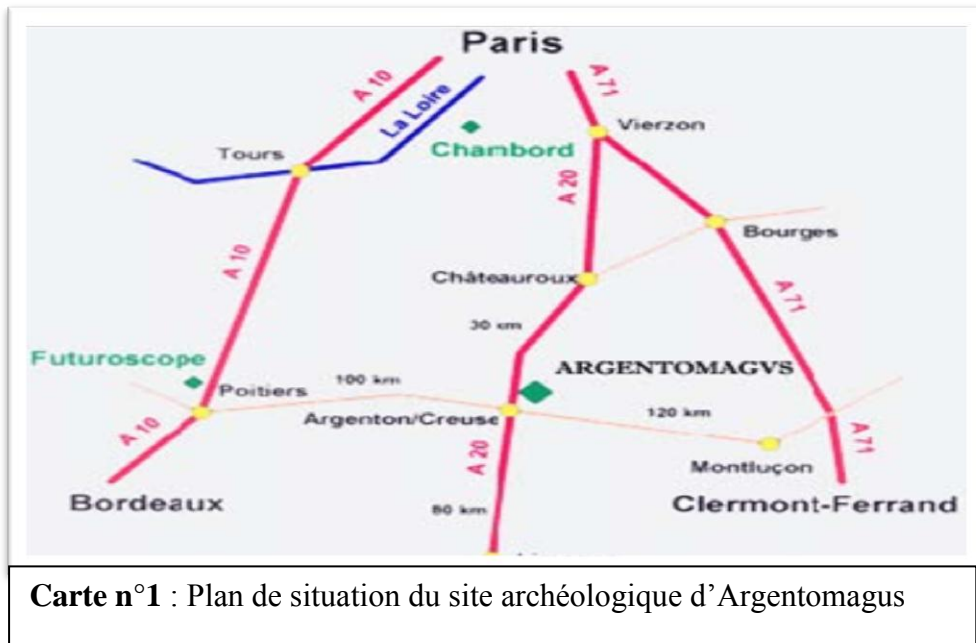
Dans la deuxième partie de ce chapitre, on se penchera sur la constitution de la législation algérienne concernant la présentation au public des sites archéologiques et vérifier l'état de la reconnaissance dans le domaine de la muséologie.

IV-1- Expériences de mise en présentation des sites archéologiques dans le monde :

IV-1-1- Le site archéologique d'Argentomagus en France :

Le site archéologique d'Argentomagus est constitué de neuf sites antiques : l'oppidum, le théâtre, la fontaine, les thermes, les remparts, la nécropole, le pont romain, les temples et la maison de Quintus. A proximité de ces sites on trouve un jardin romain. Le grand site

archéologique d'Argentomagus véhicule l'image d'une archéologie à la portée de tous, compréhensible et intelligible. Chacun des sites présentent des vestiges *in situ*. Il s'agit de neuf musées de site répartis dans ce futur parc archéologique. Nous avons choisi presque tous ses composants pour l'analyse; vu leur richesse en aspects positifs :



Carte n°1 : Plan de situation du site archéologique d'Argentomagus

IV-1-1-1-Le musée d'Argentomagus :

Entièrement accessible aux handicapés et bénéficiant d'une signalétique pour non-voyants. La circulation autour de ce noyau central est assurée par des rampes hélicoïdales continues, en pente, suspendues à la charpente d'acier du bâtiment. Ces rampes constituent des espaces d'exposition permanente et permettent au visiteur (y compris aux handicapés moteurs) de descendre jusqu'à la crypte, véritable cœur du musée. (Voir Planche n°1, Fig n°1). D'une superficie de 2 400 m², ce musée archéologique comporte trois niveaux. L'accès se fait par le premier étage au moyen d'une rampe en pente douce. A ce niveau, un belvédère offre un point de vue panoramique sur le site romain. Puis, le visiteur est invité à gagner le rez-de-chaussée, en empruntant la rampe interne, et ensuite la crypte située au sous-sol.

Dans ce musée, les vestiges préhistoriques sont présentés de façon chronologique, et ceux de la période gallo-romaine de manière thématique. Très moderne et utilisant les dernières technologies muséographiques (**audiovisuels, tableaux animés, relations interactives, jeux de lumières, reconstitutions** en grandeur nature, **films, vidéo, animations audiovisuelles** et **maquettes**.....etc.), rythment la visite, conçue pour un public de non-spécialistes.

- L'exposition permanente :

Est composée de vitrines qui montrent une sélection des artefacts issus des fouilles, l'objectif poursuivi est de comprendre la vie quotidienne des Romains. Pour ce faire, la priorité a été donnée à l'aspect didactique des pièces et non pas à leur aspect esthétique. Chaque vitrine contient un texte court et un dessin qui illustre l'utilisation des objets exposés, cela n'impose pas la lecture de tous les textes pour comprendre le message. (Voir Planche n°2, Fig n°1, Fig n°3, Fig n°4 et Fig n°5). Les espaces d'exposition, ponctués de nombreuses reconstitutions, l'entraînent en pente douce des gisements préhistoriques de la vallée de creuse vers les vestiges de l'agglomération antique. (Voir Planche n°3, Fig n°4).

- La présentation des vestiges *in situ* :

L'accès aux vestiges se fait par des rampes entraînent en pente douce des gisements préhistoriques de la vallée de la Creuse vers les vestiges de l'agglomération d'Argentomagus. Ils ont installés des toits de protection. (Voir Planche n°3, Fig n°3). Le parcours n'est pas dirigé de façon stricte, mais orienté par des guides, en plus de la signalisation et la disposition de la muséographie. (Voir Planche n°2, Fig. n°2).

- Exposition temporaire :

L'exposition temporaire donne l'occasion de présenter au public les nouveaux artefacts découverts du site d'Argentomagus ; qui ne cesse d'évoluer au fur et à mesure des fouilles, chaque année, continue de mettre au jour de nouveaux monuments. Dans l'exposition temporaire, on utilise souvent des projections vidéo et les décors antiques. (Voir Planche n°2, Fig n°6). Enfin, sous le musée, la vaste « crypte » archéologique lui révèle un spectaculaire ensemble architectural et son autel domestique gallo-romain, présenté sur le lieu même où il fut mis au jour (en 1986).

IV-1-1-2- Le théâtre :

À l'Ier s. c'est le ballet tragique de la pantomime et le rire du mime qui règnent sur les scènes romaines, ravissant le public et honorant les dieux. Car c'est toujours à l'occasion d'une fête religieuse que l'on se rassemble au théâtre et que le spectacle est donné. Ce patronage divin se manifeste à l'intérieur de l'édifice par la présence d'autels ou de statues et souvent à l'extérieur, par la construction d'un temple d'où le dieu contemple les jeux qui se déroulent sous ses yeux. (Voir Planche n°1, Fig. n°2, Fig n°3).

- L'interprétation des vestiges :

Se fait dans l'espace d'exposition du musée, qui se trouve à quelques centaines de mètres de ce dernier. L'interprétation se fait à l'aide des images (des maquettes, des reconstitutions d'éléments, ou des reconstitutions virtuelles en 3D), qui ont été privilégiées par rapport au texte. Chaque image a été travaillée et simplifiée pour faciliter la compréhension.

- Les animations :

Des mises en scènes explorent quelques facettes de la vie quotidienne des Romains. (Voir Planche n°3, Fig n°1).

IV-1-1-3- Les remparts :

Avant la conquête romaine et le développement de la ville d'Argentomagus, un **oppidum** gaulois était établi sur le plateau de ce site s Mersans. Cet oppidum faisait partie du territoire des Bituriges Cubes¹, Grâce aux fouilles archéologiques, e toponyme des «Mersans », qui désigne un lieu ceint d'un mur, conserve sans doute le souvenir de cet imposant rempart. (Voir Planche n°1, Fig. n°4).

IV-1-1-4- Les temples :

IV-1-1-4-1- Le sanctuaire des Mersans :

Dans l'état actuel de la recherche, cet ensemble cultuel comprend deux temples carrés avec galerie et un troisième édifice rectangulaire comprenant une **cella** carrée précédée à l'entrée d'un **pronaos** (vestibule). Ils sont orientés à l'est et presque alignés entre deux rues parallèles. L'espace sacré, de forme trapézoïdale, est clos par un mur d'enceinte. (Voir Planche n°1, Fig n°5).

IV-1-1-5- Les thermes :

Il en va tout autrement des thermes et de leur fréquentation. On peut y aller tous les jours pratiquer des exercices physiques et prendre soin de son corps. C'est un plaisir auquel chacun

¹ Peuple gaulois dont le chef-lieu de la cité était autrefois Bourges/Avaricum.

se livre, quand il le souhaite. Les thermes sont avant tout un des lieux les plus prisés de la sociabilité antique : c'est là que l'on vient discuter et se détendre entre amis. C'est là aussi que l'on vient se cultiver, écouter de la musique, assister à des lectures publiques. A Argentomagus, un seul bâtiment thermal a été mis au jour. Son sol était fait de dalles calcaires épaisses de 3 cm. A proximité, ont été retrouvés deux blocs sculptés et un chapiteau appartenant à un pilastre qui devait encadrer une baie, peut-être celle qui donnait sur la piscine.

IV-1-1-6- Le pont :

Long de quelque 110 mètres, large de 5, il comportait probablement 5 piles espacées d'environ 11 mètres. Grandes respectivement de 7,37 et 7,30 m les deux piles reconnues, longues de 11 mètres, étaient dotées vers l'amont d'un éperon brise-lames se développant sur une longueur de 6 mètres. La face aval, quant à elle, était plane et perpendiculaire au courant. (Voir Planche n°1, Fig n°6).

IV-1-1-7- La maison de Quintus :

La maison de Quintus Sergius Macrinus, retrouvée en 1970, s'étendait au cœur de la ville. Les murs conservés se développent sur une longueur de 32 mètres et une largeur de 20. La domus comportait au moins trois pièces dont l'une était chauffée par un hypocauste à pilettes. Les enduits peints, témoignent de la présence de peintures à l'intérieur de la maison. La reconstitution de quelques facettes de la vie du citoyen romain. (Voir Planche n°3, Fig n°2).

IV-1-1-8- Jardin Romain unique en France :

Espace pédagogique et lieu d'agrément, situé à l'arrière du musée, conjugue une approche archéologique au plaisir d'une découverte visuelle et olfactive. (Voir Planche n°1, Fig n°7, Fig n°8). Il présente environ 150 espèces appréciées des Romains réparties dans quatre jardinières thématiques :

- Les plantes aromatiques
- Les plantes décoratives
- Les plantes médicinales
- Les plantes tinctoriales et vannerie

IV-1-1-9- Les objets en os :

Les nombreux et différents éléments en **os** conservés dans le musée proviennent tous d'ateliers spécialisés dans le travail de cette matière première (les bois de cerf et les métatarses de bœuf étaient particulièrement appréciés des artisans gallo-romains). (Voir Planche n°2, Fig n°8). Grâce aux trois cents **métatarses** de bœuf découverts sur le site, il a été possible de reconstituer les étapes du façonnage des éléments de charnières. (Voir Planche n°3, Fig n°5).

IV-1-1-10- Les objets usuels :

Les activités domestiques sont évoquées : la toilette (spatules pour étendre le fard), le jeu (jetons), le tissage et la couture (pesons, fuseaux, quenouille et porte-aiguilles), l'écriture (stylets et boîtes à sceaux, capsules attachées aux tablettes contenant de la cire sur laquelle était appliquée l'empreinte d'un sceau). Divers accessoires de l'habillement et de la parure ont été mis au jour : **fibules**² à ressort de type indigène, fibules à charnière dont deux rares exemplaires en forme de joug ou de personnage, intailles, perles et éléments de ceinture et même un éventail en ivoire.

On notera encore la présence de lampes en terre cuite, d'une série de clés, de pièces de harnais, de creusets et de moules de bronzier, de divers outils en fer, de crayons et de pigments conservés dans des bols qui témoignent de la variété des activités artisanales. Tous les objets usuels enfouis sont conservés chronologiquement dans des vitrines dans le musée d'Argentomagus. (Voir Planche n°2, Fig n°7).

IV-1-1-11- Les visites guidées :

Le site archéologique d'Argentomagus accueille des groupes scolaires et parfois touristiques, dont les objectifs sont : initier les jeunes à l'archéologie et à l'univers culturel des modes de vies passés et stimuler leur imaginaire par le questionnement, la démarche scientifique ainsi que la mise en commun des résultats.

Dans ces visites, les jeunes participent à l'enfouissement, et parfois ils peuvent assister dans les séminaires organisées et évoluent les expositions, ce qui encourage l'évolution de ce musée de site archéologique. (Voir Planche n°3, Fig n°6, Fig n°7, Fig n°8).

² Agrafe ou broche articulée par un ressort ou une charnière et dont la pointe (ardillon) se fixait à l'extrémité d'un arc de forme variée, servant à attacher les vêtements flottants et non cousus. Souvent portée par paire, elle fut utilisée durant l'Antiquité et le haut Moyen Age.

Planche n°2: Reportage photographique du site archéologique d'Argentomagus



Fig n°1 : Façade Ouest du musée d'Argentomagus



Fig n°2 : Vue générale du théâtre d'Argentomagus



Fig n°3 : Vue de l'amphithéâtre



Fig n°4 : Les remparts



Fig n°5 : Le sanctuaire des Mersans



Fig n°6 : Ruines du pont



Fig n°7 : Le jardin romain



Fig n°8 : Plante aromatique

Source : Auteur.

Planche n°3 : Les dispositifs de présentation du musée de site d'Argentomagus



Fig n°1: Jeux de lumières permet d'imposer les vitrines



Fig n°2 : Table d'orientation virtuelle



Fig n°3 : Panneaux didactiques

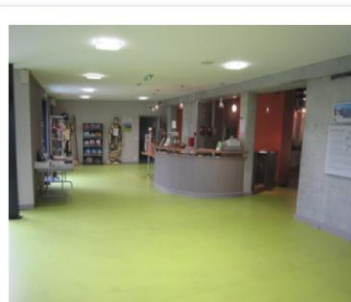


Fig n4 : Disposition des vitrines permet une circulation fluide



Fig n°5 : Le texte et le dessin explique l'image

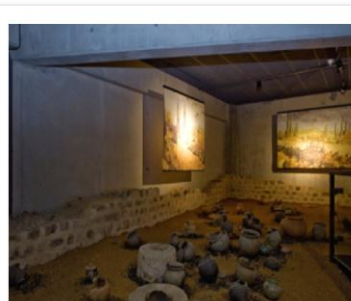


Fig n°6 : Projection vidéo



Fig n°7 : Objets usuels



Fig n°8 : Objets en os

Source : Auteur.

Planche n°4 : Les dispositifs de présentation du musée de site d'Argentomagus



Fig n°1 : Mise en scène d'une cérémonie



Fig n°2 : Mise en scène d'une cuisine romaine



Fig n°3 : Toit de protection



Fig n°4 : Reconstitution d'une hutte



Fig n°5 : reconstituer les étapes du façonnage



Fig n°6 : Activités pédagogiques



Fig n°7 : Visites encadrées



Fig n°8 : Visite guidée

Source : Auteur

Synthèse :

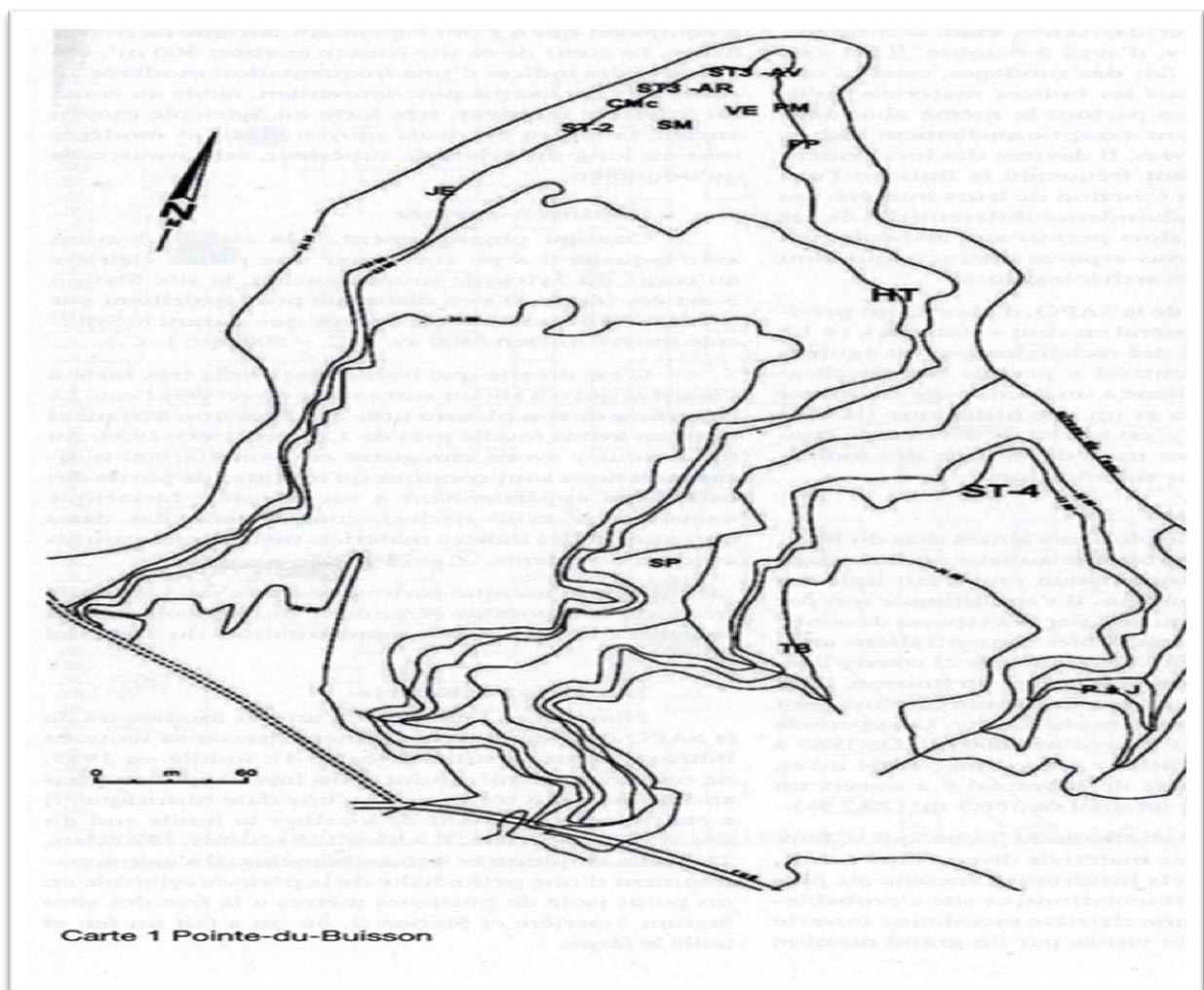
La recherche archéologique constitue la part d'ombre de l'exposition permanente et se concrétise essentiellement dans l'artefact et le vestige. L'objet, mobilier ou immobilier, a été analysé par des spécialistes et fait partie de l'exposition permanente dans le but d'illustrer une période ou un thème. Ainsi, même si l'objet provient d'un sol archéologique bien précis, délimité lors de la fouille, il n'est pas nécessaire de l'insérer dans un contexte archéologique puisqu'il est repositionné en fonction de la période historique correspondante à l'évolution de la ville. Cette façon de faire nie à la recherche archéologique son potentiel d'interprétation et occulte la véritable compréhension des constituantes de la ville émergente au fil des siècles.

Sur le plan archéologique, l'enchevêtrement des vestiges confère au lieu une complexité enviable. C'est toutefois en matière de muséologie que le musée demeure incomparable et unique, et qu'il se distingue sur la scène internationale. Son architecture remarquable et la mise en valeur *in situ* des vestiges lui donnent une renommée et une crédibilité impressionnante qui sert parfaitement l'histoire qui y est relatée. La muséographie et l'archéologie sont de véritables véhicules pour transmettre l'histoire de la ville. Une histoire qui vise toutefois davantage à montrer ses principales constituantes qu'à expliquer ou à comprendre leur signification historique ou archéologique. Les voix de l'interprétation viennent renforcer ce message par un contenu bien ficelé. La description des objets et des vestiges, tout en étant succincts, contient les informations pertinentes et le visiteur reçoit aisément tout ce contenu dense et concis. Il peut même faire le tour de l'exposition en 90 minutes en lisant attentivement les textes et en examinant de près les objets et les vestiges. Ce produit de qualité convient aisément à tout le monde, chercheur ou néophyte, aux citoyens, aux groupes scolaires et aux visiteurs de passage.

Le lien le plus évident qui s'établit entre la recherche archéologique et la mise en valeur se situe au niveau de la présentation de la chronologie du site. À l'image d'une stratigraphie, le visiteur peut découvrir un échantillon des objets trouvés à différentes périodes. Néanmoins, ce que le visiteur observe, ce ne sont pas des périodes archéologiques puisqu'elles ne correspondent pas à une couche de sol. Ce sont des périodes historiques, des périodes temporelles établies dans une vision historique du lieu, l'évolution de la ville en particulier et l'histoire du France en général.

IV-1-2- Le parc archéologique de la Pointe-du-Buisson (Montérégie-Canada) :

Le parc archéologique de la Pointe-du-Buisson est un environnement naturel situé en bordure du fleuve Saint-Laurent. Elle comprend une érablière à caryers centenaire. La pointe, d'une superficie de 21 hectares, a fait l'objet depuis quarante ans d'une activité scientifique quasi ininterrompue et a donné lieu à la découverte de seize stations archéologiques. Ceux-ci couvrent plus de 5000 ans de présence humaine et racontent l'histoire des Amérindiens, celle de la villégiature et de la pêche commerciale des 19^e et 20^e siècles, ainsi que celle des explorateurs et missionnaires empruntant cet axe majeur de circulation aux 17^e et 18^e siècles. Outre l'érablière, le parc archéologique de la Pointe-du-Buisson comprend des sentiers pédestres, des sites archéologiques camouflés sous la surface du sol et deux bâtiments. Ce site est reconnu depuis longtemps pour ses attraits naturels, sa proximité du fleuve et ses sites archéologiques. (Voir Planche n°4, Fig n°3, Fig n°4, Fig n°5, Fig n°6, Fig n°7 et Fig n°8).



Carte n°2 : La Pointe-du-Buisson et ses stations archéologiques

IV-1-2-1- Le musée de site la Pointe-du-Buisson :

Est un lieu vivant d'échanges, de savoirs et de référence qui permet l'avancement des connaissances scientifiques, plus particulièrement de l'archéologie. Le Musée, de par sa collection et son site unique, ses expositions, son programme de prêts, ses collections, ses programmes éducatifs et sa volonté de conservation est aussi porteur du rayonnement du patrimoine culturel permettant ainsi, auprès de la collectivité, l'éveil d'un sentiment de fierté et d'identité. Ce musée a connu une large mission de conservation, de diffusion, de promotion et de préservation du patrimoine culturel, tant matériel qu'immatériel. (Voir Planche n°4, Fig n°1 et Fig n°2). L'exposition des vestiges se divise en deux approches :

- Expositions permanentes : fouilles 100% publiques :

Depuis plus d'une décennie, les fouilles publiques ont permis de découvrir des artefacts, de les documenter et d'améliorer ainsi la compréhension des diverses occupations humaines de Pointe-du-Buisson. Une multitude d'objets ont rassemblés dans cette exposition. Ces objets proviennent non pas d'archéologues, mais aussi d'amateurs. Les objets trouvés sont reliés à l'histoire de ce site. Le décor de la salle d'exposition est basé sur les outils habituels des archéologues comme des truelles et des trépieds d'arpenteurs. L'exposition permanente présentée au pavillon d'interprétation, met en scène les objets bien différemment. Ceux-ci sont d'intérêt archéologique et ethnographique et illustrent le thème de la pêche. Dans les vitrines d'objets de l'exposition permanente, les plombs de pêche côtoient des harpons en os vieux de mille ans, un moulinet de canne à pêche du 20^e siècle (les fragments osseux du tronc) d'esturgeon. (Voir Planche n°5, Fig n°1, Fig n°2, Fig n°3 et Fig n°4).

- Exposition temporaire : la mémoire de l'eau

Depuis la fin du dernier âge glaciaire et jusqu'à nos jours, l'eau a imprégné sa mémoire dans le paysage qui nous entoure ainsi que dans notre façon de voir le monde. C'est au travers de ce parcours chronologique, présenté par les œuvres de l'artiste Daniel Gautier, que l'art et la science s'associent pour vous faire découvrir la grande aventure de l'eau et de l'humain dans la vallée du Saint-Laurent. (Voir Planche n°5 et Fig n°6). Cependant les collections du musée de site de la Pointe-du-Buisson se divisent en quatre approches :

- **La collection archéologique :** Les artefacts constituant cette collection proviennent uniquement des sites archéologiques de Pointe-du-Buisson. Ils ont été récoltés depuis les années 1960 et la collection ne cesse de grandir car la fouille se poursuit. (Voir Planche n°6, Fig n°7).
- **La collection ethnologique :** Cette collection comprend une vingtaine d'objets se rapportant à l'occupation historique de Pointe-du-Buisson, à la pêche dans la région et à des thèmes liés à l'histoire régionale.
- **La collection iconographique :** La collection iconographique de Pointe-du-Buisson comprend également plusieurs reproductions de photos d'époque liées aux occupations historiques du site.
- **La collection paléontologique :** La collection paléontologique du Musée comprend une soixantaine de fossiles et de traces-fossiles documentant l'époque cambrienne régionale. (Voir Planche n°6, Fig n°8).

IV-1-2-2- Le discours muséographique :

Le discours muséographique est un discours de reconstruction où les multiples interrogations des chercheurs fournissent matière à une reconstitution du mode de vie des Amérindiens qui ont fréquenté la Pointe-du-Buisson depuis 5000 ans. Il n'y est plus strictement archéologique, mais plutôt ethnographique, une dimension plus concrète et une expression vivante du rapport entre la recherche archéologique et la muséographie. (Voir Planche n°6, Fig n°1). Les artefacts sont regroupés dans les faux bacs à sable quadrillés comme sur un vrai site de fouille. (Voir Planche n°6, Fig n°2). Pour la section vidéo, les bancs sont des chaudières en aluminium qu'on a viré à l'envers. Les murs du site de l'exposition donnent l'impression d'être en forêt. Un mur sert de remerciement aux gens qui sont venus fouiller le sol de la pointe du Buisson. (Voir Planche n°6, Fig n°3 et Fig n°4).

IV-1-2-3- Les visites guidées :

Sur l'un des plus importants sites archéologiques du Nord-est américain, au cœur d'un environnement écologique exceptionnel, les visiteurs vivront une expérience scientifique authentique. Ils découvriront que l'archéologie n'est pas seulement une histoire de trouvailles, car cette dernière cherche à comprendre et à reconstituer l'histoire et le développement des sociétés humaines. (Voir Planche n°6, Fig n°5 et Fig n°6).

Planche n°5: Reportage photographique du parc archéologique de la Pointe-du-Buisson



Fig n°1 : Vue générale du parc de la Pointe-du-Buisson



Fig n°2 : l'entrée du musée de la Pointe-du-Buisson



Fig n°3 : Circuit touristique du parc



Fig n°4 : Vue du parc archéologique en hiver



Fig n°5 : Les champs du parc de la Pointe-du-Buisson



Fig n°6 : Vue générale du fleuve



Fig n°7 : Circuit touristique à travers le fleuve



Fig n°8 : Richesse sous-marine du parc

Source : Auteur.

Planche n°6: Les dispositifs de présentation du musée de site de la Pointe-du-Buisson



Fig n°1 : Jeux de lumières pour imposer les vitrines



Fig n°2 : Les panneaux didactiques



Fig n°3 : Disposition des vitrines assure la fluidité



Fig n°4 : Squelette animal dans l'exposition permanente



Fig n°5 : La mémoire de l'eau



Fig n°6 : Objets de l'exposition temporaire



Fig n°7 : Artefacts de la collection archéologique



Fig n°8 : Fossiles de la collection paléontologique

Source : Auteur.

Planche n°7: Les dispositifs de présentation du musée de site de la Pointe-du-Buisson



Fig n°1 : Reconstitution d'une hutte Iroquoienne



Fig n°2 : Décor historique de l'exposition

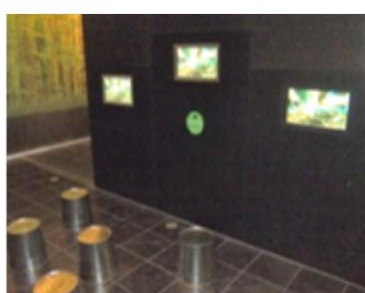


Fig n°3 : La projection vidéo



Fig n°4 : Les murs de la salle d'exposition sont animés



Fig n°7 : inspection des fouilles par des amateurs



Fig n°8 : Circuit touristique à travers le parc

Source : Traitement de l'auteur ; inspiré du site officiel du musée archéologique de la Pointe-du-Buisson (Montréal-Canada).

Synthèse :

Les trois modes d'interprétation privilégiés à la Pointe-du-Buisson, dialogue du public avec les archéologues, panneaux d'interprétation et exposition permanente, semblent établir un équilibre de visite.

Éléments du musée de site	Univers exploré	Nature de l'interprétation et des rapports avec les publics
Accueil (archéologues à l'œuvre)	Univers de la recherche	Interrogations
Sentier (panneaux d'interprétation)	Univers naturel	Source des interrogations
Exposition permanente (thème : la pêche)	Univers culturel	Proposition de reconstitution
Tableau n°5 : Résumé des modes d'interprétation privilégiés à la Pointe-du-Buisson.		
Source : Auteur.		

Dès le départ, la visite suscite beaucoup de questions, surtout lorsque le visiteur observe l'archéologue à l'œuvre dans son univers de recherche. Les sentiers procurent pour leur part un moment de détente et permettent de ressasser les questions et de voir le milieu naturel particulier dans lequel les découvertes ont été faites. Les panneaux d'interprétation aident à mieux comprendre l'univers naturel qui a favorisé cette occupation humaine intensive du lieu depuis plus de 5000 ans. Vient ensuite l'exposition, consacrée à un thème particulier transcendant le temps, l'espace et les cultures. L'exposition fait le point sur l'état actuel des connaissances en dégageant les forces vives de la recherche. En plus du besoin de contourner les rapides par la terre ferme, il devait y avoir un autre attrait pour que les groupes amérindiens s'y attardent un peu plus. Les ressources halieutiques abondantes ont d'abord permis aux groupes amérindiens d'y séjourner plus longtemps et, pour certains d'entre eux à divers moments de l'histoire, d'en faire leur lieu de résidence estivale.

À la Pointe-du-Buisson, l'interprétation, loin d'être définitive, se veut une proposition, une base qui sert à la reconstruction d'un passé difficile à comprendre, qui prend forme petit à petit au gré des recherches. Le fruit de la recherche s'observe ici dans les publications et la variété des problèmes présentés et des hypothèses explorés. Les chercheurs de l'Université de Montréal sont prolifiques, heureusement. De même, le concept muséographique basé sur une approche interrogative appuie ce nécessaire processus de réflexion en cours, ouvert et quasi illimité qui précède l'interprétation.

IV-1-3- Les musées archéologiques de Saragosse: la Route de Caesaraugusta (Espagne):

Les musées archéologiques de la ville de Saragosse sont réunis sous l'appellation Route de Caesaraugusta, en référence au nom latin de Saragosse. Ces musées sont au nombre de quatre et ont chacun pour base un site archéologique. Les quatre musées de sites archéologiques rassemblés dans l'itinéraire de la Route de Caesaraugusta sont les suivants : le musée du forum, le musée du port fluvial, le musée des thermes et le musée du théâtre romain.

IV-1-3- 1- La nature des vestiges archéologiques :

Les sites archéologiques qui composent la Route de Caesaraugusta datent du Ier et IIème siècles de notre ère et font figure de témoignages de l'âge d'or que connaissait la Saragosse romaine. La ville joue à l'époque un rôle majeur dans la distribution des marchandises pour la vallée de l'Ebre et dispose alors d'un système d'égouts performants.

IV-1-3- 1-1- Le musée du Forum :

La création du musée du forum s'est accompagnée d'un vaste projet de réhabilitation et de mise en valeur du centre ancien de Saragosse. Le bâtiment d'accueil du musée, comporte une façade entièrement vitrée avec des plaques d'onyx (pierre semi-précieuse) soutenue par des colonnes en béton. L'aspect extérieur contraste volontairement avec le reste de la place. L'avantage de ce contraste est qu'il procure une visibilité maximale au bâtiment du musée. Celui-ci reprend ainsi les ingrédients déjà exposés sur l'importance du musée appréhendé en tant que symbole dans l'espace urbain.



Photo n°2 : Le musée du Forum

IV-1-3- 1-2- Les musées des Thermes et du Port :

A l'inverse du musée du forum, les bâtiments des musées des thermes et du port fluvial sont beaucoup plus ordinaires et ne marquent pas le paysage urbain. Situés en sous-sol à l'intérieur d'un îlot, leur existence peut passer inaperçue puisqu'elle n'est matérialisée par aucun geste architectural remarquable contemporain ou ancien. Cela facilite certes leur intégration à la ville puisque aucun bâtiment ne vient jurer avec le tissu urbain préexistant. Mais le manque de visibilité de ces deux musées nuise fortement à leur identification et à leur rôle de développement en tant qu'éléments structurants du paysage urbain. On peut ainsi noter que la présence du musée des thermes n'est matérialisée que par un grand panneau et une verrière rasante quasi invisible. L'accès se fait en outre par un escalier dérobé.

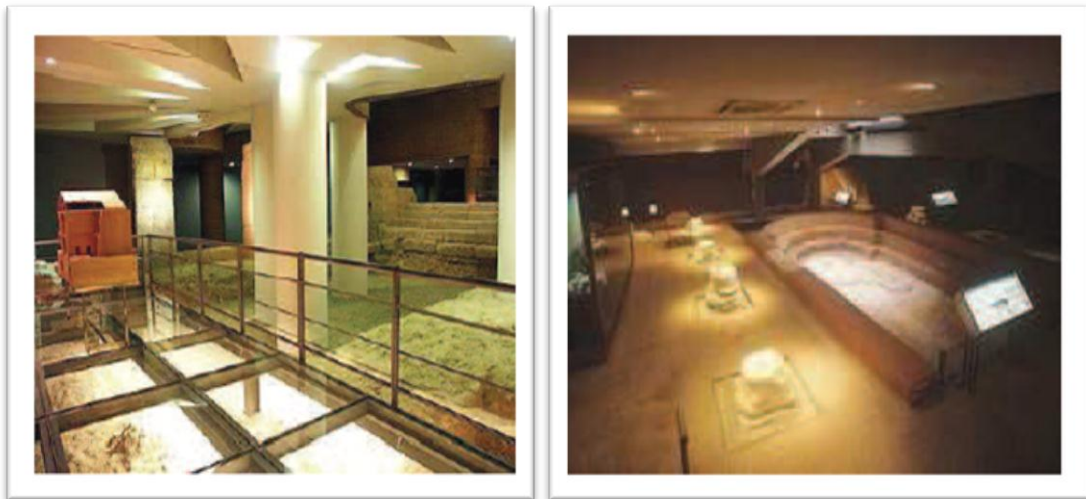


Photo n°3 et n°4: Le musée des Thermes et le musée du port Fluvial

IV-1-3- 1-3- Le musée du Théâtre :

Enfin, le musée du théâtre présente des spécificités intermédiaires. Il a en effet fait l'objet d'une intervention architecturale qui enveloppe les vestiges du théâtre antique mais celle-ci se caractérise par une bonne intégration dans le tissu urbain en raison d'une certaine discrétion. Le centre historique de Saragosse est le deuxième d'Espagne par la superficie après celui de Séville. Le quartier a bénéficié de la création de ces nouveaux musées puisqu'elle s'est accompagnée d'une réhabilitation de l'ensemble des constructions de la vieille ville. On peut donc affirmer que la Route de Caesaraugusta s'inscrit dans un projet plus large de requalification et de mise en valeur patrimoniale et touristique du centre historique de Saragosse..



Photo n°5 : Le musée du Théâtre

IV-1-3-2- Les discours muséographiques :

Si chaque musée est à ce jour responsable de l'accueil des visiteurs, de la gestion des installations muséographiques ou de la conservation des vestiges, une certaine unité réside encore dans le management des quatre sites dans la mesure où ils sont appréhendés comme un tout, à savoir un seul et même site archéologique, celui de Caesaraugusta. Dès le début du projet³, une certaine unité a prévalu dans les conceptions muséographiques. Cette unité se traduit par des objectifs communs en matière de techniques d'interprétation des sites.

Toutefois, bien qu'une certaine homogénéité ait été recherchée, la spécificité de chaque site a également été prise en compte de façon à conserver l'esprit de chaque lieu et ses singularités. Il n'y a en outre pas d'ordre préétabli pour la visite des différents sites de Caesaraugusta.

Le discours muséographique du musée du forum se base essentiellement sur **l'époque de Tibère**. Quelques allusions sont cependant faites au sujet de l'époque d'Auguste. Quant à la thématique, elle est constituée de deux parties. En premier lieu, le musée traite de l'architecture du forum. Par la suite, les activités quotidiennes (alimentation, commerce, vie politique...) couramment pratiquées à l'époque romaine sur le forum, sont abordées. Les problématiques retenues pour interpréter le site s'inscrivent dans une approche type « Nouvelle Histoire » mettant en avant l'histoire économique, sociale, politique ainsi que

³ TERRISSE Marc, « Les musée de sites archéologiques appréhendés en tant que vecteurs de développement local à travers trois études de cas préfigurant la mise en valeur opérationnelle du site de chellah ».Thèse de doctorat, Université du Maine, le Mans.

l'histoire de l'Art. Des objets, des artefacts alimentent ainsi un discours centré autour des thématiques retenues pour expliquer le site archéologique et faire revivre aux visiteurs la vie quotidienne de ce même site à l'époque romaine.

Le musée est constitué de deux niveaux. Le premier niveau est en prise directe avec les vestiges du forum tandis que le deuxième rassemble des éléments muséographiques physiquement dissociés des vestiges. L'étage comprend ainsi une salle d'exposition permanente offrant des éléments didactiques pour comprendre les vestiges ainsi qu'une autre salle dédiée à la projection d'un film. (Voir Planche n°7, Fig n°1). Dans cet **audiovisuel**, le fleuve Ebre devient un narrateur et raconte les faits historiques survenus en ce lieu et dont il a été le spectateur et le témoin. Il parle ainsi des premières chaumières de Salduie puis de l'arrivée des Romains à Saragosse. Le musée utilise ici la Micro-Histoire bien que les témoignages apportés par le citoyen ne soient pas issus de sources uniques, ils permettent de compiler divers documents et de rendre le discours scientifique plus vivant et accessible. En outre, le fait de parler de la période de sa jeunesse offre au jeune public la possibilité de s'identifier directement à ce dernier et de mieux se représenter la réalité. Ce procédé nous apparaît ainsi comme réussi car il concilie approche didactique et ludique.

Une **maquette** reconstituant le marché du temps d'Auguste est présentée à la suite de la projection audiovisuelle. (Voir Planche n°7, Fig n°2). Cette maquette est associée à des commentaires et à une ambiance sonore reconstituant l'atmosphère d'un marché. (Voir Planche n°7, Fig n°3). Ce dispositif associe des explications et restitution d'ambiance. Le visiteur est ainsi mis en situation, immergé dans un contexte précis, tout en obtenant des éléments informatifs. Ce procédé nous semble efficace puisqu'il associe les explications à un support visuel et qu'il plonge le visiteur dans une ambiance d'époque. Toujours sur le même niveau, on trouve dans des **vitrines** les objets découverts mis dans une perspective anthropologique puisque des dessins apposés sur des **panneaux explicatifs** exposent l'usage qui était fait des objets par les Romains. (Voir Planche n°7, Fig n°4). En outre, ces objets sont rassemblés par thématiques qui illustrent la vie quotidienne.

Le niveau inférieur propose de visionner les vestiges in situ grâce à une passerelle qui chemine autour de ceux-ci. (Voir Planche n°7, Fig n°5). Une maquette reconstituant l'ensemble des bâtiments du forum fait également office de médiateur. (Voir Planche n°7, Fig n°6).

Planche n°8: Les dispositifs de présentation des musées de site de la Caesaraugusta



Fig n°1 : La projection vidéo



Fig n°2 : Maquette du marché à l'échelle 1/20e



Fig n°3 : Reconstitution de la place du marché

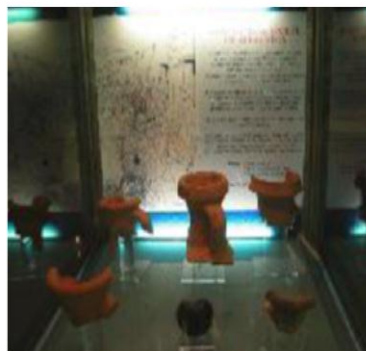


Fig n°4 : Chaque vitrine contient un texte et un dessin explicatif.

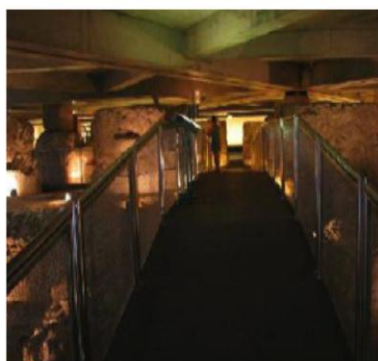


Fig n°5 : Les passerelles qui traversent les vestiges



Fig n°6 : Maquette de l'ensemble des bâtiments qui composent le Forum

Source : Auteur.

Les musées du port fluvial et des thermes reprennent les mêmes recettes que celles initiées par le musée du forum. Comme pour ce dernier, l'exposition débute dans les deux musées par un audiovisuel mettant en situation le visiteur en utilisant la Micro-Histoire. Ensuite, des maquettes manipulables par tous et accompagnées de dispositifs audio sont présentées.

Pour ce qui est du musée du port fluvial, on trouve une maquette reconstituant un bateau circulant sur l'Ebre réalisée grâce aux sources numismatiques de l'époque 183. Une autre présente une hypothétique reconstitution du bâtiment qui bordait le port. Il faut souligner que toutes les précautions sont prises pour signaler au visiteur que la reconstitution présentée n'est pas d'une exactitude scientifique parfaite. Des panneaux explicatifs mais aussi des objets trouvés in situ comme des amphores complètent le parcours dédié aux vestiges archéologiques du port fluvial.

Dans le cas du musée des thermes, le texte des panneaux est associé à des reconstitutions en image de synthèse. Cependant, il n'existe dans les deux cas pas de procédés audiovisuels en lien direct avec les ruines comme cela est le cas pour le musée du forum. Cela a pour conséquence de minorer l'importance des vestiges dans le processus muséographique et didactique. Les explications associées aux vestiges sont ainsi mises au second plan au profit de l'audiovisuel séparé physiquement de ces derniers. Ce commentaire est à nuancer dans le cas du musée des thermes où le caractère intrinsèque des vestiges mis au jour, en l'occurrence la piscine à portique avec ses décorations en marbre, lui confère une place plus centrale que les vestiges présentés dans l'exposition du musée du port fluvial. Une autre observation concernant le musée des thermes a trait à l'attente suscitée par les commentaires dans l'audiovisuel sur les latrines qui ne sont pas visibles au niveau des vestiges présentés in situ¹⁸⁴. Une nouvelle fois, on note un léger décalage entre les deux procédés didactiques qui doivent plus être interconnectés au niveau du discours.

Le positionnement muséographique est de livrer le discours didactique un peu à l'écart des vestiges puis de contempler ensuite in situ ce qui a été expliqué auparavant. Ce type de parcours s'apparente à celui de Saint-Romain bien que quelques exceptions subsistent dans le cas du site rhodanien puisque celui-ci possède certaines salles en lien direct avec le site. En revanche, Pointe à Callière propose un système d'interprétation dont la majorité des outils didactiques est en prise directe avec le site. Dans les deux entités aragonaises, une problématique centrale guide l'exposition illustrée par les vestiges et les objets. Il s'agit du commerce pour le port et de la vie quotidienne dans les thermes. Le fait d'avoir une

thématique centrale qui guide l'exposition confère une lisibilité importante en matière de réception du discours et de pédagogie pour le visiteur.

Le musée du théâtre, quatrième et dernier élément de la Route de Caesaraugusta présente quelques différences par rapport à ses homologues du forum, du port fluvial et des thermes. En effet, de par ses caractéristiques intrinsèques très visibles et monumentales, les vestiges du théâtre suscitent directement l'émotion esthétique. (Voir Planche n°8, Fig n°1). Le discours muséographique a pour finalité de rendre lisible la monumentalité du théâtre et de mieux comprendre son évolution en expliquant son architecture. Le musée du théâtre illustre bien comment chaque musée conserve ses spécificités tout en se basant sur des techniques communes qui font ressortir une certaine homogénéité. La muséographie, bien que s'appuyant sur le duo projections audiovisuelles-maquettes (Voir Planche n°7, Fig n°2), est moins compartimentée que dans les autres expériences et chaque élément didactique peut être permuté et consulté sans ordre préétabli tout en ne nuisant pas à la réception du discours.

L'équipe scientifique composée d'archéologues et d'architectes a réalisé un travail d'interprétation réussi afin de faciliter la compréhension du plus grand nombre ; à titre d'exemple, ils ont présentés les vestiges sous des passages en verre, tout en prévoyant des passerelles pour le passage des visiteurs. (Voir Planche n°7, Fig n°3 et Fig n°4). Ils ont installés aussi des couvertures pour la protection des vestiges extérieurs (Voir Planche n°7, Fig n°5). Des études sur les attentes du public avaient d'ailleurs été réalisées en amont et ont en partie guidé les choix muséographiques. La communication plus orientée sur les images et le visuel que sur le texte encourage un type de visites ludiques qui exigent moins d'efforts sans pour autant diminuer l'aspect éducatif de l'exposition. La recherche de solutions de compréhension auprès de vestiges peu lisibles comme le port fluvial ou le forum nécessitait le recours à des techniques utilisant les nouvelles technologies. Les personnes à mobilité réduite ainsi que les non-voyants ont été également intégrés dans les cibles du musée.

Les audiovisuels des musées présentent en effet parfois des reconstitutions illisibles et non mentionnées dans la zone des vestiges. Les panneaux didactiques facilitent l'interprétation des objets exposés. (Voir Planche n°7, Fig n°6). Enfin les nombreuses études réalisées auprès du public afin d'évaluer la portée éducative du projet montrent malgré tout l'efficacité des procédés muséographiques du complexe de la Route de Caesaraugusta dans l'acquisition de connaissances auprès des plus jeunes.

Planche n°9: Les dispositifs de présentation des musées de site de la Caesaraugusta



Fig n°1 : L'accès physique direct aux vestiges

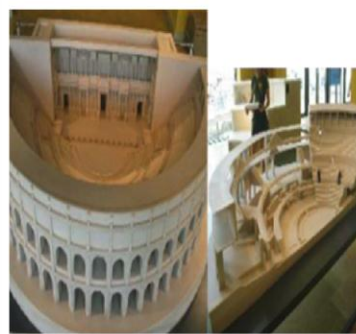


Fig n°2 : Maquette du théâtre avec le détail architectural



Fig n°3 : Vestiges présentés sous un passage de verre



Fig n°4 : Passerelles pour promener les vestiges

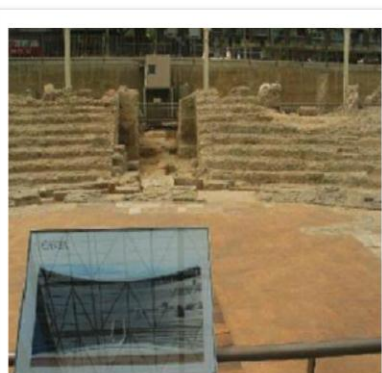


Fig n°5 : Les panneaux didactiques

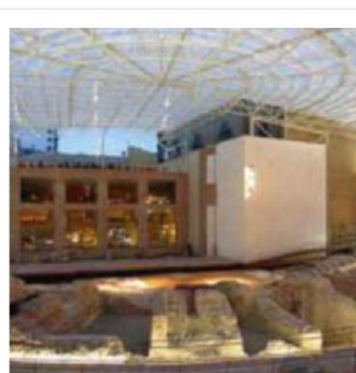


Fig n°6 : La couverture qui protège les vestiges

Source : Auteur.

Synthèse :

Dans les musées archéologiques de Saragosse (la Route de Caesaraugusta), la recherche ouvre la voie à l'interprétation de la vie des gens. Le propos est d'ailleurs très ciblé sur les aspects humains du passé, ce qui touche de près le visiteur. Véhiculé par le guide-interprète qui sert d'intermédiaire entre le visiteur et les espaces d'interprétation, le dialogue avec le passé est bien établi. La visite de la route de Caesaraugusta revêt aussi un aspect cognitif, par la lecture des panneaux d'interprétation, et un aspect sensoriel, par le circuit de visite proposé le long des murs de fortifications, le champ de parade et les bâtiments.

L'aspect cognitif mérite de s'y attarder un peu plus en signalant que le contenu des panneaux d'interprétation laisse peu de place à l'inconnu et aux incertitudes. Les panneaux didactiques uniformisent le tout et fait peu ressortir les éléments autres que ceux liés aux principaux thèmes. Cet état de fait est accentué par le contenu-type des panneaux qui est dorénavant dicté par de nombreuses études de clientèles touristiques de plus en plus contraignantes : un court texte de 150 mots, réparti dans un maximum de trois paragraphes, accompagnés d'illustrations multiples, fait office de normes en regard de l'interprétation au public.

L'uniformisation du contenu présente aussi certains désavantages, dont le plus évident est de ne plus reconnaître la contribution scientifique, qui est à l'origine de ce contenu. Par exemple, il est difficile de percevoir dans les panneaux d'interprétation le contenu qui vient de la recherche archéologique ou celle d'autres sources. Seuls les spécialistes peuvent repérer la source d'information et la nature de la recherche qui a été faite pour arriver à ces résultats.

IV-1-4- Comparaison entre les trois exemples étudiés :

IV-1-4-1- La présentation :

L'étude des exemples étudiés commence par l'introduction qui met en situation des éléments-clés du musée de site qui permettent d'aborder plus spécifiquement les parcours (l'historique de la recherche), les discours (la recherche) et les interdépendances disciplinaires. Celui-ci porte sur l'interprétation de l'objet, la vision du passé du musée de même que les voix et les échos du passé présentés dans l'exposition permanente. Le traitement muséologique conduit enfin vers la synthèse, une discussion sur la connexion entre

l'archéologie et la muséologie, les résultats de l'interface disciplinaire et les perspectives de développement interdisciplinaire.

Introduction	
Les parcours	Historique de la recherche archéologique et de la mise en valeur muséographique et interdépendance des parcours
Les discours	La recherche archéologique et la recherche muséographique et l'interdépendance des discours
Le traitement archéologique	L'interprétation de l'objet, la vision du passé, les voix et les échos du passé
Synthèse	
Tableau n°6 : Résumé du contenu de chaque exemple.	
Source : Auteur	

La présentation des exemples étudiés inclut plusieurs listes insérées dans le texte dans un encadré. Cette forme de présentation permet de regrouper divers éléments qui, dans un texte, seraient répétitifs et lourds. Dans certains lieux où la production archéologique et muséologique est particulièrement abondante, à la Pointe-du-Buisson et au site d'Argentomagus notamment, ces listes sont particulièrement utiles pour offrir un condensé d'informations.

Niveau	Etat d'avancement de la recherche	Potentiel d'interprétation
1	Recherche en cours tronquées	Interprétation générale à partir de sources extérieures au site archéologique.
2	Recherche menée à terme	Interprétation des faits particuliers observés sur le site, d'un thème et exploration de divers aspects de la dimension humaine.
3	Recherche complétées et d'autres en cours	Exploration de la complexité d'un lieu et de sa signification universelle.
Tableau n°7 : Typologie de la recherche de chaque exemple.		
Source : Auteur		

IV-1-4-2- L'interprétation :

L'interprétation d'un site archéologique ne se fait pas uniquement sur la base des acquis; elle requiert une continuité sur le plan de la recherche et repose sur des acquis sur le plan des connaissances et des projets qui peuvent être menés à terme. Elle ne peut fonctionner sans l'apport à long terme de la recherche à l'interprétation. C'est la dynamique même du cycle de la transmission des connaissances qui est en jeu, où l'acquisition et la diffusion des connaissances nourrissent une réflexion d'ensemble sur le passé de l'humanité.

L'inéquation entre la recherche et le potentiel interprétatif s'exprime habituellement sous forme de généralités et se concentre dans la présentation de résultats de recherches provenant d'autres sites ou d'autres disciplines. Le phénomène s'observe aussi lorsque le métarécit est plus présent dans l'interprétation que le récit des découvertes archéologiques ou celui des activités et des occupations humaines qui se sont déroulées sur place.

Cette incongruité entre le métarécit, plus général, et le récit du lieu, plus particulier et ancré localement, est bien présente dans les exemples étudiés. Elle survient notamment à Pointe-à-Buisson où l'interprétation se concentre davantage sur le métarécit de l'évolution historique de Montérégie plutôt que sur ce qui s'est véritablement déroulé *in situ*. Faute de synthèse archéologique, il n'est pas possible de raconter ce qui s'est passé sur place. De plus, le métarécit joue souvent en défaveur de l'interprétation archéomuséologique lorsqu'il impose un carcan à l'interprétation du lieu. C'est le cas du moins au site d'Argentomagus. Les conséquences sont directes sur l'interprétation, mais aussi sur l'appropriation du lieu par la communauté locale. L'interprétation du lieu devrait servir d'ancrage pour constituer un discours et non le contraire, sinon il devient un prétexte.

Le potentiel interprétatif ne s'arrête pas aux résultats de la recherche archéologique. Il existe aussi d'autres recours à l'interprétation du site : l'explication de la démarche archéologique scientifique, la présentation de l'historique de la recherche archéologique ou l'élaboration d'un cadre culturel temporel et spatial plus large (souvent régional).

IV-1-4-3- La muséologie :

Parmi les exemples étudiés, l'approche muséologique se manifeste concrètement dans trois formes de présentation muséographique qui se traduisent par des niveaux distincts de transmission de la connaissance. La présentation muséographique traditionnelle du musée

d'archéologie se sert de la dimension historique. Elle est issue de la volonté de mettre en valeur un site archéologique qui présente des valeurs symboliques et identitaires étroitement associées à l'histoire du lieu. Elle a pour objectif de situer le site archéologique dans un cadre culturel (historique) défini dans le temps et dans l'espace, celui avec lequel le visiteur peut se référer le plus aisément. Le musée se positionne alors comme une autorité en la matière, qui assure la diffusion des connaissances par un discours construit à partir de la synthèse des connaissances acquises. Le discours du musée émane de sa position dans la société et, ce faisant, risque d'être empreint de connotations sociales et idéologiques; une situation qui se manifeste davantage en l'absence de nouvelles recherches qui renouvellent le discours. Lorsqu'il n'est pas alimenté de nouvelles recherches, le discours reste figé et n'évolue pas. Le défi du musée d'archéologie est d'associer la recherche à la construction du discours.

L'autre forme de présentation muséographique, la plus courante est thématique. À partir d'un thème, le musée développe un récit dans lequel s'insère un apprentissage qui s'adresse à tous les groupes d'âges. Ainsi s'établit la vocation éducative du musée. Le récit permet au visiteur de se transposer dans une autre réalité et de découvrir un passé avec lequel il est plus ou moins familier. La narration constitue autant de repères qui engagent le visiteur dans un itinéraire concret (un parcours linéaire) ou abstrait (un parcours cognitif) de la visite. Elle lui permet de reconstituer l'histoire du lieu et ses divers événements marquants. La transmission des connaissances passe par le récit, une forme qui facilite l'apprentissage du visiteur et favorise l'assimilation du contenu. Le parcours suppose une approche muséologique fondée sur la transmission des connaissances. Des éléments idéologiques figurent aussi dans la vocation éducative et se manifestent dans le choix thématique. Plus il explore de nouvelles avenues, plus la recherche y joue un rôle actif. Plus le contenu thématique est circonscrit et balisé, moins la recherche est nécessaire.

Enfin, la présentation interrogative, plus complexe et plus difficile à faire passer au visiteur, est encore à l'état d'expérimentation. Sous forme d'affirmations et d'interrogations, ce musée expose la démarche scientifique et les résultats qui en découlent par des recherches en cours. Les affirmations et les interrogations se concrétisent dans l'exposition permanente et sont reprises et alimentées par le chercheur et le guide-interprète auprès du visiteur. Ce type de musée n'offre pas de solution définitive et, même s'il répond à plusieurs questions, de nouvelles questions plus complexes émergent du dialogue entre le chercheur, le guide-interprète et le visiteur. Le discours peut être plus controversé, en particulier lorsque

l'interprétation met en lumière des faits observés sur place et expose leur signification. Quant au parcours thématique, il est utilisé pour transmettre les connaissances acquises et il est appelé à se transformer au gré de l'avancement des recherches. Le défi du musée de l'archéologie est de parvenir à alimenter l'interprétation du lieu. Si la recherche y est essentielle, des projets doivent être menés à terme avant d'exploiter leur potentiel d'interprétation.

En somme, le musée d'archéologie revu et corrigé est un musée où la recherche est active et menée en continu, où l'interprétation est ouverte et engage la population locale, et où la narration est issue directement du lieu et interpelle le public dans une réflexion sur l'aventure humaine.

IV-2-Réalité de la protection et la présentation des sites archéologiques dans la législation algérienne :

Pour que son patrimoine soit recensé et pris en charge, chaque état ou collectivité s'est doté de codes (lois) régissant le secteur du patrimoine ainsi que d'organismes chargés de faire respecter les normes établies et de veiller à la bonne gestion de son patrimonial.

L'Algérie a ratifié toutes les conventions internationales relevant de la protection et de la mise en valeur du patrimoine. Mais, notre parc patrimonial est des plus abandonné. En comparaison avec nos voisins (Tunisie et Maroc). Néanmoins, jetons un regard sur nos lois régissant le secteur du patrimoine ainsi que les institutions s'y affèrent.

Le domaine de la législation, relatif au patrimoine est maigre dans notre pays. On dénombre peu de lois et/ou décrets le régissant. Et même si des lois existent, elles sont inopérantes par manque de décrets exécutifs d'un côté, et par la mollesse des acteurs chargés de la question patrimoniale de l'autre. Néanmoins, il est nécessaire de porter un aperçu sur l'évolution de la politique patrimonial algérienne qui a connue trois principales étapes⁴. Durant chaque période, des organismes spécifiques ont été constitués. Ces étapes sont :

- La période de 1830- 1940
- La période de 1942- 1962
- La période allant de la post-indépendance jusqu'à nos jours.

⁴ Xavier Delestre, « introduction à l'archéologie », éd. Direction de la publication universitaire de Guelma, 2009, p15.

IV-2-1- Evolution de la législation relative à la protection et la présentation des sites archéologiques en Algérie :

IV-2-1-1- 1830-1940 une organisation balbutiante menée par les militaires :

Les premières années de l'occupation française ont été marquées par l'absence d'une vraie politique de gestion du territoire. Devant cette situation, l'administration française a opté pour des interventions impromptues menées essentiellement par les militaires.⁵ La France a assuré l'administration du patrimoine à travers l'application des lois puisées dans l'arsenal juridique, dont la loi du 30 mars 1887 relative à la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique et artistique. Ensuite, il a été promulgué une nouvelle loi, celle du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques.

IV-2-1-2- 1830-1940 une 1942- 1962 Une nouvelle restructuration du cadre juridique de la préservation des sites archéologiques :

L'autorité française a opté, pendant cette période, pour une structuration de l'activité de recherche archéologique en démultipliant sur le territoire algérien, dont la création est fixée par l'arrêté du 26 avril 1949. Ce contexte législatif a prévalu jusqu'à la fin de la période coloniale.

IV-2-1-3- 1830-1940 une La période post-indépendance : l'adoption de lois algériennes :

Les autorités algériennes ont œuvré afin de pouvoir récupérer les valeurs authentiques du pays, avec la confusion qui a régné dans les premières années suivant l'indépendance, l'état algérien n'avait pas d'autres issues que la reconduction de la législation française. Cette période a vu la promulgation de l'ordonnance 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels.

IV-2-1-3-1- L'ordonnance n°67-281 promulguée en 1967 :

Relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels avait une vision antiquisante du patrimoine et ne couvrait pas tout le territoire national (le sud, parc Tassili et le Hoggar). A cette époque, la prise de conscience envers le patrimoine n'était pas assez prégnante et de ce fait non utile dans la vie du citoyen ainsi que son cadre

⁵ Nabila Oulebsir, « *les usages du patrimoine* », Fondation de la maison des sciences de l'homme, Paris 2004, p25.

socioéconomique et culturel. Il était ressenti plutôt comme un fardeau inutile et encombrant qui entrave la marche vers le développement⁶.

IV-2-1-3-2- La loi n°98-04 du Safar 1419 correspondant du 15 Juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel :

Cette loi est édictée pour définir le patrimoine culturel de la nation : les règles de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur, et de fixer les conditions de leur mise en œuvre. L'article 2 de la présente loi considère comme bien culturel de la nation tous les biens culturels immobiliers et mobiliers sur le territoire national. Mais, la nouveauté réside dans la consécration des biens culturels immatériels comme patrimoine culturel de la nation. Par conséquent, sont considérés comme⁷ :

➤ **Bien culturel immobilier (Art 8) :**

- Les monuments historiques
- Les sites archéologiques
- Les ensembles urbains et ruraux.

➤ **Bien culturel mobilier (Art 50) :**

- Le produit des explorations et recherches archéologiques, terrestres et subaquatiques.
- Les objets d'antiquité.
- Les éléments résultant du morcellement des sites archéologiques.
- Le matériel anthropologique et ethnologique.
- Les bien culturels liés à la religion, l'histoire des sciences et techniques.
- Les biens d'intérêt artistique
- Les manuscrits d'intérêt spécial.
- Les objets d'intérêts numismatiques.
- Les documents d'archive.

➤ **Bien culturel immatériel (Art 67) :**

Le patrimoine culturel immatériel est défini comme la somme de connaissances, de représentations sociales, de savoir, de savoir-faire, de compétences, fondés sur la tradition dans les différents domaines du patrimoine culturel représentant les véritables significations de rattachement à l'identité culturelle.

⁶ Baloul, N, Thèse Magister, conservation et valorisation du patrimoine architectural en terre : cas de la région du Touat-Gourara, sous la direction de Dahli Mohamed, 2007, P28.

⁷ Journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire. Loi n 98-04 du Safar 1419 correspondant au 15 Juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel.

IV-2-1-3-3- Décret exécutif n°03-323 portant sur le plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques (PPMVSA) :

Les éléments essentiels décrétés porte sur ce qui suit :

1- Le contenu du PPMVSA (article 17) :

- Le rapport de présentation : qui montre l'état actuel des valeurs archéologiques qui vont justifier le PPMVSA et les mesures proposées pour la conservation et la mise en valeur du site et sa zone de protection.
- Le règlement : fixe les règles générales d'utilisation des sols et des servitudes ainsi que les différentes opérations à envisager.

Le décret portant sur PPMVSA n'apporte rien en matière de présentation et d'ouverture du site au public.

IV-2-2- Les institutions créées dans le cadre de la protection et la présentation des sites archéologique en Algérie :

Il s'agit de l'identification des attributions et organigrammes de fonctionnement des principaux acteurs institutionnels qui influent sur la gestion et la valorisation des sites culturels. En effet, l'état Algérien s'est doté d'un ensemble d'institutions à tous les niveaux de la hiérarchie, de la sphère décisionnelle (Gouvernement) jusqu'au bas de l'échelle à savoir les collectivités locales (Wilayas et Communes).

IV-2-2-1- Ministère de la communication et de la culture (Décret exécutif n °96-141 du 20 Avril :

Dans le cadre de la politique générale du Gouvernement et de son programme d'action approuvés, Le Ministre de la communication et de la culture élabore et propose les éléments de la politique nationale dans les domaines qui le concernent et en assure la mise en œuvre dans le cadre des lois et règlements en vigueur. Il a pour missions entre autres :

- D'œuvrer à la promotion de la culture nationale.
- De préserver et de consolider l'identité culturelle nationale.
- De sauvegarder la mémoire collective de la nation par la collecte, la centralisation et l'exploitation de tous documents et archives en rapport.
- De mettre en place le cadre organisationnel à même de favoriser l'épanouissement de la création culturelle sous toutes ses formes dans le respect des valeurs nationales.
- De définir et de mettre en œuvre la politique de réalisation des grands projets culturels et de protection du patrimoine culturel et de ses symboles, etc.

La direction du patrimoine est le service chargé d'intervenir directement en suivant les orientations du ministre sur le patrimoine culturel et ses attributions sont :

- Protection, étude et évaluation du patrimoine national mobilier, immobilier et immatériel.
- Application et mise en place de la réglementation pour la sauvegarde du patrimoine national.
- Inventaire général du patrimoine et son actualisation.
- Assurer la coordination nationale (musées, offices des parcs nationaux, l'agence nationale et les institutions de recherche)

IV-2-2-2- Agence nationale d'archéologie et de protection des monuments et sites historiques (Décret exécutif n°87-10 du 6 Janvier 1987) :

L'agence, un établissement public à caractère administratif, a pour mission, dans le cadre du plan annuel de développement culturel, de l'ensemble des actions d'inventaire, d'études, de conservation, restauration, de mise en valeur et de présentation au public du patrimoine historique national.

IV-2-2-2-1- Organisation :

L'agence est dirigée par un directeur, nommé par décret sur proposition du ministre de tutelle, et est dotée d'un conseil d'orientation qui comprend les principaux représentants des différents ministères. Ce conseil se réunit obligatoirement deux fois par an en session ordinaire et exceptionnellement, en session extraordinaire.

IV-2-2-3- Circonscription archéologique :

Il existe quinze circonscriptions réparties sur tous le territoire national, chacune d'elle comprend en principe 4 sections :

- Musées
- Sites archéologiques
- Monuments historiques
- Administration et finances

Il est attribué à la circonscription les tâches suivantes :

- Représenter l'agence et assurer la coordination au niveau local
- Assurer la gestion et l'animation à l'intérieur des musées et les enrichir par les produits des fouilles et des acquisitions.
- Déterminer les lieux des fouilles et en assurer le suivi et le contrôle, et intervenir pour les fouilles fortuites.
- Inventorier les sites, objets archéologiques et les monuments historiques, et établir un fichier régional.
- Proposer au classement les monuments et les sites historiques.
- Assurer et veiller à la conservation des sites et monuments historiques.
- Établir un rapport annuel sur l'état de vulnérabilité des monuments.

-Assurer l'animation culturelle.

IV-2-2-4- Direction de la culture de Wilaya (Décret exécutif n°94-414 du 23 Novembre 1994) :

Elles sont au nombre de Quarante Huit, une au niveau de chaque wilaya. Elle est composée de Quatre services :

-Service de l'administration, de la planification et de la formation

-Service des activités culturelles

-Service des Arts et littérature

-Service du patrimoine culturel

Ces attributions sont :

-Encourager l'action locale dans le domaine de la création, de la promotion et de l'animation culturelle et artistique

-Animer et coordonner l'activité des associations à caractère culturel et en tenir un fichier et donner son avis sur les demandes de subventions formulées par celle-ci :

-Elaborer et proposer des programmes pluriannuels d'actions culturelles en concertation avec les institutions et associations culturelles et des personnalités représentatives du monde de la culture.

-Veiller à la protection, la sauvegarde et la préservation du patrimoine et sites historiques naturels.

-Contribuer aux opérations de promotion de l'artisanat traditionnel local et veiller à sa préservation.

Conclusion :

A travers l'étude des expériences de présentation des sites archéologiques dans le monde, nous pouvons ressortir un certain nombre d'éléments d'attractivité. Une partie de ces éléments a pu être mesurée grâce aux succès qu'ils ont permis de susciter. Ces réussites sont d'ailleurs visibles. Toutefois, nous tenions à affirmer que ces éléments sont le fruit d'une construction intellectuelle. Des thématiques inhérentes au musée de site archéologique sont mises en exergue par nos analyses de cas :

- l'intégration du musée dans un projet de développement locale : Le musée de site s'inscrit dans un projet urbain de revitalisation d'un quartier, via la réhabilitation du patrimoine, permet d'appréhender le musée comme un catalyseur de l'attractivité culturelle et économique.

- La muséographie permet d'appréhender le site archéologique dans sa globalité : Elle transporte le visiteur dans un état de mise en situation à travers le traitement de thèmes auxquels il peut s'identifier (histoire sociale, histoire culturelle ou économique). Les objets et l'ensemble des éléments didactiques mis en place nourrissent et illustrent les thèmes identifiés. Ils ne sont pas dissociés les uns des autres pour leurs valeurs intrinsèques mais constituent un tout. Cette muséographie doit nécessairement être attractive en offrant une rigueur et une objectivité scientifiques et une prise en compte de l'ensemble des publics grâce à l'utilisation des nouvelles méthodes didactiques en lien avec les évolutions de la société (images de synthèse, principe de l'interactivité, maquettes, audioguides).

- La présence d'un centre de recherche : Permet d'améliorer le contenu de l'exposition et de renouveler les problématiques exposées. La présence d'expositions temporaires ou de manifestations scientifiques et culturelles d'importance confèrent à l'institution un pouvoir d'attraction certain et une implantation culturelle et touristique visible à l'échelle locale, nationale voire internationale.

- L'insertion dans l'offre touristique et culturelle : Cela grâce à une mise en réseau des compétences et des sites. Cette mise en réseau est une base solide pour appréhender la culture comme outil de développement territorial.

En Algérie, malgré le retard qu'accusent les présentations muséales en générales, on remarque un début de prise de conscience dans les milieux professionnels qui doit sensibiliser et attirer toutes les catégories des publics.

Chapitre V :

**Le site archéologique de la Pointe-Noire : nécessité
d'une approche de muséologie active**

Introduction :

Dans ce dernier chapitre, nous essayerons de projeter l'ensemble des indications et des orientations obtenues des chapitres précédents pour guider le projet de présentation au public du site archéologique de la Pointe-Noire. Le choix de ce cas d'étude n'est pas inopiné : les arguments éléments qui nous ont encouragés à pencher vers ce modeste site sont :

- 1- La singularité architecturale et l'importance des objets archéologique que porte le site.
- 2- Le site archéologique de la Pointe-Noire apporte un témoignage exceptionnel sur la civilisation punique disparue.
- 3- Le site souffre des difficultés de gestion et de conservation en absence d'outil réglementaire.

Dans le cadre de cette étude, nous élaborons ce travail en deux phases, la première constituera un ensemble d'indicateurs permettant de cerner les avantages et les défaillances du site d'étude. Et la seconde portera sur l'élaboration d'un ensemble de modalités techniques, utile pour les aménageurs lors de la conception du projet de mise en exposition du site de la Pointe-Noire, tout en assurons la mise en valeur du site et son ouverture au public.

V-1- Présentation du contexte géographique de la nécropole de la Pointe-Noire :

V-1-1- Etude du corpus ; La ville Jijel :

Jijel, se trouve sur la côte Est Algérienne, entre deux grands ports: celui de Bejaia (90 Km à l'ouest) et celui de Skikda (140 Km à l'Est).



Carte n°3 : Présente une vue satellite sur Jijel.

Source : www.iijel.info.com

V-1-1-1- Historique de la ville de Jijel :

« Les deux millénaires qui ont précédé la colonisation ont bâti une société, de fond berbère et de culture arabo-islamique, qui présentait une logique socio spatiale caractérisée : société rurale organisée en une hiérarchie d'enclos emboîtés, de la maison tournant le dos à la rue, à l'espace politique, tournant le dos à la mer ; société ayant des rapports étroits à l'espace, dans lesquels la solidarité sociale s'appuyait sur les complémentarités spatiales. Cette organisation...comportait une grande cohérence entre tous ses éléments composants, cohérence qui lui a permis de perdurer à travers une histoire heurtée.»¹

D'abord **Igilgili**, comptoir commerçant fondé par les **Phéniciens**, fréquentée ou occupée tour à tour par les **Romains**, les **Vandales**, les **Byzantins**, les **Arabes**, les **Normands**, les **Pisans**, les **Génois**, pour devenir par la suite **une base fortifiée des Ottomans** avant sa **conquête par les Français en 1839**, et après Djidjelli, ville coloniale française de la Petite Kabylie, **devenue commune** de plein exercice **en 1861** et **sous-préfecture** en **1954**. **Retracer l'évolution urbaine de Jijel depuis sa fondation par les Phéniciens** n'est pas une simple affaire. **Ceci dans la mesure où cette cité, ayant mal survécu** aux vicissitudes du temps, à **tant de catastrophes naturelles** et tant de **sièges destructeurs**, **illustre** aujourd'hui parfaitement **l'histoire tumultueuse** de notre pays. Selon les historiens, **l'histoire de Jijel remonte à plus de 2000 ans**.

En effet par ses immenses plages de sable fin, la richesse de son site, la douceur de son climat, et surtout sa position stratégique, JIJEL a attiré au cours des siècles, tous les peuples expansionnistes de la Méditerranée. Bloquée entre la chaîne des Babors et la mer. Elle n'est reliée aux territoires voisins que par quelques voies romaines traversant des zones peu sûres et rejoignant, après plusieurs jours de marche, Cirta (Constantine), Sitifis (Sétif), Milev (Mila). **Jijel subira toutes les attaques, venant surtout de la mer.**

V-1-1-2- Contexte actuel de la ville de Jijel : potentialités :

C'est une ville en plein essor, possédant un superbe panorama paysager et avec le nouveau statut de "ville portuaire marchande"² qu'elle vient d'acquérir avec l'obtention du port de Djen-Djen du rôle de portail euro-africain.

¹ Marc COTE ; « Algérie ; Choix d'espace, choix de société » ; In, Repères n°03/1997, p. 179.cité par SAFRI Saïd « renouvellement urbain d'un centre ancien en déclin Cas du centre-ville de Jijel » thèse pour l'obtention du diplôme de magistère en urbanisme, université mentouri de Constantine, 2008, p19

² Ville portuaire marchande : toute ville qui constitue un lieu privilégié d'échanges commerciaux grâce à ses port et à son ouverture sur la mer.

V-1-1-2-1- Un riche patrimoine naturel classé :

Constitué par des sites protégés qui recèlent de grandes richesses faunistique et floristique, dont la réserve naturelle du lac de Béni Belaid (122 ha de superficie) et le Parc National de Taza (3.807 ha de superficie avec un projet d'extension à 50.000 ha).

V-1-1-2-2- Des sites d'attrait touristique :

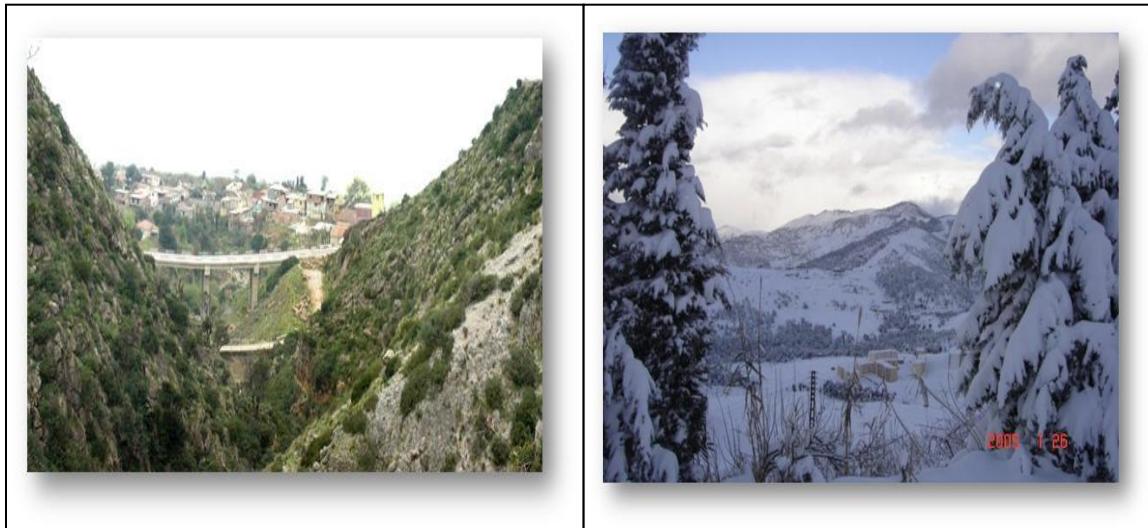
Un littoral de 120 km de long qui se distingue par sa corniche de Ziama à El Aouana, et ses nombreuses plages, criques, et îlots. En plus d'un arrière-pays pittoresque, constitué par les chaînes montagneuses et les forêts, propice au développement du tourisme de découverte.

♦ Un littoral:

Il s'étale sur 120 KM (soit 1/10 de la cote algérienne) se distingue par l'existence d'une corniche avec ces criques, îles, îlots et sites, se succédant dans un cadre verdoyant, parsemé de 50 plages toutes aussi belles et féériques, au sable fin de différentes textures aux couleurs variées appelant à un tourisme balnéaire de très haute facture

♦ Un arrière-pays pittoresque :

Dans les forêts et les hautes chaînes montagneuses traversées de gorges, domine partout la mer ; des falaises rocheuses, connues sous le nom de "**corniche Jijilienne**".



Photos n°6 et n°7 : Photos présentent l'arrière-pays pittoresque de Jijel.

Source : Auteur.

V-1-1-2-3- Les potentialités Culturelles :

♦ Les sites archéologiques et historiques

La région de Jijel a connu plusieurs civilisations qui se sont succédé sur son sol :

- **Epoque préhistorique** « les grottes de Taza ».
- **Période punique** : Jijel était un comptoir phénicien dès la fin du IVème siècle Av. J.C (plusieurs nécropoles puniques sur les plages de Jijel).
- **Période romaine** : consciente de l'importance stratégique des ports, la politique romaine, dès le premier quart du 1er siècle Av. J.C inclut cette cité IGILGILJ dans son programme. Deviendra avec SALDAE (BEJAIA), le premier point de départ de la romanisation de cette région du pays.
- **Epoque musulmane** : à l'époque musulmane, elle fut le siège des kutamas et le point de départ des fatimides. Au XVI eme siècle, elle fut là aussi, le point de départ de la régence Turque en Algérie. C'est à Jijel que débarquèrent en premier Arroudj et Khair-Eddine.

La région est immaculée par l'éparpillement des vestiges archéologiques, il nous a paru nécessaire de visiter en premier lieu certains sites :

- **Nécropole de la Pointe-Noire** : sur la plage de Jijel, à quelques dizaines de mètre de la mer, se trouvent de nombreux caveaux déjà connus depuis l'époque coloniale vraisemblablement une nécropole punique. cette dernière s'étend sur toute la longueur des plages de Jijel (1000 mètres à 1500 mètres environ) dont une partie se trouve à l'intérieur d'une caserne...les parties accessibles ont été proposées pour être clôturées et gardées dans le cadre de cette étude.
- **Dar – el-Batah (Toualbia)** : A 10 Kms de Jijel, en pleine montagne, la mosaïque découverte récemment à la suite de travaux de terrassements pour la construction d'une habitation. La construction a été arrêtée, la mosaïque, en bon état de conservation, est exposée à l'air libre.
Cette mosaïque présente plusieurs tableaux décoratifs, essentiellement géométriques et riches en couleurs (bleu, gris, blanc, noir et ocre) ; Elle se trouve à l'intérieur d'une construction antique dont le tracé à la surface du sol et quatre marches d'escaliers sont existantes en bon état. 200 mètres plus loin, se trouvent une colonne de marbre blanc de même époque.

- **Ziama-mansouriah** : Ce Site romain d'une grande importance, puisque déjà connu sous le nom antique de « CHOBAE » est situé à 40 kms environ à l'Ouest de Jijel, plus exactement à ZIAMA.
- **Tissilil (Satara)** : A une distance de 73 kms de Jijel et de 12 kms à STARA, cette grande superficie archéologique (5 ha environ) est située sur le sommet d'une colline, à proximité d'une rivière. C'est un site d'importance nationale au même titre que Djemila ou Timgad. En effet, c'est toute une ville qui est enfouie sous terre. Quatre pièces de monnaies ainsi que clés y ont été découvertes et remises au C.N.E.H d'Alger.
- **Djimela** : A 50 kms au Sud-est de Jijel, en pleine montagne se situe ce site archéologique enfoui sou terre, quelques pierres de taille ont été trouvés.

V-1-1-2-4-Développement de nouveaux produits touristiques:

Afin de venir an appoint au S.D.A.T (Schéma directeur d'aménagement touristique), les wilayas se doivent être pourvues de plans d'aménagements touristiques et d'une stratégie étalée dans le temps en vue d'une complémentarité, ce qui est le cas dès la wilaya de Jijel.

De ces études finalisées il en ressort des orientations dont pourraient s'enrichir cette prospective nationale qu'est le S.D.A.T. "L'épanouissement du tourisme est conditionné par l'exploitation de toutes les ressources et potentiels existants"

- **Le tourisme climatique:** Dans l'arrière-pays, montagnes, forêts, sites d'altitude sont ponctués par des stations aux aménagements divers (ex: wilaya de Jijel) (Soin et Détente).
- **Le tourisme écologique et scientifique:** L'exploitation de vastes forêts et autres sites classés tels le parc national de Taza et les zones humides de Beni -Belaid de Jijel, constituent des centres de repos, de recherche, postes d'observation, chasse ...
- **Le tourisme de randonnées et de découvertes:** Les circuits pédestres et équestres intégrés dans des produits touristiques pourront aider à l'amélioration du niveau de vie des zones rurales et compléter les autres types de ressources touristiques (balnéaire, urbain, ...).

Relativement importantes dans les wilayas côtières, la pêche et le sport nautique, les ressources en eau notamment les rivières, les barrages et les lacs naturels peuvent apporter un enrichissement remarquable au tourisme, ce en quoi Jijel en est performante.

V-2- Le cas d'étude : La nécropole de la Pointe-Noire a Jijel:

V-2- 1- Présentation générale de la nécropole de la Pointe-Noire (Rabta) :

Véritable joyau, ce site archéologique témoigne la profondeur historique de la ville de Jijel qui s'étend vers 2000 ans av J-C. Elle est **l'une des plus grandes nécropoles punique du bassin méditerranéen** et l'un des plus **hauts lieux sacrés**Selon **P. Alquier** «Il n'existe pas en Algérie de nécropole phénicienne où les caveaux soient aussi nombreux et aussi bien conservés».

Ce site archéologique millénaire persiste encore **depuis le IIIe siècle av-J-C**, pour faire témoignage de civilisations et personnages qui l'ont marqué. **C'est un réel document historique**. Surplombant la mer et la plaine, La nécropole a été plus que des simples fosses creusées, mais elle comporte selon plusieurs centaines de tombes des différents genres: simples fosses et caveaux avec ou sans escaliers. Cette nécropole qui présente un pan important de l'histoire de la ville de Jijel est en train de se dégrader de jour en jour, ce qui nous a intéressé à faire cette recherche pour pouvoir ressortir les causes et faire une tentative de proposition de solutions.

V-2-1-1-Situation :

La nécropole de **Rabta** (le nom actuel de la nécropole de **la pointe noire**) est située à **1 km à l'ouest** du centre-ville de **Jijel**. Le périmètre de la nécropole s'étend entre la mer au nord jusqu'au côté sud du lot n°05, n°06.



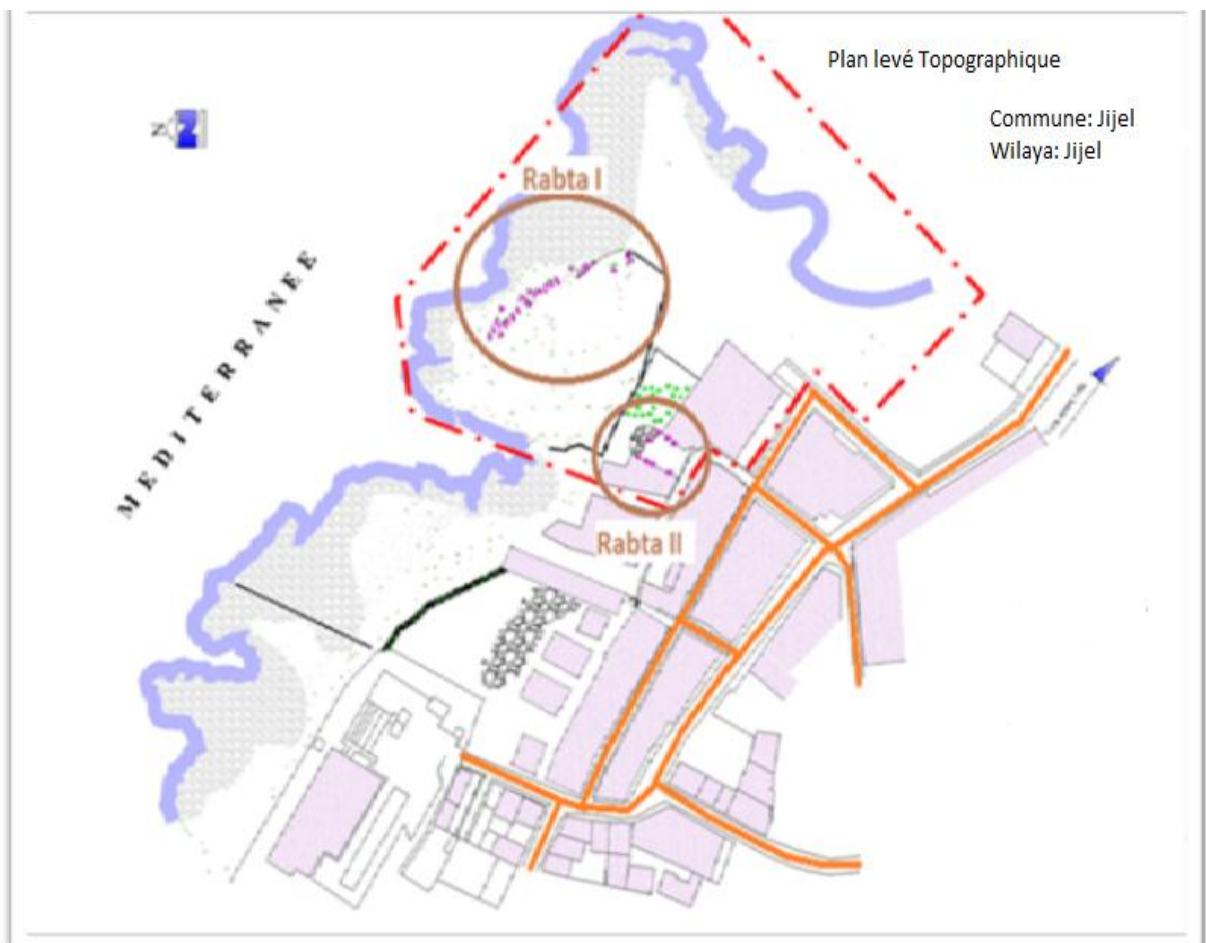
Photo n°8 : Vue satellite sur le site archéologique (la nécropole) de la Pointe -Noire.

Source : www.jijel.info.com

V-2-1-2- Délimitation et accessibilité :

Le site archéologique de la Pointe-Noire (nécropole punique) est divisé en deux grandes parties :

- **RABTA (I)** : Sur la plage de Jijel, à quelques dizaines de mètres de la mer, se trouvent de nombreux caveaux déjà connus depuis l'époque coloniale vraisemblablement une nécropole punique. Cette dernière s'étend sur toute la longueur des plages de Jijel (1000 mètres à 1500 mètres environ) dont une partie se trouve à l'intérieur d'une caserne....
- **RABTA (II)** : Ce site découvert tout récemment à la suite de travaux de terrassements pour la construction d'une habitation, se trouve à 300 mètres environ au sud de RABTA (I). Il s'agit d'un prolongement de la nécropole punique de RABTA (I), sous la forme d'un rectangle de 20 mètres de façades sur 50 mètres de profondeur. Le site de la Pointe-Noire est accédé par la RN43, depuis l'avenue Hocine Rouibeh.



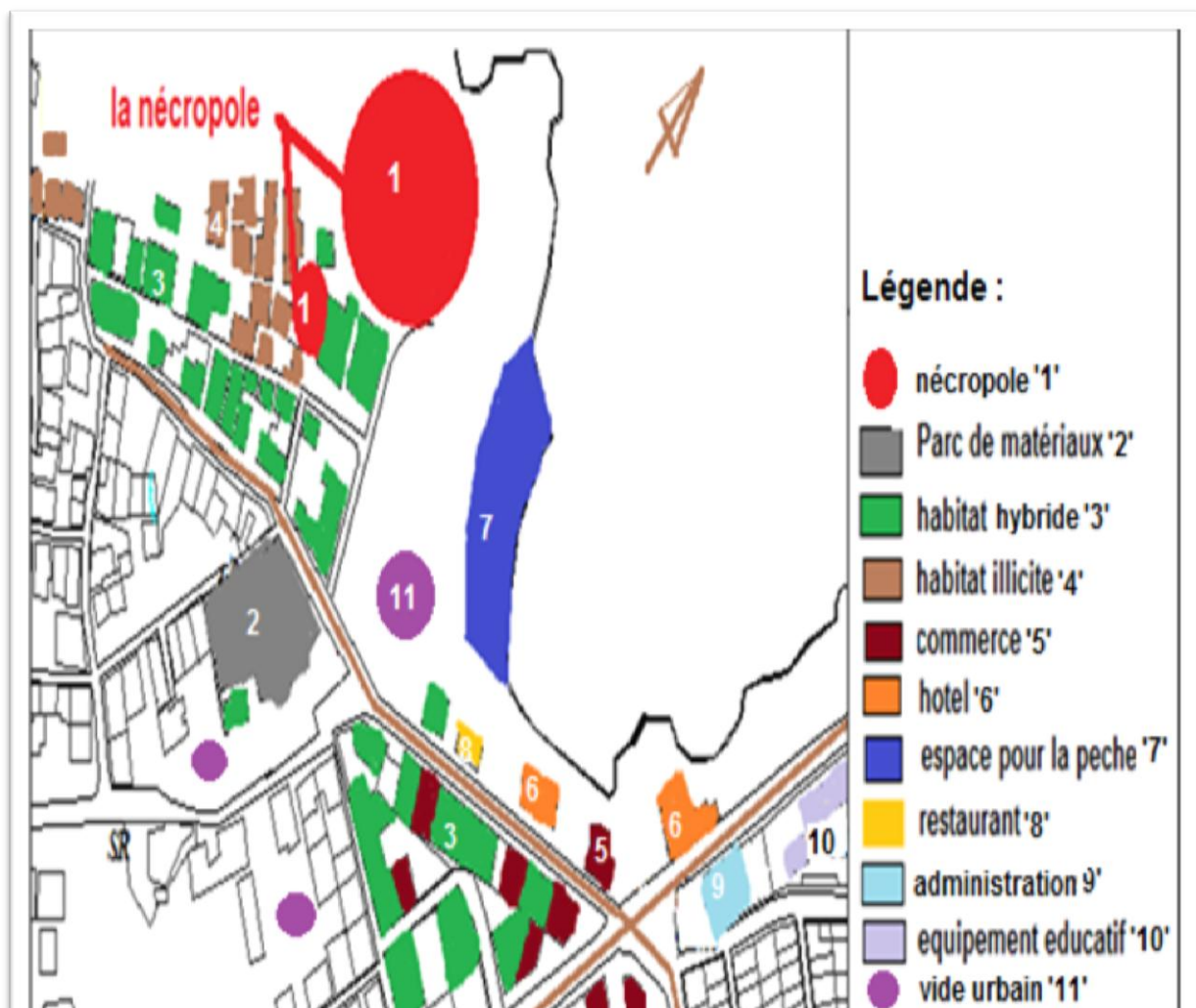
Carte n°4 : Présente la délimitation et l'accessibilité du site de la Pointe-Noire.

Source : PDAU Jijel.

V-2-1-3- Environnement immédiat :

On peut dire que l'intérêt historique et esthétique de la nécropole disparaît s'ils sont séparés de leur contexte architectural et urbain. Pour mettre en valeur un monument ou site archéologique, il faut donc protéger ses alentours.

Des auteurs anciens écrivaient également : « *l'entourage concourt très souvent à la mise en valeur du monument, c'est l'écrin qui met le bijou en évidence* »³. Situé dans un tissu totalement habité, la nécropole est entourée de maisons hybrides, et illicites mais le site de Rabta est destiné au tourisme avec deux hôtels balnéaires et un restaurant et une plage. (Voir la carte ci-dessous).



Carte n°5 : Présente l'environnement immédiat de la nécropole de la Pointe-Noire.

Source : PDAU Jijel.

³ Gros Mayrevieilles : de la protection des monuments artistiques, des sites et des paysages, thèse Paris, 1907 ; in La mise en valeur du patrimoine architectural, Pierre Laurent Frier, Edition du Moniteur 1979.

V-2-1-3-1-La valeur paysagiste de la nécropole :

La nécropole surmonte la plage de Rabta ; son site se caractérise par un **paysage panoramique**.

- ✓ la sacralité de la nécropole n'est pas restreinte à ses tombes et ses caveaux mais s'étend sur des limites qui ne sont pas proprement définies.
- ✓ La sépulture ; est naturellement un espace sacré, hanté de mystère, des mystiques.
- ✓ La roche ; peut avoir une relation avec le sacré par le biais de sa persistance et sa force indestructible.
- ✓ La mer ; symbolise la somme éternelle des virtualités, elles sont fons et origo, le réservoir de toutes les possibilités d'existence. Elles précèdent toute forme et supportent toute création. Le symbolisme des eaux implique aussi bien la mort que la renaissance⁴.



Photos n°9, n°10 , n°11 et n°12 : Présentent les vues panoramique du site archéologique de la Pointe-Noire.

Source : Auteur.

⁴ Eliade, Mircea. (1965). « *Le sacré et le profane* » (Ed. 2005). Paris : Ed. Gallimard, P112⁴

V-2-1-4- Approche globale de la nécropole de la Pointe-Noire :

Plus on connaît le site archéologique ‘**la nécropole**’, mieux on peut réussir son entretien ou sa revalorisation. Comprendre permet de livrer des hypothèses sur la nature des désordres et d’enrichir la recherche historique afin de choisir le concept convenable d’entretien ou de revalorisation et d’offrir non seulement la solution économique et technique mais aussi conservatrice du patrimoine archéologique.

V-2-1-4-1- Etude historique :

Le fondement de l’antique **Igilgili**⁵ coïncide avec les explorations phéniciennes. C’est aux alentours **de 814 av. J.-C.**, que les Phéniciens, navigateurs venus de l’Est méditerranéen, fondent **la ville de Carthage**, les Carthaginois établissent sur la cote algérienne **les fameux comptoirs**. A l’époque où les **Carthaginois** sont au plus fort de leur puissance, **Igilgili** devient **un comptoir notoire** tissant des échanges avec d’autres comptoirs, parsemés sur le pourtour méditerranéen, sur la côte Nord-africaine comme sur la côte occidentale de l’Espagne ou de l’Italie.

Il existait **trois** grandes nécropoles puniques à Djidjelli⁶, dispersées l’une de l’autre avec une diversité architecturale bien apparente, mais le point commun entre ces trois nécropoles; c’est bien leur **situation géographique** qui s’étend vers **l’ouest** de la vieille ville à environ 1km au maximum. Et on connaît que les Egyptiens anciens avaient aussi installés leurs sépultures à l’ouest de leur villes pour des **destinations rituelles**; d’après eux l’âme prene l’ouest lorsqu’elle s’écarte du corps humain. Les nécropoles prennent les noms de la période coloniale : **la Vigie, la Pointe noire et la Mundet Arica** :

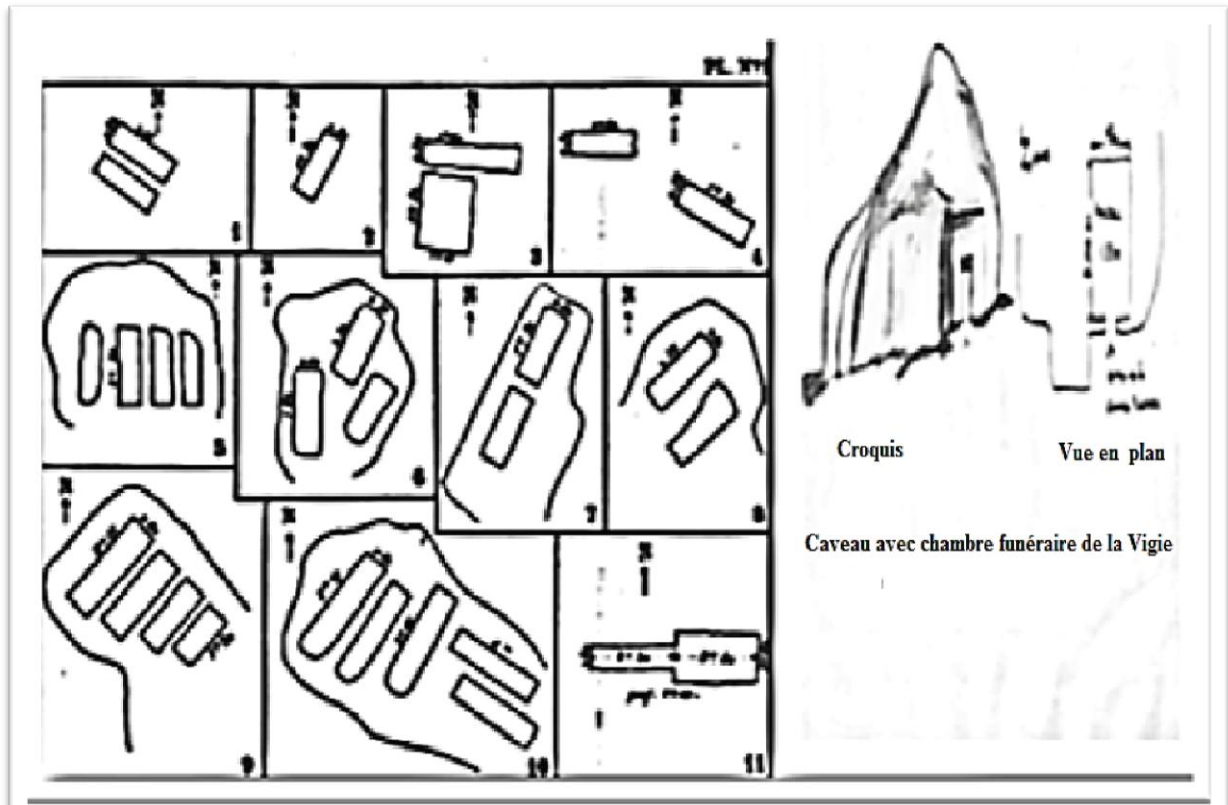
➤ La nécropole de la Vigie :

Se situe entre la ville et la mer, du rocher Picouleau au fort Duquesne. Cette nécropole se compose de près de deux cents tombes creusées dans le roc, allant généralement par paires (mari et femme) et par groupes (familles). Ces tombes présentent toutes les formes possibles : carré, rectangle, rectangle arrondi à l’une des extrémités ou aux deux, trapèze, rectangle avec sommet ménageant la place de la tête, etc. Les caveaux à puits, caractéristiques dans nos régions des sépultures puniques, sont rares en ce point : il y en a un au rocher Picouleau et

⁵ Appellation Phénicienne de la ville de Jijel.

⁶ Sépultures antiques de Djidjelli, 10 aout 1888 C.DUPRAT recueil, des notices et mémoires de la société archéologique ; département de Constantine, 4e volume de la troisième série, 1888-1889, Constantine

quelques autres sur un plateau de tuf que la mer désagrège chaque jour et qui est le témoin probable d'une vaste nécropole des temps antiques. Il y a là des puits d'accès avec caveaux sans escalier.



Carte n°6 : Présente la typologie des tombes avec un croquis de la nécropole de la Vigie.

Source : DUPRAT. C, « *Sépultures antiques de Djidjelli* », 10 aout 1888 recueil, des notices et mémoires de la société archéologique ; département de Constantine, 4e volume de la troisième série, 1888-1889, Constantine.

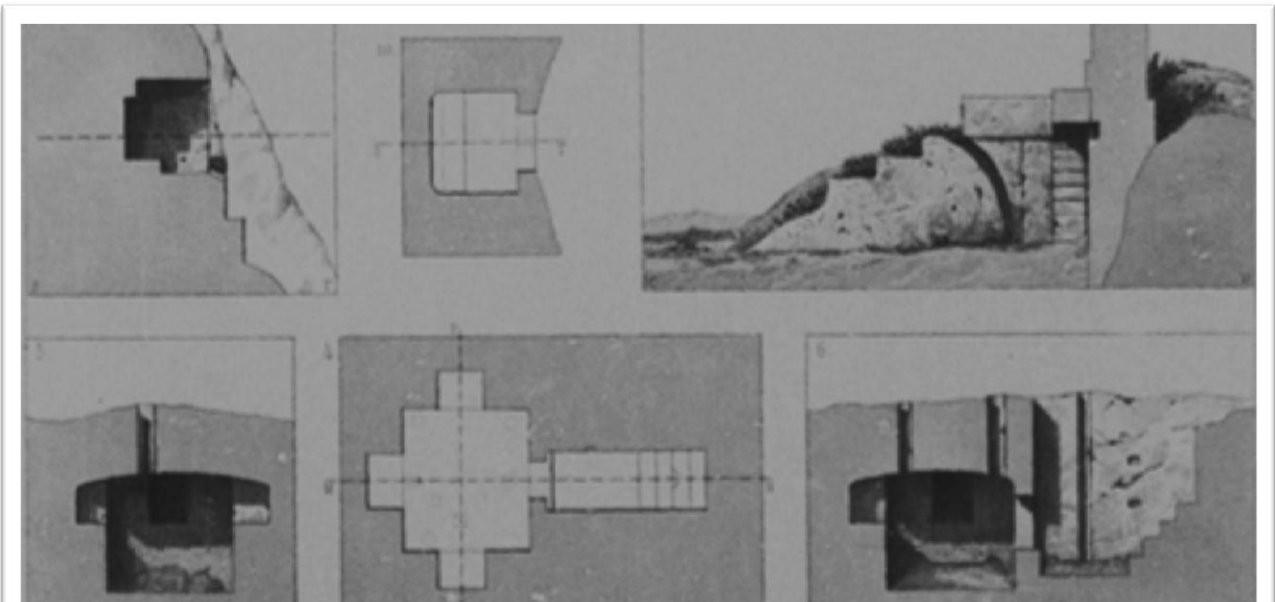
➤ **La nécropole de la Mundet Africa :**

Se situe à une centaine de mètres du l'ouest de l'abattoir et très proche de la pointe noire, c'étaient les ouvriers de la société de liège Mundet Africa qu'avaient découvert ces caveaux intacts ; et puis c'était Mr et Mme Alquier qui ont enfouillés douze tombes en ce lieu; dix sont des caveaux à puits avec escalier; une est une fosse de grandes dimensions qui ne recueille pendant qu'un enfant. La douzième est un puits à escalier sans caveau. Les caveaux ordinaires, à puits, comprennent un puits rectangulaire. (Voir Figure n°16).

➤ **La nécropole de la Pointe-Noire :**

La nécropole la plus importante de Djidjelli, à la fois par le nombre des tombes et par leur bon état de conservation est celle de la Pointe Noire, à un kilomètre à l'ouest de la ville. Là le sol rocheux était très favorable au creusement des caveaux, aussi ce plateau dominant la mer d'une dizaine de mètres, long de 200, large de 150, est-il littéralement criblé de tombes puniques tangentes les unes aux autres. Il peut y avoir près de trois cents caveaux ainsi creusés dans le roc.

Remarque : Les deux premières nécropoles ont été totalement disparues à cause de l'urbanisation incontrôlée depuis la période coloniale, et car ils n'ont plus présentes ; on a pris comme cas d'étude la troisième nécropole ; celle de la pointe noire.



Carte n°7 : Présente la typologie des tombes de la nécropole de la Pointe Noire.

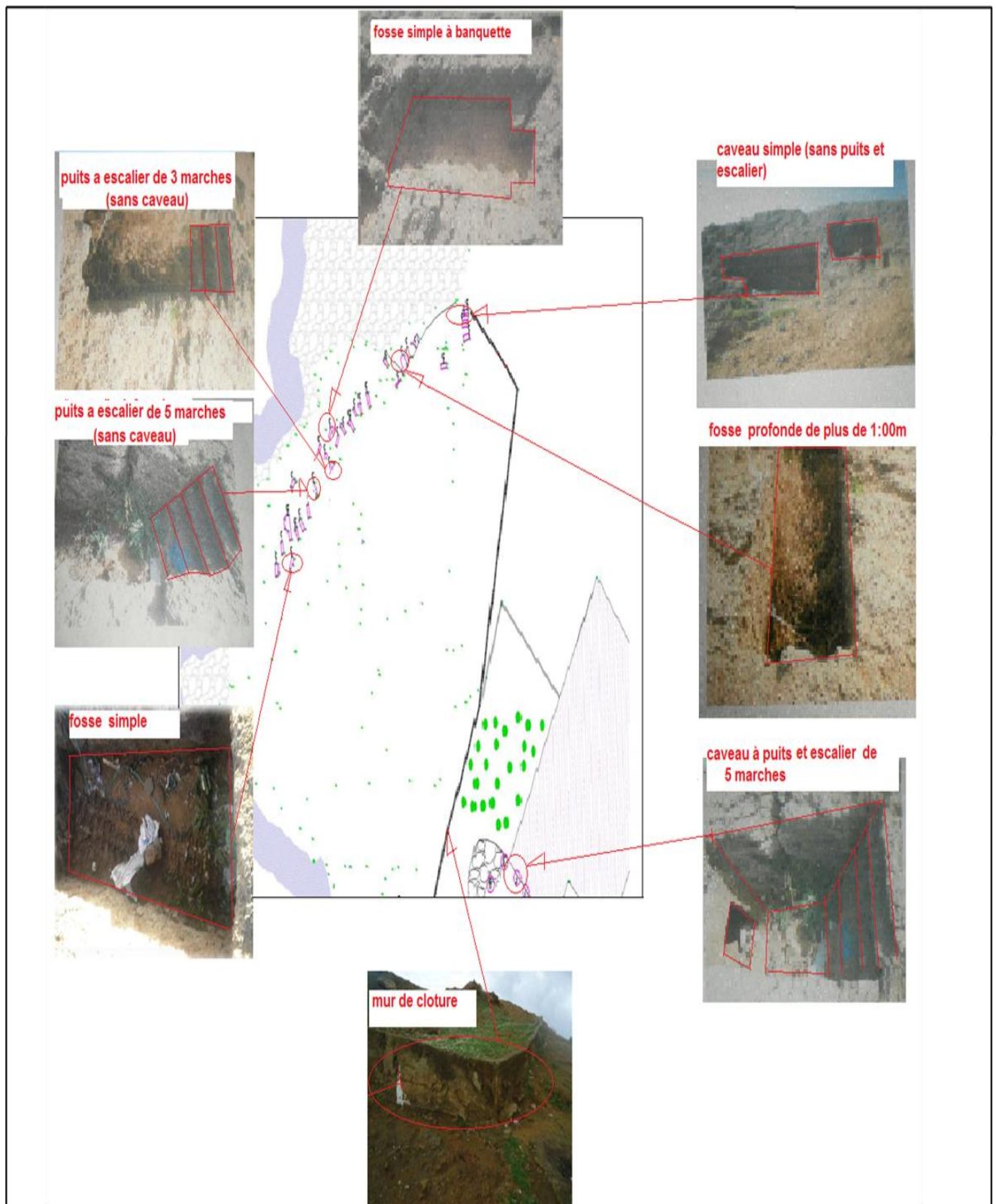
Source : Delmare, op.cit, p112 fig 4,5,6 reproduit par Saladin, op.cit, fig. 141, 142, 143 ; Gsell, fouilles de Gouraya, p48, n°2.

V-2-1-4-2- Etude architecturale : On trouve dans la nécropole de la Pointe Noire toutes les formes de tombes puniques :

- 1- **Le caveau à puits avec escalier de 3 ou 5 marches.**
- 2- **Le caveau simple** (sans puits ou sans escalier).
- 3- **La fosse simple à banquette.**
- 4- **Le puits à escalier sans caveau** (de 3 et 5 marches).

5- Le puits sans escalier avec caveau.

6- La fosse profonde de plus d'un mètre.

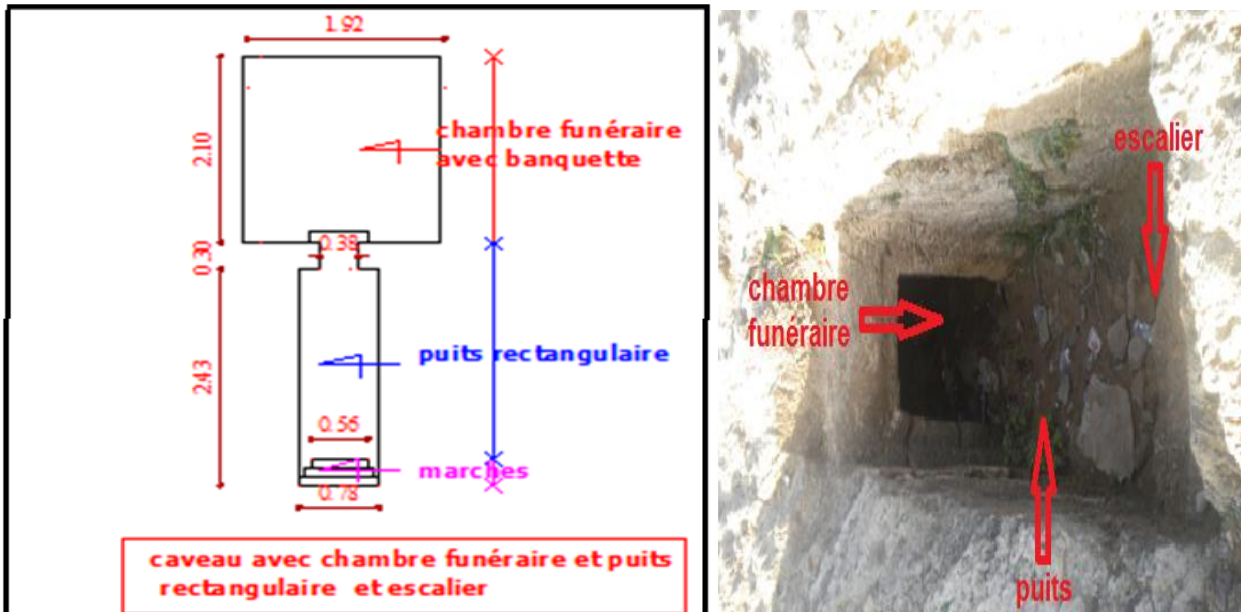


Carte n°8 : Présente la typologie des tombes de la nécropole de la Pointe-Noire.

Source : Auteur.

➤ **Le caveau à puits et escaliers de 5 marches :**

Ce sont des caveaux à puits rectangulaires taillés dans le roc à une faible profondeur, ne dépassant pas les 3m de hauteur. Les caveaux d'une dimension moyenne de 2m*1.5m*1.25m s'ouvrent sur le petit côté d'un puits, dans la face opposée duquel est pratiqué un escalier plus au moins raide ou une suite de grossières encoches.



Carte n°9 : Présente le caveau à puits avec escaliers.

Source : Auteur.

Le caveau simple (à puits sans escalier) :

Ce sont des caveaux à puits rectangulaires taillés dans le roc à une faible profondeur, ne dépassant pas les 3m de hauteur. Les caveaux d'une dimension moyenne de 2.10m*1.6m*1.25m.

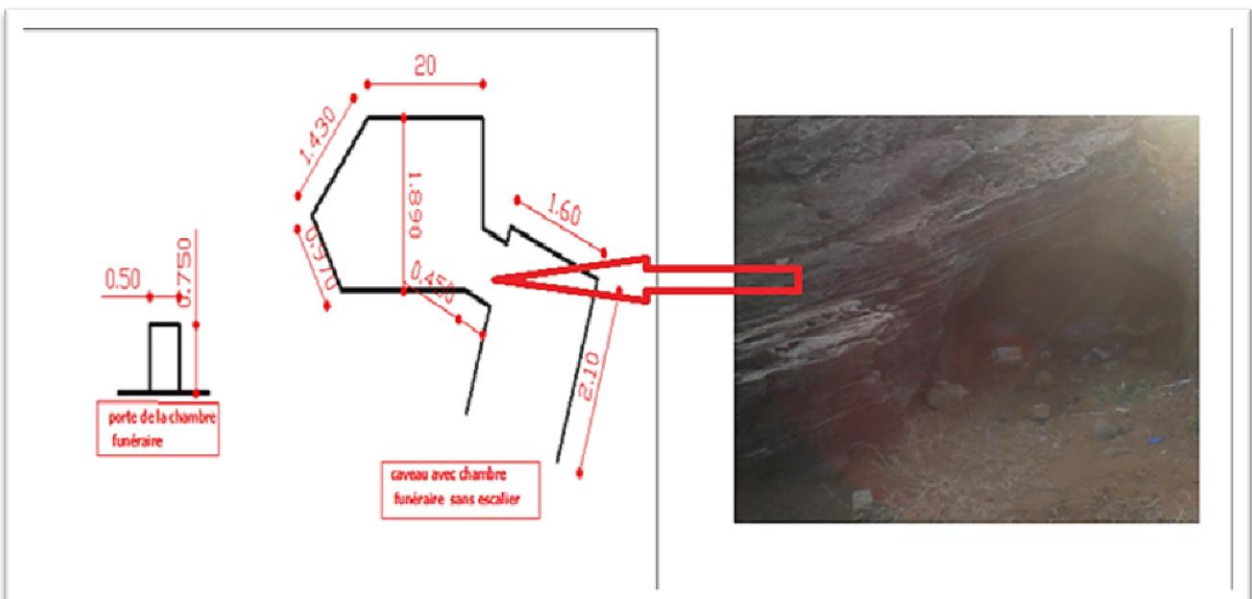


Figure n°10 : Présente le plan et la photo d'un caveau à puits sans escalier.

Source : Auteur.

➤ **La fosse simple (à banquette ou circulaire) :**

Ce sont des tombes simples mixtes de dimensions : (2.31m, 1.66m) et prof de moins de 1m. la tombe d'enfant prend la forme circulaire (2m, 1.80m) et profondeur de 0.45m. Les fosses simples prennent deux autres formes, les fosses quadrangulaires et les fosses anthropoïdes ayant pour dimensions :





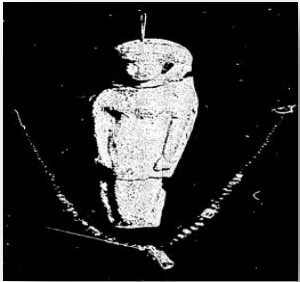
Photos n°13 ,n°14 : Présentent un caveau à banquette à gauche et cavettes a droite.

Source : Auteur.

➤ **Analyse du mobilier funéraire :**

Avec les ossements ou les cadavres, on enfouissait souvent quelques objets mobiliers, témoignages de la croyance primitive à une vie matérielle au-delà de l'existence terrestre : des poteries vides ou remplies d'aliments, parfois aussi des armes et des bijoux. Le mobilier funéraire découvert à la nécropole est actuellement déposé au musée Cirta de Constantine, il s'agit essentiellement de la poterie, pour les amphores, les patères, les plats, les plateaux et les vases. , mais aussi des bijoux, des lampes phéniciennes et des figurines en terre cuite. Le tableau suivant présente quelques objets funéraires trouvés dans les tombes de la Pointe-Noire.

Objet	Description	Photo
Onochoé	Onochoé à pâte beige portant trace de vernis brun. IIIe siècle avant J.-C.	
Lécythe	Lécythe à pâte rose homogène couvert d'un vernis noir luisant. L'objet à bord plat possède une anse verticale portant un anneau. Classé comme verseuse ; il est de type pré-campanien. IVe siècle avant J.-C.	
Lécythe	La pâte rose homogène et farineuse de ce lécythe couverte d'un vernis noir écaillé. Muni d'une anse verticale, il s'agit d'une poterie de type attique. IVe siècle avant J.-C.	
Bol	La pâte rose homogène et farineuse est recouverte d'un vernis noir écaillé. Avec des inscriptions de trois lettres puniques sur le bord externe. Le IIIe siècle avant J.-C.	

<p>Lampe phénicienne</p>	<p>Pour la première fois dans les nécropoles de Djidjelli qu'on trouve des lampes phéniciennes d'ailleurs assez grossières, avec leur support.</p>	
<p>Bijoux</p>	<p>Il s'agit des bracelets, des bagues, des boucles, des épingles et des parures en coquilles, en argent et en verre bleu.</p>	
<p>Figurines</p>	<p>Les figurines sont produites en terre cuite; elles ont 0m, 40 de hauteur; les oreilles et les lèvres sont peintes en rouge vif.</p>	
<p>Tableau n°8 : Tableau récapitulatif traitant le mobilier funéraire.</p> <p>Source : Auteur.</p>		

V-2- Diagnostic :

V-2-1- Désordres et pathologies :

Le relevé des désordres consiste à présenter les déformations et les dégradations. Ce relevé permet d'obtenir un ensemble complet de données précisant les lésions, La plupart des anomalies sont inspectées par une simple observation visuelle ce qui permet lors des visites du site de voir les déformations portées sur les tombes, l'analyse de toutes les informations récoltées contribue à élaborer un bon diagnostic qui permet de déterminer toutes les causes des désordres.

V-2-1-1- Les dégradations naturelles liées aux :

➤ Intempéries :

De par sa situation basse par rapport à la ville de Jijel, Rabta est exposée au risque d'inondation. De ce fait certains caveaux sont presque obstrués et aucune accessibilité n'y est possible. Les caveaux sont pleins de terre et d'eau durant l'hiver.



Photo n° 15: Caveau obstrué par les terres végétales .**Source :** Auteur.

➤ Actions des sels :

La situation du site au bord de la mer a accentué l'action continue de la désagrégation et l'érosion marine par les vagues sur le rocher ce qui a détruit plusieurs caveaux et risque de glissement de la nécropole après sa fragilisation.



Photo n° 16: Caveau détruit par l'érosion marine. **Source :** Auteur.

➤ Actions de l'humidité :

La situation du site au bord de la mer a accentué l'action continue de l'humidité; ce qui a contribué à dégradation de la roches et l'envahissement de la végétation adventives.

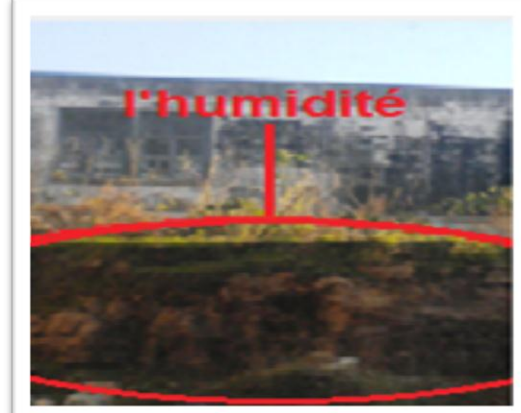


Photo n° 17: Caveau détruit à cause d'humidité. **Source :** Auteur.

➤ **Les séismes :**

L'action du séisme a principalement provoqué des dommages en 1856 à Jijel. Ce séisme a également généré un tsunami qui a inondé tout Jijel ; un tsunami n'est pas à exclure si un fort séisme venait à produire à Jijel. Du fait que Rabta est plus basse que la presqu'île c'est un risque non négligeable à prendre en considération. De nombreuses cavités cylindriques trouant le plafond un peu partout⁷.



Photo n° 18: Présente le remblai à cause des accidents géologiques.
Source : Auteur.

V-2-1-2- Les dégradations anthropiques liées aux :

➤ **L'urbanisation incontrôlée sur le site de la nécropole :**

Ce site est entouré de constructions illicites. D'ailleurs toute la zone de Rabta est une zone inondable donc inconstructible mais la prolifération de constructions anarchique a empiété sur le site et a causé la destruction encore d'autres caveaux.



Photo n°19 : Caveaux détruites.
Source : Auteur.

➤ **Pollution urbaine :**

De plus vu l'abandon du site, pas de clôture ni de gardiennage, ce site est exposé à la pollution urbaine, des débris ménagers sont jetés dans les entrées des caveaux empêchant toute accessibilité. L'entretien demeure inexistant et aucune opération de réhabilitation urbaine (nettoyage) n'est effectuée à ce jour.



Photo n°20 : Caveaux pollués.
Source : Auteur.

⁷ Delmare, op.cit, pl12 fig4,5,6 reproduit par saladin, op.cit, fig.141,142,143 ; Gsell, fouilles de gouraya, p48, n°2.

Actes de vandalisme :

Le mobilier funéraire découvert à la nécropole est actuellement déposé au musée Cirta de Constantine, il s'agit essentiellement de la poterie, pour les amphores, les patères, les plats, les plateaux et les vases. , mais aussi des bijoux, dont une grande partie de ce mobilier a été pillés durant la période coloniale par les colons et les habitants de Jijel⁸ .

V-2-1-3- La diversité sociale dans la nécropole de la pointe noire :

La classe social du défunt est déterminé par :

- **Le mode de son ensevelissement** dont ; **l'incinération** est le mode préférés des **classes supérieures** de la société et **l'inhumation** est préférés chez **les sociétés pauvres** ou pour les classes inférieures des sociétés hiérarchisées.
- **La richesse architecturale** des tombes.
- **Le mobilier funéraire** disposé dans la sépulture constitue un témoignage particulièrement précieux sur les croyances d'abord. Là où règne la conception d'une survie matérielle, le mobilier doit permettre au défunt de poursuivre ses activités ; vaisselle et outillage...etc. La valeur et la qualité du mobilier varient, certes, avec la dignité et les ressources terrestres du défunt⁹.

a. Problèmes urbains architecturaux :

Rabta est une zone inondable, elle a été construit à partir des années 1990, à cause de l'exode rural causé essentiellement par le terrorisme .donc en notera :

- L'absence des constructions à valeur architecturale ou historique.
- L'absence du bâti colonial.
- La dominance des constructions illicites sur le site.
- La croissance de l'hôtellerie dans cette région côtière (2 hôtels et un restaurant de luxe) avec une architecture contemporaine.
- La rue **Hocine Rouibeh** qui mène vers la nécropole : est bordée d'un large boulevard en bonne état, et qui a une attraction touristique très élevée durant la période estivale.

La figure ci-après; présente les abords de la nécropole.

⁸ D'après l'enquête personnelle avec les vieux de Jijel.

⁹ Universalis 2009.

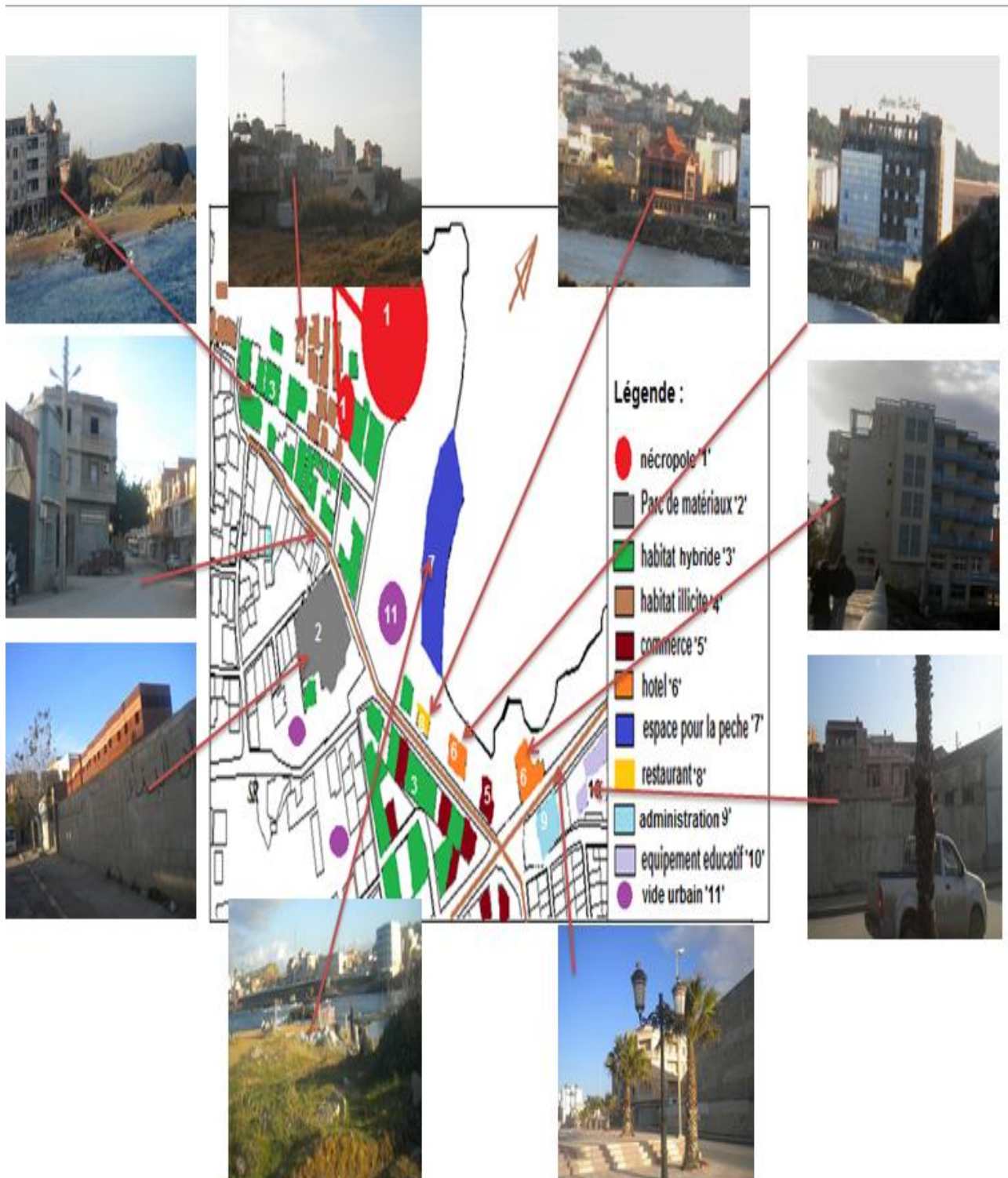


Figure n°11 : Présente les abords de la nécropole de la Pointe-Noire.

Source : Auteur.

En détectant les unités familiales habitant cette zone récente de la ville de Jijel ; on a pu situer quelques petits problèmes concernant le logement et le chômage et l'insuffisance des établissements scolaires. Ce qui concerne la sécurité cette région est très sécurisée, elle est connue par son calme, dont la majorité de ces habitants pratiquent la pêche sur la plage.

de bouhamdoune , là où se trouve la nécropole . Rabta est une zone résidentielle, mais elle contient aussi des activités économiques et touristiques à cause de son attraction touristiques et sa situation stratégique par rapport au centre-ville de Jijel.

V-3- Identification des agents de vulnérabilité des sites archéologiques :

Nous pouvons déterminer et classer les agents de vulnérabilité en deux grandes classes ; des aléas naturels liés aux différents phénomènes inhérent aux conditions climatiques et les données naturelles du site, tels que les **glissements** de terrain, **l'érosion**, les cycles de **gel-dégel**, la prolifération de végétation ainsi que des agents anthropiques tels que l'action de l'homme sur ces monuments.

V-3-1- Les aléas naturels :

- ◆ L'un des plus importants aléas naturels est le temps, donc il y'a un vieillissement naturel des matériaux de construction. S'il y'a eu des reconstructions ou des restaurations sur ces monuments, elles n'ont pu être faites qu'avec ces vieux matériaux. Par conséquent le temps est l'un des plus importants agents de vieillissement des monuments anciens.

- ◆ L'humidité : les éléments de construction telles que la pierre, la brique, et les mortiers à base de chaux se gorgent d'eau et finissent par s'effriter, subissent une corrosion, sont attaqués par des mousses et des lichens et se fragilisent.

- ◆ végétation adventive : telle que les herbes au-dessus des structures des murs, des arbres à l'intérieur des monuments, qui provoquent des poussées sur les monuments.

- ◆ L'érosion : provoquée par les ruissellements, des pentes sont observées sur le site.

- ◆ Les séismes

V-3-2- Les aléas anthropiques :

Des aléas inhérents aux modifications de l'environnement du monument, engendrées par la présence des actes humains qui menacent la durabilité du site et ses monuments.

V-4- Analyse des catégories de visiteurs :

Le public est une composante essentielle dans la valorisation des sites archéologiques. Comme le précise la charte du tourisme culturel en son principe « *tout site valorisé se doit d'être accessible physiquement, mais aussi intellectuellement et émotionnellement au grand public* »¹⁰. Dès lors, les responsables des musées de sites doivent préciser le plan muséographique. Dans lequel, ils doivent prendre en compte, la fréquentation du site et

¹⁰ La charte du tourisme culturel.

l'identification des catégories des publics et leurs attentes afin de les satisfaire; assurer à la fois leur confort, sécurité et surtout leur participation à l'évaluation du site. A ce propos, une enquête a été menée par la direction de culture de la wilaya de Jijel sur le public qui fréquente le site de la Pointe-Noire. L'enquête s'est basée sur : l'identification des visiteurs, la raison de la visite. L'enquête a révélé que le public qui se rend au site est par représenté les intellectuels (archéologues, architectes....etc) de la région de Jijel et les jeunes qui cherchent de découvrir des caveaux et d'admirer le paysage agréable du site qui se trouve sur la plage de Rabta.

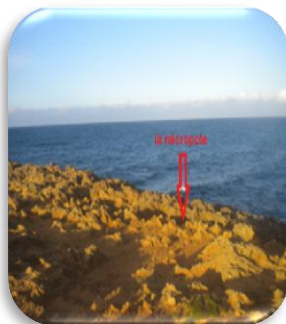
V-5- Edictions des orientations et des prescriptions techniques et normatives :


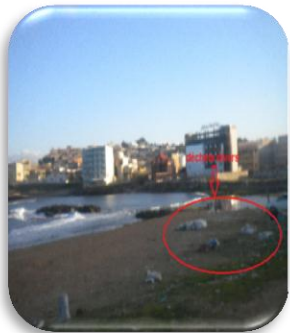


V-5-1- La mise en valeur du site :





Le site archéologique de la Pointe-Noire doit être en premier lieu revalorisé, pour qu'il puisse impressionner les visiteurs et les encourager à la découverte des vestiges et la fréquentation régulièrement du site. A cet effet, le procédé entrepris lors du travail de revalorisation de ce site archéologique, peut se résumer comme suit :





- le traitement de chaque monument séparément de l'ensemble.
- le constat de l'état de dégradation de chaque élément composant le site.
- l'origine de cette dégradation à partir des moyens du bord préétablis.
- les mesures à entreprendre.

Le tableau suivant synthétise toutes les interventions envisagées :

constat	Illustration	Origine de dégradation	Mesures à entreprendre
1-Problème d'accès : la butte constitue un écran qui écarte la nécropole		-Le creusement de la nécropole dans un grand rocher.	-Prévoir un aménagement adéquat qui facilite l'accès à la nécropole.

<p>2- Le mur d'enceinte de la nécropole est occulté</p>		<p>-L'amas des remblais des fouilles précédentes.</p>	<p>-Déterrer le mur d'enceinte par le dégagement des remblais des fouilles précédentes, afin de prévoir la clôture.</p>
<p>3- L'entourage de la nécropole est barbouillée</p>		<p>-La présence d'un petit port de pêche illégal crée par les habitants locaux près de la nécropole.</p>	<p>- Légalisation de ce port de pêche et puis l'aménager pour qu'il ne nuit pas le site archéologique et toute la région de Rabta.</p>
<p>4- Fissures verticales</p>		<p>-Mouvement de l'eau de la mer dans la période hivernale. -Usure de la roche.</p>	<p>-Protéger et couvrir les caveaux en hiver.</p>
<p>6- Les plafonds des caveaux partiellement effondrés</p>		<p>- Les accidents géologiques que connaît la région (séismes).</p>	<p>-Restauration des plafonds suivant les règles de l'art.</p>

<p>7- Corrosion de la roche et usure des caveaux.</p>		<p>- Vieillessement et usure de la roche contenant les caveaux.</p>	<p>- Protection des tombes a fosses simples envers les vagues et les facteurs climatiques.</p>
<p>8- Présence de végétation adventive dans les tombes.</p>		<p>- racines des herbes provoquent des poussées sur les tombes.</p>	<p>- Déraciner les plantes au dessus des tombes menacées.</p>
<p>9- Envahissement de la végétation à travers les joints.</p>		<p>- La prolifération des végétations adventives telles que les herbes menacent la stabilité des tombes.</p>	<p>- Prevoir des produits qui limitent la prolifération des herbes.</p>
<p>10- Parcours de visite non balisés</p>		<p>- Canaliser le flux des visiteurs avec des parcours bien définis pour une meilleure gestion du tourisme et limiter l'atteinte à la nécropole.</p>	<p>- Baliser les parcours piétons en indiquant le chemin à suivre par la création des itinéraires (plan de parcours).</p>

<p>11- Dégâts causés par les visiteurs</p>		<p>-Intrusion au site de la nécropole.</p>	<p>-Clôturer les tombes et limiter les accès avec des parcours balisés. -Nettoyage des tombes.</p>
<p>12- Problème d'accès aux caveaux</p>		<p>-Le talus constitue un véritable obstacle pour accéder aux caveaux.</p>	<p>-Prévoir un aménagement afin de permettre l'accès aux caveaux.</p>
<p>13-actes de vandalisme</p>		<p>- le mobilier funéraire trouvé dans les tombes a été vandalisés par les habitants locaux.</p>	<p>-Clôturer les caveaux et renforcer le personnel chargé du gardiennage.</p>
<p>14-Les tombes à ciel ouvert, se trouvent dans un état délicat. Elles sont exposées aux facteurs climatiques; notamment les eaux pluviales.</p>		<p>-Risque d'érosion de la nécropole.</p>	<p>-Clôturer les tombes par des barrières métalliques en fer forgé et prévoir un système de protection contre les eaux pluviales et les vagues.</p>

Légende :






	Dégagement des remblais
	Réaménagement des espaces extérieurs
	Restauration, renforcement et/ou reconstruction
	Clôture des monuments
	Décisions visant à protéger et maintenir les monuments

Tableau n°9 : Edictions des orientations et des prescriptions techniques concernant le site archéologique de la Pointe-Noire.

Source : Auteur.

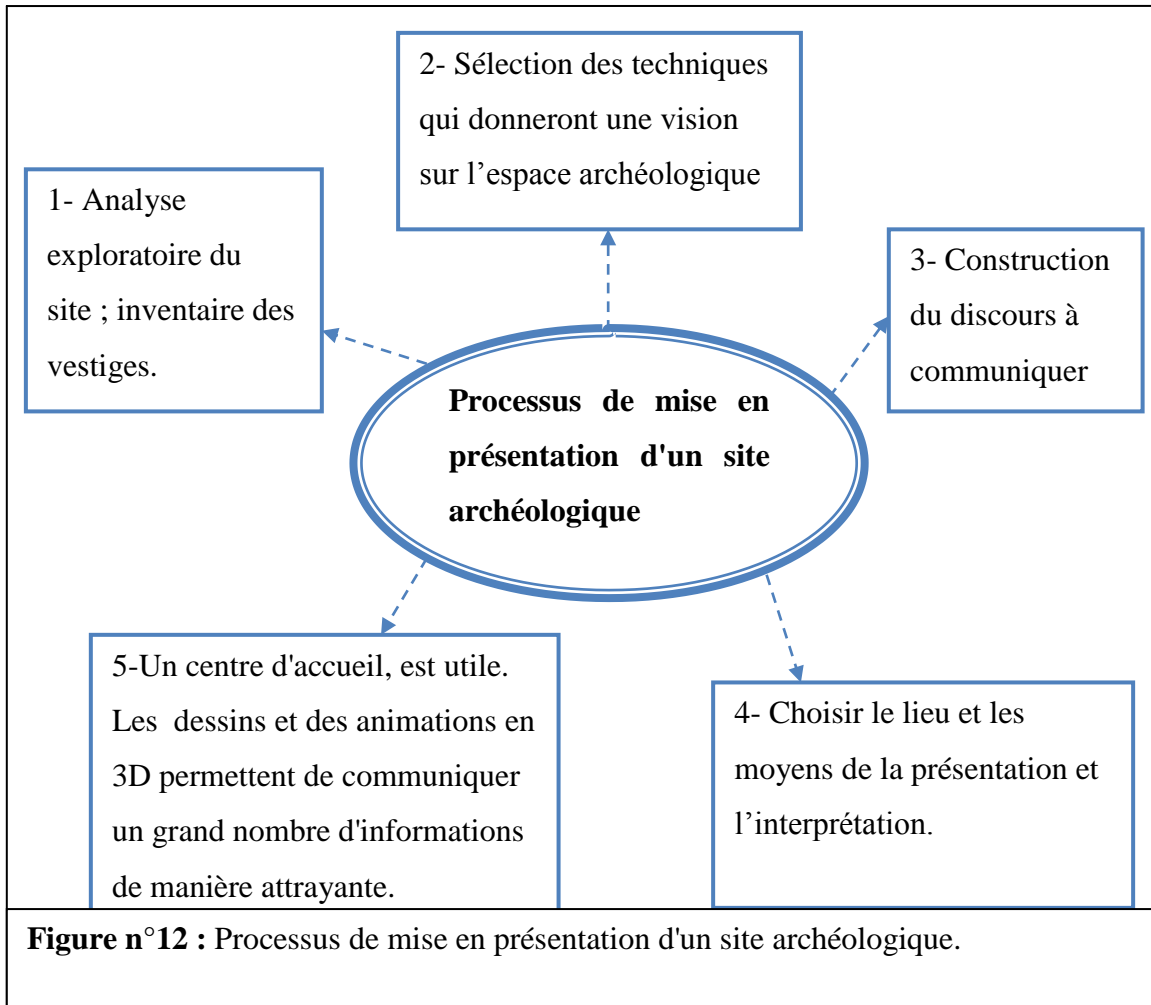
V-5-2- Le plan muséographique du site :

V-5-2-1- Le processus de la mise en scène du site archéologique de la Pointe-Noire :

La présentation d'un site archéologique sous une structure de protection peut être considérée comme la meilleure des mesures pour sa conservation in situ.

J. Pierre Adam note : « rien n'empêche de protéger un vestige ancien par une architecture résolument contemporaine témoignant à la fois de l'époque de cette mesure de protection et de l'intérêt et du respect que notre génération lui apporte ».

Il existe plusieurs techniques d'interprétation d'un site archéologique. On va mentionner ci-dessous un exemple parmi les possibilités de présentation :



Source : Auteur.

V-5-2-2- Les modalités muséographiques peuvent être appliquées au site archéologique de la Pointe-Noire :

Les procédés de mise en scène sont nombreux aujourd'hui, ils doivent être entourés de grandes réserves en tenant compte à la fois de la diversité des publics et de la vulnérabilité des vestiges. Nous édictons quelques orientations qui guideront le projet de présentation du site archéologique de la Pointe-Noire :

V-5-2-2-1- Les procédés de muséalisation du site archéologique de la Pointe-Noire :

1- La muséalisation du site devrait identifier à l'ensemble des visiteurs tous les éléments authentiques.

2- Les apports modernes d'éléments manquants ou les reconstitutions de bâtiments ou d'éléments disparus doivent clairement être identifiés comme tels.

3- Tout centre d'interprétation ou équipement destiné à l'accueil des visiteurs; construit sur le site doit clairement être identifié comme étant une création moderne.

4- Préférer des procédés de reconstruction visuelle (restitution artistique, maquette virtuelle en 3D) que toute reconstruction physique. Lorsqu'il s'avère nécessaire de reconstituer physiquement un ou plusieurs éléments détruits ou manquants, ces éléments doivent être replacés dans leur lieu d'origine.

6- La présentation du site doit inclure son environnement; le contexte humain et l'histoire locale dont il est la résultante et qui suscita sa construction ou son occupation.

7- Les animations in situ, doivent se faire dans le respect de la signification du site et de l'environnement physique et minimiser les troubles du voisinage.

8- Les sons et la lumière émane a des bonnes interactives, les écrans et haut-parleurs doivent être limités afin de ne pas affecter outre mesure les environs proches du site ou perturber les résidents voisins.

9- Les bornes interactives, les chemins piétonniers et les panneaux d'informations doivent être aussi discrets que possible et ne doivent en aucun cas altérer radicalement l'aspect visuel des sites.

V-5-2-2-2- Les aménagements muséographiques :

Pour atteindre une présentation de qualité, il faut un bon aménagement muséographique.

➤ Mise en espace :

Le propre de la mise en espace est d'y aménager les différentes composantes muséographiques et de mettre en forme les messages véhiculés. Il est possible de créer des ambiances qui ont notamment pour but d'interpeller les visiteurs. La mise en espace libère le message principal, celui du fil conducteur. C'est par les évocations scénographiques que les visiteurs décodent la structure de l'exposition. À cette étape, les plans sont détaillés (emplacement et cote du mobilier, éléments de scénographie, textes, etc.).

➤ Scénarisation :

À l'étape de scénarisation, la mise en espace consiste à traduire en trois dimensions le contenu scénarisé. Cette étape est très importante. Elle doit être au service du contenu, des artefacts, du concept et de la thématique. Le travail de mise en espace, s'il est effectué par un designer, est guidé par le responsable du contenu (scénariste, commissaire) pour

s'assurer d'une cohésion entre les deux champs d'expertise. Le designer élabore le plan d'implantation des différents éléments muséographiques et précise les ambiances en proposant diverses mises en scène. L'équipe de travail définit le type de mise en espace préconisé, délimite le nombre de zones et de sous zones, procède aux choix des matériaux des couleurs, du mobilier, des éléments de scénographie, des types de supports et de vitrines. Le designer établit aussi une circulation en fonction de la salle et des visiteurs (groupes).

➤ **Les parcours :**

Le parcours vient rythmer et doser l'expérience de la visite. Il peut être linéaire, ouvert, cloisonné, en croix, en bulles, autant de manières de diriger la visite en fonction du type de discours que propose l'exposition. Par exemple, une exposition qui présente un parcours ouvert, permet aux visiteurs de circuler librement au gré de leurs intérêts. Par ailleurs, un parcours linéaire serait plus approprié lorsque l'exposition propose un discours continu, une histoire, ou une approche chronologique de la thématique. Le visiteur sera invité dans un circuit qui suit un ordre préétabli.

➤ **Les espaces de repos :**

Les places de repos doivent disposer de sièges et/ou d'appuis. La localisation de ces aires de repos et de contemplation doit être prévue en fonction de l'intérêt des vestiges à faire découvrir. La dimension de ces aires doit prendre en considération l'option des visites guidées le nombre du groupe pour permettre au guide de s'y arrêter et expliquer sans causer l'agglomération ou blocage des autres visiteurs.

➤ **Centre d'interprétation :**

Un centre d'interprétation est un endroit proche du site archéologique ; dans lequel les visiteurs peuvent disposer d'informations et de renseignements généraux concernant le site. C'est aussi un endroit où l'on prépare la visite du site. Il doit fournir des informations sur les visites guidées, les itinéraires de visites individuelles, et autres questions pratiques.

➤ **Signalisation et information :**

Signifie l'ensemble des panneaux placés sur le site archéologique, les panneaux d'interdiction, qui décrivent un acte interdit, les panneaux d'obligation, qui décrivent un acte obligatoire et les panneaux d'information qui donnent des renseignements essentiels

aux visiteurs pour leur permettre de s'orienter ou d'avoir des informations sur l'exposition sous forme de panneaux d'exposition (les panneaux didactiques). L'efficacité de la signalétique est tributaire de : la perception des textes, le contenu et son organisation, la forme qui leur est donnée, la qualité de l'éclairage, la distance de vision, la position et la visibilité de leur support, la calligraphie et la nature du support retenus. L'emplacement des éléments signalétiques est choisi en fonction de l'endroit présumé où le visiteur peut se poser une question sur le choix d'une direction ou d'une opportunité.

➤ **Textes : Rôle et typologie :**

Une fois les recherches effectuées et le concept avancé, il est important d'organiser le contenu. Un plan de rédaction permet de déterminer le meilleur support textuel pour véhiculer l'information (texte écrit, texte audio, slogan, phrase sur le mur, etc.). Par la suite, on doit établir la hiérarchie du contenu à l'aide de la typologie des textes. Cette dernière révèle au visiteur non seulement l'organisation du contenu.

➤ **Supports d'artefacts :**

C'est au moment de la production qu'on effectue la fabrication des supports. Il faut s'assurer que les supports soutiennent adéquatement l'objet sans l'endommager et qu'ils préviennent toute déformation. (Voir point 3.4.2.4) Certains matériaux utilisés dans la fabrication des supports sont incompatibles ou peuvent dégrader les artefacts. Les conseils prodigués par les spécialistes quant à la présentation et aux matériaux pouvant être utilisés dans la confection des supports, peuvent être d'une aide précieuse. La conception et la fabrication des supports et des socles sont des tâches complexes et longues qui requièrent de mesurer précisément l'objet, de jauger sa fragilité et de le manipuler, souvent à plusieurs reprises, pour ajuster parfaitement les points de contacts. Pour cette raison, il faut confier ce travail à du personnel formé et expérimenté.

➤ **Vitrines d'exposition :**

L'utilisation d'une vitrine lors de la mise en scène va permettre d'atténuer les fluctuations climatiques subies par les objets et de les protéger des manipulations des visiteurs. Lors de la construction d'une vitrine, l'utilisation de matériaux inertes est essentielle pour assurer une bonne préservation des objets. Par exemple, le métal, le verre et l'acrylique constituent de bons choix, par comparaison à plusieurs essences de bois qui vont dégager des produits volatils acides.

➤ **Production des audiovisuels et des interactifs :**

La production des audiovisuels et des interactifs est habituellement réalisée par des firmes qui se spécialisent dans ces domaines. En général, les designers proposent d'entrée de jeu des firmes avec lesquelles ils ont déjà réalisé des projets. Le recrutement peut donc se faire sur invitation ou par appel d'offres. Le musée doit produire un appel d'offres qui détermine les paramètres des contrats à réaliser.

➤ **L'éclairage :**

L'éclairage constitue un élément essentiel de la présentation. Par ses possibilités multiples de mise en valeur des artefacts, du mobilier, des panneaux graphiques, la lumière est un moyen de communication important. Elle contribue à donner une ambiance à l'exposition et participe au style même de celle-ci. Il existe selon Pierre Bouvier (L'éclairage dans les institutions muséales) deux grands types d'éclairage: l'éclairage naturel souvent latéral mais aussi zénithal ou indirect et l'éclairage artificiel : le fonctionnel et celui de mise en valeur (directionnel ou d'ambiance). À l'étape de scénarisation et réalisation, on établit les besoins en éclairage, on fait une liste du matériel nécessaire en spécifiant ce que le musée possède et ce qu'il doit se procurer. Le travail d'éclairage se fait habituellement en deux étapes. La première vient créer des atmosphères différentes selon les zones. Elle se fait lorsque le mobilier est installé. Une fois les artefacts dans les vitrines, la seconde étape qui est minimale, consiste à ajuster les éclairages de façon à mettre en valeur certains éléments avec plus de précision. Il faudra ensuite mesurer les niveaux d'éclairement sur chaque objet et vérifier que les sources de lumières sont exemptes de radiations ultraviolettes.

➤ **Contrôle climatique :**

Les lignes directrices du contrôle climatique ont été établies en partie sur des recherches appliquées ou expérimentales, sur le vieillissement des matériaux et en partie sur des constatations empiriques. Il est bien connu que des fluctuations importantes de la température et de l'humidité relative vont souvent provoquer des dommages à la structure des objets, en provoquant l'expansion et la contraction des matériaux. De plus, une humidité relative élevée est presque toujours dangereuse pour les collections, en favorisant l'apparition de moisissures sur de nombreux matériaux organiques, et en provoquant la corrosion des métaux.

➤ **Les visites guidées :**

Elles doivent être associées des choix du point de vue architectural : passerelles larges, parcours alternatifs pour éviter les agglomérations, aires de repos à des dimensions suffisantes que pour les groupes puissent s'arrêter pour écouter le guide sans entraver le passage des piétons

➤ **Communication muséale :**

En plus de l'exposition, plusieurs formes de communication sont au service du sujet de l'exposition. Les publications, les activités culturelles, les activités éducatives notamment servent, comme l'exposition, de lieux de discours à l'approfondissement de la thématique. Elles peuvent servir également comme complément à l'exposition.

- **Publications :** Une publication sur le sujet de l'exposition complète ou augmente les connaissances tout en constituant un souvenir de la visite. Dans cette perspective, elle joue un rôle complémentaire aux textes de l'exposition. Il est important de définir le public visé pour chaque publication. Une publication pour enfants ou une pour érudits utilisera différentes approches de contenu et de mise en forme.
- **Activités culturelles :** De nombreuses activités périphériques offrent aux visiteurs une animation en lien direct avec le sujet de l'exposition. Les activités culturelles invitent la population à entrer au musée ou leur permettent, à la suite de leur visite, d'approfondir leur connaissance sur le sujet de l'exposition.
- **Activités éducatives :** C'est avec les activités éducatives que l'institution muséale est le plus étroitement en relation avec ses visiteurs. Les guides animateurs sont importants sur ce plan. Ils sont un lien de premier ordre entre le contenu de l'exposition et le visiteur, car ils aident les visiteurs à accéder aux différents niveaux de compréhension et d'approfondissement du sujet de l'exposition.

➤ **Production des activités éducatives et culturelles :**

Le musée élabore les différentes activités éducatives en lien avec l'exposition. La principale activité qu'offre le musée à ses visiteurs est la visite guidée. Le musée doit s'assurer de fournir tout le matériel documentaire nécessaire à la préparation du programme de formation des guides. Le scénario constitue l'élément de base auquel on peut ajouter des références de publications essentielles sur le sujet. Il est important de prévoir une visite de l'exposition en compagnie des guides. En plus de la visite guidée, d'autres formes de médiation sont au service de l'exposition. Les publications, les conférences, les colloques, les concerts, les ateliers pour enfants, les trousseaux éducatives

participent à l'approfondissement du sujet de l'exposition et sont terminées à cette étape du projet d'exposition.

Conclusion :

A travers ce chapitre, nous avons pu constater que le site archéologique de la Pointe-Noire remonte par la profondeur historique de la ville de Jijel, il recèle des vestiges archéologiques d'une grande valeur, mais ce prestigieux site souffre aujourd'hui de gestion, de conservation et de communication de ses valeurs. L'interprétation des vestiges est totalement absente, toutes les visites au site sont aléatoires. Il n'y a aucun parcours tracé dans le site. D'un autre côté, les facteurs naturels, urbains et anthropiques s'accumulent pour transformer le site en terrain de dégradations multiples. Cela s'évolue jour après jour en l'absence d'un dispositif réglementaire efficace.

Afin d'encourager la reconnaissance, la lecture et l'appréciation de ce trésor punique riche en mémoire par la population locale et au large public, et donc bénéficier d'un attachement envers ce bien patrimonial, nous avons dressé une liste d'orientations générales pour la conservation et la mise en scène de ce site à la lumière des connaissances acquises tout au long de la recherche :

- Préparer un plan de gestion et de conservation et de mise en scène du site; pour protéger les vestiges in situ et les abords de ce bien ; par le relogement des familles vivant à l'intérieur des limites du bien , délimiter la zone principale du bien et sa zone tampon sur la base des études archéologiques, geler les constructions à l'intérieur de ces limites, adopter des mesures de gestion et de protection légale, fournir un financement supplémentaire, introduire des mesures préventives d'urgence pour les sépultures qui ont été exposés aux effets climatiques et autres types de dégradation, améliorer l'attractivité du site et faciliter son accessibilité physique depuis l'espace urbain, établir une gestion plus efficace des visiteurs par la création d'un parcours balisé, assurer les comforts : physique, hygrothermique, psychologique et intellectuel aux visiteurs, la signalisation et l'information écrite qui contribuent à l'orientation des visiteurs dans le site et donne de l'information sur les vestiges de manière très explicite, le choix adéquat des procédés de présentation. On applique ces mesures la afin de renforcer :

- **La sauvegarde des ancrages culturels de la société :** la présentation participe à la valorisation de l'identité culturelle de la communauté, permettant au patrimoine d'assurer à la fois sa fonction de « *miroir réflexif* » dans lequel la société se regarde et

s'identifie et celle de « *miroir transitif* » qui transmet l'image de cette société à une autre.

- **la socialisation du patrimoine** : l'insertion du site dans la dynamique socioculturelle des usagers se réalise à travers des activités ludiques et éducatives.
- **La dissémination des valeurs de patrimoine par l'action pédagogique** : l'intégration et la participation des écoliers, des étudiants et d'autres catégories du public aux activités du site archéologique.
- **L'augmentation de la plus-value de site** : l'exploration du site archéologique comme potentiel touristique et une ressource de valeur.

Conclusion et recommandations générales

Conclusion et recommandations générales:

L'intérêt global de notre étude est l'interprétation et la valorisation d'une partie de notre patrimoine culturel. Délaissé et ignoré, le patrimoine archéologique algérien est en péril si aucune action n'est envisagée en sa mise en valeur.

Par conséquent, la préoccupation majeure de ce mémoire est de faire explorer les enjeux et les évolutions de l'activité de présentation au public du patrimoine en général et les sites archéologiques en particulier.

Nous avons constaté à travers cette recherche que le patrimoine archéologique, offre un outil efficace pour mieux comprendre le passé et mettre en relief la diversité culturelle qui s'est manifestée au cours de l'histoire sur un territoire, indépendamment de son contexte actuel. Il se caractérise par une grande fragilité et vulnérabilité surtout en ce qui concerne ses composantes les plus sensibles. En effet, les sites archéologiques bâtis sont perçus par une grande catégorie du public comme des traces du passé évidés du sens, alors qu'ils portent des témoignages et des valeurs riches et importantes, qui peuvent être effectives ou potentielles. Ces entités patrimoniales se confrontent à deux problèmes confondus le premier est la difficulté de lecture et le second est leur fragilité. Par conséquent, l'état de dégradation et d'abandon du patrimoine archéologique est un facteur aggravant qui rend la lecture architecturale de ces sites sans prise en compte des transformations naturelles ou artificielles qu'elles ont subies, subjectives et surtout erronée.

Il faut signaler que la réglementation internationale en matière de gestion et de conservation du patrimoine archéologique a contribué successivement à l'élaboration de lignes directrices pour la préservation des ressources archéologiques, mais ces orientations restent générales, sans indiquer les modalités pratiques et les exigences d'une telle fonction. A la lumière de ce qui précède, il faut comprendre que la présentation du patrimoine au public est destinée à augmenter la conscience publique et renforcer les biens culturels. Elle est considérée à cet effet comme un maillon important dans le processus général de la conservation et la gestion des sites archéologiques. De ce fait un renouvellement de la présentation « classique » par la « nouvelle » muséologie est indispensable, surtout que cette tendance est marquée par l'évolution des dispositifs de présentation qui visent à rapprocher le public du patrimoine ; donc a augmenté ses valeurs. La nouvelle muséologie active n'est donc pas un effet de mode, son objectif est d'atteindre le public et d'examiner les moyens utiles pour capter son attention.

Dans cette démarche, la pratique muséographique fut nécessaire pour la présentation du patrimoine archéologique, ce qui a eu des répercussions sur la conception et l'exposition de l'objet muséalisé. Elle agit sur :

- 1- La durabilité des sites archéologiques et la mise en valeur de leur univers en introduisant, les valeurs matérielles, immatérielles des vestiges et de tout leur environnement. De ce fait la nouvelle muséologie active apporte un nouveau regard sur les vestiges; en explorant différentes voies muséographiques, comme les restitutions minutieuses d'intérieurs et d'ateliers conservés in situ, les techniques de Facsimilé, la réalité augmentée et les reconstitutions virtuelles.
- 2- La prise en compte de la diversification des catégories des visiteurs y compris leur besoins sur le plan de la culture scientifique et technique, le type du contenu à diffuser, le potentiel muséographique et leur attentes, par l'innovation des techniques de communication tout en visant leur évaluation active.
- 3- La conception et le choix du plan muséographique approprié est une activité pluridisciplinaire, dans laquelle, plusieurs connaissances sont mise en œuvre pour atteindre une présentation efficace qui peut satisfaire les publics.

A cet effet, la présentation des sites archéologiques est devenue une communication planifiée, élargit le sens émis et facilite l'accès morale à tous les publics. Cependant, les musées de sites patrimoniaux, dont les sites archéologiques qui sont caractérisés par la difficulté de lecture, sont transformés en pôles de rayonnement culturel, des lieux de vies où le patrimoine est l'acteur principal. F. Choay considère ces nouvelles modalités de présentation comme de premières réflexions pour une conservation stratégique du patrimoine¹.

On est arrivé donc au constat que la pratique de la mise en scène, en respectant tous ces modalités et prescriptions techniques; offre aujourd'hui la possibilité d'appréhension du patrimoine et sa conservation.

Devant cette réalité, la réglementation internationale ne cesse d'augmenter son intérêt et d'édicter les notions et les considérations éthiques. Mais jusque-là, elle ne traite que l'approche théorique et ne prescrit pas les modalités pratiques, ce qui rend l'application sur terrain difficile. Donc la recherche sur cet aspect reste encore enrichissante et nécessite les

¹ Choay. F (1992) : « l'allégorie du patrimoine ». Edition le seuil, Paris, P182-P185

contributions des chercheurs de différentes disciplines ; architectes, archéologues, muséologuesetc.

En Algérie, malgré le retard qu'accusent la notion de la communication et la présentation muséale en générales, on remarque un début de prise de conscience dans les milieux professionnels qui doit sensibiliser et attirer toutes les catégories des publics.

Nous estimons être arrivés après ce parcours de recherche à édicter **les recommandations** d'une bonne présentation que nous organisons comme suit :

Recommandations générales pour atteindre une bonne présentation de site archéologique :

1- La mise en valeur et l'entretien du site :

- L'entretien permanent de tous les composants du site.
- La gestion et le control des flux de visiteurs balisant le site archéologique (limitation de l'accès via horaires spécifiques, nombre limité des visiteurs).
- Control de l'accès (partiel ou total, temporaire ou permanent).
- Considérer le « gardiennage » comme un élément important non seulement de la politique d'accueil mais aussi de celle de la surveillance stricte du site et de la sécurité des visiteurs.
- Equiper le site en système d'alarme et de surveillances reliées au poste de garde.
- Sensibiliser le visiteur et l'intégrer dans le processus de protection du site en lui montrant des exemples, ou en attirant son attention sur les problèmes de dégradations.

2- Les modalités d'usage du site et son interprétation :

- La gestion de la continuité de la mise en exposition du site à travers le suivi, l'évaluation et les recherches archéologiques continues.
- Le respect des procédés de la conservation et de la sauvegarde de l'intégrité du site tant sur le plan physique que moral.

- L'intervention minimum : éviter toute intervention sur le site quand les vestiges présentent une bonne stabilité physique. Si ce n'est pas le cas, privilégier d'abord les opérations de consolidation.
- Le respect de la stratification historique et distinguabilité du nouveau par rapport à l'ancien dans toute intervention (par exemple l'intégration d'un centre d'accueil et d'interprétation sur le site doit avoir une architecture moderne pour différencier l'ancien et le nouveau).
- Tous les actions menées sur le site archéologique doivent être réversibles et s'adoptent d'une démarche scientifique et s'arrêtent ou l'hypothèse s'arrête.
- Le contrôle et la maîtrise des conditions de conservation du site archéologique.

3- La mise en scène du site archéologique et la prise en charge du public :

- La présentation du site doit inclure son environnement, le contexte humain et l'histoire locale.
- La compréhension des structures archéologiques par la bonne conception, la mise en évidence du parcours de circulation et les différents aménagements dans le site.
- Le bon choix des techniques de médiation (communication muséographique) selon les vestiges à présenter et le public auquel il est destiné.
- La clarté, la simplicité et l'honnêteté dans la conception du discours interprétatif.
- L'adaptation du discours pour différentes catégories du public (spécialistes, enfant, public profane....)
- Les animations in situ doivent, se faire dans le respect de la signification du site et de l'environnement physique et minimiser et les troubles du voisinage.
- Le paysage environnant, l'environnement naturel et tout autre élément géographique doivent être inclus dans la mise en présentation du site.
- L'animation des activités du site, par l'organisation des actions culturelles, pédagogiques et ludiques.

- Pour renouveler l'intérêt des visiteurs, la programmation des activités artisanale, commerciale et différents services.

Cette initiative à la recherche constitue une proposition d'un règlement pratique pour le projet de la mise en présentation de notre cas d'étude, pour mieux conserver et élargir le faisceau de signification que requiert le site archéologique de la Pointe-Noire du profit d'un large public et ceci pour une meilleure lisibilité.

Bibliographie

Bibliographie :

1- Ouvrages :

André Desvallées et François Mairesse, « *Concepts clés de muséologie* », Ed Armand COLLIN, 2010.

André GOB, Noémie DROUGUET, « *La muséologie : histoire, développements, enjeux actuels* ». 2em édition, Octobre 2008.

Armando Donati, 1992, Monti, « *Uomini et pierre* », Locarno, Armando Dado, p 37.

Bourdieu et Darbel, « *muséologie histoire, développement, enjeux actuels*»(1985) ,2eme éd.

Bousseloua Salah ; « *Histoire de Jijel* ».

Cameron.D, (1971):« *Le musée un temple ou un forum Une anthologie de la nouvelle muséologie*».Op.cit.p.87.

Cameron.D, (1971) :« *Problème de langage en interprétation muséale*», *Vagues*, p. 278.

Collin.f, (200), « *patrimoine archéologique et société : relations difficile* ».

Davallon, (Jean), « *Le Don du patrimoine: Une approche communicationnelle de la patrimonialisation* ». Paris, Hermès Sciences-Lavoisier, Coll. Communication, médiation et construits sociaux, 2006, p167.

Davallon Jean, « *L'exposition à l'œuvre* », Paris, 1999.

Davallon Jean, « *Le musée est-il vraiment un média ?* », dans *publics et musées ?*, p111-p115,1992.

Davallon Jean, « *L'environnement entre au musées* »,1992.

Deloche Bernard,« *Le musée virtuel* », Paris, Presses universitaires de France, 2001.

DUPRAT. C, « *Sépultures antiques de Djidjelli* », 10 aout 1888 recueil, des notices et mémoires de la société archéologique ; département de Constantine, 4e volume de la troisième série, 1888-1889, Constantine

Eliade, Mircea. (1965). « *Le sacré et le profane* » (Ed. 2005). Paris : Ed. Gallimard, P25

Françoise Choay, « *l'allégorie du patrimoine* », Editions du SEUIL, Paris VIe, 1992.

Freeman Tilden, « *interpreting our heritage*»; 1957.

Garcia Dorel-Ferré, « *Les racines de la modernité* ». Centre régional de documentation pédagogique de Champagne-Ardenne, Reims 2005.

Geneviève Sennequier & Cécile Colonna, « *L'Algérie au temps des royaumes numides* ».

G.H Bailly, « *le patrimoine architectural, les pouvoirs locaux et la politique de conservation intégrée* », Ed Delta Vevey, 1975, p20.

Gilbert C.P. (1969) : « *l'archéologie, une auxiliaire de l'histoire. L'archéologie. Découvertes des civilisations disparues* ». Paris. Larousse. P7.

Gsell.S., « *Histoire ancienne de l'Afrique du nord, les conditions du développement historique ; les temps primitifs, la colonisation phénicienne et l'empire de Carthage* ». Librairie Hachette. Paris. P398.

K.Wonders, 1990, « *The illusionary Art of Background Painting in Habitat Dioramas* », Curator.p90, P118

Laborde. M.F, « *Architecture industrielle. Paris et alentours* ». Éd Parigramme. Madrid, 2007.p14.

Laurier Turgeon, Jocelyn Létourneau, Khadiyatoula Fall, « *Les espaces de l'identité* », Ed. La presse de l'Université Laval, Canada 1997, p226

Marc COTE ; « *Algérie ; Choix d'espace, choix de société* » ; In, Repères n°03/1997, p. 179

Maurice Daumas, « *L'archéologie industrielle en France* ».

Montpetit Raymond, « *Une logique d'exposition populaire : les images de la muséographie analogique* », dans *Publics et musées*, 9, p56, 1999. Le numéro 9, Janvier-Juin 1996,

Oulebsir Nabila, « *les usages du patrimoine, Fondation de la maison des sciences de l'homme* », Paris 2004, p18.

P. Bourdieu, A. Darbel, (1969) : « *L'amour de l'art, les musées européens et leur public* », Paris, Minit, p89.

Pedregal, P.D, Diekmann, A « *Comment concilier la protection des sites archéologiques et leur ouverture au public ?* ». Décembre (2004).

Perichon Robert, Peronnet Patrick. « *Archéologie en milieu rural. Prospection et sauvetage à proximité du site d'Aulnat/Gandillat (Puy-de-Dôme)* ». In : *Revue archéologique du centre de la France*. Tome 22, fascicule 1, 1983. pp.1-14.

Pierre Laurent Frier, Gros Mayrevieilles : « *de la protection des monuments artistiques, des sites et des paysages* », in *La mise en valeur du patrimoine architectural*, Edition du Moniteur 1979.

POMIAN (Krzysztof), « *Collectionneurs, amateurs, curieux: Paris, XVIe - XIIIe siècles* », Paris, Gallimard, 1987.

Rivière Georges Henri, « *La muséologie selon Georges Henri Rivière* », Paris, Dunod, 1989.

Sabatino MOSCATI, « *L'empire de Carthage* », préface de M'Hamed Hassine Fantar, Editions Paris-Méditerranée, 1996, Paris, P 253.

Samuel Taylor, « *Comment améliorer des éléments d'expositions avec l'évaluation formative* », Dijon, 1998, p115.

Stransky Z, Z.« *Muséologie as a science (a thesis)* », *Museologia*, 15, XI, p33-40.1980.

Tétreault, Jean (2003). « *Polluants dans les musées et les archives : évaluation des risques, stratégies de contrôle et gestion de la préservation* ». Institut canadien de conservation, 175 p.

Verdel.Th. « *Géotechnique et monuments historique, méthodes de modélisation appliquées à des cas égyptiens* ».Laboratoire de mécanique des terrains. Institut National Polytechnique de Lorraine. Février 1993.PP 51-54

Vergo P, (dir), «*The New Museology*», London, Reaktion books, 1989).

Waidacher,F ,«*Handbuch der Allgemeinen Museologie, Wien, BohlauVerlag*», 2 eme éd 1996

Xavier Delestre, « *introduction à l'archéologie* », éd. Direction de la publication universitaire de Guelma, 2009, p15.

2- Thèses et mémoires :

Aoudia-Benali.L « *élaboration d'une procédure méthodologique de la présentation au public des sites archéologiques urbains. Cas d'étude l'aire archéologique du forum antique de Cherchell Algérie* » Mémoire de magistère, encadré par Dr Chennaoui. Y.EPAU(mai 2008).

Bakdi Samia,« *contribution à l'étude de l'architecture muséale. Cas du musée des beaux-arts d'Alger étude architecturale et muséographique* ».Mémoire de magistère. Encadré par Khelifa .A et Bensalem.R. Par EPAU.(Septembre2006).

Baloul, N, « *conservation et valorisation du patrimoine architectural en terre : cas de la région du Touat-Gourara* », Thèse Magister sous la direction de Dahli Mohamed, 2007, P28.

BEN SASSI.M, « *Le musée a l'ère de l'internet* », Mémoire de Master 2.encadré par Corinne W-B. Université de Paris 1 Panthéon.(Septembre 2007).

Bourgeaux. L., « *Musées et bibliothèques sur Internet : le patrimoine au défi du numérique* », Master 2 Histoire et politique des musées et du patrimoine. Université Paris I-Panthéon Sorbonne u.f.r 03-Histoire de l'art et de l'archéologie.(Juin 2009).

Caron .G.,« *les rôles sociaux des musées québécois du point de vue des acteurs*», Mémoire du grade de Maître des arts (M-A), présenté à la faculté des études supérieures de l'Université Laval, Québec.(2009).

CHENNAOULY : « *Contribution méthodologique au processus d'évaluation du paysage culturel. Cas d'étude : le mausolée royal mauritanien de Tipaza- Algérie* ».Thèse de Doctorat encadré par Chabbi Chemerrouk. N.EPAU.2007.

Dekoumi. D. « *Pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bâti algérien : cas de Constantine* », Thèse doctorat, encadré par : Zeghlach. H.Université Mentouri, faculté des sciences de la terre, de l'aménagement du territoire, département d'architecture et d'urbanisme.(Novembre 2007).

Desachy.B., « *la formalisation du traitement des données stratigraphiques en archéologie* », Thèse doctorat, encadré par BURNOUF.J .l'université de paris 1. (Décembre 2008).

DURAND Raphaël, « *La mort chez les bituriges cubes, Approches archéologiques et données anthropologiques d'une cité de Gaule romaine* », thèse de doctorat en Archéologie des périodes historiques à l'université de paris i – Panthéon Sorbonne.

Julie MERCIER, « *la reconstitution virtuelle outil de valorisation touristique des sites patrimoniaux* », Master professionnel « tourisme » spécialité valorisation touristique des sites culturels, université de Paris 1-Panthéon Sorbonne.(2010).

H RASSOUL, « *les monuments funéraires, un patrimoine pluriel en péril* », thèse de magistère, université Mouloud Mammeri de TiziOuazou, Juin 2012.

IZZA née Guiri Fatiha, « *Les nouveaux modèles de la muséologie active appliquée à la présentation des sites archéologiques, cas du site archéologique de Tipasa (Algérie)* », université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie

Meddour. S., « *impact de l'éclairage zénithal sur la présentation et la préservation des œuvres d'arts dans les musées (Cas du musée de Cirta de Constantine)* », mémoire magistère, encadré par Rouag-Saffidine.D. Université mentouri Constantine, faculté des sciences de la

terre, de géographie et de l'aménagement de territoire, département d'architecture et d'urbanisme.(2008).

SAFRI Saïd, « *renouveau urbain d'un centre ancien en déclin Cas du centre-ville de Jijel* », thèse pour l'obtention du diplôme de magistère en urbanisme, université Mentouri de Constantine, 2008.

TERRISSE Marc, « *Les musées de sites archéologiques appréhendés en tant que vecteurs de développement local à travers trois études de cas préfigurant la mise en valeur opérationnelle du site de chellah* ».Thèse de doctorat, Université du Maine, le Mans.

3- Colloques :

Garron, A, Gentes, C. Meunier. S. Filippini-Fantoni, Antenna Audio Yann Le Fichant, Voxinzebox, « *Dispositifs de mobilité* », Colloque Muséologie, Muséographie et nouvelles formes d'adresse au public.06 juin 2007 à L'institut de Recherche et d'innovation du Centre Georges Pompidou, Paris.

Marie-clarté O'Neill, « *comment le visiteur fabrique-il du sens avec les éléments de l'exposition ?* », colloque présenté à la 19eme assemblée générale de l'ICOM, Barcelone, 2001.

PELLOQUET Thierry. « *De l'Inventaire des monuments et richesses artistiques de la France à l'Inventaire général du patrimoine culturel* ». Colloque « Une nouvelle gouvernance pour la gestion du patrimoine architectural et paysager français : des ZPPAUP aux AVAP du Grenelle II » - Université d'Angers - Faculté de droit (Centre Jean Bodin) -10 et 11 février 2011.

Taralon .J. « *Evolution des doctrines en fonction de l'évolution des techniques* ».Colloque sur « *Les restaurations Françaises et la Charte de Venise* »Ed. Caisse Nationale des monuments et des sites. P-P 31-37.Paris (1977).

4- Encyclopédies :

BRITANNICA,*Encyclopédie* (vol.15). 1964.

GRAND PUBLIC ALPHA,encyclopédie (vol.11).1971

HACHATTE. *Dictionnaire de la langue française*.1992.

LAROUSSE. *Dictionnaire de la langue française*. 1997.

MERLIN PIERRE, CHOAY FRANÇOISE. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Ed. Publications Universitaires Françaises, Paris, 1988, 723 p.

ROBERT PAUL, *Dictionnaire de la langue Française*. 1985.

UNIVERSALIS, *Encyclopédie de la langue Française*, collection 2009.

UNIVERSALIS, *Encyclopédie de la langue Française*, collection 2010.

5- Revues, quotidiens, journaux...

Alquier, « *une erreur de Renan* », (*Mercure de France*, 1929, p 727), et J et P Alquier. p 4.

Collectif, « *Archéologie et aménagement* », Rapport du Colloque de Florence, Ed ; UNESCO, Strasbourg 1987, p03

Collectif, sous la direction de Caroline Gaultier-Kurhan, « *le patrimoine culturel marocain* », Ed. Malsonneuve et Larose , Paris 2003.

COTE Marc ; « *Algérie ; Choix d'espace, choix de société* » ; In, Repères n°03/1997.

Guide pratique, « *mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain* ».Commission Européenne.

« *La lumière, une ombre au tableau* », Continuité n° 85. Été 2000, p(15-17).

Voir *Musées et Visiteurs*, « Un observatoire permanent pour les publics, 1993.Paris : Direction des Musées de France.

NUANCES. « *Association Internationale pour le Respect de l'Intégrité du Patrimoine Artistique* », n° 32 Automne 2003.

Rapport de recherche n°11 : « *Typologie et prototype de procédures méthodologiques relatives à la politique de conservation* ».Direction générale de la recherche. Belgique. Juillet 2004.p24.

Rapport D11, projet APPEAR, juin 2004 : « *typologie et prototypes de procédure méthodologiques relative à la politique de conservation* », Commission Européenne, p6 sur 25.

Serge Chaumier ; « *Du musée au parc d'attractions* », Cultures et Musées n°5, 2005, et notamment l'article de Noémie Drouguet, « Succès et revers des expositions spectacles », p65-p88.

Serge Lewvillon, Philippe Brunella, Jean-Paul Petit (rédacteurs), *Projet Pilote Da. Vina : « valorisation des patrimoines en Europe : création et management des parcs »*, U.V.22, cours B, critique de la médiation, Université D'Artois, P6 sur 47.

VERNIERES Michel. *Patrimoine, patrimonialisation, développement local : un essai de synthèse interdisciplinaire*. In : *Patrimoine et développement. Etudes pluridisciplinaires*, sous la direction de Michel VERNIERES, Ed. Karthala, Paris, novembre 2011, p174.

6- Articles en ligne :

André Desvallées et François Mairesse, « *Sur la muséologie* », point de vue, [article pumus 1766 2923 2005 num6 1 1377.pdf](#).

« *Archéologie-questions* »-2007.pdf

Bulletin n°1-juin 2008(en ligne) [http:// halte-au-pillage.org/halteaupillage01juin08.pdf](http://halte-au-pillage.org/halteaupillage01juin08.pdf)

Jacques Teller, « *la mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain* ». APPEAR Contribution (1), Novembre 2003. (En ligne) http://www.in-situ.be/contrib_1_fr.pdf

Jean-Pierre Larrieu, « *L'usage des audioguides dans les musées* », Paris, DMF, Juin 2000.(<http://www.culture.gouv.fr/dmf>).

Montpetit Raymond, « *Une logique d'exposition populaire : les images de la muséographie analogique* », dans *Publics et musées*, 9, p56, 1999.Le numéro 9, Janvier-Juin 1996, de la revue *publics et musées*, consacré aux reconstitutions.

« *L'archéologie en Suisse* », une et unique. NIKE bulletin 6/2010(en ligne) http://www.nike-kultur.ch/F/tools/fileadmin/user_upload/index.php?id=687&L=1

« *Le mobilier archéologique* »- PAIR. <http://www.pair-archeologie.fr>

« *Le mobilier archéologique au SRA Alsace* », *Doc et patrimoine*.

<http://www.docpatdrac.hypotheses.org/323>.

« *Réaliser une exposition* », guide pratique, service de soutien aux institutions muséales, Québec. pdf.

7- Textes juridiques :

Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

Ordonnance n° 67/281 du 20 décembre 1967 relatif aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels.

8- Chartes et conventions :

Conseil de l'Europe. *Convention sur la valeur du patrimoine culturel pour la société*. 2005.

Convention européenne. *Charte Européenne pour la protection du patrimoine archéologique* Londres, 1969.

ICOMOS. *Charte d'Enarge, charte internationale pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux*. 2008.

ICOMOS. *Charte internationale du tourisme culturel ; La Gestion du Tourisme aux Sites et de Patrimoine Significatif*. 1999.

ICOMOS. *Charte internationale pour la Gestion du Patrimoine Archéologique*, 1990.

ICOMOS. *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites.* 1964.

UNESCO. *Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique.* 1969.

UNESCO. *Convention pour la protection du Patrimoine mondial Culturel et Naturel.* 1972.

UNESCO. *Convention pour la sur la protection du patrimoine culturel subaquatique.* 2001.

9- Sites internet :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ephe_00000001_1964_num_1_1_4881)

www.jjel.info.com

www.ironbridge.org.uk.

<http://www.cyberpresse.ca/voyage/top-10/200911/23/01-924285-dix-endroits-menaces-par-le-tourisme-de-masse.php>

Liste des figures :

Figure. n°1 : La structure du mémoire	11
Figure. n°2 : Déroulement de la recherche archéologique.....	20
Figure. n°3 : Microfissurations superficielles dues aux variations de températures.....	33
Figure. n°4 : La typologie des musées	61
Figure. n°5 : Un pressoir à vin à Advat (Palestine)	68
Figure. n°6: Les toitures de protection	75
Figure. n°7: Comparaison entre la muséologie traditionnelle et la nouvelle muséologie active.....	92
Figure. n°8 : Processus d'élaboration d'un plan muséographique des sites archéologiques.	117
Figure. n° 9: Le modèle de la muséalisation des sites archéologiques	118
Figure. n° 10: Présente le plan et la photo d'un caveau à puits sans escalier.	170
Figure. n° 11: Présente la diversité sociale des défunts dans la nécropole.	177
Figure. n° 12: Processus de mise en présentation d'un site archéologique.	184

Liste des photos :

Photo. n° 1 : Les vestiges archéologiques d'une nécropole punique (Tunisie).....	27
Photo. n° 2 : Le musée du Forum.	138
Photo. n° 3 : Le musée des Thermes.....	139
Photo. n° 4 : Le musée du port Fluvial.	139
Photo. n° 5 : Le musée du Théâtre.	140
Photo. n° 6 : Présente l'arrière-pays pittoresque de Jijel.....	159
Photo. n° 7 : Présente l'arrière-pays pittoresque de Jijel.....	159
Photo. n° 8 : Vue satellite sur la nécropole de la Pointe -Noire.....	162
Photo. n° 9 : Présente les vues panoramique de la nécropole de la Pointe-Noire	165
Photo. n° 10 : Présente les vues panoramique de la nécropole de la Pointe-Noire.	165
Photo. n° 11: Présente les vues panoramique de la nécropole de la Pointe-Noire.	165
Photo. n° 12 : Présente les vues panoramique de la nécropole de la Pointe-Noire.	165
Photo. n° 13 : Présente un caveau à banquettes.	171
Photo. n° 14: Présente des cavettes.	171
Photo. n° 15 : caveau obstrué par les terres végétales et la végétation	174
Photo. n° 16: caveau détruit par l'érosion marine.	174
Photo. n° 17 : caveau détruit à cause d'humidité.	174
Photo. n° 18 : Présente le remblai à cause des accidents géologiques	175
Photo. n° 19 : Caveaux détruites par les constructions illicites	175
Photo. n° 20 : Caveaux pollués par les débris des visiteurs.	175

Liste des tableaux :

Tableau. n° 1: Analyse comparative des textes législatifs traitant le patrimoine archéologique.	46
Tableau. n° 2: Tableau récapitulatif définissant la nouvelle muséologie active.	91
Tableau. n° 3: Typologie des textes.	103
Tableau. n° 4 : Modalités d’approche pour la mise en présentation des sites archéologiques.	119
Tableau. n° 5 : Résumé des modes d’interprétation privilégiés à la Pointe-du-Buisson. ..	137
Tableau. n° 6: Résumé du contenu de chaque exemple.	147
Tableau. n° 7: Typologie de la recherche de chaque exemple.	147
Tableau. n° 8: Tableau récapitulatif traitant le mobilier funéraire.....	173
Tableau n°9 : Edictions des orientations et des prescriptions techniques concernant le site archéologique de la Pointe-Noire.	183

Liste des Planches :

Planche. n° 1: Les nouveaux dispositifs de présentation des sites archéologiques.	108
Planche. n° 2: Reportage photographique du site archéologique d'Argentomagus.....	127
Planche. n° 3: Les dispositifs de présentation du musée de site d'Argentomagus.....	128
Planche. n° 4 : Les dispositifs de présentation du musée de site d'Argentomagus	129
Planche. n° 5: Reportage photographique du parc de la Pointe-du-Buisson.....	134
Planche. n° 6: Les dispositifs de présentation du musée de site de la Pointe-du-Buisson..	135
Planche. n° 7: Les dispositifs de présentation du musée de site de la Pointe-du-Buisson..	136
Planche. n° 8 : Les dispositifs de présentation des musées de site de la Caesaraugusta ...	142
Planche. n° 9: Les dispositifs de présentation des musées de site de la Caesaraugusta....	145
Planche n° 10: Les dispositifs de signalisation et d'information dans un musée de site...	188

Liste des Cartes :

<u>Carte n°1</u> : Plan de situation du site archéologique d'Argentomagus ..	122
<u>Carte n°2</u> : La Pointe-du-Buisson et ses stations archéologiques ..	131
<u>Carte n°3</u> : Présente une vue satellite sur Jijel ..	157
<u>Carte n°4</u> : Présente la délimitation et l'accessibilité du site archéologique de la Pointe-Noire ..	163
<u>Carte n°5</u> : Présente l'environnement immédiat de la nécropole de la Pointe-Noire ..	164
<u>Carte n°6</u> : Présente la typologie des tombes avec un croquis de la nécropole de la Vigie ..	167
<u>Carte n°7</u> : Présente la typologie des tombes de la nécropole de la Mundet Africa ..	168
<u>Carte n°8</u> : Présente la typologie des tombes de la nécropole de la Pointe-Noire ..	169
<u>Carte n°9</u> : Présente le caveau à puits avec escaliers ..	170

Annexes

Annexes :

Annexe n°I : Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique adoptée par l'ICOMOS en 1990 :

I. Introduction :

Il est unanimement reconnu que la connaissance des origines et du développement des sociétés humaines est d'une importance fondamentale pour l'humanité toute entière en lui permettant de reconnaître ses racines culturelles et sociales. Le patrimoine archéologique constitue le témoignage essentiel sur les activités humaines du passé. Sa protection et sa gestion attentive sont donc indispensables pour permettre aux archéologues et aux autres savants de l'étudier et de l'interpréter au nom des générations présentes et à venir, et pour leur bénéfice.

La protection de ce patrimoine ne peut se fonder uniquement sur la mise en œuvre des techniques de l'archéologie. Elle exige une base plus large de connaissances et de compétences professionnelles et scientifiques. Certains éléments du patrimoine archéologique font partie de structures architecturales, en ce cas, ils doivent être protégés dans le respect des critères concernant le patrimoine architectural énoncés en 1964 par la Charte de Venise sur la restauration et la conservation des monuments et des sites; d'autres font partie des traditions vivantes des populations autochtones dont la participation devient alors essentielle pour leur protection et leur conservation.

Pour ces raisons et bien d'autres, la protection du patrimoine archéologique doit être fondée sur une collaboration effective entre des spécialistes de nombreuses disciplines différentes. Elle exige encore la coopération des services publics, des chercheurs, des entreprises privées et du grand public. En conséquence cette charte énonce des principes applicables dans différents secteurs de la gestion du patrimoine archéologique. Elle inclut les devoirs des pouvoirs publics et des législateurs, les règles professionnelles applicables à l'inventaire, à la prospection, à la fouille, à la documentation, à la recherche, à la maintenance, la conservation, la reconstitution, l'information, la présentation, la mise à disposition du public et l'affectation du patrimoine archéologique aussi bien que la définition des qualifications du personnel chargé de sa protection.

Cette charte a été motivée par le succès de la Charte de Venise comme document normatif et comme source d'inspiration dans le domaine des politiques et des pratiques gouvernementales, scientifiques et professionnelles. Elle doit énoncer des principes fondamentaux et recommandations d'une portée globale. C'est pourquoi elle ne peut prendre en compte les difficultés et les virtualités propres à des régions ou à des pays. Pour répondre à ces besoins, la charte devrait par conséquent être complétée sur un plan régional et national par des principes et des règles supplémentaires.

I.1 Article 1. Définition et introduction :

Le "patrimoine archéologique" est la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé.

I.2 Article 2. Politiques de "conservation intégrée" :

Le patrimoine archéologique est une richesse culturelle fragile et non renouvelable. L'agriculture et les plans d'occupation des sols résultant de programmes d'aménagement doivent par conséquent être réglementés afin de réduire au minimum la destruction de ce patrimoine. Les politiques de protection du patrimoine archéologique doivent être systématiquement intégrées à celles qui concernent l'agriculture, l'occupation des sols et la planification, mais aussi la culture, l'environnement et l'éducation. La création de réseaux archéologiques doit faire partie de ces politiques.

Les politiques de protection du patrimoine archéologique doivent être prises en compte par les planificateurs à l'échelon national, régional et local. La participation active de la population doit être intégrée aux politiques de conservation du patrimoine archéologique. Cette participation est essentielle chaque fois que le patrimoine d'une population autochtone est en cause. La participation doit être fondée sur l'accès aux connaissances, condition nécessaire à toute décision. L'information du public est donc un élément important de la "conservation intégrée".

I.3 Article 3. Législation et économie :

La protection du patrimoine archéologique est une obligation morale pour chaque être humain. Mais c'est aussi une responsabilité publique collective. Cette responsabilité doit se traduire par l'adoption d'une législation adéquate et par la garantie de fonds suffisants pour financer efficacement les programmes de conservation du patrimoine archéologique.

Le patrimoine archéologique est un patrimoine commun pour toute société humaine; c'est donc un devoir pour tous les pays de faire en sorte que des fonds appropriés soient disponibles pour sa protection. La législation doit garantir la conservation du patrimoine archéologique en fonction des besoins de l'histoire et des traditions de chaque pays et de chaque région en faisant largement place à la conservation "in situ" et aux impératifs de la recherche.

La législation doit se fonder sur l'idée que le patrimoine archéologique est l'héritage de l'humanité toute entière et de groupes humains, non celui de personnes individuelles ou de nations particulières. La législation doit interdire toute destruction, dégradation ou altération par modification de tout monument, de tout site archéologique ou de leur environnement en l'absence d'accord des services archéologiques compétents. La législation doit par principe exiger une recherche préalable et l'établissement d'une documentation archéologique complète dans chacun des cas où une destruction du patrimoine archéologique a pu être autorisée.

La législation doit exiger une maintenance correcte et une conservation satisfaisante du patrimoine archéologique et en garantir les moyens. La législation doit prévoir des sanctions adéquates, proportionnelles aux infractions aux textes concernant le patrimoine archéologique. Au cas où la législation n'étendrait sa protection qu'au patrimoine classé ou inscrit sur un inventaire officiel, des dispositions devraient être prises en vue de la protection temporaire de monuments et de sites non protégés ou récemment découverts, jusqu'à ce qu'une évaluation archéologique ait été faite.

L'un des risques physiques majeurs encourus par le patrimoine archéologique résulte des programmes d'aménagement. L'obligation pour les aménageurs de faire procéder à une étude d'impact archéologique avant de définir leurs programmes doit donc être énoncée dans une législation adéquate stipulant que le coût de l'étude doit être intégré au budget du projet. Le principe selon lequel tout programme d'aménagement doit être conçu de façon à réduire au

maximum les répercussions sur le patrimoine archéologique doit être également énoncé par une loi.

I.4. Article 4. Inventaires :

La protection du patrimoine archéologique doit se fonder sur la connaissance la plus complète possible de son existence, de son étendue et de sa nature. Les inventaires généraux du potentiel archéologique sont ainsi des instruments de travail essentiels pour élaborer des stratégies de protection du patrimoine archéologique. Par conséquent, l'inventaire doit être une obligation fondamentale dans la protection et la gestion du patrimoine archéologique.

En même temps, les inventaires constituent une banque de données fournissant les sources primaires en vue de l'étude et de la recherche scientifique. L'établissement des inventaires doit donc être considéré comme un processus dynamique permanent. Il en résulte aussi que les inventaires doivent intégrer l'information à divers niveaux de précision et de fiabilité, puisque des connaissances même superficielles peuvent fournir un point de départ pour des mesures de protection.

I.5. Article 5. Interventions sur le site :

En archéologie, la connaissance est largement tributaire de l'intervention scientifique sur le site. L'intervention sur le site embrasse toute la gamme des méthodes de recherche, de l'exploration non-destructrice à la fouille intégrale en passant par les sondages limités ou la collecte d'échantillons.

Il faut admettre comme principe fondamental que toute collecte d'information sur le patrimoine archéologique ne doit détruire que le minimum des témoignages archéologiques nécessaires pour atteindre les buts, conservatoires ou scientifiques, de la campagne. Les méthodes d'intervention non destructives, observations aériennes, observations sur le terrain, observations subaquatiques, échantillonnage, prélèvements, sondages doivent être encouragées dans tous les cas, de préférence à la fouille intégrale.

La fouille implique toujours un choix des données qui seront enregistrées et conservées au prix de la perte de toute information et, éventuellement, de la destruction totale du monument ou du site. La décision de procéder à une fouille ne doit donc être prise qu'après mûre réflexion. Les fouilles doivent être exécutées de préférence sur des sites et des monuments

condamnés à la destruction en raison de programmes d'aménagement modifiant l'occupation ou l'affectation des sols, en raison du pillage, ou de la dégradation sous l'effet d'agents naturels.

Dans des cas exceptionnels, des sites non menacés pourront être fouillés soit en fonction des priorités de la recherche, soit en vue d'une présentation au public. Dans ces cas, la fouille doit être précédée d'une évaluation scientifique poussée du potentiel du site. La fouille doit être partielle et réserver un secteur vierge en vue de recherches ultérieures.

Lorsque la fouille a lieu, un rapport répondant à des normes bien définies doit être mis à la disposition de la communauté scientifique et annexé à l'inventaire approprié dans des délais raisonnables après la fin des travaux. Les fouilles doivent être exécutées en conformité avec les recommandations de l'UNESCO (recommandations définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques, 1956), ainsi qu'avec les normes professionnelles, internationales et nationales.

I.6. Article 6. Maintenance et conservation :

Conserver "in situ" monuments et sites devrait être l'objectif fondamental de la conservation du patrimoine archéologique. Toute translation viole le principe selon lequel le patrimoine doit être conservé dans son contexte original. Ce principe souligne la nécessité d'une maintenance, d'une conservation et d'une gestion convenables. Il en découle que le patrimoine archéologique ne doit être ni exposé aux risques et aux conséquences de la fouille, ni abandonné en l'état après la fouille si un financement permettant sa maintenance et sa conservation n'est pas préalablement garanti.

L'engagement et la participation de la population locale doivent être encouragés en tant que moyen d'action pour la maintenance du patrimoine archéologique. Dans certains cas, il peut être conseillé de confier la responsabilité de la protection et de la gestion des monuments et des sites à des populations autochtones.

Les ressources financières étant inévitablement limitées, la maintenance active ne pourra s'effectuer que de manière sélective. Elle devra donc s'exercer sur un échantillon étendu de sites et de monuments déterminé par des critères scientifiques de qualité et de représentativité, et pas seulement sur les monuments les plus prestigieux et les plus séduisants. (La

Recommandation de l'UNESCO de 1956) doit s'appliquer également à la maintenance et à la conservation du patrimoine archéologique.

I.7. Article 7. Présentation, information, reconstitution :

La présentation au grand public du patrimoine archéologique est un moyen essentiel de le faire accéder à la connaissance des origines et du développement des sociétés modernes. En même temps, c'est le moyen le plus important pour faire comprendre la nécessité de protéger ce patrimoine.

La présentation au grand public doit constituer une vulgarisation de l'état des connaissances scientifiques et doit par conséquent être soumise à de fréquentes révisions. Elle doit prendre en compte les multiples approches permettant la compréhension du passé. Les reconstitutions répondent à deux fonctions importantes, étant conçues à des fins de recherche expérimentale et pédagogiques. Elles doivent néanmoins s'entourer de grandes précautions afin de ne perturber aucune des traces archéologiques subsistantes; elles doivent aussi prendre en compte des témoignages de toutes sortes afin d'atteindre à l'authenticité. Les reconstitutions ne doivent pas être construites sur les vestiges archéologiques eux-mêmes et doivent être identifiables comme telles.

I.8. Article 8. Qualifications professionnelles :

Pour assurer la gestion du patrimoine archéologique, il est essentiel de maîtriser de nombreuses disciplines à un haut niveau scientifique. La formation d'un nombre suffisant de professionnels dans les secteurs de compétence concernés doit par conséquent être un objectif important de la politique d'éducation dans chaque pays. La nécessité de former des experts dans des secteurs hautement spécialisés exige, quant à elle, la coopération internationale. La formation archéologique universitaire doit prendre en compte dans ses programmes le changement intervenu dans les politiques de conservation, moins soucieuses de fouilles que de conservation "in situ". Elle devrait également tenir compte du fait que l'étude de l'histoire des populations indigènes est aussi importante que celle des monuments et des sites prestigieux pour conserver et comprendre le patrimoine archéologique.

La protection du patrimoine archéologique est un processus dynamique permanent. Par conséquent, toutes facilités doivent être accordées aux professionnels travaillant dans ce secteur, afin de permettre leur recyclage. Des programmes spécialisés de formation de haut

niveau faisant une large place à la protection et à la gestion du patrimoine archéologique devraient être mis en œuvre.

I.9. Article 9. Coopération internationale :

Le patrimoine archéologique étant un héritage commun à l'humanité toute entière, la coopération internationale est essentielle pour énoncer et faire respecter les critères de gestion de ce patrimoine. Il existe un besoin pressant de circuits internationaux permettant l'échange des informations et le partage des expériences parmi les professionnels chargés de la gestion du patrimoine archéologique. Cela implique l'organisation de conférences, de séminaires, d'ateliers, etc. à l'échelon mondial aussi bien qu'à l'échelon régional, ainsi que la création de centres régionaux de formation de haut niveau. L'ICOMOS devrait, par l'intermédiaire de ses groupes spécialisés, tenir compte de cette situation dans ses projets à long et moyen termes.

Annexe II : La conservation du patrimoine

II.1. Conservation : Concepts et définitions

II.1.1. Qu'est-ce que la conservation ?

La conservation a pour effet de fortifier la solidarité de la nation avec son passé. C'est une « *Action de maintenir intact ou dans le même état* »¹. Dans le domaine du patrimoine, ce terme est utilisé dans deux sens différents. D'une part, il désigne « *certaines instances administratives chargées de la conservation et de la protection du patrimoine, dans un sens global* ». Et d'autre part, il désigne « *l'utilisation des techniques et procédés matériels, servant à maintenir les édifices dans leur intégrité, les progrès de la science moderne ont été largement exploités à cet effet* » telle que définie par le Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. Ainsi, conserver signifie avant tout, Selon L. BENEVOLO(1983)², protéger ou reconstruire un rapport stable entre population et cadre physique qui est sa caractéristique primaire. Enfin, la conservation intégrée, idée novatrice du Conseil de l'Europe, peut être définie comme suit : « *une approche systématique (holistique) qui traite des éléments et des valeurs, mais aussi des systèmes dynamiques dans le temps et de leur impact sur le patrimoine* »³.

¹MERLIN, CHOAY (1988). Op. cit.

²BENEVOLO L., *Histoire de l'architecture moderne*. Ed. Dunod, France. 1983. In : DEKOUMI(2007) . Op. cit.

³ Charles Moumouni, Cyril Simard, *Journalisme et patrimoine mondial*, presse de l'université Laval 2007, p39. In : HAFSI F-Z. *Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de l'aménagement du territoire. Exemple d'étude : la wilaya de Souk Ahras*. Thèse de magister. Université Mentouri Constantine. 2012.

II.1.2. Préservation :

Synonyme de sauvegarde, la préservation est définie comme une « *action globale consistant à assurer la protection du patrimoine architectural et naturel contre l'action destructrice des hommes, par une législation appropriée, et sa conservation dans le temps à l'aide de techniques d'entretien, de consolidation et de restauration pouvant, elles aussi, ressortir à une codification légale* »⁴. C'est une opération qui comprend et se limite à la protection, à l'entretien et à la stabilisation de la substance existante ; la forme, les matériaux et l'intégrité d'un lieu patrimonial, ou d'une de ses composantes, tout en protégeant la valeur patrimoniale. La préservation s'impose lorsque les valeurs patrimoniales liées aux matériaux physiques dominant ou dans le cas où le manque de données nous contraint à une conservation.

II.1.3. Sauvegarde :

Par définition, selon l'UNESCO et précisément la recommandation de Varsovie-Nairobi(1976), sauvegarde consiste en l'« *identification, protection, conservation, réhabilitation, entretien et revalorisation de l'ensemble historique ou traditionnels et de leur environnement* »⁵. Elle est d'un usage récent dans le domaine de patrimoine bâti, la notion de sauvegarde, plus large que la notion « *protection/conservation* ». Aussi, elle est intimement liée aux « *concepts d'ensemble et à leur intégration dans la vie contemporaine* »⁶. La sauvegarde ne fixe pas seulement l'état existant, mais crée aussi une certaine animation sociale à l'intérieur du site, tout en lui conservant ses valeurs culturelles et symboliques.

II.2. Différentes interventions et opérations sur le patrimoine :

Les opérations qui visent à intervenir sur un patrimoine donné, rural ou autre, sont bien souvent sources de polémique. Alors, pour éviter de se retrouver dans cette situation, il nous est nécessaire de procéder à la définition du langage technique inhérent à notre sujet d'étude. Le Décret N° : N° 89 / 684 du 06 novembre 1989 a fixé l'ancrage juridique et les conditions d'interventions sur le tissu urbain existant. Dans son article 02, les opérations d'interventions sur le tissu urbain existant, sont définies comme étant l'ensemble des actions ; de rénovation, de restructuration⁷, de réhabilitation et de restauration⁷.

⁴MERLIN, CHOAY (1988). Op. cit.

⁵ MERLIN, CHOAY (1988). Op. cit.

⁶ MERLIN, CHOAY (1988). Op. cit.

⁷ DEKOUMI(2007). Op. cit.

II.2.1. Restauration :

Le terme « Restauration » est d'origine latine, « Restauratio » qui désigne : renouvellement, réfection...Selon le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, la restauration «*désigne un rapport admiratif ou fasciné au passé, qui vise la conservation d'un ou d'une série de bâtiments et implique une action de reconstruction à l'identique. Avec la montée des pratiques de mise en valeur à des fins, notamment, ludiques et touristiques, la restauration s'insère dans des espaces urbains appréhendés comme décor. (...) La restauration est ainsi devenue, à la faveur de la montée en puissance du souci patrimonial, un instrument majeur de l'aménagement urbain*»⁸.

Selon BRANDI(1963), « *Restaurer consiste à rétablir la lecture d'une oeuvre tant du point de vue historique que du point de vue esthétique afin de la transmettre aux générations futures* »⁹. Pratiquement, c'est l'extrême de la conservation. On la définit généralement comme une opération directe et volontaire sur l'objet patrimonial, dont les qualités et les valeurs justifient, pour remédier à ses défauts d'aspect ou de présentation et parfaire sa lecture, sa perception. Il s'agit de prolonger la vie d'une chose qui risque de mourir dans le but de sauvegarder l'œuvre et transmettre au futur la jouissance qu'elle procure.

Selon le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, on peut définir la restauration comme une « *opération qui consistant à rendre, au moyen de techniques appropriées, leur intégrité à toutes les parties l'ayant perdue, d'une oeuvre d'art et en particulier, d'un édifice ou d'un ensemble d'édifices* »¹⁰. Enfin, la « restauration immobilière » est une opération permettant la mise en valeur d'immeuble ou de groupes d'immeubles présentant un intérêt architectural ou historique, sans préjudice des dispositions contenues dans l'ordonnance N° 67/281 du 20 décembre 1967.

II.2.2. Rénovation :

La rénovation peut être considérée comme l'opposé de la restauration. La rénovation « *alias démolition-reconstruction se fait presque toujours au détriment des populations en place et il en résulte d'importants changements de statuts fonctionnel et social de l'espace.* »¹¹. L'action de rénovation s'accompagne de celle de la « restauration » qui elle, met l'accent

⁸ LEVY, J, LUSSAULT M (Dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Ed. Belin, Paris, 2003, p. 788. In : LOPEZ (2010). Op. Cit., p6.

⁹ CESARE BRANDI, *Teoria del Restauro*, Edizioni di storia e letteratura, Roma, 1963. - p 34.

¹⁰ MERLIN, CHOAY (1988). Op. cit. p.369.

¹¹ LEVY.LUSSAULT (2003). Op. Cit., p. 788. In: LOPEZ (2010). Op. Cit.

sur la sauvegarde, la restitution et la mise en valeur d'ensembles et d'éléments ponctuels de grand intérêt urbanistique.

Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, la définit comme une opération d'ensemble qui concerne la totalité, ou l'essentiel, du bâti d'un secteur. Elle peut être motivée

- Par la mauvaise qualité des bâtiments.
- Par leur inadaptation.
- Par leur insuffisante occupation au sol, ou par leur inadaptation à la circulation automobile.
- La rénovation peut s'étendre à deux échelles¹² :
- **Echelle d'un bâtiment** : A échelle d'un bâtiment, sous-entend généralement une petite intervention de réparation ou de « remise à neuf ». un coup de peinture suffit à rénover une pièce ;
- **Echelle urbaine** : Concerne les ilots urbains voués à la destruction avant la reconstruction. La rénovation urbaine « *fait du passé table rase pour édifier selon les normes en vigueur* »¹³.

II.2.3. Réhabilitation :

Entre les deux, restauration et rénovation, se trouve la réhabilitation. Elle est certainement le terme génique qui rassemble tous les autres. Elle consiste, Selon le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (2003), en une « *opération de rétablissement d'un édifice ou d'un ensemble d'immeubles dans ses capacités à abriter des activités et des habitants. Les principales caractéristiques héritées de l'objet traité sont alors préservées et insérées dans un nouveau fonctionnement mieux adapté au présent* »¹⁴. Ainsi, la réhabilitation est un « *ensemble de travaux visant à transformer un local, un immeuble ou un quartier en lui rendant des caractéristiques qui les rendent propres au logement d'un ménage dans des conditions satisfaisantes de confort et d'habitabilité, tout en assurant de façon durable la remise en état du gros œuvre et en conservant les caractéristiques architecturales majeures des bâtiments* »¹⁵.

¹²HEINTZ M, JOUBERT O. *Habitat et patrimoine rural ; connaître et restaurer*. Ed. Parc naturel régional du Luberon(CNRL) / Edisud. 2002. p122.

¹³LEVY.LUSSAULT (2003). Op. Cit., p. 788. In: LOPEZ (2010). Op. Cit,

¹⁴LEVY.LUSSAULT (2003). Op. Cit., p. 788. In: LOPEZ (2010). Op. Cit.

¹⁵MERLIN, CHOAY (1988). Op. cit.

Cette opération est considérée comme « *synonyme de l'amélioration de l'habitat* », mais en réalité c'est « *une opération plus poussée* » :

- Elle peut en fait comporter la restructuration interne d'un logement,
- voire même la division d'un immeuble en appartements pour l'adapter à des exigences de taille : l'installation d'un ascenseur, la réfection des toitures, le ravalement et la consolidation des façades...etc.

Elle s'oppose à la restauration qui implique un retour à l'état initial, au moins des façades et toitures. Elle suppose un respect du caractère architectural du bâtiment. Donc, on parle de réhabilitation pour toute intervention sur le bâti sans destruction mais plutôt amélioration et renforcement d'un bâti dégradé sans reproduire à l'identique l'état passé ; « *Mis à part le fait qu'il implique souvent un changement de destination de l'édifice (une modification de son usage initial), une réhabilitation peut contenir les caractéristiques d'une restauration ou d'une rénovation* »¹⁶.

II.2.4. Restructuration :

Relativement à les autres opérations, c'est la plus large. Elle consiste à une intervention sur les voiries et réseaux divers et l'implantation de nouveaux équipements. Elle peut comporter une destruction partielle d'îlots, et une modification des caractéristiques du quartier, notamment, par des transferts d'activité de bute nature, et la désaffectation des bâtiments en vue d'autre utilisation.¹⁷

En conclusion, et d'après ces différentes définitions, il est clair que dans la pratique rarement où on a recours à un seul type d'intervention. Les problèmes et les conditions du terrain sont si imbriqués qu'on fait appel à deux ou plusieurs interventions au même temps. L'ensemble de ces interventions doit toujours être conçu en cherchant à associer les citoyens comme partie prenante dans un cadre de concertation sur des projets concrets. L'intervention sur les tissus existants n'est pas seulement un objectif d'amélioration physique, c'est aussi l'occasion d'une meilleure appropriation de leur propre habitat et de leur espace de vie par les habitants eux-mêmes.

¹⁶HEINTZ. JOUBERT (2002). Op.cit. p 122.

¹⁷Circulaire interministérielle n° 7 promulguée en 1981, ayant pour objectif : " instructions relatives aux modalités d'élaboration et d'appropriation des études d'interventions sur le tissu urbain, dans le cadre de la revalorisation de la vieille ville ".

Résumé :

L'Algérie regorge de signes tangibles sur le sol de son territoire attestant de son histoire séculaire. En effet, son patrimoine archéologique révèle toute l'originalité d'un territoire façonné par une longue histoire et des conditions culturelles très diverses. L'Algérie est parsemée de sites archéologiques d'une richesse inestimable, couvrant différentes périodes. Une telle diversité qu'elle se prête à en faire un « musée à ciel ouvert ». Ces sites archéologiques sont des plus prestigieux du bassin méditerranéen.

Toutefois, ces richesses archéologiques sont sujet de multiples facteurs de dégradation qui résultent des perturbations engendrées par l'état d'ignorance et de délaissement. Ces facteurs sont ceux dont la gravité et la complexité ne peuvent être gérées uniquement par les issues proposées par la politique patrimoniale et mettent en cause les méthodes traditionnelles de conservation.

Nos sites archéologiques sont porteurs de valeurs variés, mais, ils sont souvent mal appréciés par leurs visiteurs. Ils sont perçus comme des lieux vétustes abandonnés incapables d'évoquer leur essence. D'un côté, ils sont caractérisés par une grande vulnérabilité et l'accessibilité du public constitue un facteur de dégradation de taille.

De ce fait, la conservation des sites et ressources archéologiques en général requiert une approche renouvelée de mise en valeur qui doit assurer la pérennité et la transmission du patrimoine. Pour cela la muséologie a renouvelé ses attitudes et créé un courant d'une « nouvelle muséologie active » qui fait des évolutions spectaculaires dans le domaine de la présentation des sites archéologiques.

S'inscrivant dans cette lignée de pensée, l'intérêt global de notre étude est la présentation et la valorisation d'une partie de notre patrimoine archéologique et d'enrichir la base de données actuelles sur les sites archéologiques. Ainsi, elle met en exergue un certain nombre de problèmes relatifs à la lecture et l'interprétation de ce patrimoine archéologique.

L'objectif de cette initiation à la recherche est d'exploiter les évolutions de la nouvelle muséologie, pour atteindre une bonne présentation des sites archéologiques qui sera à la fois soucieuse des attributs de la conservation pour assurer leur durabilité et prend en charge les exigences des publics dans toutes leurs diversités. L'appliquer sur le site archéologique de la Pointe-Noire à Jijel, qui souffre aujourd'hui des difficultés de présentation et de conservation en l'absence d'outil réglementaire efficient.

Mots clés: patrimoine archéologique, sites archéologiques, conservation, mise en valeur, muséologie active, présentation, publics.

Abstract:

Algeria abounds tangible signs on the ground of its territory proving its ancient history. Indeed, the archaeological heritage reveals the originality of a territory shaped by a long history and a wide range of natural conditions. Algeria is dotted with archaeological sites of inestimable value, covering various periods. Such diversity is suitable to make an « outdoor museum ». These archaeological sites are one of the most prestigious in the Mediterranean.

However, these archaeological treasures are subject to multiple causes of deterioration resulting from the disruption caused by the state of ignorance and neglect. These factors are those whose seriousness and complexity cannot be managed solely by the issue proposed by the heritage policy and challenge the traditional methods of conservation.

Our archaeological sites hold multiple values, but are often not appreciated by their visitors. They are seen as abandoned places unable to evoke their essence. On the other hand, they are characterized by a high vulnerability and public accessibility is a degradation factor of size.

As a result, the conservation of archaeological sites requires, generally, a new approach to enhancement that must be ensured the conservation and transmission of the heritage. For this, the museum has renewed its attitudes and creates a movement of « active new museology » that made spectacular evolutions in field to the presentation of the archaeological sites.

In keeping with this line of thought, the overall interest of our study is the presentation and the valorisation of part of our archaeological heritage and enriches the current database on archaeological sites. Thus, it highlights a number of issues related to the reading and interpretation of this archaeological heritage.

The objective of this initiation to research is to exploit the developments of the new museology to arrive at a good presentation of archaeological sites that will be both concerned about the attributes of conservation to ensure sustainability and support for the requirements of public in all their diversity. Apply it on the archaeological site of Jijel which suffers from the problems of presentation and conservation in the absence of efficient regulatory tool.

Keywords: archaeological Heritage, archaeological sites, conservation, enhancement, Active museology, presentation, publics.

ملخص:

تملك الجزائر على أرضها علامات راسخة تؤكد بعدها التاريخي العريق، إذ تزخر ببعدها الأثري بتراث ثقافي غاية في الغنى والتنوع. الجزائر معروفة بعناصر أثرية ذات قيمة كبيرة، والتي تعود إلى حقبات زمنية قديمة نجدها متناثرة على طول الأقاليم. وهذا التنوع يجعل منها متحفا في الهواء الطلق، وهذه الآثار تعد أيضا من أهم الآثار المتواجدة في البحر الأبيض المتوسط.

غير أن هذه المناطق الأثرية هي عرضة لعوامل تلف عديدة ناتجة عن الجهل والإهمال. وقد بلغت هذا العوامل درجة من التهديد بحيث أصبح القضاء عليها فقط يتحدى الحلول التي تقترحها السياسة التراثية، مما يدفع لإعادة النظر في حلول الحفظ التقليدية.

مواقعنا الأثرية تحمل قيما متعددة ولكنها غالبا ما لا تقدر من قبل زائريها، الذين يعتبرونها أماكن قديمة مهجورة وغير قادرة على استحضار جوهرها، من ناحية أخرى، إنها تتميز بهشاشة شديدة ودخول الجمهور إليها يعتبر عامل تدهور كبير. ولهذا فإن الحفاظ على الثروات والمناطق الأثرية يتطلب الاعتماد على طرق جديدة تتضمن انتقال التراث. لذلك جددت المزيولوجيا مواقعها وخلقت تيارا جديدا من شأنه أن يحدث قفزة نوعية في مجال عرض المناطق الأثرية.

من هذا المنظور، فإن الفائدة العامة من دراستنا هي عرض وتطوير جزء من تراثنا الأثري وإثراء قاعدة البيانات الحالية عن المواقع الأثرية، وكذا تسليط الضوء على عدد من القضايا المتعلقة بقراءة وتفسير هذا التراث.

الهدف الأهم من هذا البحث هو استغلال التطورات التي سجلتها "المزيولوجيا الجديدة" لأداء عرض جيد للمواقع الأثرية وفي نفس الوقت من أجل المحافظة عليها وضمان استمراريتها والتكفل الجيد بمتطلبات الجماهير المتنوعة وتحقيق غايتهم، مستندة لمثال واقعي ألا وهو الموقع الأثري بجيجل الذي يعاني بدوره من مشاكل تقنية تتمثل في صيانتته ومن أجل عرضه للجمهور في غياب أداة تنظيمية فعالة.

الكلمات المفتاحية:

التراث الأثري، المواقع الأثرية، الحفظ، التعزيز، المزيولوجيا النشيطة، العرض، الجمهور.